This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

1837
ARTES VERITAS SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

1656
.T8

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trevoux, & dediés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le DUC DU MAINE.

Avril 1734.

A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Augustins, du côté du Pont S. Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XXXIV.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

[redacted]

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 ſ. le mois, en blanc, & brochés 16 ſ.

Années.

1701.	9. vol.	1718.	12. v.
1702.	12. v.	1719.	12. v.
1703.	12. v.	1720.	5. v.
1704.	13. v.	1721.	12. v.
1705.	12. v.	1722.	12. v.
1706.	12. v.	1723.	12. v.
1707.	12. v.	1724.	12. v.
1708.	12. v.	1725.	12. v.
1709.	12. v.	1726.	13. v.
1710.	12. v.	1727.	12. v.
1711.	12. v.	1728.	12. v.
1712.	12. v.	1729.	12. v.
1713.	12. v.	1730.	12. v.
1714.	12. v.	1731.	12. v.
1715.	12. v.	1732.	12. v.
1716.	12. v.	1733.	12. v.
1717.	12. v.	1734.	4. v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Avril 1734.

A R T I C L E XXXI.

HISTOIRE DES ROIS DE Pologne & du Gouvernement de ce Royaume, où l'on trouvera un détail trés circonſtancié de tout ce qui s'eſt paſſé de plus remarquable, ſous le regne de Frederic Auguſte, & pendant les deux derniers interregnes, nouvelle édition corrigée & augmentée, 4 *volumes in* 12. A Amſterdam chez François l'*Honoré* 1733,

272011

& ſe trouve à Paris chez *Giffey*, ruë de la vieille Bouclerie.

LE prompt débit que cette Hiſtoire a eu dans le public, en prouve apparemment la bonté, & tout au moins, l'agrément des évenemens qui y ſont développés. Les faits modernes, quoique perſonne parmi les honnêtes gens ne les ignore pour l'ordinaire, & qu'ils ſe ſoient paſſés au grand jour, excitent aſſez généralement la curioſité, lorſqu'ils paroiſſent pour la premiere fois avec le relief de l'impreſſion. Heureux l'Auteur & le Libraire qui les premiers les preſentent au monde ! S'ils n'ont pas toujours l'avantage de travailler pour l'immortalité, ſi leurs ouvrages quelquefois en font attendre d'autres plus correcťs & plus finis ſur le même ſujet ; ils ont du moins l'avantage d'amuſer quelque tems & de contenter le goût de la nouveauté & celui que l'on a d'ordinaire pour les vérités malignes ou cachées ; on achette avec avidité ces ſortes de productions, on les dévore dans l'eſpérance d'y trouver ce

qu'on ne sçait pas, ou de se rappeller ce que l'on craint d'avoir oublié : ajoûtez à cela que l'on y puise de quoi fournir aux conversations regnantes, que l'on se flatte d'y acquérir le droit de prononcer presque souverainement sur les matieres qui ont une liaison essentielle avec les conjonctures presentes, que l'on espere y démêler les ressorts & les nœuds secrets des actions les plus mémorables & dont le souvenir est encore récent. En faveur de ces prérogatives, on fait grace à un Auteur, on ne l'examine que superficiellement, on néglige d'approfondir les mémoires sur lesquels il a travaillé. Ces précautions ne sont que pour la suite, & lorsque la premiere faim, pour ainsi dire, est rassasiée. C'est ce qui a fait la fortune passagere des Histoires de Loüis XIV publiées par Messieurs Limiers & de Larrey. Nous ne croyons certainement pas que le cours qu'elles ont eu dans leur tems, décourage ceux que leurs talens engageront dans la suite à composer la vie de ce grand Prince. Quoiqu'il en soit de ces réflexions, le livre

dont il s'agit ici, n'eſt, à parler exactement, qu'une hiſtoire du dernier Roi de Pologne, auſſi parfaite que l'a permis l'impatience, où l'on a droit de ſuppoſer qu'ont été l'Auteur & le Libraire de prévenir les deſirs du public, ou du moins d'y ſatisfaire. Mais comme on a ſenti que le travail ſeroit imparfait, & qu'il lui manqueroit, au cas qu'il parût ſeûl, un agrément eſſentiel dans la ſituation où la mort d'Auguſte a mis toute l'Europe, & particulierement la Pologne, on y a joint un premier volume propre à faire connoître dans la ſuperficie ce Royaume & les loix par leſquelles il ſe gouverne, & tout l'ouvrage s'annonce ſous le titre d'Hiſtoire des Rois & du Gouvernement de Pologne. Ce tome préliminaire eſt ſi abregé lui-même, que l'extrait qu'on en voudroit donner, dégoûteroit, malgré ſa brieveté, par ſa ſécchereſſe & par ſon vuide. D'ailleurs, l'eſprit de Politique étant actuellement répandu dans tous les Etats, ce ſeroit faire injure aux trois quarts des gens, que de vouloir leur donner aujourd'hui

des connoiſſances qu'ils ont puiſées depuis un an dans tant de relations, & qu'ils enrichiſſent tous les jours par la lecture des Gazettes. Qui ne peut ſe vanter de poſſéder par cœur le chapitre des Dietes & des Diétines, des Confédérations, & des Réconfédérations, des Palatins & des Staroſtes ? Les commencemens de l'hiſtoire de Pologne ſont beaucoup moins connus. Ceux des autres Monarchies, malgré l'application & les recherches de tant d'habiles Ecrivains, ne le ſont guéres davantage. Lecq, ſelon la plus commune opinion, fut le Fondateur de ce Royaume. Ce Prince originaire de Croatie, laſſé des guerres civiles, qui déſoloient ſon pays, en ſortit avec Cech ſon frere : de nombreuſes troupes s'attacherent à leur fortune; ils partagerent leurs forces. Cech avec les ſiennes s'empara des pays qu'on connoît aujourd'hui ſous les noms de Bohême, d'Autriche, de Moravie. Lecq avec le reſte, vint s'établir ſur les bords de la Viſtule en 550. Il étendit de là ſes conquêtes, & ne mourut qu'après avoir fondé un Etat qui

comprenoit , outre la Pologne, la plûpart des Provinces voiſines. Ce qui regarde ſes Succeſſeurs juſqu'à Mieciſlas I qui embraſſa le Chriſtianiſme, & qui commença à regner en 962, eſt rempli d'obſcurités, d'incertitudes, & le plus ſouvent de fables. Chaque nation a ſes chimeres, & les aime ; les Lecteurs même ne les haïſſent pas. On préfére, à la vérité, les faits qui intéreſſent ; mais au défaut de ceux-ci, on recherche ce qui amuſe. Nous nous contenterons de rapporter deux traits de cette premiere partie de l'hiſtoire de Pologne. Vanda ſucceda à Cracus II. Cette Princeſſe d'une vertu auſſi auſtere, que ſa beauté étoit éclatante, ne connut d'autres ſoins que ceux de rendre ſes ſujets heureux. Inſenſible à tout autre plaiſir, elle dédaigna les pourſuites empreſſées des plus grands Princes. Ritagore Prince Allemand, plus paſſionné, ou peut-être ſeulement plus ambitieux, réſolut d'obtenir par les armes une alliance que l'on avoit long-tems refuſée à ſes offres & à ſes ſoumiſſions. Il déclara la guerre, à

Vanda : cette Heroïne à la tête de ses troupes, le vainquit en deux combats sanglants, & se précipita ensuite dans la Vistule, pour remercier les Dieux de la victoire qu'ils lui avoient accordée, & acquitter le vœu par lequel elle leur avoit consacré sa virginité.

Ce qui suit est dans un goût different. Popiel II, voluptueux à l'excès, & dominé par une épouse impérieuse, fit périr dans un seul jour par le poison vingt des plus grands Seigneurs du Royaume, que l'on avoit attirés à la Cour par trahison. On ne manqua pas de prétextes pour justifier auprès du peuple cette action barbare; mais Dieu vengea l'innocence. Peu de tems après on vit sortir de leurs corps, jettés à la voirie, une multitude innombrable de rats. Ces animaux se réunirent en corps d'armée, investirent la famille royale jusques dans son Palais, & forcerent les gardes. En vain le Roi, la Reine & les Princes se sauverent dans un Château bâti au milieu du lac de Goplo. Une situation si heureuse auroit arrêté au moins quelques momens des trou-

pes reglées. Les rats implacables se jettent sans balancer à la nage, abordent dans l'Isle malgré tous les efforts qu'on leur oppose, pénetrent partout, dévorent enfin ces miserables victimes de la colere celeste, & n'en laissent pas le moindre vestige.

La seconde partie de l'histoire de Pologne commence à Boleslas Chabri en 999, & comprend une suite de 79 Rois jusqu'à Jagellon qui réunit à la Couronne, le grand Duché de Lithuanie, en lui conservant, comme tout le monde sçait, ses avantages & ses prérogatives. Boleslas reçut solemnellement le titre de Roi, de l'Empereur Othon III, que l'espérance de guérir d'une fâcheuse maladie, avoit attiré à Gnesne au tombeau de saint Albert, Evêque de Prague, & Apôtre de la Prusse. Depuis cette époque, le nuage épais qui déroboit, pour ainsi dire, au reste du monde, les Royaumes du Nord, paroît s'éclaircir. La Pologne s'allie avec l'Allemagne, les interêts reciproques, quelquefois communs, souvent opposés, font naître des evenemens considerables,

La Nation soutient avec gloire des guerres vives contre ses differens voisins ; il seroit peut-être téméraire d'ajoûter foi à tout ce qu'en ont écrit les Auteurs anciens, peu exacts, peu fideles, passionnés pour l'ordinaire, & dominés par les préjugés & par l'ignorance de leur siecle ; mais convenons qu'on en sçait assez pour rendre justice à cette Nation respectable, & pour assurer que plusieurs de ses Rois, avant même Jagellon, ont égalé en sagesse & en valeur les Monarques les plus célebres. Tels furent, entre les autres, Boleslas surnommé Bouche-torte, Casimir le Juste, Boleslas le chaste, Ladislas le petit, Casimir le grand. Au reste, quoiqu'il y eût de tems en tems quelques interregnes, les choses n'étoient point alors établies sur le pied où nous les avons vües depuis. Du consentement exprès ou présumé de la Noblesse, les fils succédoient presque sans intervalle à leurs peres, & les freres morts, étoient le plus souvent remplacés par ceux qui survivoient.

Le grand Jagellon & ses descen-

dans au nombre de ſix occuperent le Trône de Pologne pendant 186 ans, & c'eſt cet eſpace qui forme la troiſiéme partie de l'hiſtoire de ce Royaume. Jagellon Grand Duc de Lithuanie ſe preſenta aux Polonois pour épouſer Hedvige ſœur cadette de leur dernier Roi, à laquelle ceux-ci deſtinoient la Couronne, peu contens des manieres impérieuſes de Sigiſmond fils de l'Empereur Charles IV. mari de l'aînée. L'eſperance d'augmenter conſidérablement les forces de la Nation, la promeſſe que Jagellon faiſoit d'embraſſer la Religion Chrétienne avec tous ſes Sujets, les grandes qualités du Candidat, autoriſerent & hâterent la préference. Le cœur de la Princeſſe fut pourtant un obſtacle difficile à forcer; elle aimoit Guillaume d'Autriche; ce Rival ſe rendit à Cracovie, & peu s'en fallut qu'un mariage précipité n'anéantît la politique des Polonois. La fortune de Jagellon triompha à la fin, de l'inclination d'Hedvige; ce Prince établi paiſiblement ſur le Trône, ſur-

passa même les vœux de la Nation. Son zéle pour la Religion, & ses victoires rendirent son nom célébre dans le Nord & dans l'Allemagne : il eut de sanglants démêlés avec les Chevaliers de l'Ordre Teutonique, Souverains d'une grande partie de la Prusse, & ces guerres ne se firent pas avec moins d'acharnement sous quelques-uns de ses successeurs. Enfin, sa posterité masculine ayant manqué dans la personne de Sigismond Auguste, la Couronne fut disputée avec cet éclat que l'on a vû depuis ce tems-là, dans la plûpart des Elections, & c'est à cette époque que commence la quatriéme & derniere partie de l'Histoire de Pologne. Le chemin du Trône parut dès lors & indifféremment pour la plûpart des Princes de l'Europe, ouvert au mérite, à la brigue, & aux trésors. Les interregnes furent remplis d'incidents bizarres, & quelquefois de scénes lugubres. La politique la plus rafinée se fit voir presque toûjours dans les Champs de Varsovie; la violence y disputa souvent avec la vertu, & le

parti le plus juste ne fut pas constamment le plus heureux. La jalousie implacable de Charles IX. contre le Duc d'Anjou, fit concevoir à Catherine de Medicis, le projet de faire tomber à ce cher fils la Couronne de Pologne. L'adresse & l'éloquence du fameux Montluc, Evêque de Valence, l'exécuterent. La Nation guerriere choisit pour son Roi le vainqueur de Jarnac & de Montcontour. Une célébre Ambassade vint le chercher jusqu'au milieu de la France ; il parut à Cracovie avec une suite nombreuse de Princes & de Seigneurs François ; & y fut couronné avec la majesté digne d'un Fils de France : la suite ne répondit pas à de si heureux commencemens. Son évasion précipitée indisposa les Polonois, & le Trône fut déclaré vacant. L'Empereur Maximilien II. voulut le disputer ; mais on étoit dès lors en garde contre la puissante Maison d'Autriche. La Princesse Anne Jagellon sœur de Sigismond Auguste, fut proclamée Reine, & on lui donna pour époux Etienne Battori Prince de Transilvanie, que

l'on reconnut en même tems pour Roi. La sagesse de celui-ci rétablit la tranquillité, que les factions avoient troublée, & son régne fut glorieux. Sa mort fit renaître les brigues. Il y eut une scission. Les Protestans, connus depuis dans les Actes publics sous le nom de *Dissidents*, étoient aussi entreprenans dans ce Royaume, que dans les autres parties de l'Europe où leurs erreurs étoient accreditées. Un parti proclama Sigismond Prince de Suede, dont la mere étoit une Jagellon; un autre se déclara pour Maximilien frere de l'Empereur Rodolphe; un troisiéme protesta également contre les deux Elections. Les deux rivaux entrerent en Pologne. Sigismond plus heureux, plus aimé, & ayant pour lui le gros de la Nation, défit plus d'une fois son competiteur, & le fit prisonnier. La mort de Jean Roi de Suede, augmenta la puissance de Sigismond, & fit le malheur de la Pologne. Charles Duc de Sudermanie sçut profiter de l'éloignement de son neveu, de la préférence qu'il paroissoit donner à la Pologne, & de l'a-

version que les Suedois avoient assez généralement pour la Religion Catholique, il usurpa la Couronne, & c'est ce qui fut l'origine de la cruelle guerre que se firent les deux Nations, & qui ne fut solidement terminée que long-tems après par le fameux Traité d'Oliva. Le régne de Sigismond fut mêlé de disgraces, & d'évenemens heureux. Celui de Ladislas son fils aîné fut plus tranquille; mais Jean-Casimir qui succeda à son frere, éprouva les révers les plus humilians. Les Cosaques révoltés occuperent toutes les forces de l'Etat; les Moscovites & les Tartares firent de grands progrès; l'orgueil & les caprices des Grands ne donnerent pas de moindres inquietudes au foible Casimir; enfin les Suedois sous la conduite du brave Charles Gustave ravagerent tout le Royaume. Il en falloit beaucoup moins pour dégoûter de la souveraine puissance, un Prince que son caractere avoit porté dès l'enfance à la retraite; ce ne fut pourtant qu'au bout de vingt ans de régne qu'il abdiqua la Couronne pour venir finir ses jours en

France. L'interregne fut occupé par les mouvemens ordinaires. L'adresse du Palatin de Kalisch trompa tous les partis. Tous les suffrages se réunirent tout-à-coup en faveur de Michel Wiesnowiski. Il descendoit de Koribut, oncle du Grand Jagellon ; mais sa pauvreté & la foiblesse de son esprit, devoient faire oublier la grandeur de sa naissance. Il ne subsistoit que d'une pension de six mille livres que la Reine Marie-Loüise de Gonzague lui faisoit. Il pleura beaucoup, & supplia humblement l'Assemblée de le dispenser d'accepter un fardeau si pesant : exemple, dit l'Auteur de ce livre, d'une grande moderation, ou d'une grande bassesse d'ame dans un homme de ce rang. Il mourut après avoir régné quatre ans, fort à propos pour prévenir la déposition dont il étoit ménacé. La Pologne étoit en guerre contre les Turcs. La célébre bataille de Choczin, que Sobieski, Grand Maréchal gagna sur ces entre-faites, décida les brigues, & lui valut la Couronne. La mémoire de ce grand Prince subsistera long-tems. La

levée du siége de Vienne; l'esprit, la fortune, & l'habileté de la Reine sa femme, mille particularités curieuses rendront son histoire intéressante. Il seroit à souhaiter que l'Auteur se fût un peu plus étendu sur ce sujet. Les gens éclairés seront étonnés de ne point trouver dans ce qu'il dit de Sobieski, quantité de circonstances qu'ils en sçavent; & les autres sur la foi de ses recits, ne seront peut-être point curieux d'en apprendre davantage; en recompense, il a enrichi ce premier volume de plusieurs digressions sur la Lithuanie, sur l'Ordre Teutonique, sur les Tartares, sur les Moscovites, & il les a placées dans les endroits où ces éclaircissemens étoient nécessaires. Son intention a été bonne, & on ne peut que l'en loüer; mais on lui voudroit un peu plus d'exactitude. La Rélation qu'il nous donne par exemple, de la Moscovie, est faite il y a vingt-sept ans & dans le tems que le feu Czar Pierre I. n'en avoit que trente-cinq. Il est certain que ce Monarque n'avoit encore fait alors que la moindre partie

des grands établissemens qui ont rendu son nom si illustre. Ses Etats ont bien changé de face ; & c'est faire une espece de supercherie au public, que de lui donner comme nouveau, ce qui a cessé de l'être, ou du moins, de ne pas ajoûter à ce qu'on rapporte, les changemens qui sont arrivés.

L'Auteur s'engage dans un détail très-circonstancié de l'interregne qui suivit la mort de Sobieski. Nous ne lui contesterons point la vérité des Mémoires sur lesquels il peut avoir travaillé, mais nous attendrons aussi, pour nous décider absolument en sa faveur, que ce mystere de politique soit éclairci, ou que l'explication qu'il en donne soit confirmée par quelques-uns de ces Ministres habiles qui eurent part à cet évenement. Le plus sur dans ces sortes de matieres, est de se borner aux faits que l'on ne peut contester, sans s'embarrasser des ressorts secrets ni des principes cachés qui en ont été l'occasion. La mésintelligence qui étoit entre la Reine & le Prince Jacques, & la préférence que la mere voulut donner à un de

ses Cadets, firent exclure la Famille Royale. Les graces, l'éloquence, la douce persuasion travaillerent pour le Prince de Conty & l'emporterent. Il eût régné, si les loix seules eussent présidé dans la Diete. Quelques Palatinats se détacherent de la multitude qui avoit proclamé le Héros François. Auguste fut élû presque dans le moment par ses Partisans. Des sommes immenses répanduës à propos, avoient opéré ce premier avantage; une bonne armée fit bientôt le reste: envain le Prince de Conty se présenta à la rade de Dantziek. Il n'avoit pour lui que ses vertus & que les cœurs d'une multitude intimidée & peu unie contre un ennemi puissant, & déja maître du pays. Il revint en France, & le parti du Primat transigea à la fin avec le nouveau Roi, attendant, comme la suite ne le fit que trop connoître, un moment favorable de faire éclater ses ressentimens. Il falloit à Auguste un prétexte pour retenir ses troupes Saxones en Pologne, il le trouva dans un article des *Pacta conventa* qu'il avoit jurés. Il s'é-

soit engagé à recouvrer l'ancien Domaine de la République. Telle fut l'origine de la guerre qu'il entreprit contre la Suede. Le Czar étoit son allié. Charles XII. n'étoit guéres qu'un enfant, & il étoit occupé à la guerre contre le Dannemark. Dans cet heureux assemblage de circonstances, rien ne parut au Roi de Pologne, si glorieux ni si utile que la conquête de la Livonie; il augmentoit le Royaume, & il y affermissoit son autorité. Il attaqua le jeune Roi, mais il trouva dans cet ennemi un Héros aussi redoutable peut-être qu'il étoit singulier. Charles aussi implacable dans ses vengeances, que généreux dans son amitié, profita de ses premieres victoires; & résolut de pousser à bout un Prince qui l'avoit offensé sans raison. Les pertes d'Auguste reveillerent le Parti qui lui avoit été opposé; la Pologne fut remplie de leurs cris, & inondée de leurs Manifestes. L'habile Piper sçeut prévaloir dès-lors; l'intelligence s'établit & devint bien-tôt publique; la déposition d'Auguste fut résoluë. Ce projet se

présenta au jeune Conquérant avec tous ses charmes. Un torrent de prospérités, le rendit facile. Stanislas fût élu, & couronné à Leopold. Le parti d'Auguste produisit beaucoup d'écrits, mais ne rendit plus que de foibles combats. Le Roi de Suede cantonné dans la Saxe même avec des troupes invincibles, força son ennemi de recevoir la paix, & de souscrire à sa déposition. Une victoire qu'Auguste venoit en personne de gagner en Pologne, ne put en arrêter la conclusion. Elle fut signée à Alt-Ranstadt; & la posterité en lira toûjours les articles avec étonnement. L'humiliation n'étoit pas encore complette : il fallut que le Roi vaincu écrivît à celui qu'on lui avoit substitué, & le felicitât de son avénement au Trône.

Jusques là, rien ne manquoit à la gloire du Roi de Suede; mais il étoit destiné lui-même à grossir la liste des illustres malheureux, & ses disgraces devoient égaler celles de son ennemi: quoiqu'il en soit, des motifs qui l'entraînerent à la poursuite du Czar; la

défaite

défaite de Pultavva, en renversant la fortune deCharles, rétablit celle d'Auguste. Ce Monarque publie un long Manifeste, & desavouë toutes les conditions que la necessité où il s'étoit trouvé, & la violence d'un vainqueur inéxorable lui avoient arrachées. Il rentre en *Pologne* à la tête de ses troupes. Tout plie devant lui. Stanislas, obligé de fuir à son tour, moins sensible à sa disgrace, que touché de la désolation de sa patrie, & des malheurs de son ami, va chercher un azile en Pomeranie. Ce ne fut pas là la fin des troubles du Royaume. Au défaut des Suedois, les troupes Saxones & Moscovites, destinées, disoit-on, à le défendre, y causerent les plus grands maux, & acheverent de le ruiner. La Noblesse se souleva, il se forma de nouveaux Partis, il se fit des Confédérations, & la pacification de tous ces differends ne se conclut qu'au bout de bien des années. La mort du Roi de Suede en 1718. affermit le repos d'Auguste. Ce n'est guéres que de ce moment-là, qu'il put se croire paisible possesseur de la Couron-

ne. Tout étoit à craindre de la part d'un ennemi à qui le tems n'avoit rien ôté de sa haine, & dont les revers avoient augmenté les vertus. Les liaisons que Charles étoit sur le point de prendre avec le Czar peu content de ses anciens alliés, alloient le rendre encore plus formidable. L'histoire du Roi de Pologne ne contient plus depuis cette époque, que des évenemens presque uniformes. Le goût des traités & des négociations avoit succédé dans toute l'Europe à celui de la guerre. Auguste en fit successivement plusieurs avec l'Empereur, le Roi de Prusse, & l'Electeur de Baviere. Adoré dans la Saxe, il y passoit le plus de tems que lui permettoient les affaires de Pologne. Il rétablit l'abondance dans ses Etats héreditaires, & sa Cour y fut toûjours le centre du bon goût & le séjour de la magnificence. Redouté dans son Royaume, il y vit échoüer la plûpart de ses projets, & ses Sujets ne parurent guéres dans toutes les occasions que des ennemis réconciliés par interêt ou par impuissance. De là tant de Diettes in-

fructueuses & tant d'agitations parmi les Grands. Auguste eut l'estime des Polonois, mais il ne put jamais regagner leur confiance. Sa mort fit éclater ces dispositions, & ce qui l'a suivie en fournit une preuve que l'on ne peut contester. Nous finirons ici ce que nous avions à dire de cette histoire, quoique l'Auteur la pousse jusqu'aux Réglemens qui furent faits dans la Diette de Convocation de l'année derniere. On promet un cinquiéme volume qui comprendra tout ce qui s'est passé jusqu'à la proclamation faite à Draage de l'Electeur de Saxe; mais que pourra-t'on nous apprendre de nouveau? La situation présente a reveillé l'attention des moins curieux. Les pieces publiées de part & d'autre sont entre les mains de tout le monde, & décident nettement la question pour quiconque raisonnera sans passion. Les démarches importantes, les actions essentielles, ne sont ignorées de personne. Le reste est indifferent ou incertain.

ARTICLE XXXII.

LE ZODIAQUE DE LA vie humaine, ou préceptes pour diriger la conduite & les mœurs des hommes, divisé en douze livres, sous les douze signes, traduit du Poëme latin de Marcel Palingene, célebre Poëte de la Stellada. Nouvelle édition, revuë, corrigée & augmentée de notes historiques, politiques, morales, & sur autres grandes sciences par M. J. B. C. de la Monnerie Mre Pt. deux volumes in 12. *Tome* 1 *pages* 213. *Tome* 2 *pages* 248. A Londres chez *Le Prevôt* & *Compagnie*, Libraires sur le Strantd 1733.

AVant que de parler de cette traduction, nous ne pouvons nous dispenser de faire connoître le Poëte. C'étoit un Philosophe Ferrarois du XVI siecle. On ignore si *Palingenius* est un nom supposé ou véritable. Mais il est certain que le personnage est réel & fort different de Marsile Ficin. Marcel Palingene s'a-

visa de mettre toute sa philosophie en vers latins, & de la diviser en douze livres, dont chacun porte le nom d'un des douze signes, sans aucun rapport toutefois à ces constellations. C'est ce qu'à imité Barthius dans son poëme intitulé *Zodiacus vitæ christianæ.* Palingene dédia le sien au Duc de Ferrare Hercule d'Est II du nom. Les uns disent qu'il étoit medecin de ce Prince, les autres qu'il étoit Prêtre. C'est à-peu-près tout ce qu'on sçait de sa vie. Quant à son ouvrage tout ce qu'on en peut dire de moins, c'est qu'il sent le Lutheranisme, pour ne rien dire de pis. A n'en juger que par ses fréquentes déclamations contre les Prêtres, les Moïnes, & le Pape-même, on reconnoît le langage des Lutheriens. Quelques louanges que lui ayent données Bayle, Baillet, Ménage, La Monnoïe, Naudé, Colletet, Borrichius, Scevole de Sainte Marthe, & Jules Scaliger (qui censure toutefois son titre) on ne sçauroit le justifier sur plusieurs points essentiels.

1°. Il affecte de mettre les argumens

[redacted]

des libertins contre la Religion, dans le tour le plus ſcandaleux, & il n'y répond que foiblement; ſouvent même il n'y répond point. M. Rouſſet Auteur de la preface qui eſt à la tête de la traduction dont nous parlons, dit froidement à ce ſujet. » Chacun n'a pas un même de» gré de lumiere. Palingene peut n'a» voir pas ſenti quels coups portoient » les argumens qu'il emploïoit, ou » croire les avoir ſuffiſamment réfu» tés. Palingene a pû ſentir auſſi toute » la force de ces argumens ſans trou» ver en lui des raiſons également » fortes à leur oppoſer; la bonne foi » ne lui permit pas de diſſimuler les » fortes objections des uns. Sa pieté » lui mit en main toutes les réponſes » qu'il pût leur oppoſer, & l'on » peut dire qu'il ſentit la foibleſſe de » celles-ci, puiſqu'il implore le ſe» cours de plus ſçavans que lui. »

Quelle excuſe, bon Dieu ! Cela fait frémir quiconque a de la Religion. On paſſe à Meſſieurs Rouſſet & de la Monnerie les traits ſatyriques qu'ils lancent contre la Reli-

gion Romaine ; ils parlent en Protestans. Mais il s'agit ici de la foi commune à tous les Chrétiens, foi attaquée & mal défenduë par le Poëte Italien : & des Chrétiens le croiront assez excusé par le dilemme de M. Rousset ! cela peut-il entrer dans l'esprit ? Palingene a-t-il esperé lui-même se joüer de la credulité publique, lorsqu'après avoir étalé (dans sa *balance* ou l. 7.) tout ce qu'on a pensé de plus impie sur l'ame, il se contente de dire

Has non difficile est nugas ratione potenti
Vincere : sed vereor ne sim prolixior æquo.

Excuse admirable ! Il ne lui paroît pas difficile de réfuter des *bagatelles*, au nombre desquelles il met le Spinosisme: mais il appréhende d'être trop long. Il espere que quelqu'autre suppléera à son défaut.

Non deerit qui rectè illis respondeat olim,
Quæsitis, nodosque omnes dissolvat ad unguem.
Vir macte ingenio, vivet tua gloria mecum,

Nostraque(quid dubitas) laudabunt scripta minores.
Aude opus egregium, & cœlestia dissere terris.

Ces derniers mots signifient, *separez les choses célestes d'avec les terrestres*, & non pas, comme le met le traducteur, *acquittez-vous sur terre d'un devoir digne des Dieux*. Mais il ne s'agit pas encore de la traduction. N'y a-t-il point un air d'ironie & de raillerie dans ces expressions du Poëte ? N'y en a-t-il point en cent autres endroits, particulierement, quand il dit, au sujet des visions (l. 12. vers la fin)

Prætereà multos Ecclesia sancta fuisse
Affirmat qui sæpe Deos videre beatos:
Credere cur nolim cum sancta Ecclesia dicat?

Et de quelles visions parle-t-il; pour les attribuer aux *anciens Prophetes*, aux *Saints Peres*, aux *Anachoretes*, sur le témoignage de la sainte Eglise? Il entend le commerce avec les prétendus génies de la Cabale.

Car en second lieu, le grand art Caballistique est une des folies de Palingene ; & il seroit à souhaiter pour l'apologie de sa foi, que tout son poëme pût être regardé comme un tissu d'extravagances, plûtôt que comme un systême dangereux, pour ne pas dire Athée. Il pose pour principe, que le monde est infini (l. XII.) & peuplé d'une infinité de Génies. Mais il en distingue de diverses classes, plus ou moins nobles ; à proportion des lieux qu'ils habitent plus ou moins proche de la terre. A l'égard de la derniere classe, qui en occupe les entrailles, elle est composée, selon lui, de Génies *hideux*, *malfaisans*, *& d'une condition misérable* : il ne sera pas mal de donner à ce sujet un échantillon de la nouvelle traduction. Il s'agit des moyens de s'entretenir avec les Génies de l'Ether. *Tome* 2. *page* 235 *& suivantes.* » Ce seroit là le plus » rare présent qui pût arriver à l'hom» me, & je crois qu'il en est peu qui » soient dignes d'un si grand honneur. » Je ne suis pas éloigné de croire que » plusieurs hommes se sont entrete-

» nus avec les Démons qu'ils évo-
» quent d'autant plus facilement qu'ils
„ sont plus voisins de la terre & qu'ils
„ vivent dans l'air. Ils sont fréquem-
„ ment dans la compagnie des hom-
„ mes. Les Divinités Etherées au con-
„ traire n'aiment pas la terre. *Ils* ne
„ daignent pas prendre connoissance
„ des choses d'ici-bas. *Ils* détestent les
„ impietés des hommes qui leur font
„ détourner la vûë. - Pour attirer leur
„ presence & leur entretien... il faut
„ se dévêtir du vieil homme & du vê-
„ tement noir du peché. Il faut être
„ orné de la robe blanche: le blanc est
„ l'appanage des Dieux, & le noir est
„ celui des Mânes. Il y a des pechés
„ frivoles, veniels, & de si petite
„ conséquence, qu'on peut presque
„ assurer qu'ils n'offensent pas les
„ Dieux... Les fautes graves au con-
„ traire les offensent sensiblement.
„ C'est par une purification pareille
„ (à celle du serpent, qui se dépoüille
„ de sa peau) qu'on peut appaiser les
„ intelligences. C'est pour lors qu'*ils*
„ se manifestent & qu'ils nous ren-
„ dent des oracles. Il faut *en outre*

„ joindre la couleur de rose à la blan„che.» Le Traducteur observe que cet endroit *regarde le grand œuvre* & que c'est *la jonction du Lys blanc avec la rose rouge.* . . . . .

M. de la Monnerie, extrêmement fécond en notes, n'en a pas épargné sur cet article. Palingéne traite de la pierre Philosophale, de son invention & de ses vertus, (particulierement contre la pauvreté) dans *son Capricorne* ou L. X. pag. 284. & suiv. de l'édition de Lyon 1576. dont nous nous servons. Il parle encore au long de l'art de la Cabale dans l'endroit du dernier livre cité ci-dessus. Que fait M. de la Monnerie ? il s'attache à ces deux morceaux favoris, pour les orner de deux reflexions incomparablement plus longues que le texte. Il dit en commençant la premiere. » Je ne doute nullement que le Le» cteur ne m'attende à cette note, » comme à une pierre d'achopement; & pour la seconde, » nous sommes » enfin parvenus, dit-il, à un article » bien delicat. Il est ici question de » parler de la Cabale. . . . . . .

Malgré la modestie du Traducteur qui *se met au plus bas rang de ceux que les adeptes appellent profanes*; il est manifeste par le nombre & la variété de ses notes Chymiques; par son titre même, & par son propre aveu, qu'il est *pleinement convaincu de la possibilité du grand œuvre.* Sur cela il nous donne deux morceaux, qu'il regarde comme curieux, & dignes d'être présentés aux *enfans de l'Art.* Le premier qu'il a traduit du Latin, est intitulé; *Science écrite de tout l'art Hermetique, qui n'a pas été puisée dans les livres d'autrui, mais qui a été justifiée & prouvée par l'experience même, mise en lumiere en l'honneur des enfans de l'art. Les Ides de Septembre* 1731. *par un Philosophe connu pour tel.* C'est un Seigneur Allemand qu'on ne nomme point, & que nous ferions scrupule de nommer, si nous le connoissions.

A l'égard du second morceau, M. de la Monnerie veut bien que l'on sçache qu'il est de lui. » Pour moi, » dit-il, j'ai toûjours regardé la *Ca-* » *bale* comme la connoissance la plus

» parfaite de la Divinité & de la na-
» ture, & comme la plus sublime
» Philosophie. Heureux ceux qui
» sont initiés à de pareils mystéres ;
» ils sont separés du commun des
» hommes par un intervale qu'on ne
« sçauroit mesurer. Je crois même
« que cette science n'est qu'une in-
» terprétation & une intelligence
» parfaite des livres sacrés. Je ne suis
» rien moins que *Cabaliste*. Ainsi ce
» que j'en pourrai dire ne sçauroit ti-
» rer à consequence. ,, M. de la Mon-
nerie prouve sa proposition par cet
humble aveu. » J'ai lû seulement
» quelques Auteurs que je n'ai pas
» entendus ... J'ai seulement entre-
» vû que *l'astrologie judiciaire* étoit
» la premiere porte de la *Cabale*, dont
voici quelques régles générales » Le
dont se rapporte à l'Astrologie judi-
ciaire.

M. de la Monnerie n'a pas l'or-
gueil de vouloir pénetrer plus avant
dans les mysteres profonds de la Ca-
bale. Il n'a point encore vû les Ge-
nies qu'il appelle les Divinités de
l'Ether. Revenons à Palingene. ,, Sa

„ façon de s'exprimer ſur la *Divi-*
„ *nité*, dit le Traducteur, me condui-
„ ſoit juſqu'à l'entouſiaſme. » Notre entouſiaſme eſt bien different.

En effet, 3° qui peut entendre ſans être ſaiſi d'horreur, les propoſitions ſuivantes ſur le Dieu pour qui Palingene affecte une ſi bizarre dévotion? page 145. de la Traduction. » Mais,
„ dira-t-on, il nous aime, quoique
» nous en ſoyons indignes. Quelle
» erreur à imaginer; qui eſt celui qui
» aime une choſe qui n'en vaut pas la
» peine; à moins qu'il ne ſoit inſenſé?
» Et comment des êtres d'une ſi im-
» menſe diſproportion, pourroient-
» ils s'aimer? » Il y auroit bien des choſes à dire ſur l'explication que M. de la Monnerie donne à ce paſſage : mais il n'eſt pas queſtion du traducteur. Ecoutons notre Poëte. Il expoſe, p. 334. *de l'édition latine de Lyon*, *& p.* 197. *tom.* 2. *de la traduction*, les divers ſentimens des Philoſophes ſur le commencement du monde : & il dit tout de ſuite.

Harum autem quænam propior ſententia vero eſt?

Ipse quidem nisi Relligio prohiberet, & omnes
Christologi obstarent, tutantes dogmata Mosis
Credere non aliud possem, quàm semper ab ævo
Ut nunc est, mundum mundique elementa fuisse
Principiique expertem esse ac sine fine futurum.

Il met tout son art à prouver cette horrible impieté; & comme si sa preuve étoit sans replique il ajoûte :

Si Deus ergo fuit semper bonus atque potens, cur
Non voluit semper tam pulchrum condere mundum?
Cur in tam seros tantam rem distulit annos?
Nulla quidem ratio esse potest, nisi fingere quisquam
Astutus velit & nugas præponere vero.
Quare, si humanæ rationi credere par est,
Æternus certè mundus dicetur, & omni
Principio prorsus, prorsus quoque fine carere.
At si aliter quondam dixit Deus, & sua Mosi
Facta revelavit, debemus credere Mosi:
Succumbat ratio fidei & captiva quiescat
Namque Deus nunquam fallit, nec fallitur ipse,

Si modo dignatur quicquam mortalibus unquam
Dicere, ſi cuiquam apparens arcana recludit.

Il faut vouloir être dupe, ou trompeur pour ne pas voir que Palingene s'eſt enveloppé ici comme en cent endroits, dans la crainte d'éprouver durant ſa vie, le ſort qu'il eut après ſa mort : en voici, au reſte la demonſtration : c'eſt la ſuite. Le Philoſophe, après avoir réfuté avec affectation les défenſeurs du cahos, & ceux du monde éternel, mais ſans créateur, poſe ſon aſſertion en ces termes :

Quocircà haud dubiè mundum hunc Deus ipſe creavit
Ex nihilo æternum. Sed quomodo ? Si libet audi.

Obſervez bien ce mot *haud dubiè* : & remarquez que ce n'eſt point ici une de ces nombreuſes objections que le Poëte ſe fait, & qu'il affecte de ne pas réfuter, ou de réfuter foiblement. C'eſt une theſe à laquelle il s'en tient,

ſans la contredire dans le reſte de ſon ouvrage. Voici ſa preuve :

Eſt bonitas æterna Dei, eſt æterna poteſtas:
Nonne ejus potuit ſimul eſſe æterna voluntas
Gignendi mundum ? Quæ ſi fuit, ut ratio vult,
Nil obſtat quin æterno ſit conditus ævo
Mundus ab artifice immenſo, compagine mirâ.
Ut ſi quis ſolem æternum conceſſerit, idem
Æternam ſolis lucem concedere debet.
Lux tamen effectus ſolis, ſol cauſa vocatur.

Que dira-t'on de ces huit vers ; précedés de ceux que nous avons marqués, & ſuivis immediatement du traité des élemens, ſans que l'Auteur revienne ſur cette création éternelle du monde ? Pourra-t'on nier avec quelque apparence de raiſon, que Palingene ne ſoit au moins ſuſpect d'impieté dans ces vers ?

Comme il eſt important de convaincre Meſſieurs Rouſſet & de la Monnerie, qu'ils ont fait un préſent très-funeſte au public, en reſſuſcitant un Poëte qui étoit heureuſement oublié

depuis long-tems, nous allegueron encore un exemple de son goût pour l'irréligion. Nous le tirons du livre 12. qui n'est qu'un assemblage monstreux d'idées Platoniciennes, de chiméres, de folies ; & ce qui est pis, d'impietés voilées.

Livre 12. *page* 224. *Traduction.*
„ On croit que hors l'enceinte du
„ Ciel il n'y a rien, & l'on s'imagine
„ que les extrémités du Ciel sont les
„ confins de l'univers... Mais la rai-
„ son me persuade du contraire.

Magna loquor : tamen hæc ratio quoque magna probabit.
.... concludimus infinitum
Esse Dei omnipotentis opus.

L'ouvrage du Tout-puissant est donc infini ; mais qu'y a-t'il au-dessus du Ciel ? Palingene répond, qu'il y à une lumiere immense très-pure & incorporelle.

Lucem quam ex se se effundit Deus infinitam ;
In qua habitant cum rege suo Dii nobiliores

Cætera turba minor versatur in æthere semper.

Ergo triplex regnum est: ac mundi portio triplex

Cœlestis sub-cœlestis, quarum utraque fine

Clausa suo est, reliquam non ullus terminus ambit,

Quæ suprà cœlum splendescit lumine miro;

Cela signifie nettement, comme l'on voit, que le monde est infini, & que la lumiere même incorporelle & invisible que Dieu habite est une *portion du monde*. N'y a-t'il pas à craindre que Palingene n'ait confondu le Créateur avec son ouvrage? En effet, à l'entendre, la lumiere de Dieu se rend visible par le soleil à qui il la communique. Elle est immaterielle, & elle s'unit à la matiere, aussi-bien qu'aux formes incorporelles des Genies.

Lux illa Dei per se nequit ipsa videri

Corporeis oculis: at fixa in sole nitescit;

Propter materiam solis quæ aptissima luci est.

Quippe ipsam talem fecit Deus, ut sua posset

Illic lux recipi & toto fulgescere in orbe.

Illa etiam lux divina eſt impreſſa aliorum,
Divorum formis . . . .

Qu'eſt-ce que cette lumiere ? eſt-ce un eſprit diſtingué de Dieu ? Encore une fois, n'eſt-ce point Dieu même ? & ſi cela eſt, comment peut-on dire dans le ſens propre, que Dieu ſe rend viſible par le ſoleil ? Et comment diſtinguer la cauſe d'avec l'effet, Dieu d'avec le monde ? Sans entrer plus avant dans le nouveau Platoniſme du Poëte, nous demandons s'il eſt permis à un Philoſophe, qui ſe dit Chrétien, de ſoutenir que le monde eſt éternel, infini, & compoſé de trois *portions*, dont la lumiere divine eſt la premiere. Or voilà ce que dit Palingene. Il n'eſt pas néceſſaire d'épouſer les ſentimens du P. H. pour ſoupçonner le Poëte d'impieté.

Au reſte à la fin de ſon ouvrage, il nous aſſûre que ſur ſon ſyſtême de Dieu & des Génies, il n'a rien dit que de vrai. *Vera tamen ſunt quæ dixi.* C'eſt ſans doute au ſujet de ces ſoupçons trop legitimes d'Athéïſme qu'on *a ſévi ſur ſes cendres.* Ecoutons Giraldi

Auteur contemporain (*Dial. 2. de poët. nostr. temp. p. 415.*) *legitur quoque Marcelli Palingenii Stellati liber Hexametro versu contextus, cui titulus est, Zodiacus vitæ, duodecim voluminibus digestus, quorum singulis titulus est à nomine cœlestis signi, ita ut Aries primo præponatur; opus varium, multisque rebus ad constituendam vitam minimè idoneum* (minimè est mis par opposition à * l'optimè de Palingene) *quod nisi Principi nostro Herc. Estensi, si minùs vobis placet Atestio, nuncupatum foret, ejus minimè meminissem. Nam & post ejus mortem in ejus cineres sævitum est ob impietatis crimen.*

Il est vrai que Palingene, en dédiant son livre au Duc de Ferrare, fait une espece de désaveu qu'il est bon de rapporter en propres termes : *Si tamen in tanto opere aliquid fortè reperitur quod à nostra religione aliquantùm dissentire videatur, mihi minimè imputandum censeo. Nam dum aliquando de rebus philosophicis loquor,*

* De hominis vita, studio ac moribus optimè instituendis.

diversorum Philosophorum opiniones refero, præsertim Platonicorum : quæ si falsa sunt, non ego, sed ipsi reprehendi debent : cum mea sit intentio à Catholica fide nunquam declinare. Quocircà in omnibus quæ scripsi, orthodoxæ Ecclesiæ me humiliter subjicio, ejusque censuram, ut virum christianum decet, libenter accipio.

Dieu seul peut juger des intentions. Ainsi nous nous en tenons à l'ouvrage, pour ce qui concerne l'impieté. A l'égard de la personne, la charité exige qu'on regarde Palingene plûtôt comme un Poëte insensé, que comme un Philosophe impie.

Quoiqu'il en soit, on a droit de prier Mrs Rousset & de la Monnerie de faire attention à deux choses. 1°. Qu'ils n'ont pas raison de citer en faveur de Palingenius le Journal des Sçavans, (*Novembre* 1703 *article Emmanuelis Konig*, &c.) parce qu'on n'y parle de Palingene qu'après M.r Konig & Meyer. 2°. Qu'ils se sont mépris en avançant qu'il n'y avoit point eu avant eux de traduction de Palingene, excepté quelques

endroits *imités en vers françois par le célebre Scevole de Ste Marthe qui les fit imprimer en* 1569. Nous avons sous les yeux une traduction entiere de ce Poëte en vers françois, dont voici le titre. *Le Zodiaque poëtique* * *ou la Philosophie de la vie humaine; où il se traite des Cometes. Par Monsieur de la Riviere, Conseiller du Roi en sa Cour du Parlement de Rennes.* A Paris chez Jean *Libert*, ruë saint Jean de Latran, devant le College Royal 1619. D'où il s'ensuit que Bayle les a trompés, & que Moreri n'a pas tort. Nous ne ferons point le parallele de cette ancienne traduction avec la nouvelle. Il auroit été mieux qu'on n'eût fait ni l'une ni l'autre. Heureusement Palingene n'est pas un Philosophe à se faire lire agréablement ni en latin, ni en françois. La beauté de son style & quelques heureuses explications de détails physiques ne dédommagent pas les Lecteurs de la pesanteur de sa morale, & de la longueur de ses sophismes.

* C'est mot pour mot une traduction de *Palingenius*, excepté que le Traducteur a un peu adouci ce qui regarde les Prêtres & les Religieux de ce tems-là.

ARTICLE XXXIII.

REMARQUES DU PERE Tournemine Jésuite, sur le memoire touchant l'origine des Negres & des Américains, inséré dans ce Journal au mois de Novembre 1733.

L'Auteur de ce mémoire désigné seulement par des lettres initiales m'est inconnu, mais je connois l'inventeur du systeme extraordinaire que le memoire expose, c'est M. Guillaume Whiston, Anglois, un de ces hommes dont l'imagination ne souffre aucun frein. Sa plume facile depuis près de trente ans a rempli l'Angleterre de livres & de paradoxes toujours contredits, & qui ne lui ont pu former la plus petite secte.

En 1726 il publia un *Supplément à son traité de l'accomplissement littéral des Propheties.* Dans la quatriéme des dissertations jointes à ce volume, il met au jour sa conjecture sur l'origine des Negres & des Américains, & avance que les premiers sont la posterité

sterité de Cain, les seconds la posterité de Lamech, pour les conserver dans le deluge, il a fallu en combattre l'universalité;il la combat après l'avoir défenduë autrefois *dans sa nouvelle Theorie de la terre* jusqu'à vouloir rendre des raisons physiques de cette universalité. Nous ne nous amuserons pas à refuter sérieusement l'origine qu'il donne aux Negres & aux Americains, c'est une conjecture hazardée, qui ne porte sur rien. On veut l'appuyer de l'Ecriture & on ne peut la concilier avec elle. Si Dieu avoit metamorphosé Cain en Negre, il auroit pris un moyen contraire au dessein de le mettre à couvert de la vengeance des hommes & d'une mort violente. La vûë de cette figure extraordinaire n'étoit propre qu'à exciter les hommes à purger la terre d'un nouveau monstre. La métamorphose de sa femme,nécessaire dans le nouveau systeme ne convient pas à la justice de Dieu, auroit-il puni l'innocent avec le coupable ? Ce tremblement, cet air abbatu, effaré, marques d'une conscience désolée que les Sep-

tante indiquent comme le ſigne qui empêchoit de fuir Cain, devoit certainement inſpirer pour lui plus de compaſſion que de haine, & répondoit mieux au deſſein de Dieu. Enfin l'Ecriture nomme toujours les Ethiopiens *Chus* & nous apprend ainſi que le fils aîné de Cham, le petit-fils de Noé eſt leur pere. L'origine ſuppoſée des Americains tombe d'elle-même. Le conjectureur a-t-il oublié que Lamech deſcendant de Cain étoit donc Negre, & que la malédiction auroit été une faveur ; elle auroit diminué la difformité de Lamech en faiſant d'un Negre un Americain. Toutes ces ſuppoſitions ſont anéanties par ce qu'on lit dans la Geneſe de la beauté des filles de Cain & de Lamech aſſez charmantes pour faire oublier aux enfans de Seth Dieu & leur devoir. L'Auteur du memoire rejette cette paſſion des enfans de Seth ſur leur mauvais goût ; ni l'Hebreu, ni le Chaldaique, ni le Grec, ni la Vulgate ne fondent ſa conjecture. L'univerſalité du deluge, ſi clairement exprimée dans les livres ſaints

doit être défenduë avec plus de chaleur & plus de soin. M. Wiston l'avoit soutenüe fortement dans sa *nouvelle Theorie de la terre*. Son goût pour la nouveauté étoit satisfait par le systême d'une comete, qui s'approchant trop près de la terre avoit causé le deluge universel. Les imaginations dereglées sont inconstantes. La singularité est leur attrait, des pensées toutes neuves enlevent toujours leur affection aux opinions qui conservent quelque trait des sentimens communs. Ce qui auroit retenu un Conjectureur moins hardi, anime l'Ecrivain Anglois charmé d'attaquer tout le monde sçavant, payen & chrétien, les Philosophes & les Théologiens réunis, de contredire la tradition la plus ancienne & la plus autorisée des Chaldéens & des Egyptiens, des Perses, des Indiens, des Ethiopiens-mêmes & des Americains qu'il veut préserver du deluge.

Pour établir cette universalité qu'il combat, l'Ecriture Sainte suffit à qui ne cherche point à violenter la signification naturelle des termes.

Dieu déclare chap. 6 de la Genese qu'il se repent d'avoir créé l'homme, qu'il va détruire l'homme qu'il a créé, qu'il n'en laissera point sur la terre; que la fin de toute chair, qui respire sous le Ciel est venue, qu'il ne veut épargner que Noé & sa famille. La posterité de Cain & de Lamech meritoit-elle la même grace par l'innocence de ses mœurs? l'Ecriture dit positivement le contraire, elle assûre que cette posterité maudite qu'on appelle les enfans des hommes, étoit la source de toute la corruption du genre humain.

Rappellons encore les termes précis de l'Ecriture chapitre x. v. 19. *de ces trois fils de Noé descend tout le genre humain répandu dans toute la terre.*

Ajoûtons que saint Pierre dans sa seconde epître chapitre III. v. 9. compare la destruction du monde par le feu à la destruction du monde par l'eau. Cette derniere destruction ne sera t-elle pas universelle?

Je sçais qu'on chicane sur la maniere dont l'inondation a pu se faire, sur le nombre des animaux & la difficulté de les assembler: Je sçais aussi

que ces difficultés ont été entierement levées par des Sçavans d'un esprit solide, par Buteon, par Kirker, par mon ancien ami le docte Pelletier, par Vilkins, par Keill Anglois, & recemment par la Societé Angloise, qui nous a donné une *Histoire universelle*, ou plûtôt d'excellens materiaux pour une histoire universelle. . . .

Le plus médiocre Physicien n'ignore pas l'impossibilité qui se trouve nécessairement dans le systême d'un deluge particulier : comment l'eau se seroit-elle élevée, & auroit-elle soûtenu l'Arche quinze coudées au-dessus des plus hautes montagnes : sans doute l'eau auroit coulé vers les terres, qui n'étoient pas inondées. Ce n'est pas dans cette seule occasion que des hommes vains, fiers de ne pas croire ce que croit tout le monde sensé, donnent leur croïance à des absurdités que tout esprit raisonnable rejette.

L'opinion d'un deluge particulier a été condamnée toutes les fois qu'elle a paru. Au seiziéme siecle Oleaster Dominicain Portugais osa le premier de tous les Chrétiens révo-

quer en doute l'universalité du deluge, il avança dans son Commentaire sur le XXIV. chapitre des Nombres qu'elle ne lui paroissoit pas assez prouvée dans les livres saints. L'Inquisition condamna son livre. Oleaster avoüe de bonne foi que son sentiment est singulier, & que les Interpretes Chrétiens expliquant la prophetie de Balaam dans le chapitre XXIV des Nombres, assûrent que ces mots *les enfans de Seth* signifient tout le genre humain. En 1656 La Peyrere alors Protestant, publia son systême extravagant des Préadamites réfuté sur le champ & vivement par les Catholiques & par les Hérétiques. L'Internonce de Bruxelles fit emprisonner La Peyrere : le Novateur en appella au Pape & fut transféré à Rome. La Grace lui ouvrit les yeux ; il condamna son livre, abjura ses erreurs, entre autres *qu'il y eût eu des hommes avant Adam* & *que le déluge n'eût pas été universel.* Il persevera jusqu'à la mort dans la foi catholique, & disoit hautement que les principes de la Religion Protestante & la licence

d'interpreter l'Ecriture l'avoient conduit à des erreurs si enormes : mais qu'un Catholique, qui reconnoissoit l'obligation de prendre pour regle le sentiment commun des Saints Peres, evitoit le peril de s'égarer dans l'explication des livres sacrés.

Abraham Vander Mill en latin *Millius*, Ministre Calviniste, renouvella l'erreur de La Peyrere dans une dissertation latine contre l'universalité du deluge. Son ouvrage foible est demeuré dans l'obscurité. Isaac Vossius sçavant sans religion & passionné pour les paradoxes, embrassa la défense de celui-ci avec quelque réserve; il convenoit que tout le genre humain avoit péri, hors la famille de Noé, & se retranchoit à montrer l'inutilité & l'impossibilité d'un deluge universel.

En 1685 il s'agit à Rome de condamner ces écrits de Vossius ; le Pere Mabillon étoit à Rome & fut consulté ; il ne fut pas d'avis de les condamner, son conseil ne fut pas suivi, Rome les condamna. On voit dans l'avis du Pere Mabillon imprimé parmi *ses œuvres posthumes*, qu'il fit de grands ef-

forts, & qu'il allégua tout ce qu'o
peut alléguer pour excuser le para
doxe qu'on renouvelle. Ses effort
sont inutiles.

J'omettois une réflexion, qui ren
sensible la force des préjugés. La pré
vention aveugle va jusqu'à faire voi
dans les livres ce qu'on voudroit y trou
ver. L'Auteur du memoire dit ave
confiance que Moyse-même nous ap
prend que de son tems il y avoit de
enfans de Lamech échappés au delu
ge : voilà sans doute un fait curieux
qu'aucun Interprete n'avoit apperçu
dans la Genese. L'Auteur du memoir
cite les versets 20 & 21 du chap. x
*Jabel qui fuit pater habitantium in ten
toriis atque Pastorum* ; *Jubal ipse pate
fuit canentium citharâ & organo.*

N'est-il pas clair que *pater* se prend
là pour *inventeur*, pour maistre. L
Paraphraste Chaldaïque lui donne cet
te signification. Il connoissoit assûré
ment la force des mots hebreux.

Le sens naturel de ces versets s'o
fre de lui-même. Jabel apprit à ses en
fans à demeurer sous des tentes &
suivre leurs troupeaux sans avo

d'habitation fixe. Jubal apprit à ses enfans à joüer des instrumens de musique.

Quand on permettroit à l'Auteur de prendre le mot *pater* pour *pere*, par quel tour fera-t-il dire à Moyse que les enfans de Jabel & de Jubal fussent ses contemporains, à Moyse, qui dit si positivement que tout le genre humain vient des trois enfans de Noé chap. x. v. 19. *Tres isti filii sunt Noé, ab his disseminatum est omne genus humanum super universam terram.*

On ne doit pas entendre les expressions universelles de l'Ecriture, selon toute leur étenduë, disent les Novateurs, c'est-là leur derniere ressource. Je leur réponds avec les Peres & les plus sçavans Interprétes qu'il faut quelquefois les restraindre, & qu'alors le texte-même en avertit; mais qu'appliquer partout cette regle, c'est pervertir le sens de l'Ecriture & qu'elle n'a aucun lieu, lorsqu'une véritable universalité, du deluge par exemple & de la redemption est répetée & clairement marquée en plusieurs endroits des livres saints.

J'ajoûte une remarque sur le peu d'attention d'un Auteur célebre. Il dit dans le supplément de son Dictionnaire de la Bible, tome premier à l'article du deluge page 138 à la marge que M. Pelletier s'est contredit & qu'il a parlé en deux endroits de sa dissertation sur l'Arche de Noé, en faveur du deluge particulier; l'Auteur du Dictionnaire a pris l'objection pour la réponse : sa méprise est manifeste.

ARTICLE XXXIV.

LES DONS DES ENFANS de Latone : La musique & la chasse du cerf. Poëmes dediés au Roi. A Paris chez Pierre *Prault*, quai de Gêvres, *Desaint* ruë saint Jean de Beauvais, & Jacques *Guerin*, quai des Augustins. 1734. *in* 8° *pp*. 330. sans les préliminaires avec plusieurs planches gravées en figures & en lettres.

LAtone, comme on sçait, fut la mere d'Apollon Dieu de la musi-

que, & de *Diane*, Déesse de la chasse. Des poëmes sur la musique & sur la chasse, sont ainsi *les dons* ou productions *des enfans de Latone* selon la pensée de l'Auteur : sa modestie ne lui a pas permis de se nommer : la satisfaction que nous devons au public nous autorise à dire que c'est Monsieur de Séré Conseiller au Parlement ; qui retiré à sa terre de Rieux près de Beauvais, a exercé dans la tranquillité d'une vie champêtre, les dispositions & le goût qu'il a pour la musique & pour la poësie : peut-être en a-t'il moins pour la chasse ; mais l'affinité d'Apollon avec Diane, l'auront porté à chanter la sœur avec le frere : Apollon lui-même lui aura inspiré de l'inclination pour toute la famille, & il convenoit que l'Auteur en suivît le sentiment : d'ailleurs un bon sujet qui entre naturellement dans l'inclination de son Prince, aura trouvé dans celle du Roi pour la chasse, un motif, qui seul vaut plusieurs Apollons ; aussi est-ce au Roi qu'est dédié tout l'ouvrage par une Epître en vers, où l'Auteur dit :

Diane du repos ennemie invincible,
Rendit aux passions ton ame inaccessible.
Elle t'offrit des jeux, aux heros, destinés,
Repoussa loin de toi des traits envenimés;
Et dans l'âge où les sens excitent tant d'orages
Garantit ta vertu du plus grand des naufrages.

Puis le Poëte revenant sur Apollon, il ajoûte

Un guide que ce Dieu lui-même t'a donné
Dans le champ des beaux Arts long-tems t'a promené;
Il porta devant toi le flambeau qui t'éclaire:
Ta sagesse est son bien; ta gloire est son salaire, &c.

Tel est le préliminaire de ce volume dont voici l'occasion.

Comme l'Auteur a toujours aimé & pratiqué la musique; il en avoit fait il y a près de vingt ans, un poëme en forme d'épître qu'on avoit imprimé dès l'an 1714. d'abord en Hollande, puis à Lyon, & qui fut reçu du public avec applaudissement: l'Au-

teur l'a encore retouché ; il le fait précéder ici d'un autre poëme qu'il intitule, l'*Origine des Spectacles en Musique*. Il nous apprend qu'il doit la premiere pensée de cet ouvrage à *un petit poëme Latin composé il y a vingt ans par une personne dont les talens sont distingués* ; c'est *le Pere Le févre Jesuite*, qui étant jeune fit un poëme latin élegant & ingenieux, sous le titre de *Musica Carmen*. Le volume dont nous parlons, contient deux poëmes sur la musique, & un troisiéme sur la chasse : celui qui regarde *l'origine des spectacles en musique*, est divisé en quatre chants ; dont le premier expose les principaux élémens de la musique. L'Auteur a travaillé pour les développer avec clarté : ce n'est pas un petit travail, & il n'est pas facile de les faire entendre à ceux, qui n'en ont nul usage ; on commence le poëme par ces vers.

Je chante l'art des sons & le divin genie
Qui daigna sur la terre apporter l'harmonie
Et qui par un concours de flexibles ressorts
Du concert dramatique étala les tresors.

Certainement il faut le secours d'Apollon & d'une veine très-heureuse pour exprimer en vers François la physique & la méchanique de la formation de la voix : c'est à quoi l'Auteur a eu en vue de réussir; mais il reconnoît lui-même que les termes de l'art rendent le vers peu harmonieux. D'ailleurs avec tout le soin qu'il a pris, il a raison de soupçonner que ceux, qui n'ont nulle teinture de la science des sons, pourroient avoir besoin d'une explication : témoin l'endroit où il expose la *Gamme*, qui est comme l'alfabet de la musique.

Sur l'éspace prescrit de cinq lignes égales,
Sont étendus huit sons montant sept intervales,
Qui, connus sous des noms à l'art seul consacrés
De l'échelle harmonique étalent les degrés :
Les notes qui plus loin transgressent cette enclave
Echos des mêmes sons en repliquent l'octave, &c.

L'Auteur ajoûte l'explication en prose à la fin du premier chant ; mais

je ne sçais si la prose même suffira pour ceux qui ne sont pas déja initiés dans l'art : il semble que pour les rendre intelligibles à ceux qui n'en ont aucune connoissance, il faut reprendre la chose de plus loin ; sans employer nulle expression qui ne soit entendue de ceux-même, qui n'ont pas la premiere teinture de l'art.

Revenons aux dons de Latone. Le second Chant roule sur les principaux instrumens de musique. Le premier chant aïant représenté Apollon qui descendit du Ciel, pour consoler des bergers fachés de ne pouvoir former de doux concerts, comme faisoient une foule d'oiseaux, dont ils envioient le ramage ; Apollon pour les consoler leur apprend l'art de la musique, & leur en prescrit les loix générales : c'est ce qui lui attira une infinité d'hommages parmi les hommes. Minerve Déesse des sciences en est jalouse, voyant qu'on la néglige pour Apollon. Afin de s'attirer un culte pareil, elle met son industrie, à ajuster des roseaux en forme de flûte, dont elle fait entendre

s sons gracieux ; mais s'apercevant u'en jouant de la flûte, elle se gonfloit le visage, & se défiguroit ellemême, elle abandone son ouvrage. Pan qui en avoit entendu avec plaisir les effets mélodieux, & qui d'ailleurs n'a rien à craindre pour sa beauté, s'empare du nouvel instrument & commence à s'en servir.

Il prelude, & du bruit qu'enfante son haleine
Lui-même est enchanté. Déja ses doigts légers
Ou levés ou baissés forment des sons divers, &c.

Apollon semble en avoir du dépit, & dédaigne une invention, qui pour former un son assez foible, desseche les poumons. A cette occasion, il invente le violon, qui sans interesser la poitrine, rend un son plus éclatant.

Cependant on prête à Apollon au sujet de la flûte, un *dédain* qui ne sçauroit être que l'effet de sa mauvaise humeur, & non pas de son inclination naturelle; car on a de la peine à juger qu'il ne trouve pas la

flûte digne de la musique la plus gracieuse ; mais dans la mauvaise humeur on dit bien des choses, que hors de là on ne penseroit pas, & qu'on diroit encore moins.

Dans le troisiéme Chant, l'Amour picqué de ce qu'Apollon lui avoit refusé de lui découvrir les secrets de la musique, les lui avoit dérobés en l'écoutant toucher sa Lyre, & en particulier il avoit observé les sons les plus capables de faire dés impressions touchantes ; & qu'on appelle en termes de l'art *chromatiques*, qui sont désignés par les *diezes* & les *bemols* ; pour en répandre l'usage, l'Amour les enseigne au Dieu Pan, qui les met en pratique sur la flûte : & l'Amour y joignant sa voix, forme les chants les plus propres à exciter des passions, dont les Grecs après les Asiatiques éprouverent bien-tôt les impressions : Minerve indignée, en porte ses plaintes à Apollon, qui pour exciter des passions nobles & martiales, tout opposées à celles qu'inspirent l'amour, invente l'instrument de la trompette. Alors,

Les Grecs dans l'indolence oisifs & désarmés,
Rougissent de se voir de mirthe parfumés;
Les seuls accens guerriers leur présentent des armes
Ils chantent *Mars*, *Bellone*; & parés de leurs armes
Secondant aussi-tôt & Phœbus & Pallas
Ils ne respirent plus que guerre, que combats, &c.

L'Amour contraint d'abandoner les conquêtes faites sur les hommes, va se dédommager sur trois Desses qu'on suppose être les *Syrénes* filles d'Achéloüs fleuve de l'Epire & de la Muse Calliope.

Le quatriéme Chant représente les trois sœurs Syrenes, lesquelles instruites par l'Amour, enchantent les ames avec le secours de la flûte, de la lyre & de la voix; Minerve leur en fait des reproches, dont elles se moquent; la Déesse pour les punir, les métamorphose; de maniere qu'elles demeurerent moitié *nimphes*, moitié *poissons*: Apollon leur dit qu'elles meritent cette punition; mais il ajoûte,

En faveur de cet art dont j'inventai les loix
Je vous rends pour toujours le charme de la voix.

Les Syrenes après cela ne pouvoient manquer de chanter à merveille : comme elles font encore dans le syftéme poëtique. Apollon en train de répandre fes graces , en fait une à quoi l'on ne s'attendoit pas ; le tout en faveur de la vertu comme le Poëte l'infinuë , faifant parler ainfi Apollon aux Syirenes.

C'eft ainfi que des fons faifant un pur ufage
Vous fçaurez des vertus relever l'avantage:
Et pour les embellir des plus riches attraits
Je vais encore plus loin étendre mes bienfaits,
Je prétends dans ce jour à la lyrique fcéne
Aux harmoniques loix, foumettre Melpomene ...
Et cet heureux effort du talent harmonique,
Soumis aux fages loix de la Mufe tragique
Dans les fiecles futurs un jour éclattera
Sous le fafte pompeux & le nom d'*Opera*.

Ainfi c'eft pour faire valoir la vertu, qu'Apollon inftitue l'*Opera* : fon in-

tention étoit bonne ; c'eſt dommage que l'execution n'y réponde guéres.

Le ſecond Poëme de ce recueil eſt ſimplement intitulé *La Muſique* ; c'eſt celui qui fut imprimé plus d'une fois il y a quinze ou vingt ans ; & quoiqu'il ne ſoit qu'en forme d'épître, pluſieurs pourront en être auſſi contens que du précedent, où il entre plus de fiction. On expoſe au premier chant, comment notre ancienne Muſique commença de quitter ſa peſanteur le ſiécle paſſé, par les airs de *Boiſſet*, de *Le Camus* & de *Lambert*, duquel on trouve ici l'éloge, mais avec une étrange reſtriction.

Ses airs n'ont ébloui que par un chant fardé
Sur l'art de les chanter tout leur prix eſt fondé....
Et malgré ſon recueil que Ballard vendit cher,
Phœbus a décidé qu'il n'avoit fait qu'un air.

On ſouſcrit à la déciſion de Phœbus, s'il entend que *Lambert* s'eſt attaché à un même goût de chant ; mais

bien des gens en appelleroient, si l'on prétendoit que ses airs n'eussent pas une veritable beauté.

Et qu'ils n'ont ébloui que par un chant fardé

On l'a oui citer au contraire, comme le plus *habile* à exprimer d'une maniere naturelle un sentiment touchant. Quelques-uns ajoûtent qu'il en apprit même le secret à Lully son gendre; & l'on en cite pour exemple un morceau de Lully: sçavoir, la *Grotte de Versailles*, dont le récit ou l'air *Dans ces deserts paisibles*, qui a eu tant de succès, est, non de Lully, mais de Lambert. Il est vrai que Lully profita si bien des leçons ou du goût de son beau-pere, que l'égalant dans une sorte de chant, il le surpassa dans tous les autres mouvemens de la musique Françoise, qu'il porta au point de perfection que l'on sçait: notre Auteur parlant de lui, s'exprime ainsi:

Avoüons-le, jamais la nature féconde
D'un si rare talent ne fit présent au monde;

veaux Opera n'empêche pas qu'on ne revienne toûjours aux anciens ; sur quoi le Poëte invoque le secours d'Apollon, lui disant :

Phœbus enfante donc un Amphion nouveau
Qui moins soumis aux loix d'un stile plagiaire,
Ouvre à notre Musique un chemin moins vulgaire.

Il faudroit pour cela recourir à la musique Italienne qui se donne plus d'essor.

Du sein ingenieux de sa fécondité
Il s'eleve sans cesse un air de nouveauté.
Heureuse si toujours à sa riche harmonie
Du théatre françois la grace étoit unie.

Cependant, au sujet de la musique, notre Auteur semble donner aujourd'hui la préférence sur l'Italie à l'Angleterre dans le merite de Hendel Organiste de saint Paul de Londres, né en Allemagne, qui depuis vingt ans compose avec un grand succès les Opera d'Angleterre en langue Italienne. . .

Quoiqu'il

Quoiqu'il en ſoit, conclut judicieuſement l'Auteur ; chaque nation a ſes agrémens & ſes défauts ; rendons juſtice aux uns & aux autres. Il faut prendre ce que chacun a de meilleur, comme l'ont fait dans les ſonates, Corelli en Italie, & Miguel à Paris ; ſans compter pluſieurs de nos François qui ſemblent ne leur pas céder depuis qu'ils ont fait l'heureuſe alliance de la douceur du chant François avec la vivacité du chant Italien ; c'eſt ce qu'on expoſe dans ce quatriéme Chant, d'où l'Auteur prend occaſion de louer Charpentier, Lalande, Campra, Bernier, traçant briévement leur caractére : celui de Lalande n'eſt pas le moins heureux.

Les violons brillans enchaſſés dans ſes airs,
Font éclore à propos mille deſſeins legers :
Le caractere vrai regne dans ſon ouvrage,
Chez lui chaque verſet rend une vive image,
Il exprime avec force ; & ſes chœurs gratieux,
Jettent autant d'éclat qu'ils ſont harmonieux.

Ces derniers Musiciens se sont
ticulierement distingués dans la
sique d'Eglise, & dans les Mot
notre Auteur les met en ce genre
dessus de Lully, autant qu'il est
dessus des autres dans la musiqu
théatre.

On attribuë à Morin, d'avoir
troduit parmi nous les pieces de
sique nommées *Cantates*, qui d'ab
nous paroissoient *d'un dessein farou*
& d'en avoir amené le succès, n
gré nos préventions. Batistin, C
rambaut, trouvent à cette occas
leur éloge, auquel on ajoûte
suivant.

Le Clair est le premier qui, sans imiter
Créa du beau, du neuf, qu'il peut dir
sien.

Cet Auteur avec Grignon, dit
tre Poëte, execute admirablement
le violon au concert spirituel, d
on exalte ici l'institution. La vér
çation dans tout l'Ouvrage paroît
sée, & le paroîtra peut-être un
trop aux gens du métier; mais
sont les poëmes d'un homme de c

dition, qui en occupant son loisir, ne veut pas se faire scrupule de quelques négligences.

On trouve à la fin de ces deux Poëmes un Catalogue Chronologique de tous les Opera depuis 1645. avec le nom, & des Poëtes & des Musiciens qui les ont composés. On attribue à M. Thomas Corneille les vers de Bellérophon; j'ai oüi dire que la plus grande partie étoit de M. de Fontenelle.

Les deux Poëmes sur la Musique ont conduit notre extrait par la nouveauté du sujet & des choses qu'ils renferment, plus loin que nous n'aurions cru; mais il n'en résulte qu'un inconvenient dont on pourra se consoler, qui est de garder pour le mois suivant, l'Extrait du Poëme de la Chasse: comme ce sont des sujets qui n'ont qu'un rapport assez éloigné, on ne fait tort ni à l'un ni à l'autre de les séparer.

ARTICLE XXXV.

LA NOUVELLE MER DES Histoires, 4 *volumes in* 12. *Tome* 1. *pages* 239. *Tome* 2. *pp.* 232. *Tome* 3. *pp.* 244. *Tome* 4. *pp.* 244. avec cette note à la fin, *on donnera le* 1. *Septembre les V & VI volumes*. A Paris, chez Charles *Guillaume*, Quai des Augustins, à saint Charles: & Pierre *Gandouin* le jeune, ruë du Hurepoix, aux trois Fleurs de Lys. 1733.

CE seroit peut-être une chose curieuse & utile d'examiner & de résoudre cette question sur les titres de livres, sçavoir, lesquels sont préférables, ou ceux qui sont très-simples, ou ceux qui ont un air brillant, allégorique, métaphorique, & pompeux.

Un esprit naturel diroit d'abord que la question est toute décidée: que la simplicité en général l'emporte sur tout ce qui est trop recherché, qu'à plus forte raison elle doit avoir lieu

dans les titres, qu'on affiche à la tête des livres, comme dans les inſcriptions qu'on met au bas des *tableaux* [a] *hiſtoriques*; qu'en effet c'eſt un défaut choquant dans les grands édifices, d'avoir des frontiſpices trop chargés; de même que c'en eſt un inſupportable dans les poëmes, dans les diſcours, dans les tragedies &c. d'avoir des exordes trop magnifiques: que les veritables beautés ne s'annoncent point avec tant de fracas; & choſes pareilles. Il ne manqueroit pas de citer pour lui Euripide, qui ne produit gueres ſes acteurs au commencement de ſes pieces, qu'en leur faiſant décliner tout ſimplement leur nom: & il concluroit que la verité, la la bonne foi, la nature, exigeroient qu'un livre s'annonçât ſans autre appareil que celui de ces vieux Acteurs, en diſant, *je ſuis ceci ou cela*: [b] Qu'il dît je ſuis Oreſte ou bien Agamemnon.

a Voyez la petite diſſertation de Deſpreaux ſur le ſtyle des Inſcriptions au ſujet de M. Charpentier. p. 257. Edit. de Geneve 1716.

b Deſpreaux, Art poëtique.

Si on le pressoit, sans vouloir en-
tendre ses comparaisons, ni ses raison-
nemens, il auroit recours à Pline l
Naturaliste dans sa préface; puis à Au
lugele son copiste en ceci (chap. 1
& dernier de ses *nuits attiques*,) &
même à l'Auteur du Pantagruelisme
(chap. 7.) Car ces Ecrivains ont ba
diné sur cette manie de tous les sie
cles. Le passage de Pline est plaisan
Il en veut en particulier aux Grec
» Ils sont merveilleusement heureu
» dans leurs titres, dit-il, *inscription*
» *apud Græcos mira felicitas.* Tantô
» c'est *un raïon de miel*, tantôt c'est *l*
» *corne d'Amalthée*. Vous diriez qu
» c'est ce qu'il y a de plus exquis a
» monde, *lactis Gallinacei haustum*
» Ailleurs ce sont *des Muses*, des *Pan*
» *dectes* ou recueils universels; des *en*
» *chiridion*, ou manuels; des *prairies*
» des *tables* délicatement servies, de
» *traits* vifs & picquans; à en croir
» le rapport de ces titres, on quitte
» roit tout, jusqu'aux affaires les plu
» importantes (*vadimonium*) pour s
» livrer à la lecture. Mais commen
» cez-vous à vous y mettre, Dieu

» & Déesses, quel vuide vous y
» trouverez ? *At cum intraveris, Dii
» Deæque, quàm nihil in medio inve-
» nies* ! Nos Romains, bonnes gens,
» se sont contentés de mettre simple-
» ment *antiquités, exemples, arts, &c.*
Sur ce témoignage seul on seroit ten-
té de triompher, & pour rendre le
triomphe complet, on allégueroit les
titres ridicules & sans nombre, de *mou-
tardier spirituel*, d'*allumettes du feu di-
vin*, & le reste.

Mais d'un autre côté un esprit sub-
til & curieux d'étudier les usages, tâ-
cheroit de faire pancher la balance en
opposant raisons à raisons, paralleles
à paralleles, & autorités à autorités.
Il pourroit dire que la simplicité dans
tout, & même dans les titres de li-
vres, a veritablement ses graces ; mais
qu'elles sont senties de peu de person-
nes, au lieu que la pompe impose
toujours à la multitude; qu'elle a je ne
sçai quoi de séducteur & d'imperieux,
qui attire & qui domine les esprits :
qu'il y a paru & qu'il y paroît encore
quelquefois dans les exemples qu'on
allegue, soit de poësie, soit d'eloquen-

ce, ſoit d'édifices, &c. mais ſur-tout dans les livres bien *titrés*, s'il eſt permis d'uſer de ce terme: que le Lecteur dédaigneux qui lit une affiche eſt frappé malgré qu'il en ait, d'un peu d'ornement & de fard; qu'il faut bien que cela ſoit ainſi, puiſque depuis l'uſage de l'Imprimerie, la fureur des titres a cru avec le nombre des livres; que les Auteurs Allemands, Italiens, Anglois, François ſe ſont tous mis à la torture pour y raffiner; que les Sçavans s'en ſont fait une étude ſerieuſe, témoin le *Theatrum vitæ humanæ*, le *Theatrum urbium*, & de nos jours le *Mouhaca* ou *Ceinture de douleur*, & un milion d'autres. La ſeule comparaiſon des titres ſimples qui ſont en petit nombre, avec les titres figurés qui ſont infinis lui donneroit l'avantage, & prouveroit aſſez l'empire de la mode ſur les plus grands hommes. En recherchant la cauſe de cette mode tant de fois décriée & toujours renouvellée, il la trouveroit ſans doute dans la curioſité des Lecteurs qui ſe prennent à la premiere vûë, & dans le goût des Libraires qui les con-

noiſſent mieux que ne font les Auteurs mêmes: de ſorte que quand l'ouvrage eſt fait, l'on ſonge avec application à lui donner un titre, qui coûte quelquefois plus à inventer que l'ouvrage-même n'a coûté à compoſer. Le partiſan des beaux titres pourroit encore oppoſer Pline à Pline-même; & en continuant de lire ſa preface, il trouveroit que parmi les Romains, des Auteurs eſtimables donnerent dans la plaiſanterie des titres; (*facetiſſimi*) & que Varron ſur-tout intitula ſes ſatyres *Ulyſſe & demi*, *ſeſculyſſem*; c'eſt-à-dire, trompeur & demi.

En voilà aſſez & trop peut-être ſur cette queſtion. Car nous ne prétendons pas la diſcuter, ni en faire l'application à la *nouvelle mer des hiſtoires*, puiſque ce titre n'a de nouveau que le mot *nouvelle*, nous avons en vûë l'*ancienne*. En effet la *nouvelle mer des hiſtoires* rappelle naturellement le ſouvenir de l'ancienne; & il ne s'agit ici que de les comparer, ſans égard aux Auteurs, ni à la matiere, ni au goût du ſiecle, mais uniquement au titre.

L'inventeur de ce beau titre eſt un Jacobin de Rome, nommé Jean *Colonne.* * Il fit en latin *mare hiſtoriarum*, la *mer des hiſtoires*, titre (dit Bayle) qui a trompé deux célebres Chronologiſtes, ſur-tout Genebrard, qui a crû voir *mater* au lieu de *mare*, *mere des hiſtoires* pour *mer des hiſtoires.* Elle fut traduite en françois par un anonyme qui ſe dit *natif de Beauvoiſin*, & imprimée à Lyon par Jehan *Dupré*, en 2 volumes in folio 1496. C'eſt l'édition dont parle Bayle, comme l'ayant euë ſous ſes yeux. Il en cite trois autres après du Cheſne ſans date & ſans nom d'Imprimeur, excepté celle d'Ambroiſe Girault à Paris ; toutes les trois avec des continuations dont il ne nomme point les Auteurs à l'exception de *Jean le Gendre Aurelianois*, qui a augmenté cette hiſtoire d'un troiſiéme livre. Nous avons de plus une édition parfaitement belle, avec ces deux notes à la fin du premier & du ſecond volume. *Ce premier volume fut achevé à Paris par Pierre le Rouge, Imprimeur du Roi* 1488 *au mois*

* Il floriſſoit l'an 1255.

de Juillet... & sic est finis. Ce present volume (le second) *fut achevé au mois de Février pour Vincent Commin, Marchand demeurant à l'enseigne de la Rose, en la ruë neuve de Notre-Dame de Paris, & imprimé par Maître Pierre le Rouge, Libraire & Imprimeur du Roi Notre Sire.* 1488. Elle s'étend, (comme celle que Bayle à vûë) jusqu'à la mort de Loüis XI, & au sacre de Charles VIII, mais elle est antérieure; & celle de Lyon n'en est qu'une copie. Enfin celle qui est citée au Journal des Sçavans, *Janvier* 1734, est de l'année 1536, à Paris chez Galliot du Pré, Libraire Juré de l'Université au Palais. Ce Libraire cite une édition latine de la mer des histoires sous le titre plus modeste, *Rudimenmentum novitiorum*, faite l'an 1480. Nous en avons une de même titre, *Lubeci* 1475. D'où il s'ensuit qu'il y a eu grand nombre d'éditions de ce livre, & toutes augmentées, tant le titre a imposé. La matiere y a eu quelque part. C'étoit une histoire universelle depuis la création du monde jusqu'à l'an 1250 écrite d'abord par

Columna. Les livres étoient rares alors, particulierement les recueils. Il arriva de celui-ci dans la suite ce qui est arrivé du Dictionnaire de Moreri. L'idée en parut heureuse; on continua cette *mer*. On lui a même donné une forme differente en la traduisant. Car „ l'ouvrage, dit Bayle après Trithe- „ mius, fut divisé en dix livres par „ Jean Columna. „ Les traducteurs & les continuateurs l'ont divisé en six âges. Il n'est ni vrai-semblable, ni vrai que le Docteur Brochart soit l'Editeur du *Rudimentum*. A la vérité il se nomme dans le 120e chapitre du *troisiéme âge*, comme Auteur de tout ce qui concerne la description de la Terre-Sainte : & c'est ce qui a fait croire au Libraire Galliot du Pré & à beaucoup d'autres, qu'il avoit composé toute l'histoire dont le véritable Auteur est surement Jean Columna. Il y a apparence, ainsi que Bayle l'insinuë, que Brochart ayant fait une relation du voyage qu'il fit à la Terre-Sainte vers l'an 1280, on a inseré cet ouvrage, avec quantité d'autres additions dans la *mer des histoires* de Co-

lumna. Voilà ce qui concerne l'ancienne *mer*. Venons à la nouvelle.

On jugeroit par son titre que l'Auteur anonyme a eu dessein de renouveller le plan du premier inventeur, & de régaler le public d'une encyclopedie *historique* jusqu'à nos jours. Mais il ne s'agit de rien moins que de cela. Il nous dit dans un court avertissement, 1°. Ce que son livre n'est pas, 2°. Ce qu'il est.

» 1°. Ce ne sont point ici des contes de Fées, ni des avantures de Roman. „ En effet il seroit surprenant de voir dans un livre dont le titre est si serieux des avantures badines & puériles. „ On n'y verra „ (continuë-t'il) ni enchantemens, „ ni machines, ni enfer, ni champs „ Elisées; c'est-à-dire, qu'il n'est pas non plus question de l'histoire poëtique, soit ancienne, soit moderne. „ On y suivra les régles ordinai„res de la nature. Le soleil y de„meurera à sa place dans le milieu „ de l'univers. La terre ainsi qu'une „ autre planette tournera autour „du centre de la lumiere. Bref on

„ ne changera rien à l'ordre établi „ par le Souverain maître.„L'Auteur se déclare Copernicien pour ne pas se rencontrer avec son modele; & il nous montre par ce peu de mots, ce que son livre n'est pas.

2°. Voici ce qu'il est. „ Les histoi„ res qu'on va rapporter sont très„ veritables, arrivées depuis quel„ ques années. Les principaux per„ sonnages en sont encore vivans; „ on a seulement changé leur nom „ & leur pays. Ce sont des gens de „ condition qui ne seroient pas bien„ aises d'être donnés en spectacle. „ Cela veut dire que cette *mer* est un tissu d'histoires nouvelles & anecdotes.

Pour en donner l'idée conformément au goût de l'Auteur, il suffira presque de rapporter les titres de ces *histoires*, qu'on peut regarder comme autant de ruisseaux qui forment la nouvelle mer.

Premiere partie. Le miroir magique; l'échange; le voleur innocent; le certificat des bergeres; les seringues; le faux poison (ou la poudre à

poudrer) *histoire de deux pages & demie*; l'amant déguisé; l'amant infortuné; les vapeurs; la dupe; les faux rivaux; les étranges effets de la jalousie; le mystere dévoilé; l'amant garde-malade; la folie; la fausse sorciere; la sœur retrouvée.

Seconde partie. La vertu d'Elias recompensée; exemple de la plus cruelle jalousie; avantures d'Aleran de Saxone, & d'Adelasie; nouveaux genres de punition que le Comte de Meden invente pour son épouse qu'il surprend en adultere; mort tragique de deux amans; trait de cruauté; Zelinde histoire Orientale; le faux mort; les pois verds; mariage d'avanture; avanture d'un bel esprit; Dom Alvar del sol; histoire Napolitaine.

Troisiéme partie. Le langage muet, ou l'art de faire l'amour sans parler, sans écrire, & sans se voir; histoire galante; histoire comique d'un Chevalier d'industrie; le Marquis de Basin ou le barbare époux; le Chevalier de la Tour-Landry, ou l'amant dupé; le Prince Kouchimen, histoire Tar-

tare; Don Sebaftien de Portugal; nouvelle hiftoire.

Quatriéme volume. Seconde & troifiéme partie de la préfente hiftoire; hiftoire de la Comteffe de Tournemir (*déja imprimée*); le vieillard trompé.

Il paroît que l'Auteur eft très-fecond en hiftoires vraies ou fauffes. Auffi en promet-il pour le mois de Septembre deux autres volumes, qui feront fans doute fuivis de beaucoup d'autres, afin de groffir fa *mer.* „ Au „ refte, dit-il, j'ai pris tant de plaifir „ à écrire, que je me crois plus que „ payé de ma peine. „ Cependant il fouhaite que *les curieux rendent fouvent vifite au Libraire*; à cette condition *il leur donnera pareilles hiftoires tant qu'ils voudront.* Car, ajoûte-t'il, „ *le moule eft chez moi*: la ma„ tiere ne manque jamais, & pourvû „ que l'*ouvrier* foit encouragé par „ quelques loüanges, foutenuës de „ *quelque loüis*, il fournira toûjours „ de l'*ouvrage.*

Un feul trait de l'*ouvrage* achevera de faire connoître le goût & le ftyle

de l'*ouvrier*. C'eſt le dénoüement de l'hiſtoire du Chevalier de la Tour-Landry, 3e. partie p. 113. „ qui voulut donner la main (à une inconnuë) : mais le pourra-t'on croire, „ cette main ſe mit en morceaux dans „ *la ſienne*. Il en reſta dans une ſurpriſe qu'*il* eſt aiſé d'imaginer, & „ continuant d'examiner les doigts „ qu'il tenoit encore, il connut qu'ils „ étoient de cire. La Dame entra „ dans une colere qui tenoit beaucoup „ de la rage ; & elle ſe préparoit à ſe „ venger ſur lui de ſa main rompuë ; „ lorſqu'un de ſes ſouliers, ſur leſquels elle étoit montée comme ſur „ des échaſſes, tourna mal à propos, „ & la fit tomber. Le coup fut ſi rude „ qu'un œil d'émail qui l'empêchoit „ de paroître borgne tomba avec elle. „ Sa coëffure, que l'on nomme une „ commode auſſi tombée malheureuſement laiſſa voir ſa tête toute pelée „ comme celle d'un vieux ſinge : de „ ſorte qu'après ſa chûte elle demeura dans le plus pitoyable deſordre qu'il eſt poſſible d'imaginer. Le „ Chevalier la regardoit avec beau-

„ coup de honte pour elle & pour
„ lui-même, d'avoir pû être la dupe
„ de tant de beauté postiche:& quand
„ elle vit qu'il ne s'avançoit pas pour
„ l'aider à se relever, elle en prit un
„ dépit inconcevable. Je n'ai donc
„ plus rien à ménager, s'écria-t-elle ;
„ tu connois mes défauts, ingrat, &
„ tu me méprises. Aussi-tôt elle arra-
„ cha deux douzaines de dents qui ne
„ tenoient dans sa bouche que par un
„ fil d'or, & les jettant de toute sa
„ force à la tête du Chevalier : triom-
„ phe, dit-elle, triomphe de mon
„ infortune. Il eut tellement peur
„ qu'elle ne continuât à se démonter
„ piece à piece, qu'il sortit avec la
„ derniere diligence par la premiere
„ porte qu'il trouva.„

ARTICLE XXXVI.

PENSE'ES CRITIQUES SUR les Mathématiques, où l'on propose divers préjugés contre ces sciences, à dessein d'en ébranler la certitude, & de prouver qu'elles ont peu contribué à la perfection des beaux Arts. A Pa-

ris chez Gabriel *Valleyre* fils, ruë de la vieille Bouclerie. 1733. *in* 12. *pp.* 377.

MOnſieur Cartaud Auteur de cet Ouvrage n'a pas laiſſé de ſentir la difficulté de ſon projet; il craint de s'attirer par là bien des cenſeurs. On oſe cependant lui répondre que ce ne ſeront pas les vrais Mathematiciens qui en ſeront les plus émus. Ils regarderont ſes objections & ſes préjugés, comme des préjugés en effet qui lui ſont perſonnels, ou peut-être comme des jeux d'eſprit de quelqu'un qui veut s'egayer aux dépens des Géometres qui ne laiſſent pas d'avoir beſoin quelquefois qu'on les ramene à une certaine moderation: car ils s'en font bien accroire, ſous prétexte que la ſcience qu'ils cultivent eſt une ſcience fort élevée & d'une grande utilité. M. Cartaud, pour un homme d'eſprit, & qui écrit avec facilité, a pris un peu le change: Les Mathematiciens lui auroient pû fournir bien plus de *penſées critiques* que les Mathematiques, qui bonnes &

excellentes en soi, ne peuvent être repréhensibles que par la façon. L'Auteur en général neparoît pas Pyrrhonien, il a pourtant une maniere, tantôt sceptique, tantôt affirmative, qui empêche le plus souvent de démêler, s'il veut en effet affirmer ou douter.

Son discours préliminaire qui est de 115. pp. n'a pas de dessein bien marqué. Il roule d'abord sur la Géométrie où il trouve de l'obscurité. Il y en a sans doute par-tout; mais moins apparemment ici que par-tout ailleurs. Ce que M. de Malezieu dit au sujet des incommensurables, ne donne pas assûrément droit de tirer cette conclusion, que *la question des incommensurables est tout-à-fait problématique*. La partie géométrique de cette question n'a rien de problématique selon M. de Malezieu-même, puisqu'il la démontre clairement d'après Euclide. C'est selon cet Autenr moderne la partie philosophique, qui est ici pleine d'obscurité & d'incertitude comme en bien d'autres questions.

M. Cartaud veut-il bien serieuse-

nent qu'on n'étudie les Mathematiques qu'à l'âge de quarante ans, & près avoir bien étudié la Philosophie & les autres sciences vagues ? son sentiment, s'il est réel, a au moins le merite de la nouveauté, & on ne l'accusera pas de l'avoir volé à Platon ni à aucun ancien.

De la *Géométrie* L'Auteur passe à la consideration de l'*idolâtrie*, qu'il fait venir de la même source que les prétenduës erreurs de la Géométrie. Suivent des pensées sur l'*astrologie*, & puis sur la *magie*. Et tout cela s'enchaîne au gré de l'Auteur, qui aime un peu à diversifier les objets. Il semble d'abord rejetter l'astrologie, & puis il compose avec les Astrologues, & veut que leur opinion soit reçuë, au moins comme une hypothese. Il admet des influences, & ne voulant pas qu'on s'en serve pour prédire l'avenir, il s'en sert lui-même pour rendre raison du passé. Ce parti est plus sûr, & on n'y court point risque d'être démenti par l'évenement. Enfin, le discours préliminaire se termine par une espece d'apologie ou de dé-

ſenſe des animaux contre les hommes qui les font ſouffrir, les tuent & les mangent. Si la bête n'eſt point une machine, dit l'Auteur, notre procedé à leur égard eſt injuſte & cruel.

On arrive enfin aux *préjugés* au nombre de ſept contre les Mathematiques. Premier préjugé : *Les Géometres ont à réſoudre les difficultés de la Métaphyſique.* Par exemple. Lorſqu'un Géometre affirme, ou ſe perſuade qu'un triangle a ſes trois angles égaux à deux angles droits, M. Cartaud croit qu'on peut l'arrêter & lui demander comment & pourquoi il le croit ? S'il dit que c'eſt parcequ'il en a l'idée claire ; qu'entendez-vous, peut-on lui dire, par idée claire, & même ſimplement par idée ? & qui êtes-vous, vous qui avez cette idée ? êtes vous un corps ? & qu'eſt-ce qu'un corps ? êtes-vous un eſprit ? & qu'eſt-ce qu'un eſprit ? Et ſi le Géometre ignore la réponſe claire & préciſe à toutes ces queſtions interminables de métaphyſique, il le croit peu propre à s'aſſûrer de l'égalité des trois angles d'un triangle à deux angles

:. Et voilà sans doute pour-
l'Auteur ne veut pas qu'on en-
la Géometrie avant l'âge de 40.
l peut bien en mettre 80. & au-
, s'il veut qu'on attende la réso-
ı de toutes les questions, ou
e d'une seule de Métaphysique.
second préjugé est fondé sur l'au-
des personnes qui ont douté
vérité des principes & des con-
:nces des mathematiques. Bayle,
Huet, Agrippa, la Mothe le
r, & quelques autres Antigéo-
:s de profession fondent toute
orité que M. Cartaud fait valoir
:e ces sciences.
' *troisiéme préjugé* est fondé sur les
npréhensibilités & les profon-
s des Mathematiques, reconnuës
es plus profonds Mathematiciens.
Mathematiques ont réellement
profondeurs; mais elles ont des
:és assez sensibles; & parce
tout l'objet n'en est pas connu,
u'il y a encore bien des décou-
es à faire, cela ne dit pas qu'on
: déja fait bien des découvertes,
u'on ne connoisse bien des parties

de cet objet. L'Auteur se fonde principalement sur les mysteres de la science de l'infini. Quand la Géometrie de l'infini toute entiere seroit un mystere, celle du fini le seroit-elle aussi nécessairement ? Mais celle de l'infini même n'est pas si mysterieuse que l'Auteur veut se le persuader, sur quelques témoignages tronqués d'auteurs qui ont mis en d'autres endroits de leurs ouvrages les correctifs qui expliquent ce qu'ils semblent dire aux endroits extraits par M. Cartaud.

Le quatriéme préjugé se fonde sur les disputes qui s'élevent parmi les plus profonds Mathematiciens, & sur *la discordance de leurs principes.* Mais toutes ces disputes ne disent autre chose, si ce n'est que dans les Mathematiques, il y a des points litigieux, & qui ne sont pas encore tout-à-fait démontrés. Car ces Géometres, qui ne sont pas d'accord sur un ou deux points, le sont entr'eux & avec tous les Géometres de tous les tems sur tous les autres points au nombre de plusieurs milliers de vérités qui n'ont jamais vacillé depuis Euclide.

Euclide. La diſpute en particulier que l'Auteur cite entre M. de Fontenelle & le P. Caſtel, & ſur laquelle en rapportant les paroles de celui-ci, il invite le lecteur à juger *de l'oppoſition qu'il y a entre leurs préjugés*; cette diſpute n'empêche pas que ces deux Auteurs ne ſoient parfaitement d'accord ſur toute la Géometrie ſimple & compoſée, & ſur preſque tous les points de la Géometrie la plus tranſcendante.

Cinquiéme préjugé fondé ſur le peu de connoiſſance que nous avons de l'objet des Mathematiques. *Sixiéme préjugé* tiré de quelques propoſitions fondamentales, qui ſemblent devoir laiſſer des doutes dans le ſyſtéme des indiviſibles. En général il paroît que c'eſt la Géometrie moderne de l'infini, qui eſt la grande pierre d'achopement pour l'Auteur, comme elle l'eſt effectivement pour tous ceux, qui ſe rendent trop attentifs aux diſcuſſions philoſophiques de l'infini, ou qui n'ont pas pour les réſoudre, le ſecours d'une bonne & forte teinture de la Géometrie la plus profonde. Il

est naturel que les disputes qui se sont élevées de tems en tems parmi les Géometres modernes, & un air même de paradoxe qui regne dans plusieurs points de vûë de cette Géometrie, aïent fait *préjuger* à ceux, qui n'ont pas été géometres, ou qui ne l'ont été qu'à demi, que les principes n'en étoient pas aussi inebranlables que ceux de la Géometrie simple & ordinaire : & comme on outre tout, & que bien des gens voyent encore cette Géometrie ordinaire de trop loin, ils ont étendu à toute la Géometrie en général les soupçons d'incertitude & de faux même, que leur inspiroient quelques points controversés & mal entendus de la Géometrie transcendante de l'infini. Et puis l'infini est toûjours l'infini; & sur le seul énoncé, sur le titre seul, tout ce qui s'appelle simples Physiciens, Métaphysiciens, Philosophes, ne croyant pas qu'on connoisse l'infini, ne voudront jamais croire qu'on le calcule, qu'on le mesure, qu'on l'évaluë.

Les propositions que M. Cartaud

entasse dans ce sixiéme préjugé sont pleines d'esprit & de subtilité ; mais de pure subtilité en effet & de sophisme. Par exemple, proposition 12^e^. il suppose faussement que le Parallelogramme oblique contient autant de fois la base, qu'il a de points dans son côté oblique. Dans sa 15^e^. Proposition, il raisonne à peu près ainsi. La diagonale du quarré est incommensurable à son côté, donc le double, le triple, le centuple, le millecuple, &c. de la diagonale sera incommensurable au double, triple, centuple, millecuple, &c. du côté; Donc le multiple de l'un sera l'équimultiple de l'autre. Or les quarrés ne sont que des multiples des lignes. A quoi on répond, *multiples geometriques, oui, multiples arithmetiques, non.* Car tout dépend de là dans le systême des incommensurables. Et ceci répond aussi à la 17^e^. proposition, & presqu'à toutes les difficultés de l'Auteur & de tous ceux, qui en font contre la Géometrie de l'infini.

Enfin *le 7^e^. & dernier préjugé*, porte

que *les Mathematiques contribuent peu à la perfection des beaux Arts.* L'Auteur a trop d'esprit & de raison pour n'avoir pas senti le premier, combien sa proposition étoit paradoxe, & pour ne pas même la corriger de son mieux. Il suit par tout à peu près la même methode. Ses propositions sont générales, & ensuite ses preuves sont toutes pleines d'exceptions, qui le reconcilient presque malgré lui avec les mathematiques. De sorte que de tout son livre il ne résulte guéres autre chose, sinon que les mathematiques ne sont pas quelquefois tout à-fait exemptes d'erreur, & les Mathematiciens de foiblesse : ce qui est tout d'un coup démontré pour ceux, qui sçavent que les Mathematiciens sont des hommes, souvent assez mediocres, & que les Mathematiques sont leur ouvrage souvent assez mal façonné.

ARTICLE XXXVII.

DE L'USAGE DES ROMANS, où l'on fait voir leur utilité & leurs

differents caracteres avec une Bibliotheque des Romans accompagnée de remarques critiques sur leur choix, & leurs éditions, par M. le C. Gordon de Percel. 2 vol. in 12. premier volume contenant 334 pages & suivi de pieces curieuses sur le Poëte Rousseau, supprimées en Hollande. *Second volume contenant 360 pages & une longue table.* A Amsterdam chez la veuve de *Poilras*, à la Vérité sans fard. 1734.

S'Il est nécessaire qu'il arrive des scandales dans la Religion même, comment n'en arriveroit-il pas dans la République des Lettres? Il en résulte toûjours un fruit qui est de faire éclater le merite & la vertu par le contraste du vice. Les mauvais livres servent à faire estimer les bons; & par cette raison, celui, dont nous allons parler, ne sçauroit manquer d'être fort utile à la litterature. L'Auteur est, dit-on, le *C. Gordon de Percel.* Mais il est évident que c'est un nom supposé, car il n'y a pas d'homme au monde assez peu soigneux de sa réputation pour oser

mettre ſon nom à la tête d'un pareil ouvrage. D'ailleurs le ſtyle, la nature de l'ouvrage & divers traits, qui y ſont répandus, décelent le véritable Auteur. Chaque Ecrivain a pour ainſi dire ſon coin & ſa marque, qui le fait diſtinguer. Ainſi, qu'il paroiſſe un Ouvrage comme celui-ci plein de mauvais raiſonnemens, & de contradictions, d'une érudition puiſée dans les ſources les plus décriées, de traits injurieux, de médiſances atroces, où l'on nomme les perſonnes par leur nom ſans aucun égard à la bienſéance ni aux bonnes mœurs; de ſaillies pleines d'impieté, qui font frémir la Religion; de diſcours pleins d'indécence, qui font rougir la pudeur: joignez à tout cela une maniere d'écrire, ſoi diſant libre & enjoüée, mais froide & plate, ſans ſuite, ſans ordre, ſans liaiſon, confondant pêle mêle le ſacré & le profane, le vrai & le faux, le ſerieux & le burleſque; Voilà, dira-t'on infailliblement un Ouvrage de * * *, c'eſt là ſon coin & ſa marque. Auſſi n'avons nous pas douté un moment que celui, dont il eſt

ici queſtion ne ſoit de cet illuſtre Auteur; mais plus moderés que lui nous ne voulons pas lui faire le tort de le nommer.

L'Auteur débute dans ſa préface par une énigme qui pourroit embaraſſer les lecteurs peu inſtruits de ſes avantures. C'eſt, dit-il, dans un voyage de long cours à deux mille pas de ſa maiſon, qu'il a compoſé cet Ouvrage; cela ſignifie qu'il l'a compoſé à la Baſtille où il a fait quelque ſejour.

S'il eſt bon, tant pis; ce ſeroit une preuve que les voyages de long cours me ſeroient utiles. Il ne paroît pas qu'il en ait beaucoup profité.

S'il eſt mauvais, j'en ſuis ravi. Il a donc ſujet de ſe réjouir. *D'autres chercheront à mieux faire.* Ils n'auront pas de peine. *En ce cas je leur abandonne ce qui peut être de mon fond; remarques, penſées, obſervations. Qu'ils en faſſent comme de leur propre bien.* En cas que ſes penſées ne vaillent rien, il nous les abandonne, le préſent eſt honnête; *mais ſans me citer; car ce n'eſt pas mon régal.* Il a bien raiſon; & voilà tout ce qu'il y

a de ſenſé dans ce diſcours. Du reſte il avertit, *qu'il y a pluſieurs contradictions dans ſon ouvrage*, *même dès le premier chapitre*, & qu'il s'y eſt *laiſſé aller à des bizarreries*; » parce que ſon eſprit » n'eſt pas tous les jours monté ſur » le même ton, travaillant au jour la » journée, ſans trop s'embarraſſer le » matin de ce qu'il a écrit la veille; » & il croit que c'eſt-là comme on » doit faire ces ſortes d'ouvrages, » ſans quoi, ajoûte-t'il, ils ne va- » lent rien; mais il a voulu dire ap- » paremment; *afin qu'ils ne vaillent* » *rien*. Il nous apprend encore qu'il » n'a travaillé que de memoire, & » qu'après avoir dit tout ce qu'il peut » contre lui-même, il ſera content » pourvû qu'on approuve ſa franchi- ſe. Mais puiſqu'il aime tant la franchiſe, il nous permettra de lui dire franchement que de pareils aveux ne ſont rien moins que de la franchiſe; ils ne ſont dignes que de l'épithete de Diogene.

Sa confeſſion n'eſt pourtant pas encore finie; il a bien d'autres choſes à dire. Il s'accuſe d'avoir quelquefois *envie de montrer de l'eſprit*; de faire

beaucoup de *raisonnemens faux* ; il se reconnoît coupable de plusieurs *endroits ennuyeux*, & *d'autres trop joyeux*; c'est-à-dire, très-licencieux, & *hors de propos ; quelques bonnes choses cependant*. En effet on dit qu'il n'y a pas de si mauvais livre où l'on ne trouve quelque chose de bon ; mais quelles sont ces *bonnes choses* ? ce sont, dit-il, *certains faits, qui ne sont pas indifferens*, c'est-à-dire, d'atroces médisances. *C'est-là*, ajoûte-t'il, *tout mon livre.*

Il a l'impudence d'avoüer encore lui-même que le oüi & le non lui sont indifferens. ,, Si les Critiques, dit-il, ,, trouvent quelque chose à redire ,, dans son livre, il est de leur avis. ,, S'ils croyent qu'il a porté trop loin ,, ce qu'il dit en faveur des Romans, ,, il le pense comme eux. S'ils ne l'ap- ,, prouvent pas, non seulement il y ,, consent, mais il en pourroit dire ,, lui-même beaucoup plus qu'ils n'en ,, écriront contre lui. Voilà le oüi. Voici le non. *Cela ne m'empêche pas néanmoins*, continuë-t'il, *d'être du sentiment de ceux, qui penseront bien de mon livre, qui le croiront bon & bien*

fait. Ainsi M. * * * par un privilege, qui lui est particulier, trouve le moyen de penser indifferemment le pour & le contre. La seule chose qu'il demande après des déclarations si singulieres, c'est que *du moins on lui fasse la grace de l'estimer*. Quelle modestie! ce *du moins* est admirable; car peut-être s'aviseroit-on de vouloir lui ériger une statuë, ou de lui donner rang parmi les Peres de l'Eglise; mais sa modestie en souffriroit; que *du moins on lui fasse la grace de l'estimer : c'est-là tout ce qu'il demande*. Nous serions charmés sans doute qu'on pût lui accorder une demande si raisonnable; mais nous ne répondons pas de la mauvaise humeur de ses lecteurs.

Nous lui ferons cependant faire une petite reflexion; s'il est en effet persuadé que son livre soit bon, pourquoi en donner aux lecteurs une si mauvaise idée par la préface burlesque qu'il met à la tête? S'il le croit défectueux & plein de fautes, que ne le corrige-t'il? que ne le supprime-t'il? Les mauvais livres sont la chose

du monde, dont on se passe le plus volontiers. Il semble insinuer que des besoins cachés ont été le motif de son travail ; si cela est, il est véritablement à plaindre ; mais il a tort après tout de ne pas s'attacher à quelque moyen plus honnête de subvenir à ses besoins. *Donnez donc*, dit-il lui-même ailleurs, *un métier à cet Ecrivain, eh bien, qu'il travaille de corps puisqu'il ne sçauroit travailler d'esprit & de goût.* Venons au corps de l'Ouvrage : mais nous y serons arrêtés à chaque pas ; de maniere que nous desesperons de pouvoir aller jusqu'au bout.

Le premier volume est divisé en sept chapitres. Dans le premier il traite de la lecture des Romans. Quel cahos de raisonnemens & de verbiage ! il veut prouver que la lecture des Romans est permise : la premiere preuve qu'il en apporte, est, que *la plûpart des hommes se sont entendus pour les décrier.* Et en consequence, *il se fait un plaisir, pour augmenter celui qu'on prend à leur lecture, de rapporter tout ce qu'on a dit de plus fort contre*

eux, ſuppoſant que plus une choſe eſt défenduë, plus on y prend de plaiſir ; il veut augmenter encore ce plaiſir, en faiſant connoître toute la rigueur de la défenſe. Voilà ce qu'on appelle un ſentiment d'honnête homme. C'eſt qu'il connoît bien le cœur humain. » Ainſi, dit-il, ſe conduiſent „ les hommes. Si on veut leur don-„ ner du goût pour une choſe, il n'y „ a qu'à leur en défendre l'uſage. „ *C'eſt*, ajoûte-t'il, *ce qui m'eſt arrivé* „ *à moi-même*.... Ainſi pour vous „ donner le même gout, je vais vous „ rapporter ce qui s'eſt dit de plus „ conſiderable contre ce genre de le-„ cture.

2e preuve. Mrs Nicole & Arnaud d'Andilly ; c'eſt-à-dire, ſelon lui, les Janſeniſtes d'une part, & d'un autre les Memoires de Trevoux, *année* 1703. *p.* 311. C'eſt-à-dire, les Jeſuites, ſont d'accord enſemble pour proſcrire les Romans. Cet accord lui paroît fort ſingulier, & par conſequent il devroit en conclure qu'il faut que la choſe ſoit bien évidente, puiſque deux partis ſi oppoſés en convien-

nent. Point du tout. *Dieu soit loüé*, dit-il ... *il ne faudroit maintenant que la défense d'un Concile pour faire préférer les Romans aux meilleurs livres de Theologie.* Cependant, comme ce concert unanime lui fait quelque peine, il imagine un expedient pour faire approuver les Romans aux Jansenistes & aux Jesuites. Il consulte un Jesuite à qui il dit qu'il n'a que deux livres à la campagne ; l'un est un Roman, & l'autre est Janseniste. Lequel doit-il lire ? La réponse est aisée ; c'est qu'il ne faut lire ni l'un ni l'autre ; mais il veut se persuader que le Jesuite ne manquera pas de lui répondre de lire le Roman plûtôt que l'autre. Le lendemain il propose le même cas à un Janseniste sur deux livres dont l'un est un Roman & l'autre est un livre de Jesuite. Même réponse supposée de la part du Janseniste, & sur cette belle supposition, voilà selon lui, la lecture des Romans justifiée par les Jesuites & les Jansenistes. Ce raisonnement est embelli par l'histoire prétenduë d'un Jesuite, qui étant Superieur & Visiteur d'une Communauté

de Religieuses, fit brûler tous les livres du Port-Royal, & ne toucha point aux Romans; mais c'est une pure fable démentie par le seul récit, puisqu'aucun Jesuite n'a jamais été Superieur ni Visiteur d'aucune Communauté de Religieuses.

3e. Preuve. Si S. Jean Damascene a fait un Roman, voilà une authorité. Or il a fait, ou du moins on lui attribuë une histoire de pieté, l'histoire édifiante de *Barlaam* & de *Josaphat*, qui est une histoire feinte à la verité; mais feinte pour avoir occasion de traiter de tout ce qu'il y a de plus divin dans la morale & la foi Chrétienne. N'est-ce pas là un Roman? Deux Jesuites ont publié, l'un sur l'amitié, l'autre sur la politique des histoires fabuleuses. Ne sont-ce pas là des Romans? Laissons là le reste de ses preuves, car elles révolteroient trop les lecteurs: l'Auteur n'est pas d'ailleurs un homme qu'on puisse suivre pas à pas. La Religion & la pudeur obligent souvent à tourner promptement plusieurs feuillets à la fois, pour trouver un

endroit où l'on puisse, pour ainsi dire, mettre le pied. Le corbeau de l'Arche de Noé trouveroit ici une abondante pâture ; mais il faut que la Colombe retourne promptement à l'Arche.

Dans le 2e. chapitre l'Auteur encouragé apparemment par le succès du premier, entreprend de prouver que les Romans sont préférables à l'histoire. Quelle entreprise ! Sa premiere raison est admirable : c'est que l'histoire est quelquefois fausse, au lieu que les Romans le sont toûjours. Quand il lit une grande histoire en plusieurs volumes *in folio* il court risque d'y trouver une douzaine de récits peu exacts, & peut-être même absolument faux. Cette crainte l'allarme & le chagrine ; au lieu que quand il entreprend de lire le grand Cyrus, ou les Amadis, il est sûr de n'y trouver que des contes : & le voilà rassûré & content. Sa seconde raison est, que l'histoire fait peu de mention des femmes, quoiqu'elles fassent la moitié du monde, au lieu qu'elles partagent avec les hommes

les avantures des Romans. A quoi peut-on comparer un pareil raisonnement qu'aux réveries d'un malade en délire ? mais qu'on y prenne garde. Son délire devient furieux ; & dans le transport de son imagination échauffée, il va puiser dans des Romans décriés (ce sont ses sources favorites) les fables les plus odieuses pour attaquer des noms infiniment respectables : & quel garand cite-t'il de ce qu'il avance ? *un Auteur moderne*, dit-il. Qui est cet Auteur moderne ? c'est lui-même, qui a le front de citer un de ses ouvrages, qui parut il y a quelques années, & qui n'auroit jamais dû voir le jour. C'est un bonheur que ses calomnies soient si palpables, qu'elles tombent d'elles-mêmes ; car le respect, qui est dû aux grands noms ne nous permettroit pas même de les rapporter ici, ne fût-ce que pour les réfuter. Au milieu de ces traits, qui excitent l'indignation, il s'en trouve quelques-uns, qui font rire. Il fait un crime au P. Daniel, de n'avoir pas lû & extrait, avant que de donner son histoire, treize ou qua-

torze cens volumes *in folio*, qui sont à la Bibliotheque du Roi, & qui ont quelque rapport à l'histoire de France. Eh grands dieux! à peine la vie de dix hommes y suffiroit elle. Pourquoi notre Critique n'a-t'il pas entrepris lui-même de lire tous les Romans, avant que de nous donner sa belle Dissertation? elle n'auroit assûrément jamais vû le jour; & le public y auroit beaucoup gagné.

Dans le troisiéme chapitre, l'Auteur examine les conditions d'un Roman destiné pour plaire & pour instruire. Le premier défaut qu'il veut qu'on évite, c'est d'offenser la Religion. Le conseil est bon; mais n'est-il défendu d'offenser la Religion, que dans les Romans; & est-il permis dans une dissertation sur les Romans, dans l'endroit même, où l'on paroît vouloir traiter serieusement de la Religion, de répandre mille traits pleins d'impiété, de rapporter de fades bouffonneries de libertins, & d'encherir sur les saillies du cynique Rabelais? Ce seroit nous rendre coupables du même crime que l'Auteur, que de

produire de son ouvrage la preuve de ce que nous disons ; & nos Lecteurs ne nous pardonneroient pas de les avoir fait rougir. Le second défaut qu'il blâme, le troisiéme & le quatriéme, c'est d'offenser les Rois, les personnes distinguées ; & les personnes tombées dans la disgrace. Voilà encore une fois de fort bons conseils, & on pourra dire de l'Auteur, que s'il a péché, ce n'est point par ignorance ; mais on sera étonné qu'avec des principes si sages, il se soit donné tant de liberté. C'est le moins qu'on puisse dire des traits pleins de malignité, dont son ouvrage est rempli, par rapport aux personnes les plus distinguées. Il sçait encore.

Que tel mot pour avoir réjoüi le Lecteur,
A couté bien souvent des larmes à l'Auteur.

Que n'est-il donc plus reservé ? Car enfin il ne faut pour cela qu'un homme de mauvaise humeur, qui prend mal les choses : & alors on diroit de l'Auteur, ce qu'il dit de Despreaux & de Rousseau. *Ces instruc-*

tions deviennent efficaces. C'est un bien pour ceux, qui les reçoivent. On leur rend service par là. Ils deviennent sages, réservez, prudens, pourvû néanmoins qu'on ne leur épargne point cette liberalité. Elle coute si peu, & fait tant de bien, qu'il y auroit de l'injustice à la ménager. Enfin l'Auteur défend d'offenser les mœurs dans un Roman. C'est bien dit, dirons-nous encore; mais c'est dommage qu'il ménage lui-même si peu les bienséances les plus indispensables. Quel Prédicateur!

Après avoir remarqué les défauts qu'il faut éviter dans un Roman, il propose les maximes ou les regles qu'il y faut observer. Ces regles sont de ne choisir que des sujets nobles, d'observer la vraisemblance dans les faits, de *répandre des mœurs*, & que le Roman serve à former l'esprit. Passons-lui toutes ses regles, à condition qu'il nous en passera une cinquiéme qu'il a oubliée: c'est qu'après avoir bien composé & bien travaillé un beau Roman, suivant toutes ses magnifiques regles, il faut le jetter

au feu. Cette décision est incontestable, dumoins pour plus des trois quarts & demi de ces ouvrages ; dont tout le fruit est, comme on a déja remarqué il y a plusieurs années dans ces Memoires, de laisser dans le cœur & l'esprit *une impression de tendresse, un penchant pour la galanterie, un goût pour l'intrigue, qui dans les jeunes personnes étouffe tout sentiment de pieté & de pudeur austere.*

Le chapitre quatriéme est employé à prouver que le caractere essentiel d'un Roman, est l'amour. Matiere délicate à traiter pour un Auteur, qui auroit tant soit peu de respect pour les bonnes mœurs, & qui connoîtroit tout le danger de cette funeste passion ; mais notre Auteur n'y fait pas tant de façon. Après avoir bien & dûment déclaré qu'il bannit des Romans tout amour criminel, & même un amour peu délicat : *cette précaution prise*, dit-il, *nous pouvons nous donner carriere.* Il se la donne en effet de la maniere la plus indécente, en exposant aux yeux des

lecteurs toutes les images de l'impureté, en rapportant les épigrammes les plus obſcenes, & en traitant comme des bagatelles, tout ce qu'il y a de plus infame.

Paſſons promptement au cinquiéme chapitre. Son objet eſt de prouver *l'utilité des Romans, pour amuſer l'âge, & donner le goût des Lectures.* Il faut, ſelon lui, ôter des mains des jeunes perſonnes les livres de dévotion, & ſubſtituer Cyrus & Clelie aux ouvrages de St. François de Sales. Si ce ſage Précepteur ne cherche qu'à amuſer la jeuneſſe, il eſt certain qu'il y réüſſira par là, au-delà même de ſes eſperances : de pareilles maximes meriteroient un châtiment exemplaire.

Mais dans le chapitre ſuivant, l'Auteur ſe contente de meriter une place aux petites maiſons. Il entreprend de prouver l'utilité des Romans, pour inſpirer des mœurs, réprimer les paſſions, & en éviter les piéges. C'eſt préciſement vouloir jetter quelqu'un dans le feu, pour lui apprendre à ne pas ſe brûler ; c'eſt vouloir

empoisonner, pour faire haïr le poison; vouloir rendre un homme malade, pour lui apprendre à se guérir. Quelle folie! N'est-il pas décidé depuis plus de deux mille ans, qu'on ne se garantit de la passion dangereuse de l'amour, que par la fuite des occasions: que l'ignorance en cette matiere est le seul préservatif de la jeunesse; & que la lecture des amours les plus vertueuses, s'il en est dans les Romans, inspire presque toûjours aux jeunes gens les passions les plus criminelles. Pourquoi? C'est qu'ils y apprennent à aimer, & rien de plus. Et pourquoi n'y apprennent-ils point à aimer vertueusement? C'est que l'amour vertueux des Romans, n'est pour l'ordinaire qu'une chimere; c'est que l'homme est naturellement beaucoup plus porté au vice qu'à la vertu; or dès que son cœur a une fois appris à aimer, il est moralement certain que cette passion le portera au vice & au crime. L'experience sur ce point confirme ce raisonnement. Tous les gens sages l'ont ainsi pensé; & nous esperons que notre nouveau

réformateur, ne persuadera personne. Eh comment s'en rapporter à un Docteur, qui après les belles maximes qu'il a établies, nous dit tout naturellement ailleurs qu'un *amant raisonnable est toûjours froid ; & qu'il faut, pour que les choses aillent bien, que l'amour l'emporte sur la raison.*

Nous voici enfin au dernier chapitre. L'Auteur y traite de l'usage & des effets des Romans dans les differens païs, dans les differens siécles, dans les divers âges de la vie, & des caracteres d'esprit auxquels ils peuvent convenir. C'est une rapsodie de mauvaises & plates réflexions, mêlées à l'ordinaire de quelques impiétez. Laissons-les pour ce qu'elles valent, & hâtons-nous d'achever ce qui nous reste encore à dire, afin de n'avoir plus à penser à des objets si odieux.

Ce premier volume est terminé par des *pieces curieuses sur le Poëte Rousseau, supprimées en Hollande.* Le fait est que l'Auteur ennemi déclaré de Rousseau, voyant qu'on imprimoit en Hollande une nouvelle édition

des Satyres de Regnier, jugea que l'occasion étoit favorable pour porter à son ennemi des coups qu'il lui gardoit depuis long-tems. Il composa en forme d'épitre dédicatoire pour mettre à la tête de l'édition, un soidisant *éloge historique de Monsieur Rousseau*. Cet éloge est une Satyre en prose pleine de froides railleries, qui n'ont aucun sel, d'accusations atroces que l'accusé réfutera apparemment, & de vers infames. Mr. Rousseau averti du panegyrique qu'on lui préparoit, a employé auprès des Puissances la voye de l'intercession pour le faire supprimer, & en est venu à bout. Mais notre Auteur ne voulant pas perdre le fruit de son charitable travail, a fait imprimer dans cet ouvrage l'éloge supprimé, précedé d'un avertissement digne de l'éloge & de l'Auteur, & suivi de quelques lettres.

Le second volume de cet ouvrage ne fournit point matiere d'extrait. C'est un catalogue de tous les Romans imaginables, qui sont parvenus à la connoissance de l'Auteur, depuis

depuis les premiers tems qu'on a commencé à en faire dans tout l'Univers, jusqu'à nos jours. Ils sont rapportés à diverses classes ; & le bibliothecaire a mis sous les titres de plusieurs quelques petites notes par-ci par-là, qui n'attirent l'attention du Lecteur, que par les trois caracteres, qui regnent dans tout l'ouvrage ; c'est-à-dire, par l'impiété, la médisance & l'obscénité. A la tête de ce catalogue, il y a un avertissement, où l'Auteur avouë sans rougir que ce second volume n'est qu'un amas de livres inutiles, dont quelques-uns même sont pernicieux; mais il déclare qu'il ne les donne que pour tels, & voilà toute son excuse.

A la vûë de ce tas effroyable de Romans, la plûpart miserables par toutes sortes d'endroits, on ne peut s'empêcher de songer à la plaisante scene du Curé & du Barbier Nicolas dans Dom-Quichote, lorsque faisant la revûë de la bibliotheque du bon Chevalier, ils faisoient voler par les fenêtres dans la cour la plûpart des Romans, pour les brûler ensuite. Qu'il y auroit ici un beau feu de joye à faire, à commencer par le livre dont

nous venons de rendre compte. Mai c'est l'affaire des Magistrats. Notr devoir est borné à décrier ces forte d'ouvrages pernicieux ; & quelqu peine, quelque dégoût, quelque in dignation que nous ait causée la lec ture de celui-ci, nous nous en croi rons bien dédommagés, si nous pouvons nous flatter d'en avoir inspiré l'horreur & le mépris qu'il merite.

Nous venons d'apprendre dans le moment, que l'Auteur peu content d'avoir composé contre M. Rousseau, l'indigne libelle, dont nous avons parlé, a voulu, pour ainsi-dire, faire du même coup un double assassinat, en faisant passer l'ouvrage sous le nom de Mr. Brossette. La moderation, dont nous faisons profession, ne nous permet pas de donner à un tel procedé les noms qu'il merite ; & nous nous contenterons de dire que la honte en retombe toute entiere sur son Auteur, parce que Mr. Brossette a d'une part trop d'esprit & de goût, & de l'autre trop de modération & de probité pour qu'on puisse lui attribuer une satyre si plate & si outra-

geànte. Nous sçavons aussi de très bonne part que le récit que l'Auteur fait d'un entretien, qu'il prétend avoir eu avec M. de Lasseré chez M. le Duc d'Aremberg, est plein de faussetés ; & on doit être indigné de voir un homme du merite de Mr. de Lasseré, exposé aux saillies d'une imagination aussi dereglée, que celle de * * *.

ARTICLE XXXVIII.

HISTOIRE UNIVERSELLE depuis le commencement du monde jusqu'à present, traduite de l'Anglois d'une societé de gens de Lettres, tome premier, contenant l'histoire universelle jusqu'à Abraham, l'histoire d'Egypte & l'histoire des anciens peuples de Chanaan. A la Haye 1732. & se trouve à Paris, chez Chaubert.

NOus avons déja rendu compte de cet ouvrage dans deux extraits, qui ont paru les mois précédens. Dans le troisiéme extrait, que nous en avons promis, il nous reste à traiter de l'histoire d'Egypte jusqu'à

Alexandre le Grand, & des peuples de Chanaan. La matiere est évidemment trop étenduë pour la suivre en détail; ainsi nous ne nous attacherons qu'aux points les plus intéressans.

Toute l'histoire d'Egypte dans cet ouvrage semble contenir trois parties, qui sont la description de l'Egypte, celle des mœurs, des loix & des arts; & l'histoire des Rois, jusqu'à Alexandre le Grand.

Il n'y a peut-être pas dans tout le monde un seul pays, qui puisse fournir aux Sçavans autant de remarques & de recherches curieuses que l'Egypte. Aussi a-t-elle de tout temps attiré chez elle de curieux observateurs, qui ont ensuite publié leurs remarques, & les derniers ont toûjours trouvé beaucoup de choses, qui avoient échappé aux premiers. Entre ces diverses relations, celles du Pere Sicard tiendront toûjours un rang distingué avec les autres observations que le P. Fleuriau a recueillies dans les memoires des missions du Levant.

L'ancienne Egypte est divisée par

quelques-uns en deux parties, la haute & basse Egypte; par d'autres, en trois, qui sont la haute Egypte, ou *Thebaïs*, l'Egypte du milieu ou *Heptanomis*, & la basse Egypte, dont le *Delta* formoit la meilleure partie. On nous donne dans cet ouvrage l'énumération des principales Villes de chacune de ces parties. On y apprend aussi ce que c'étoient que les *Nomes*, c'est-à-dire, comment l'Egypte étoit partagée en divers gouvernemens. Mais tout ce détail est fort abrégé.

„ Le climat d'Egypte doit nécessairement être fort chaud, puisqu'il „ n'est gueres éloigné du Tropique. „ Quoique l'air soit généralement sec, „ il ne laisse pas d'y tomber d'abondantes rosées pendant plusieurs „ mois, principalement quand les „ eaux du Nil sont hautes. Il pleut „ souvent dans la basse Egypte, quoique quelques Anciens ayent prétendu le contraire; & même on a vû „ tomber de la neige à Alexandrie, „ comme pour donner un démenti à „ Seneque. Mais il pleut très-rarement dans la haute Egypte vers les

„ cataractes du Nil. " On y compte deux étés, le premier extrêmement chaud & brûlant dans les mois de Mars, Avril & May. Le second dans les mois de Juin, Juillet & Août, est temperé & rend l'Egypte un des plus charmans pays du monde. On n'y ressent gueres de froid que sept jours de l'année, depuis le 7 jusqu'au 14 Février.

La fertilité de l'Egypte est connuë de tout le monde. Elle nourrissoit autrefois l'ancienne Rome, & elle est encore aujourd'hui le magasin de Constantinople; mais c'est une remarque singuliere que le *Delta* qui est la contrée de l'Egypte la plus fertile, doit sa fertilité à son ancien Gouverneur le Patriarche Joseph. C'étoit un pays extrêmement marécageux, & par cette raison abandonné; Joseph par des canaux qu'il fit faire, trouva le moyen de le dessecher, & de le mettre en état d'être labouré. Depuis ce temps il a toûjours été le pays le plus fertile de l'Egypte. Les Hollandois semblent avoir profité de cet exemple, & il seroit à souhaiter qu'il fût plus imité en France.

Oublier le Nil & ses inondations, seroit omettre une des principales parties de la description de l'Egypte. Aussi les Auteurs en donnent-ils un détail agréable & curieux. Mais les sources du Nil & leur découverte, meritoient bien aussi qu'ils en dissent quelque chose de plus. „ Les sources „ de cette riviere, disent-ils, étoient „ tellement inconnuës aux Anciens „ qu'ils en regardoient la découverte „ comme une chose impossible. On „ sçait à present qu'elles sont en „ Ethiopie, quoique quelques voya- „ geurs modernes ne soient pas d'ac- „ cord entre eux à l'égard des en- „ droits, comme nous pourrons le „ faire voir dans un autre lieu. „ Il est vrai que les sources du Nil ont été pour les Anciens l'objet de beaucoup de recherches & de dissertations; on sçait qu'Alexandre, & César à son exemple, les firent chercher inutilement; & c'est par cette raison-là même que la découverte, qu'on en a faite depuis, est plus curieuse & plus interessante; mais lorsque nos Auteurs ajoûtent que les voyageurs mo-

dernes ne ſont point d'accord entre eux ſur cela, il faut qu'ils ignorent la découverte certaine qui en a été faite il y a cent ans & plus, par deux Jéſuites, dont les relations furent imprimées en ce tems-là & qui ſont le P. Jeronimo Lobo, & le P. Paës.

Il eſt conſtant, ſuivant la carte, qui nous a été donnée par ces Peres, que la ſource du Nil eſt en Ethiopie, dans le Royaume de Gojam. Ce ſont deux petits baſſins d'eau, qui n'ont pas ſix pieds de diametre. Le lieu eſt couvert de bois,& tremble ſous les pieds,ce qui fait juger qu'il eſt plein d'eaux ſouterraines. Ces deux baſſins ſont ſur un terrain élevé;& on ne leur a trouvé que ſeize ou dix-ſept pieds de profondeur. Le ruiſſeau qui en eſt formé, s'accroit conſiderablement en peu de tems par diverſes autres ſources, qui s'y joignent, de ſorte qu'à trois journées de chemin, depuis ſa ſource, le Nil eſt déja un grand fleuve, ſur lequel les bateaux vont à la voile.

Pour ce qui regarde le débordement régulier des eaux du Nil, nous n'avons rien à ajouter à ce qu'en diſent

nos Auteurs. Ce point eſt traité avec beaucoup de recherches, & ſatisfera la curioſité des Lecteurs. On ne peut s'empêcher d'y admirer ; d'une part la providence du Créateur, qui par ce débordement annuel a ſçu rendre fertile un Païs, où il ne pleut preſque jamais *Egyptus ſine nube ferax*, dit Claudien; & de l'autre, l'attention & l'induſtrie des habitans à profiter de ce ſecours pour fertiliſer leurs terres.

» Pendant deux ſaiſons de l'année, » diſent nos Hiſtoriens, l'Egypte offre » aux yeux le ſpectacle du monde le » plus agréable. Car en montant ſur » quelque Montagne au mois de Juil- » let & d'Août (lorſque le Nil eſt dé- » bordé) on voit une vaſte mer par- » ſemée de pluſieurs villages avec » leurs Tourettes. C'eſt un tableau » racourci de l'Archipel. On y voit » auſſi differentes chauſſées, par le » moyen deſquelles les Habitans ont » communication les uns avec les au- » tres ; entremêlées de boſquets & » d'un grand nombre d'arbres fruitiers, » dont on apperçoit ſeulement le ſom- » met, & tout cela enſemble doit cer-

„ tainement faire un charmant specta-
„ cle. Cette vûë est bornée par des
„ montagnes & des bois, qui forment
„ à une certaine distance la plus agréa-
„ ble perspective du monde. D'un
„ autre coté en Hyver dans le mois de
„ Janvier & de Fevrier, tout le Païs
„ ne paroît qu'une prairie émaillée
„ d'un nombre infini de fleurs. De
„ toutes parts on voit des troupeaux
„ répandus dans la plaine, & une
„ infinité de laboureurs & de jardi-
„ niers. L'air est alors embaumé par
„ l'odeur delicieuse que répandent les
„ fleurs des Orangers, des Citronniers
„ & de plusieurs autres arbres; il est
„ si pur qu'il n'est pas possible d'en res-
„ pirer un, qui soit plus sain & plus
„ agréable. Ainsi la nature, qui semble
„ être morte dans d'autres Païs, pa-
„ roît seulement revivre en faveur
„ d'un séjour si délicieux. S'il reste
„ quelques endroits, qui ne soient pas
„ entierement secs, ils sont couverts
„ d'un grand nombre d'oiseaux aqua-
„ tiques, dont les Chasseurs ont le
„ plaisir de tuer tant qu'ils veulent.
L'Egypte a aussi quelques particula-

rités en genre d'animaux ; mais elle cede beaucoup en ce point aux Indes Orientales & Occidentales. On y voit entr'autres oiseaux singuliers de belles *Oyes* dont le plumage est doré, & le *Saksak* ami unique du Crocodile, à qui il rend un service essentiel en mangeant les sangsuës, qui s'attachent au dedans de sa gueule. L'*Ibis* meurt de tristesse lorsqu'on le transporte dans un autre Païs ; & il est fort utile aux Egyptiens, en ce qu'il détruit les *Serpents volants* que le vent du Midi amene des déserts de Libie. Les *Ibis* par un instinct naturel s'assemblent en grand nombre sur les frontieres dans la saison qu'il faut. Là ils attendent les serpents volants & les dévorent avant qu'ils soient entrés en Egypte. Ces serpents sont, dit-on, faits comme des serpents d'eau & ont des ailes semblables à celles des chauvesouris. Il faut remarquer que ce fait est rapporté sur la foi de Paul Lucas, & que ce n'est pas un garand bien sûr. Le rat Egyptien, appellé par les Anciens *Ichneumon* est une espece de chat moucheté de taches blanches, jaunes &

cendrées. Il a le groüin d'un pourceau, la queuë de renard, les jambes courtes & noires. Il détruit les serpents, & empêche la multiplication des Crocodiles par son admirable instinct à trouver & à casser leurs œufs. Diodore de Sicile prétend que cet animal est si friand du foye de Crocodile, que profitant de l'occasion, lorsqu'il trouve ces monstres endormis la gueule ouverte, il s'y jette subtilement & se fait un passage jusqu'à leur foye qu'il ronge, faisant ainsi périr les Crocodiles. Mais lorsqu'on rapporte de pareilles histoires, fût-ce d'aprés Aristote & Platon, il seroit bon d'ajouter qu'elles ne sont pas bien avérées.

Le bois est rare en Egypte, mais de tous les arbres le plus commun est le Palmier, comme le *Papyrus* est le plus célebre. Il est vrai que cet arbre autrefois si utile, a beaucoup perdu de son crédit depuis qu'on a perfectionné tous les Arts. Les racines, & les légumes y sont si abondants & si bons, qu'il n'est pas surprenant, disent les Auteurs, que les Israëlites regretassent les melons, les concombres, les

porreaux & les oignons d'Egypte.

Ces premieres remarques sont suivies de la description des plus fameuses Pyramides d'Egypte. Il paroît que les anciens Rois d'Egypte mettoient toute leur gloire à immortaliser leur nom & leur regne par de semblables édifices. Toute l'Egypte en étoit remplie, sur tout la haute, & la plupart étoient chargés d'inscriptions pleines de faste & de sotte vanité. En voici une : *Moi* Saurid *le Roi ai bâti les Pyramides en tel & tel tems, & les ai achevées en six ans. Que celui qui viendra après moi & qui voudra m'égaler, les detruise en six cens ans ; & cependant il est certain qu'il est plus aisé de jetter en bas un bâtiment, que de l'élever. Après avoir achevé les Pyramides, je les ai couvertes de satin ; que celui dont je parle les couvre de nattes.* Les Auteurs n'ont rien omis de tout ce qu'on peut desirer sur cette matiere. De la description qu'ils font de ces Pyramides, il résulte que la plus grande n'atteint pas la hauteur de l'Eglise de S. Paul de Londres, qui à depuis le rés de chaussée, juqu'au sommet de la lanterne 470 pieds. Mais la de-

ſcription qu'ils font des parties i
rieures en donne une magnifique i
par le gout admirable d'architec
qui y regne, & par la richeſſe des
teriaux. Ce qu'ils en raportent eſt
près les anciens Auteurs & les voyag
modernes. Tout ce morceau eſt
rieux & digne d'être lû. On en co
vra une haute idée de l'intellig
des anciens Egyptiens dans l'ar
bâtir, & de la magnificence de l
Rois. Mais l'admiration croît enco
lorſqu'on lit la deſcription de leurs
byrinthes. Tout ce que nous conn
ſons en Europe de plus beau en
de bâtimens, ne ſont, pour ainſi c
en comparaiſon, que des Châteaux
cartes. Mais ce détail nous mene
trop loin. Venons à la ſeconde
tie, où l'on traite des loix & des m
des Egyptiens.

Ce que les Egyptiens racontoien
leur antiquité & de leur origine, n'é
que des fables; mais peut-être avo
ils raiſon de ſe vanter d'avoir les
miers établi des regles de gouve
ment, & l'art de rendre la vie dou
le peuple heureux. Chez la plupa

Nations les Loix ne regardent que les sujets ; & c'est un privilege de la Souveraineté de n'y être point assujetti ; mais chez les Egyptiens, outre les Loix generales, il y avoit encore des Loix particulieres pour les Rois, qui ne leur laissoient pas la liberté d'abuser de leur autorité, ni d'être vicieux. Toutes leurs actions étoient réglées, non seulement par rapport à l'administration des affaires publiques, mais même pour leur vie privée ; & ce qu'il y a d'admirable, si le fait est vrai, c'est que ces Princes, loin de se plaindre d'une si dure contrainte, regardoient comme un bonheur d'être delivrés par là du danger de faire des fautes.

» Le Roi, les Prêtres & les Soldats » formoient en quelque sorte les trois » états du Royaume. Les Prêtres é» toient extraordinairement révérés, » non seulement parcequ'ils étoient » employés au service des Dieux ; » mais aussi à cause de l'utilité, dont ils » étoient à l'Etat par leur sçavoir & par » leur prudence : étant toûjours pour » cette raison près de la personne du » Roi, comme Chefs de son Conseil,

» pour l'aſſiſter de leurs avis. . . . &
» pour lire en ſa préſence quelques
» beaux traits d'Hiſtoire dans les li-
» vres Sacrés.

Les Loix obligeoient chacun dans chaque profeſſion à ſuivre celle de ſon pere. Ainſi le fils du laboureur étoit laboureur, le fils du négociant étoit négociant, & il n'étoit permis ni à l'un ni à l'autre d'aſpirer à un rang ſuperieur. Il en étoit de même des ſoldats, & il eſt aiſé de juger que les troupes en étoient beaucoup meilleures, & que les arts en étoient mieux cultivés. La Juſtice s'adminiſtroit avec un deſintereſſement & une équité admirable. Les Juges étoient choiſis parmi les Citoyens les plus vertueux & les plus éclairés des trois principales Villes. Le Preſident de cette Compagnie, qui ne cédoit en rien à l'Aréopage d'Athenes, ni au Senat de Lacedémone, portoit à ſon cou une chaîne d'or, d'où pendoit un ornement de pierres precieuſes qu'on appelloit *la verité*. Toute la procedure conſiſtoit en ce que le demandeur faiſoit ſa plainte clairement & diſtinctement par un écrit. On en donnoit copie au dé-

fendeur, qui répondoit aussi par écrit. Le demandeur repliquoit, & ensuite le défendeur ; & sur ces deux écrits de part & d'autres examinés avec soin, les Juges prononçoient sans appel. Comme les Juges étoient des hommes laborieux & habiles, ils ne vouloient point d'Avocats, persuadés que leur éloquence est plus nuisible qu'utile à la justice, & par ce même principe, ils ne permettoient pas même aux Parties de plaider elles-mêmes leur cause. Autre chose remarquable : tandis que toutes les Professions du Royaume étoient hereditaires les Charges seules de Judicatures ne l'étoient point, parce qu'on y étoit persuadé qu'il n'arrive que trop souvent que le fils d'un Juge vertueux & habile soit un homme ou corrompu ou ignorant, & quelquefois l'un & l'autre.

Les Auteurs nous donnent ensuite le détail des Loix Egyptiennes. Elles sont fort belles suivant l'usage de ces tems là, & elles donnent une grande idée de la Nation. Une coûtume fort singuliere, qui avoit force de Loi, c'étoit que ceux, qui vouloient embrasser

l'honnête profeſſion de voleur & de filou, donnoient leur nom au chef de la bande & lui remettoient fidelement tout ce qu'ils deroboient. Ceux à qui on avoit derobé quelque choſe, la redemandoient à ce chef, qui étoit connu; & il la leur rendoit fidelement pour la quatriéme partie de ſa valeur. Cela paroît aſſez avantageux en un ſens; & on a même oüi dire quelquefois que la même choſe s'étoit pratiquée à Paris; mais c'eſt autoriſer le larcin, & un tel uſage étoit indigne d'un Peuple auſſi ſage & auſſi vertueux que les Egyptiens. Il faut dire la même choſe de la loi, qui leur permettoit d'épouſer leurs ſœurs. Car quoique ces mariages ne ſoient pas tellement contraires à la Loi naturelle, que Dieu n'ait autoriſé celui des fils d'Adam avec leurs ſœurs, ils ſont ſi contraires au bien de la ſocieté & aux deſſeins du Créateur, que les Egyptiens ſont les ſeuls, qui ayent oſé franchir cette barriere; & cela ſur le fondement de la fable d'*Iſis* qui épouſa ſon frere *Oſiris*.

La religion des Egyptiens eſt un nouveau ſujet de réflexions. On en trou-

vera dans cet ouvrage un détail exact & curieux, mais que nous ne pouvons pas suivre. C'est quelque chose d'inconcevable, qu'un peuple si sage & si éclairé sur tout le reste, ait donné dans les ridicules superstitions, les coutumes indécentes, les dévotions pueriles, & toutes les impertinences qui faisoient le fond de la religion. Car on a beau dire que c'étoient des emblêmes, des allégories, des énigmes, &c. le sens commun ne permettra jamais d'adorer la divinité sous la figure d'un chien, ou d'un crocodile; & si les sages, qui ont établi ces cultes, avoient des vûës superieures, ils sont inexcusables, pour ne pas dire dignes d'exécration, d'avoir induit en erreur d'une maniere si pitoyable, le peuple credule & naturellement superstitieux. C'est à regret que nous omettons quantité de particularités curieuses, qui sont rapportées dans cet ouvrage, sur les mœurs & les usages publics & particuliers des Egyptiens; mais nous sommes obligés de nous contenter d'avertir les lecteurs qu'ils trouveront

rassemblé dans cet ouvrage, tout
qu'Herodote, Diodore de Sicil
Strabon, Diogene Laërte, & pl
sieurs autres Auteurs ont recueïlli
plus interessant, sur-tout ce qui
garde l'Egypte & les Egyptiens;
leurs funerailles, leur deüil, le
maniere d'embaumer les corps mor
leurs sepulchres, leurs arts & le
sciences, Géometrie, Arithmetiq
Algebre, (mais il faut entendre u
Algebre à leur maniere, & fort i
férieure à la nôtre,) Astronomi
Medecine, Chymie, Anatomie, Pl
sique, Magie: ce dernier point n'
pas bien traité par les Auteurs.
au lieu de trancher la difficulté en
sant qu'en fait de Magie, tout ce
n'est point une permission particu
re & miraculeuse de Dieu, comi
il arriva aux Magiciens de Phara
(permission très-rare) tout le re
n'est qu'impostures; ils s'embarrass
dans des suppositions & des hypote
chimeriques, qui n'ont nul fon
ment raisonnable. Ils n'ont pas n
plus oublié les hyeroglyphes; m
ils ne nous apprennent rien de p

que ce que le P. Kirker en apprend dans son Oedipe ; ce n'est pas leur faute, parce qu'il n'est gueres possible d'ajouter rien de raisonnable aux récherches que ce sçavant Jesuite a faites sur cette matiere.

Nous passons sous silence tout ce qu'*ils* rapportent de la Chronologie d'Egypte. C'est un labyrinthe, d'où aucun fil ne sçauroit tirer les sçavans, qui s'y engagent. Si l'on vouloit prendre pour guides Herodote & Diodore de Sicile, il faudroit commencer par les accorder ensemble, ce qui n'est pas possible, & il faudroit encore les accorder avec l'Ecriture sainte: autre impossibilité. Point d'époque fixe par consequent du regne d'Osiris & d'Isis ; & la perte n'en est pas grande, puisque ce n'est qu'une fable ; mais ce qu'il y a de plus fâcheux, on ne sçait pas même quel a été ce Pharaon du tems de Moyse, ce tyran des Israëlites, qui périt dans la Mer Rouge. Cette obscurité est extrêmement favorable aux faiseurs de conjectures ; & Mrs. Wisthon & Newton, aprés Perisonius & d'autres

s'y sont donné carrriere. Hypotheses, suppositions, vraisemblances prétenduës, raisonnemens fondés sur rien, & d'où ils concluent tout ce qu'il leur plaît ; voilà sur quoi ils bâtissent leurs systêmes ; suivant lesquels l'un place un tel Roi en un tel tems, & l'autre en un autre ; & le tout bien examiné, ce qui résulte de certain de leurs raisonnemens incertains, c'est qu'ils n'en sçavent rien, non plus que nous. Les Sçavans ne reviendront-ils jamais de l'illusion des systêmes qui n'ont point quelque fondement bien assuré ? Il y en a tels, comme le P. Hardoüin & bien d'autres, qui, s'ils avoient employé à des ouvrages utiles & solides, le temps qu'ils ont perdu à entasser ensemble de vaines conjectures, auroient merité des statuës.

Malgré l'obscurité de l'histoire des Rois d'Egypte, on ne laisse pas d'y trouver des faits assez curieux, qui instruisent & qui amusent. Mais ce détail demanderoit toute la longueur d'un de nos plus grands extraits; nous renvoyons donc les lecteurs à l'ou-

vrage même, en les assurant qu'ils ne regretteront pas le tems qu'ils employeront à le lire.

Nous voici arrivés au Chapitre IV. qui traite de *l'histoire des peuples avec lesquels les Israëlites eurent affaire, avant que de posseder le païs de Chanaan.* Les premiers de ces Peuples qui se présentent, sont *les Moabites.* Tout le monde sçait leur origine; mais nos Auteurs ne laissent pas de la raconter avec toutes ses circonstances, & le changement de la femme de Loth en une statuë de sel fait la matiere de plusieurs notes. Ils avouënt ensuite que les coûtumes & la maniere de vivre de ce peuple, sont très-peu connuës. Il est seulement certain, par l'écriture, qu'ils étoient gouvernés par des Rois, & qu'ils avoient la circoncision. On ne peut pas non plus douter qu'ils n'ayent conservé du moins quelque tems la connoissance & la religion pure du vrai Dieu; connoissance & religion qu'ils avoient sans doute reçuës de leur Pere Loth, qui étoit homme de bien. Mais ils tomberent

peu-à-peu dans l'idolâtrie &
tes superstitieux. On les acc
me d'avoir porté la superstiti
qu'aux pratiques les plus cc
à l'honnêteté naturelle; & i
qu'ils eussent une idée bien
de leur Dieu *Peor*, s'ils éto
suadés qu'il pût se repaître
frandes qu'ils lui faisoient,
ce qu'il y a de plus sale & de
goûtant. Toute l'histoire des
tes est composée des divers tr
en sont répandus dans l'Ecrit
te ; il n'en est presque plus pa
les historiens depuis la capti
Israëlites, parce que peu
après, ce peuple assujetti au
Empires, fut mêlé & confor
les nations voisines, qui habit
déserts de Syrie. Son nom
tant subsisté jusqu'au troisiém
après Jesus-Christ, & a été con
puis, sous la dénomination
d'Arabes.

L'histoire des *Ammonites*
de plus interessant que c
Moabites, leurs freres. L'o
est égale par-tout, & on n'en f

…ain que ce qui en est dit en …endroits de l'Ecriture. Ils ado… une Idole nommée *Moloch*; …elle, outre les sacrifices ordi… , ils offroient des enfans, les … *passer par le feu*, expression …oque qui fait douter s'ils les …ient, ou s'ils les faisoient sim…ent passer entre deux feux. Les …urs sont partagez sur cela, & …s ont autant, ou si l'on veut, aussi de raison que les autres. Les …nonites eurent souvent la guerre les Israëlites. Ils furent battus …uellement châtiez par David; venger l'insulte que leur Roi : faite à ses Ambassadeurs, en envoyant sans réponse, après avoir fait couper la moitié de la …e & de leurs habits. Ils furent défaits par Ozias Roy de Ju… Vers la fin du deuxiéme siécle … Jesus-Christ, leur nom s'éva…t dans l'histoire, & ils sont con…us, comme les Moabites, les …mites & d'autres avec les *Arabes.*

…adian le quatriéme Fils qu'A…am eut de Cethura fut le pere des

Madianites. Leur païs étoit une partie de *l'Arabie Pétrée.* La nation étoit partagée en Pasteurs, qui menoient leurs troupeaux de contrée en contrée, sans habitation fixe; & en Marchands, qui voyageoient avec des Chameaux, pour négocier dans tous les païs voisins. Ceux-ci s'enrichirent extremément, & enrichirent les Pasteurs, de sorte que la nation fut une des plus riches & des plus magnifiques de l'Orient. Il paroît que leur religion étoit differente dans la partie Septentrionale, qui étoit voisine des Moabites, & où regnoit l'Idolâtrie; & dans la partie Meridionale, où habitoit Jethro, beau-pere de Moyse; car celui-ci suivoit une religion très-pure. Leurs guerres avec les Israëlites, sont racontées dans l'Ecriture, & on n'en sçait pas davantage. Leur fin a été, comme celle des Peuples dont on a déja parlé, de se confondre parmi les nations de l'Orient.

Ces histoires sont suivies de celles des *Iduméens*, des *Amalécites*, des *Cananéens*, & des *Philistins.* On trouvera sur tout dans la derniére beau-

...recherches ; mais il est vray
...ral qu'elles ne contiennent
... rien d'interessant qu'on ne
... par l'Ecriture sainte, & c'est ce
...us empêche de les suivre dans
...il. Nous attendons avec impa-
... le second volume de l'ouvra-
... pour en faire part au Public.

...RTICLE XXXIX.

...NCTI AURELII AUGUSTINI Hipponensis Episcopi epistola dua recensin Germania inventa, &c. C'est à dire deux lettres de S. Augustin, nouvellement trouvées en Allemagne, accompagnées de nottes Critiques, Historiques & Chronologiques, & imprimées dans la même forme & avec le même soin, que la derniére édition de tous les ouvrages du S. Docteur, laquelle est le fruit du travail des Peres Benedictins de la Congregation de S. Maur, par D*** Prêtre de la même Congregation. A Paris chès la veuve de Raymond *Maziéres* & Jean-Baptiste *Garnier* Imprimeurs & Libraires de la Rei-

ne, à l'enseigne de la Providence; Brochure *in folio* de 30 *pag.* sans compter l'Epître dédicatoire, la Préface, la Table.

L'Heureuse découverte de ces deux Lettres de St. Augustin qui avoient échapé à tous les Editeurs, est dûë à *Dom Bernard Pez*, Benedictin Allemand, & au Reverendissime Pere *Godefroy Bessel*, Abbé de Gottweig. Ce dernier en fit part au Public, par une édition qu'il fit faire à Vienne en Autriche en 1732. avec une sçavante préface. Mais le Pere *Dom Jacques Martin*, qui est un des Ecrivains les plus distinguez de sa Congregation, jugeant que l'ouvrage pouvoit recevoir une plus grande perfection, vient de le faire réimprimer à Paris avec tout le soin, tout le travail & toutes les recherches qu'on pouvoit desirer. Ainsi ceux qui voudront comparer ensemble les deux Editions, conviendront que c'est avec raison qu'il s'est flatté que les sçavans lui sçauroient gré de la seconde.

Il commence par vérifier que les deux lettres sont effectivement de St. Augustin ; pour peu que l'on soit versé dans la lecture des ouvrages de ce Pere, on n'en pourra douter ; mais outre cela, elles sont toutes deux indiquées dans le catalogue de Possidius ; & l'une d'elles est citée avec éloge, par * S. Fulgence. Le Pere Martin n'a point manqué de placer à la tête de chacune un avertissement ; il a divisé le texte par chapitres & par sections, dont les *numeros* sont à la marge avec de courts sommaires; & au bas des pages, il a ajouté des notes qui facilitent l'intelligence des endroits obscurs, par la comparaison de ce qu'on lit de semblable dans les ouvrages connus de St. Augustin, par des conjectures probables ou manifestement vrayes, sur la restitution des phrases défectueuses, par diverses autres observations critiques, historiques, & chronologiques. En un mot, non seulement on reconnoîtra la forme extérieure de la derniere

* S. Fulg. L. de Verit. præd. & grat. c. 18.

édition de St. Auguſtin ; mais les ſçavans jugeront que ſi le Pere Martin avoit eu part à cette édition ; l'ouvrage n'y auroit rien perdu.

Venons aux deux lettres. Le nouvel Editeur en a changé l'ordre ; c'eſt-à-dire, qu'il a donné le premier rang à celle qui eſt la ſeconde dans le manuſcrit, & le ſecond rang à celle qui eſt la premiere, ayant égard au tems où elles ont été écrites. La plus courte qui eſt adreſſée à Pierre & à Abraham, précede pour cette raiſon la plus longue qui eſt adreſſée à l'Evêque Optat. L'avertiſſement qui eſt fait pour la premiere contient trois remarques, 1°. que Pierre & Abraham étoient moines ; 2°. que Pierre étoit vrai-ſemblablement l'Abbé Pierre, de la Province de Tripoli, dont * Caſſiodore fait mention ; 3°. que cette lettre a été écrite vers l'an 417. ce qui eſt judicieuſement déduit de la lettre même. Dans l'avertiſſement qui eſt fait pour la ſeconde lettre, on examine 1°. combien St. Auguſtin a écrit de lettres à l'Evêque Optat, ſur

* *De inſtit. div. Litt. c. 8.*

l'origine des ames ; car Poſſidius ne fait mention que de deux , & Saint Fulgence parle de trois. On conclut avec raiſon pour le dernier ſentiment. 2°. On recherche en quelle année a été écrite celle-ci, que par la ſuite du diſcours, on voit évidemment être la ſeconde, & on en fixe la date à l'année quatre cens vingt. On demande 3°. quel étoit le ſiége Epiſcopal de cet Optat, que le manuſcrit de Gottweig confond mal-à-propos avec le grand Optat de Mileve. La plus probable conjecture ſe réduit à le placer dans la Mauritanie Tingitane. Il s'agit maintenant de faire connoître ces lettres par elles-mêmes.

Pierre & Abraham, quoique retirez du monde, vivoient dans une ſolitude où ils avoient quelquefois à ſe mettre en garde contre les diſcours impies des Herétiques & des Infideles, ſur quoi ils prirent le parti de propoſer par lettres à St. Auguſtin, pluſieurs queſtions, dans l'eſperance de recevoir de lui des armes pour ſe défendre. Le Saint Doc-

teur repond que tout ce qu'il pourroit leur apprendre, eſt contenu dans pluſieurs de ſes ouvrages, que dans leur retraite ils ont le loiſir de les lire, que néanmoins il ne veut pas fruſtrer entierement leur attente. Les Herétiques qui importunoient ces deux Saints Moines, étoient les Pélagiens; & l'objet principal des diſputes qu'il falloit ſoutenir contre eux étoit la nature, la propagation & la peine du péché originel au regard des enfans. A cette occaſion Saint Auguſtin fait de ces trois controverſes & des principes qui en fondent la déciſion, un précis qui eſt d'une grande force & d'une netteté admirable. L'auteur de la *veritable clef de Saint Auguſtin* fera ſans doute ſon profit de ce morceau. Quant aux Infidelles comme ils ne reſpectent point l'autorité des Ecritures ſaintes : le Saint Docteur remarque que pour les convertir, il y une néceſſité ſpéciale de joindre la priere à la diſpute. Il les partage en deux claſſes, ſçavoir, les Idolâtres & les Athées, ou ceux qui nient la Providence. Son grand ou-

vrage de la cité de Dieu étoit destiné à les réfuter les uns & les autres ; c'est pourquoi il exhorte Pierre & Abraham à consulter les dix premiers livres qui avoient déja paru, & il promet de donner bien-tôt au public les quatre suivans, parce qu'il composoit actuellement le quatorziéme. Il n'est pas indifferent de voir ici tracé par la plume même de Saint Augustin, le plan & l'ordre de cet excellent ouvrage.

Il faut dire un mot de la premiere lettre à Optat, pour faire une juste analyse de la seconde. La question de l'origine des ames faisoit grand bruit en ce tems-là. * Le Tribun Marcellin n'ayant pû tirer de Saint Augustin rien de décisif sur ce sujet, s'étoit adressé à St. Jerôme. Ce dernier avoit enseigné dans ses livres contre Rufin, que Dieu créoit immediatement & journellement les ames, pour les joindre à chaque corps qui étoit formé de nouveau par la generation. Il renvoya Marcellin à

* Ep. 143. aliàs 7. ad Marcellin.

ces livres (*a*) & à Saint Augustin qu'il n'ignoroit pas être plus porté à croire la génération, que la création des ames; mais ne sçachant pas que le S. Evêque avoit d'abord été consulté; il jugeoit que le Tribun pourroit s'éclaircir, en lui entendant expliquer de vive voix l'un & l'autre sentiment. Sur cela (*b*) St. Augustin se détermina à mettre par écrit ses doutes & ses difficultez, il les confia au Prêtre Orose, pour les porter à S. Jerôme. Quelque tems après, St. Augustin étant venu à Cesarée de Mauritanie (que quelques uns croyent être la Ville d'Alger) il vit plusieurs lettres d'Optat qui couroient entre les mains de tout le monde, où cet Evêque soutenoit avec beaucoup de chaleur le même sentiment que St. Jerôme. On pressa St. Augustin de répondre (*c*) à Optat, & il le fit en marquant l'appréhension où il étoit que les Pélagiens ne tirassent avantage de cette

(*a*) Apud. Aug. Ep. 165 alias 27.
(*b*) Ep. 166. alias 28.
(*c*) Ep. 190 alias 157.

:e, & en défendant le droit prétendoit avoir de se maintenir le doute & l'incertitude sur l'o- e des ames, jusqu'à ce qu'on lui bien prouvé, que le sentiment la création immediate & journa- , n'étoit point contraire au dog- du péché originel. C'est, disoit-il, u'il attendoit des lumieres de St. ôme, à qui il avoit envoyé une let- , ou plûtôt un livre de consulta- n, qu'il ne pouvoit communiquer personne, sans la réponse. Cepen- ant St. Augustin composa & publia lans ces entrefaites contre les erreurs le Vincent Victor, ses quatre livres le l'ame & de son origine, dont le premier est adressé au moine René de Cesarée, qui avoit reçu une des lettres d'Optat, & l'avoit communi- quée à St. Augustin; & dans ces li- vres, il défend de telle sorte ses dou- tes & ses incertitudes sur l'origine de l'ame, qu'il répond à tout ce que Vincent objectoit, pour détruire le sentiment de la génération des ames. Optat ne laissa pas de se tenir en re- pos assez long-tems, pour ne pou-

voir douter que St. Jerôme n'eût envoyé à St. Augustin la résolution de toutes ses difficultez. Alors il écrivit à St. Augustin, & le somma de sa parole. On peut connoître la substance de ce qu'il lui manda par la seconde lettre du St. Docteur à Optat nouvellement trouvée. Optat marquoit un grand empressement de voir & de comparer les pensées de deux grands Docteurs sur une question si importante ; il assuroit avec beaucoup de confiance que le sentitiment qu'il avoit embrassé étoit très-vray & le meilleur ; il l'appuyoit d'une raison peu solide, & cependant il vouloit que St. Augustin décidât & dît nettement, ou que les ames sont engendrées comme les corps, les unes des autres, ou qu'elles sont toutes créées de Dieu immediatement & journellement. Le St. Docteur répond à chaque article avec autant de modestie que d'adresse & d'esprit. Il dit d'abord que depuis cinq ans, il attend en vain la réponse de St. Jerôme, que néanmoins il ne cesse pas de l'esperer ;

& qu'en tout cas il persiste à ne vouloir publier son. livre de consultation que conjointement avec la réponse. Le Pere Martin a judicieusement observé que St. Augustin se souvenoit de s'être attiré de justes réproches de la part de St. Jerôme, pour n'en avoir pas usé de même dans une autre occasion. Quoiqu'il en soit ; (*a*) St. Augustin s'étend beaucoup ici sur les raisons qui l'engagent à avoir cet égard pour St Jerôme ; en quoi il mortifie délicatement la curiosité d'Optat. Il lui fait voir ensuite que sa lettre est pleine de contradictions manifestes & insoutenables. Vous prétendez, lui dit St. Augustin, que votre sentiment est le vrai & le meilleur ; vous avoüez cependant qu'il ne s'accorde pas avec celui de plusieurs grands Evêques. D'une part vous réconnoissez de bonne foi que ces Prélats ont enseigné une doctrine differente de la vôtre : & de l'autre, vous dites que ceux qui pensent aujourd'hui comme ces mêmes Evê-

(*a*) Apud Aug. Ep. 72. & 75, alias 14. & 11.

ques, adoptent des nouveautez inoüies. Enfin les Vieillards qui combattent votre ſentiment, ſont à vos yeux une troupe de clercs ignorans & ruſtiques, tandis que vous convenez qu'ils ont eu pour maîtres des Evêques reſpectables par leur érudition. Optat appuyoit ſa doctrine de témoignages ſi déciſifs, qu'il ne balançoit pas à exiger que ſes Prêtres s'y conformaſſent par la ſignature d'un formulaire. Il eſt vrai que St. Auguſtin rédoubla ſes inſtances, pour engager Optat à lui communiquer ce formulaire, & les témoignages dont il ſe prévaloit. Ce fut envain, Optat perſiſtoit toûjours dans ſon réfus; Peut-être ne ſe tenoit-il pas tellement ſûr de la bonté de ſa cauſe, qu'il ne redoutât l'examen & la critique du St. Docteur. D'ailleurs comme la principale raiſon qui étoit alleguée par Optat, ſe réduiſoit à dire que l'ame de chaque homme en particulier, ne feroit pas l'ouvrage de Dieu, ſi Dieu ne créoit point en détail toutes les ames. St. Auguſtin *fait voir par* l'exemple des corps,

ombien cette consequence est mau-
iise. Pour se défendre de décider
de prendre un parti sur l'origine
: l'ame; il distingue ce que la foy
seigne ou n'enseigne pas comme
rtain. Il se récrie sur l'injustice qu'il
a d'exiger de lui qu'il prononce
ns le doute, ou qu'il cesse de dou-
r sans qu'on lui apporte aucune
onne raison, pour le déterminer.
ais sa plus grande attention, est
insinuer qu'il est à craindre que
Pélagiens ne gagnent quelque
ose au succès de l'opinion d'Op-
t, & que lui-même il ne se rap-
oche de leur herésie. C'est pour-
oi en joignant à sa lettre un billet
St. Jerôme lui mandoit qu'il n'a-
it pas eu le tems de répondre à
consultation, St. Augustin avertit
ptat de prendre garde à ces paroles
i y étoient contenües; *nous devons*
n plus nous appliquer à extirper des
lises une herésie très-pernicieuse.
i reste il y a toute apparence que St.
gustin reçut enfin de cet Evêque
formulaire, dont il l'avoit prié
ns sa premiére lettre de lui faire

part, & dont il réitére la demande dans cette seconde lettre. Le jugement que le St. Docteur en porta, après l'avoir reçu, fut vrai-semblablement la matiere d'une troisiéme lettre, qui accompagna l'envoi de son livre de consultation: car St. Jerôme mourut en ce tems là; & après sa mort, St. Augustin ne fit plus mystére de l'ouvrage qu'il lui avoit adressé. Nous laissons à d'autres le soin d'admirer la modestie, l'humilité, la discrétion & la prudence; l'esprit & le bon sens qui brillent dans la nouvelle lettre à Optat. Ces traits sont communs à tous les ouvrages du St. Docteur. Mais on remarque avec plaisir qu'il eut tant d'aversion pour tout ce qui avoit l'air de favoriser une secte proscrite, qu'il refusa de se rendre à une verité qu'il ne croyoit pas décidée, & à laquelle néanmoins la persuasion où étoit ce St. Docteur de la spiritualité de nos ames, devoit naturellement le conduire.

Les sçavans Docteurs de la societé de Sorbonne, qui travaillent à une Bibliotheque alphabetique, viennent

d'assurer pour toûjours l'autorité de cette derniere lettre, par un ample fragment qu'ils ont tiré d'Eugipius, auteur du cinquiéme siécle, & qu'ils ont communiqué au public dans une lettre imprimée. Elle est adressée à Mr. le Marquis Maffei, à qui ils rendent compte du projet de leur ouvrage, qui sans doute sera digne de toute la splendeur du nom de Sorbonne.

ARTICLE XL.

JOANNIS MARIANÆ Societatis Jesu Historia de rebus Hispaniæ libri triginta, &c. C'est-à-dire, Histoire d'Espagne divisée en 30. livres par le Pere Jean Mariana de la Compagnie de Jesus, avec la continuation, par le R. Joseph-Emanuel Miniana de l'Ordre de la Très-Sainte Trinité de la Rédemption des Captifs en dix livres, folio 4. vol. A la Haye chès Pierre de *Hondt* 1733. pages 428. 439. 378. 416. sans la table *generale*, & à Paris chez *Mercier ruë saint* Jacques.

plus que dans sa lettre à Philipp
que nous avons déja citée, il dit
ce qui l'a encore engagé à écrire l
toire d'Espagne en sa langue m
nelle, c'est qu'il y auroit la liber
s'étendre sur bien des choses, qu
convient pas de dire aux Sçavans
qui ne sont bonnes que pour le
gaire. *Que son cosas a proposito*
gente dota, y otras para la Vulgar

Mais ce qu'il y a d'étonnant
que tout ceci tombe à faux & que
l'édition de 1608. & même dans
de 1635. que nous avons actuelle
sous les yeux, il n'y a rien de cha
ce qui se lit dans les précedentes, &
l'histoire latine, au sujet de Blanc
Castille. La même Préface parle
retranchement fait par l'Auteur
son histoire Epagnole, qui est
mais dont on ne voit pas trop l
son.

Au Chapitre troisiéme du X

nus, isthmum qui castigatis immensum ab utraque parte littoribus à portu nomi- nis Dei ad Panamam pertinet, primus nostrorum aperuit, mareque Antarticum invenit ingenti nostra gentis gloria fructu- que. Et dans l'hiſtoire Eſpagnole Bal- boa n'eſt pas même nommé, quoique perſonne ne lui ait jamais conteſté la gloire de la premiére découverte de la mer du Sud. Cependant s'il avoit eu à l'être dans un des deux ouvrages, c'étoit, ce ſemble, dans celui-ci, qui n'a été compoſé que pour l'Eſpa- gne, où ce Gentilhomme avoit ſans doute alors bien des parents & des amis, qui devoient s'intereſſer à ſa gloire.

Nous ne nous arrêterons pas davan- tage à l'ouvrage de Mariana, qui oc- cupe les trois premiers volumes de cette édition; nous n'en pourrions rien dire, qui ne ſoit connu de ceux, qui aiment l'Hiſtoire, & qui ne fût au deſſous du mérite d'un Hiſtorien, lequel a peu de ſuperieurs dans l'anti- quité, & ſelon plus d'un critique, a peu d'égaux parmi les modernes. Il y a longtems qu'on lui ſouhaitoit un con-

tinuateur digne de lui, & il a fallu plus d'un siécle pour le former. Le P. Miniana est le premier, qu'une pareille entreprise n'a point effrayé, & il en est venu à bout de maniére qu'il faudra peut-être attendre encore un siécle pour trouver quelqu'un, qui acheve ce que la mort l'a empêché de finir. Car nous n'avons de lui que les deux regnes entiers de Charles-Quint, & de Phillippe II. il avoit commencé celui de Philippe III. lorsque la mort l'a enlevé à sa patrie & à la Republique des Lettres, avant que l'une & l'autre ayent connu le tresor qu'elles possedoient en lui. En effet on retrouve Mariana tout entier dans son continuateur, même élevation de style, même noblesse d'expressions, & de sentimens, & toute la majesté de l'histoire.

Ce n'est peut-être pas une des moindres loüanges qu'on peut donner au Pere Miniana, que d'avoir formé dans la personne de *Dom Hyacinte Jover y Valdenoches* un disciple, qui à peine sorti de son école, & actuellement étudiant en Philosophie, s'est trouvé en état d'être son éditeur. Ce jeune sça-

vant dans le court abregé de la vie de ſon illuſtre maître, qu'il a mis à la tête de ſon ouvrage, nous apprend que ce Religieux, avant que d'entreprendre de continuer l'hiſtoire d'Eſpagne, avoit écrit ſous le titre de *Bellum ruſticum Valentinum*, celle de l'entrée de l'Archiduc & de ſes Alliés dans le Royaume de Valence; mais qu'à ſa mort cet ouvrage, qui n'étoit encore que manuſcrit, fut enlevé ſans, qu'on ait pû ſçavoir ce qu'il étoit devenu. Dom Hyacinthe a été plus heureux à recueillir un dialogue ſur le Theâtre de Sagunte, qu'il promet de donner au Public avec pluſieurs lettres du même Auteur.

Au reſte on peut l'en croire ſur ſa parole, & ſur la garantie de l'ouvrage que nous annonçons, lorſqu'il aſſûre que tout ce qui eſt ſorti de la main du Pere Miniana ſe ſent d'une plume nourrie du ſuc des plus excellens Auteurs de la langue Latine; il ſera ſurtout fort aiſé de reconnoître en liſant ſon hiſtoire d'Eſpagne, ſa prédilection pour Plaute, qu'il ſçavoit tout entier par cœur, & dont-il employe volon-

tiers les termes & le façons de parler. A la vé rité on aperçoit quelquefois un peu de dureté dans son style, mais il ne faut, ce semble, attribuer ce défaut, qu'à sa maniére d'écrire extrêmement énergique & concise.

Il est vrai que cet Auteur affecte une brièveté, qui passe encore celle de Mariana. Elle a sans doute de grands avantages; l'Historien paroît entraîné par la rapidité des conquêtes & animé de l'esprit des conquérants; ses reflexions ont un air de sentence, qui sied bien, ses caracteres plus vifs & mieux marqués, l'Election de Charles-Quint à l'Empire, ses plus grandes expeditions, son portrait & celui de la plus part des grands hommes, qui font figure dans cette histoire, mais sur-tout les plus celebres Batailles se liront avec beaucoup de plaisir. Tout l'essentiel y est, c'est-à-dire, tout ce qu'on en peut ordinairement dire de certain, & l'Auteur en se bornant là, conserve toute la dignité de l'histoire & évite sagement l'écueil, où échouent presque toûjours ceux, qui dans le récit de ces actions entrent dans

un

trop grand détail : mais d'autre rt, cette maniére portée trop loin a ses convenients ; elle n'aprend pas l'hisre à fond, & l'empêche quelques de parvenir à son but principal, de gler l'esprit & de former le cœur, qui demande quelque détail. La rité-même en souffre, car en plusieurs ints, si elle n'est pas alterée par la écipitation, ni obscurcie par la briété, sa lumiére passe si vîte qu'on a pas le tems de la contempler à son e, ni d'en profiter.

Mariana avoit coulé fort legerement r la découverte & sur les affaires du uveau Monde ; le peu qu'il en dit est pas même exact; son continuateur évité ces deux défauts ; il avoit de eilleurs guides, & il a ordinairement en choisi. Il se trompe néanmoins attribuant à Alphonse de Ojeda la couverte du Veragua, elle est due Christophe Colomb, dont la posté é en porte encore le titre. Il est auurd'hui sur la tête du Duc de Liria, ssi bien que celui d'Amiral des Ins ; ce Seigneur ayant épousé la ur du dernier Duc de Veragua de

la maiſon de Bragance, lequel deſcendoit de la petite fille de Colomb.

Nos deux Hiſtoriens Eſpagnols ſont également admirables par la ſincérité, avec laquelle ils rendent juſtice à tout le monde, en n'épargnant pas même leurs Heros aux dépens de la verité. Ainſi le Pere Miniana parlant de la priſe de Rome & de la captivité du Pape Clement VII. ne craint point de dire que l'Empereur Charles-Quint, après avoir temoigné de l'horreur de ces attentats, ne laiſſa pas d'en tirer tout l'avantage, qui pouvoit lui en revenir, ſans s'embarraſſer du tort, qu'une telle conduite pourroit faire à ſa réputation. *Quippe & ſi initio Borbonii facinus averſatus fuit, haud tamen ſivit fructum Victoriæ perire : quid de ſe fama loqueretur cura nulla.* Il eſt vrai qu'il paſſe ou détourne quelques traits odieux, qui n'ont pas fait plus d'honneur à Charles-quint, & que ſur l'article de la bonne foi & de la generoſité il garde un profond ſilence; mais ce ſilence ſur des vertus ſi eſſentieles à un Souverain ne dit-il pas aſſez, & ne ſeroit-ce pas trop exiger d'un Auteur, que de vouloir qu'il apuyât ſur tout ce qu'on a

reproché au plus grand Monarque, qu'ait eu sa Nation?

On ne lui passera point en France ce qu'il dit au sujet de la mort du Dauphin fils de François I. & quoiqu'il cherche à se sauver par un *peut-être* en parlant de Montecuculi il decide trop legerement que ce jeune Prince ne mourut pas de poison; mais pour avoir bu à la glace après s'être échauffé à la paume. Il pouroit s'en tenir à ce qu'à écrit le dernier historien de France, lequel en dit assez pour sauver l'honneur de Charles-quint.

Enfin le Pere Miniana, qui paroît s'être étudié à ne s'écarter en rien de la maniére de Mariana, s'étend quelquefois sur des faits assez peu importans; cela forme un contraste peu favorable avec la précision, qui regne dans tout le reste, & a un air d'annales, qui dépare l'ouvrage. En un mot le même esprit semble avoir conduit la plume des deux Historiens, & c'est l'idée la plus juste, que nous puissions donner de cette continuation de l'histoire d'Espagne, dont il seroit diffi-

cile de faire un extrait pour les raisons que nous avons touchées. Cette édition est enrichie de Medaillons des Rois de Castille. Des Cartes Geographiques, une Table plus ample & plus exacte, & des titres à chaque Chapitre, qui manquent dans le dernier volume, auroient sans doute fait plus de plaisir que ces portraits sur lesquels on n'a pas trop lieu de compter.

ARTICLE XLI.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ALLEMAGNE.

DE VIENNE EN AUTRICHE.

LE P. Cesar de Biel, Jesuite, a mis au jour *Utilitas Rei nummariæ veteris*, ouvrage estimé des connoisseurs. *in* 8°. 1733.

DE LEIPSIK.

Mr. Boze a publié *in* 4°. ses observations sur l'Eclypse de Lune du mois de Mai 1733. le Livre a pour titre *In Eclipsin Terræ Mensis Maii 1733. Commentarius*

Mr. Korthole vient de donner

au public plusieurs lettres de Mr. Leibnits sur le manuscrit-même de l'Auteur. Voici l'annonce de cet ouvrage. *Epistola ad diversos è manuscripto Auctoris cum annotationibus suis primum divulgavit Kortholtus.* 8°. Lipsiæ. 1734.

DE GENEVE.

Pérachon & Cramer, Libraires de cette Ville, annoncent pour le mois de Mars de cette presente année, le premier Tome de la grande Bibliothéque des Ecrivains Ecclésiastiques. L'ouvrage entier porte pour titre, *Magna Bibliotheca Ecclesiastica, sive Notitia Scriptorum Sacrorum, & Ecclesiasticorum veterum ac recentiorum in quâ, ordine Alphabetico, continentur cujuscumque Religionis ac secta Scriptores qui Christiana Religioni vel patrocinati sunt, vel adversati; simul & concilia omnia, Pontifices Romani eorumque vita; Scripta & Bulla; Religiosorum Ordinum Fundatores, omnia ab orbe condito ad nostra usque tempora.* Le premier volume se trouvera chez Coignard fils. Les mêmes

Libraires ont presentement sous presse le *Lexicon Juridicum de* Jean Kahl ou Calvin, Professeur en Droit à Heidelberg, Auteur du livre intitulé *Themis Hebraeo-Romana* publié en 1595. Ce Dictionnaire de Droit considerablement augmenté, contiendra deux volumes *in folio.* Ils promettent encore les ouvrages suivans. *Joh. Petri Fontanellæ decisiones Senatus Cathaloniæ cum additionibus*, fol. 2. Tom.

Petri Garciæ Tractatum de Beneficiis cum additionibus, Fol. 2. Tom. *Francisci Cardinalis Manticæ tractatum de conjecturis ultimarum voluntatum.* Fol. Ce celébre Jurisconsulte que Clement VIII. honora de la Pourpre, avoit travaillé cet ouvrage, lorsqu'il étoit Professeur en Droit à Padoüe.

Depuis quelques mois, les Libraires nommez ci-dessus ont mis au jour *Caroli Musitani opera Medica cum additionibus.* Fol. 2. Tom. 1733. *Ludovici Postii tractatum de Subhastatione cum additionibus.* Fol. 2. T. 1733.

Feliani de Oliva, de foro Ecclesiæ, 3. Tom. *in fol.* 1733.

PAYS-BAS.

D'AMSTERDAM.

Vesthein & Smith, Libraires de cette Ville, se disposent à mettre au jour le grand ouvrage annoncé depuis quelques mois sous le titre de Notice Géographique de la Hongrie &c. *Notitia Hungariæ nova Geographica, divisain partes quatuor, quarum prima Hungariam Cis-Danubianam. Altera Trans-Danubianam. 3a. Cis-Tibiscanam, 4a Trans-Tibiscanam universim XLVIII. comitatibus designatam expromit. Regionis situs, terminos, montes, campos, fluvios, lacus, thermas, Cœli Solique ingenium, naturæ munera & prodigia, incolas variarum gentium atque horum mores; Provinciarum Magistratus, Illustres & Nobiles Familias, Urbes, Arces, Oppida & vicos propemodum omnes designat. Singulorum prætereà ortus & incrementa, belli pacisque conversiones, & præsentem habitum explicat, &c.* Cet ouvrage sera enrichi de cartes Géographiques dessinées par Samuel Mikovin, en réputation d'un des plus habiles Géometres de l'Allemagne.

Cette grande entreprise a été commencée & heureusement achevée par Mathias Bel, sous les auspices de l'Empereur Charles 6. aujourd'hui regnant. Pour remplir toute l'étenduë que presente le titre, l'Auteur ne promet pas moins que six volumes, *in folio*.

Mr. Gerard Van-Loon, va bientôt mettre au jour en Flamand les Antiquités des Anciens Bataves. C'est un *in folio* d'environ 150. feüilles, orné de Cartes Géographiques & de figures dessinées d'après des monumens antiques, que le tems nous a conservés. Les découvertes sçavantes & ingenieuses dont on est redevable à l'Auteur, donnent un grand relief à son ouvrage, qui peu de tems après cette premiere édition, paroîtra traduit en François. Il est à présumer que ce Livre aura de rudes attaques à soutenir; du moins il renverse bien des préjugés, & quoiqu'il n'avance presque rien sans preuve, il aura peine à trouver des partisans. Par exemple, il prétend démontrer que Leyde est la *Matilo* de

la table de Peutinger, & non pas le *Lugdunum* que la Mer a englouti. *Menso-Alting* dont nous avons un ouvrage intitulé *Inferioris Germaniæ notitia*, eſt ſouvent repris & réfuté dans celui que nous annonçons.

Fr. Bernard imprime & publiera bien-tôt les *Memoires Militaires & Hiſtoriques de M. le Marquis de Fenquiéres, contenant les regles de l'Art militaire, & l'épreuve de ces régles tirée de ce qu'il a vû & pratiqué pendant 40. années de ſervice, & principalement dans la derniere guerre générale.* 2. vol. *in* 8°.

On a réimprimé le droit de la Nature & des Gens ou ſyſtême général des principes les plus importans de la Morale, de la Juriſprudence & de la Politique par le Baron de Pufendorf traduit du latin par Jean Barbeyrac, Docteur & Profeſſeur en Droit dans l'Univerſité de Groningue, avec des notes du Traducteur; & une préface qui ſert d'introduction à tout l'ouvrage, cinquiéme édition révûë de nouveau, & fort augmentée 2. vol. *in* 4°. & ſe vend à Paris, chez

Briasson, Ruë St. Jacques à la Science 1734. Mr. de Barbeyrac donne cette cinquiéme édition, comme la plus correcte; il desavouë celle de Basle qui a été imprimée sans sa participation, & qui ne remplit point ce que le titre promet pour en imposer aux Lecteurs. Cette cinquiéme a de grands avantages sur les autres, eu égard aux additions considerables, aux changemens & aux corrections que l'Auteur a jugé nécessaires pour la perfection de l'ouvrage. De plus l'Auteur a joint dans cette nouvelle édition, trois de ses Oraisons latines sur *l'utilité du Droit & de l'Histoire*, sur la question, s'il *est permis d'échafauder en chaire le Magistrat* & sur *la maniere d'étudier le Droit*. On peut se convaincre d'un coup d'œil, que les additions sont en grand nombre, puisque les caracteres étant les mêmes que dans les autres éditions, le nombre des pages va au delà d'un huitiéme de plus pour le premier Tome, & environ à un quart pour le second. On peut joindre à ce deuxiéme volume, le *Traité de la Me-*

rale des PP. de l'Eglise en réponse au livre du P. Cellier, intitulé *Apologie de la Morale des PP. de l'Eglise.*

FRANCE.

DE PARIS.

Les RR. Peres Bénedictins de la congregation de St. Maur, ont publié le projet d'une nouvelle édition des ouvrages de St. Justin Martyr, de Tatien, d'Athenagóras, de Theophile d'Anthioche, & du livre connu sous le nom d'Hermias, contre les Philosophes du Paganisme.

Le laborieux Auteur qui s'est chargé de l'édition du projet, veut bien s'offrir lui-même pour garant des corrections nouvelles, & des additions qu'il assure avoir faites, sur la foi des manuscrits les plus authentiques. On jugera de son travail par les soins qu'il s'est donné, de réformer le texte, ou de le rétablir en son entier, avec ce même goût de critique & de discernement, qu'on remarque dans ce grand nombre de nouvelles éditions, qui ont fait pres-

que disparoître les anciennes.

Les sçavans avoient cru appercevoir jusqu'ici plusieurs lacunes dans la *premiere apologie* de St. Justin, dans son *Dialogue* avec le Juif Triphon, & dans *le livre de la Monarchie.* Le *Dialogue* sur-tout leur paroissoit tronqué au commencement & à la fin. L'Editeur se promet de les détromper, en leur representant le sens suivi & non interrompu qui leur avoit échappé. Il n'en excepte qu'une lacune peu considerable, qui se remarque dans l'Apologie. Heureusement un ancien manuscrit a réparé cette breche. A l'égard du livre de la Monarchie, où St. Justin emprunte les témoignages des Philosophes du Paganisme, pour établir l'unité d'un Dieu : l'Auteur répond que cet ouvrage n'a rien souffert du ravage des années, ou de l'ignorance, ou de la mauvaise foi des Copistes, & qu'il est encore tel qu'il étoit sorti de la plume du S. Martyr. Mais que répondre à Eusebe, *hist.* IV. 18. qui atteste que St. Justin avoit puisé non-seulement dans la Philosophie pro-

fane, mais encore dans l'Ecriture Sainte les preuves de ce dogme fondamental de la Religion? L'Auteur s'engage à concilier le témoignage d'Eusebe de Cesarée, avec le texte de St. Justin, à la faveur d'une interprétation solide & sans replique.

L'Auteur de cette nouvelle édition n'a pas crû devoir faire les frais d'une nouvelle version. Il s'en est tenu à l'ancienne, après avoir corrigé ce qui lui a paru défectueux & peu conforme à l'original. Il a conservé la traduction faite par Henri-Estienne du *discours addressé aux Grecs* & de *l'Epître à Diognete*; bien entendu qu'il a eu la précaution de n'y rien laisser qui se ressentît du Calvinisme de l'Interprete.

A la suite du texte viennent les notes, soit pour rendre raison des changemens & des corrections, soit pour éclaircir les endroits obscurs & pour applanir les difficultés. A la tête du livre, est une préface où l'on rend conte de la nouvelle édition, des défauts & de l'insuffisance des anciennes. On y discute ensuite les diffe-

rens points qui concernent la doctrine, & les sentimens de St. Justin, de Tatien, d'Athenagoras, & de Théophile. Enfin leurs actions, leurs écrits & quelques articles qui ont rapport à l'histoire Ecclesiastique de leur siécle, fournissent à l'Editeur la matiere de differentes réflexions critiques & intéressantes.

Cette nouvelle édition s'imprime chez Charles Osmont, à l'Olivier, ruë St. Jacques.

Pour faciliter les observations astronomiques, Mr. Massoteau de St. Vincent s'offre à placer sur les cadrans des montres à minutes, une éguille qui marquera exactement les secondes, & qui indiquera même les tierces de 20. en 20. par ses vibrations, sans augmenter le nombre des roües. Cette aiguille est mise au centre commun, & fait le tour du cadran dans l'espace d'une minute.

On donne aussi avis que le même Horlogeur a fait imprimer chez Gissey, & distribuë lui-même une instruction très-utile pour bien régler toutes sortes de montres.

Cavelier vient de donner une nouvelle édition *des Souverains du monde* en cinq Tomes *in* 8°. Ce livre originairement Allemand, fait connoître la Généalogie de tous les Princes, l'étenduë & le gouvernement de leurs Etats, leurs revenus, leurs forces, leurs titres, leur religion, le lieu de leur résidence, leurs prétentions & leurs armoiries, & donne un catalogue des Auteurs qui en ont le mieux écrit. Le vrai titre de cet utile ouvrage seroit *L'histoire du tems present.* On l'a poussé dans cette édition jusqu'à la fin de mil sept cent trente-trois. L'exactitude & la beauté de l'impression sont garanties par le nom du Libraire, à qui nous devons des éditions belles & correctes des ouvrages du fameux Boehrave & des meilleurs livres de Medecine. On l'invite à donner chaque année un supplément à cet ouvrage véritablement curieux, & d'un usage général & journalier.

On a mis en vente depuis quatre mois, chez Coignard fils, Rolin Pere & Fils, de l'Epine Pere & Fils

le dix-huitiéme volume de l'hist
Romaine des PP. Catrou & Roi
Ce volume comprend l'histoire
l'Empire Romain, sous la tyra
des Triumvirs, Octavien Ce
Antoine & Lepide, jusqu'à la
taille d'Actium, qui soumit t
l'étenduë de la domination Rom
à Cesar devenu le seul maître
solu sous le titre d'Auguste. Le
neuviéme volume est sous press

DE CLERMONT EN AUVERGNE.

L'Edition du Rituel imprimé à
sage du Diocèse de Clermont
ordre de feu M. l'Evêque Loüis d
taing en 1656. étant presque épu
M. Massillon qui gouverne aujourd
cette Eglise, vient d'en donner
nouveau à son Clergé sous le titr
Rituel du Diocèse de Clermont re
vellé & augmenté par Monseig
l'Illustrissime & Reverendissime Je
Bapt. Massillon Evêque de Clermon
publié par son ordre. A Clermont c
Boutaudon, Imprimeur du Roi &
Monseigneur l'Evêque, 2. vol. 4°

la commodité des Curés de
pagne que leur pauvreté met
tat de se procurer tous les li-
cessaires à leurs fonctions, le
a rassemblé tout ce qui convient
Prêtre chargé du soin des ames
exercer son ministére avec digni-
t selon les intentions de l'Eglise.
ituel est divisé en 2. parties.
a premiére traite des Sacremens
e leur administration.
a matiére du Baptême & de la con-
nation est discutée d'une manie-
qui ne laisse rien à désirer. L'article
la S. Eucharistie donne lieu à diver-
s instructions sur les Eglises, les
hapelles, les Autels, les Vases Sa-
rés, le Prône, le Pain-beni, le Viati-
que, &c.

On s'étend ensuite sur le Sacrement
de Pénitence, les Canons Péniten-
tiaux, les Indulgences, les Censures,
les Monitoires, la Suspense, l'Inter-
dit, l'Irrégularité, le sceau de la Con-
fession, &c.

Dans l'article de l'Extrême-onc-
tion, on parle au long de l'Assistance
des malades en tems de peste. On y

explique les devoirs de l'Evêque, des Prêtres, des Magiſtrats & du Peuple à l'égard des Peſtiférés. L'article du Sacrement de l'Ordre eſt auſſi ſuccinct que celui du Mariage eſt détaillé. On y rapporte les Ordonnances & Réglemens du Royaume ſur le fait du Mariage; & le détail qu'on y fait de la Légaliſation des Actes qui ſervent au Mariage, de la Légitimation des enfans nés avant le Mariage, des Témoins, &c. eſt auſſi curieux qu'utile & néceſſaire aux Curés de Paroiſſes.

La ſeconde partie renferme une ample inſtruction ſur les Enterrements, ſur l'honoraire des Curés, ſur le lieu & le tems des Sépultures, ſur le Convoi & l'Offrande pour les morts, &c. Les Prieres deſtinées aux Funérailles ont été renfermées dans de juſtes bornes qui n'ôtent rien à leur onction.

On a conſervé dans ce Rituel l'uſage de faire l'Abſoute avant la Meſſe ſolemnelle; en cela le Rit du Diocèſe de Clermont differe du Romain, où l'on ne fait l'Abſoute qu'après la Meſſe.

Rien n'a été omis dans cette ſeconde

partie de ce qui concerne les Regiſtres, & les Actes des Baptêmes, Mariages & Sépultures. On y produit les Ordonnances du Royaume à ce ſujet. On a gardé la même méthode à l'égard des Teſtamens reçus par les Curés ou leurs Vicaires. Suit un détail fort inſtructif ſur les Exorciſmes & ſur la viſite Epiſcopale. Enfin ce Rituel fait foi d'une ancienne pratique dont on retrouve encore des traces dans quelques Diocèſes.

Anciennement la fonction de ſonner les cloches n'étoit réſervée qu'aux Prêtres. Saint Benoît dans ſa Régle chap. 47. veut qu'elle appartienne à l'Abbé ou à un autre Religieux exact commis par lui. Dans la ſuite les Abbés Réguliers ou Séculiers diſtraits par des ſoins plus importans, ont bien voulu renoncer tout à fait à cette prérogative. Cette coûtume s'eſt perpétuée parmi les Chartreux qui ſonnent la cloche ſucceſſivement lorſqu'ils entrent au Chœur. Auſſi dans la plûpart des anciennes Egliſes les Cloches ſont au deſſus du Chœur, ou à peu de diſtance. On regarde preſentement la fon-

ction de sonner les cloches comme un appanage de l'ordre des Portiers, & depuis que les Bedeaux exercent dans l'Eglise la plûpart des Offices qui convenoient à cet ordre, on leur laisse faire celle-ci comme les autres : mais il est plus conforme à l'esprit de l'Eglise qu'elle soit attribuée à des Clercs, qui revêtus de Surplis sonnent les cloches, au moins celles qui ne sont pas d'une grosseur extraordinaire ; les plus grosses sont abandonnées à des sonneurs à gages ; c'est par cette raison que dans la plûpart des Eglises considerables, outre les grosses cloches qui sont suspenduës dans les tours, il y en a de plus petites qui sont suspenduës dans un clocher au milieu du chœur, ou proche le chœur ; celles-ci ne sont sonnées que par des Prêtres, ou par des Clercs revêtus de Surplis, ou d'Aubes, parcequ'ils font en cela une fonction de leur Ordre. Cette pratique subsiste encore dans l'Eglise Cathedrale de Clermont, dans la Métropolitaine de Paris, & ailleurs.

A ces observations on peut ajoûter que dans la Cathedrale du Puy on ap-

pelle *Abbé du Clocher*, & en patois *Abbat*, celui qui préside à la sonnerie, & qui sonne lui même les cloches. Il est revêtu d'une Soutane bleuë. Cette couleur étoit autrefois celle des Chanoines, comme on peut voir dans quelques anciens tableaux : les Enfans de Chœur, *l'Abbé du Clocher*, & les Portiers de l'Eglise l'ont retenuë, & ces derniers sont obligés à garder le célibat, de même que *l'Abbé*, qui porte aussi la banniére aux processions ; & en ce tems-là on dit proverbialement, *qu'il ne peut pas sonner les Cloches & assister à la Procession.*

TABLE DES ARTICLES.

ARTICLE XXXI. Histoire des Rois de Pologne, & du gouvernement de ce Royaume, &c. page 577.

ART. XXXII. Le Zodiaque de la vie humaine, ou préceptes pour diriger la conduite & les mœurs des hommes, divisé en 12 livres &c, traduit du latin de Marcel Palingene célebre Poëte de la Stellada, &c. p. 600.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

May 1734.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

MEMOIRES POUR L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts,

ommencés d'être imprimés l'an 1701 à Trevoux, & dediés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le DUC DU MAINE.

May 1734.

A PARIS,
hez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Augustins, du côté du Pont S. Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XXXIV.

vec Approbation & Privilege du Roi.

CES MEMOIRES S
commencés au mois de J
1701. & se vendent 15. s. le
en blanc, & brochés 16. s.

Années.

1701.	9. vol.	1718.	1
1702.	12. v.	1719.	1
1703.	12. v.	1720.	
1704.	13. v.	1721.	12
1705.	12. v.	1722.	12
1706.	12. v.	1723.	12
1707.	12. v.	1724.	12
1708.	12. v.	1725.	12
1709.	12. v.	1726.	13
1710.	12. v.	1727.	12
1711.	12. v.	1728.	12
1712.	12. v.	1729.	12.
1713.	12. v.	1730.	12.
1714.	12. v.	1731.	12.
1715.	12. v.	1732.	12.
1716.	12. v.	1733.	12.
1717.	12. v.	1734.	5.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

May 1734.

ARTICLE XLII.

HISTOIRE DES EMPIRES & des Republiques depuis le Déluge jusqu'à Jesus-Christ. Où l'on voit dans celle d'Egypte & d'Asie la liaison de l'Histoire sainte avec la prophane, & dans celle de la Grece; le rapport de la Fable avec l'Histoire. Tome I. Egyptiens. A Paris *chez* Simart, *ruë S. Jacques, au Dauphin. Jean* Rouan, *sur le Quay des Augustins, à la* Colonne *d'Hercule. Joseph* Bullot, *ruë de*

la Parcheminerie, à S. Joseph. J
Nully, *grand'Salle du Pa*
à l'Ecu de France & à la P
1733. *in-douze pages* 439. *sa*
Discours préliminaire qui en e
& la Table.

APrès un éloge de l'Histoi lequel est un précis fort bi fait de tout ce qu'on a éc de mieux sur ce sujet; l'A teur, sans s'arrêter aux faux systèn qu'on a donnés, dit-il, pour l'é dier, établit celui, qui lui a p seul veritable, & il le reduit à d principes. Le premier consiste à co mencer l'Histoire par l'Histoire ı me, ce sont ses termes, c'est-à-di par son origine. » Non par celle » Romains, encore moins d » Monarchie Françoise; ce se » vouloir entreprendre le fil d » long raisonnement, dont on n' » roit entendu que le milieu, » peut-être que la fin ». Nous sçavons trop si ce principe ne ra pas contesté, & il paroît qu comparaison n'est pas des plus jus

enfin on peut fort bien s'instruire de l'Histoire des François depuis leur établissement dans les Gaules, sans sçavoir que les *Francs*, peuples d'Allemagne, tiroient leur origine des *Celtes*, & que ceux-ci appellés *Galates* par les Grecs, étoient *Gomeriens* descendus de *Gomer* fils aîné de Japhet. Et quand bien même ce préliminaire seroit nécessaire pour la parfaite intelligence de l'Histoire de France, comme le prétend M. l'Abbé G... il suffiroit, ce semble, de l'indiquer en deux mots; on ne se persuadera pas aisément que l'Histoire de notre Monarchie soit aussi inintelligible pour ceux, qui n'auront pas étudié notre premiere origine, qu'un sillogisme le seroit à ceux, qui n'en auroient pas entendu la majeure.

Tout ce que l'Auteur ajoûte pour appuïer son sentiment, fait voir que l'Histoire particuliere d'un Roi, d'un Héros, & l'Histoire générale d'un Empire ou d'une Republique doit se prendre d'un point fixe, & que l'Historien ne doit rien laisser der-

de M. Boſſuet, qu'on ne peut
entendre les derniers ſiecles, qu
la connoiſſance des premiers,
ce grand Maître ne parle que de
ſtoire générale du Monde, laq
étant conſiderée comme un t
dont toutes les parties ſont n
ſairement liées enſemble, dem
un progrès & une ſuite naturel
connoiſſances, qu'il ne faut pa
terrompre.

Le ſecond principe de M. l'
G..... eſt plus inconteſtable,
auroit même pû, ce ſemble, l'

» presenter toutes les autres, afin » d'en connoître l'origine, le pro- » grès & la fin ». Ce que nous jugeons avec lui ne convenir qu'à celle du peuple de Dieu; mais il est même des Histoires particulieres, telles que celles des Egyptiens, des Assyriens &c. qui ont besoin de ce secours. La difficulté est de le bien appliquer, en convenant d'une bonne chronologie, sans quoi, au lieu d'éclaircir l'Histoire, on ne fait que l'obscurcir davantage.

Notre Auteur a parfaitement bien senti cette difficulté; car après avoir observé combien le défaut de chronologie a répandu de ténebres dans toutes les histoires anciennes, après avoir développé en habile homme d'où venoit ce défaut; après en avoir conclu que l'Histoire du Peuple de Dieu est la seule, qui fournisse des points fixes & indubitables, ausquels on puisse rapporter toutes les autres pour les redresser; après nous avoir tracé une legere ébauche de cette Histoire divisée selon les differens états, où s'est trouvé ce peuple choisi

si ; enfin après nous avoir expliqué les deux cartes chronologiques, qu'il a dressées & jointes à son Ouvrage, pour montrer d'un coup d'œil la nécessité & les avantages de cette liaison ; il convient encore qu'il n'est pas aisé avec ce secours de dissiper la confusion, qui se remarque dans l'Histoire ancienne. N'y eût-il en effet que la diversité, qui se rencontre entre les differentes versions des Livres saints, elle est seule capable de causer des embarras, dont personne n'oseroit se flatter de se tirer de maniere à contenter tous les Sçavans.

Plusieurs l'ont déja tenté inutilement : celui dont le systême chronologique a eu jusqu'ici plus de vogue, est le célebre Usserius, mais quoique notre Auteur ait jugé à propos de le prendre pour guide, il ne l'a pourtant pas suivi en aveugle ; il a même pris la liberté de l'abandonner totalement pour les tems voisins du Déluge, & il a cru devoir se frayer une route nouvelle pour les Histoires d'Egypte, d'Asie & d'Argos, sa

sant celle-ci plus ancienne de 36. ans.
» Le principe sur lequel je me fonde,
» ajoûte-t-il, me paroît évident :
» Nous avons dans les Marbres
» (d'Arondel) l'époque de la guer-
» re de Troye, où Agamemnon
» commandoit pour les Grecs ; ce
» Prince mourut par la main de Cli-
» temnestre & d'Egiste peu de tems
» après son retour : de ce point re-
» montez par tous les regnes des Rois
» de Mycenes, & de ceux qui pré-
» cederent Persée dans le Royaume
» d'Argos, dont les dattes sont
» marquées par le Syncelle, & vous
» y trouverez que le commence-
» ment d'Inachus premier Roi d'Ar-
» gos tombe l'an 1897. avant J. C.
» & non pas en 1896. comme le
» dit Usserius.

De ce principe M. l'Abbé G... prétend inferer comme une conse-quence aussi sûre que peu connuë, la fixation du tems, où vivoient Acmon, Urane, & Saturne, pere, ayeul, & bisayeul de Jupiter. Il fait celui-ci contemporain d'Abraham, Saturne de Tharé, & Acmon de Sarug ;

qui vivoit 200. ans après le Déluge.
Or Jupiter, selon les Anciens, [illegible]
maître de la Grece entiere & de pr[illegible]
que toute l'Europe ; Neptune & P[illegible]
ton, ses freres avoient eu en partag[illegible]
l'un les Isles & le commerce de [illegible]
mer, l'autre l'Espagne seule, si fa[illegible]
meuse deslors par la fecondité de [illegible]
peuples & de ses mines, que Pla[illegible]
ton en a passé pour le Dieu des ri[illegible]
chesses. » C'est donc, conclud l'Au[illegible]
» teur, une erreur palpable de croi[illegible]
» re, comme l'ont fait quelques Ecri[illegible]
» vains prévenus, que Jupiter, [illegible]
» Apollon, Bacchus, Hercule, ne
» sont que des personnages chimé-
» riques composés de vertus & de
» la vie de Noë, de Joseph,
» de Moyse, de Josué, que le peu
» de connoissance que les Grecs
» avoient du peuple de Dieu lui fe-
» roit dire tout au plus qu'ils ont
» emprunté quelques traits de ces
» saints Patriarches, pour en faire
» honneur à leurs Heros. Enfin,
» ajoûte-il, cette observation démon-
» tre la fausseté de la chronologie de
» M. Newton, la plus mauvaise,

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trevoux, & dediés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le DUC DU MAINE.

May 1734.

A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Augustins, du côté du Pont S. Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XXXIV.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

que séparément. Au reste bien loin que le Livre de M. Rollin, qui paroîtra peut-être à bien des gens avoir travaillé sur le même plan, lui ait paru un obstacle à son dessein: » C'est » ce Livre même, dit-il, qui lui » fait naître la pensée de faire » le sien. Comme cet Auteur fait » profession de n'écrire que pour » les jeunes gens, quoiqu'il fasse » les délices & l'application des per» sonnes de tout âge, il n'a pas jugé » à propos d'entrer dans les discus» sions d'une chronologie reculée... » je résolus de l'entreprendre, & de » développer tous les siecles, qui » avoient précedé le cinquiéme ou » sixiéme avant J.C. ausquels il com» mence à entrer dans quelque dé» tail. Cette lumiere me paroît né» cessaire pour bien entendre les » derniers tems... La liaison de » l'Histoire sainte avec la prophane, » & le rapport de celle-ci avec la » Fable, me fourniront un nouveau » plan, & des sujets qui demandoient » à être expliqués.

Après ce discours préliminaire fait

MÉMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

May 1734.

ARTICLE XLII.

HISTOIRE DES EMPIRES & des Republiques depuis le Déluge jusqu'à Jesus-Christ. Où l'on voit dans celle d'Egypte & d'Asie la liaison de l'Histoire sainte avec la prophane, & dans celle de la Grece; le rapport de la Fable avec l'Histoire. Tome I. Egyptiens. A Paris *chez* Simart, *ruë S. Jacques, au Dauphin. Jean* Rouan, *sur le Quay des Augustins, à la Colonne d'Hercule. Joseph* Bullot, *ruë de*

tout lecteur curieux aime mieux lire un Livre, où les Mémoires sont indiqués, que celui d'un Auteur, qui veut qu'on l'en croie sur sa parole; il s'est fait une loi de citer jusqu'aux chapitres, aux nombres, & quelquefois les pages des sources, où il a puisé. Il est hors de doute que cette maniere marque bien de la sincerité; aussi l'Abbé G.... nous assûre-t-il, » Qu'il a gardé dans tout cet Ou-» vrage autant de fidelité & d'exac-» titude, qu'en demanderoit une » affaire d'honneur & de conscien-» ce. ». Cependant comme dans un si grand nombre de citations il est difficile qu'on ne se trompe sur quelqu'une, il est arrivé plus d'une fois qu'un Historien, qui en chargeoit toutes ses marges, a perdu par là même sa réputation de veridique, tandis que d'autres, qui ne prenoient pas cette précaution, ont sçu l'acquerir & se la conserver. Il ne faut souvent qu'une méprise en ce genre pour mettre certains lecteurs de mauvaise humeur contre tout un ouvrage; & c'est le risque qu'on court

en citant beaucoup, & en donnant une espece de défi au public sur ses citations.

Trouvera-t-on, par exemple fort juste, ce qu'il fait dire à saint Jérôme que le Veau d'or, que les Israëlites construisirent au pié du Mont Horeb étoit une image de *Mnevis*, & une suite du culte qu'ils lui avoient rendu en Egypte? Car voici les paroles du saint Docteur sur le 4. chap. d'Osée indiqué au bas de la page. *Ut quod in Ægypto didicerant* Ἄπιν & Μνεῦιν, *qui sub figura boum coluntur, esse Deos, hoc in suâ superstitione servarent.* Nous ne contestons pourtant pas à M. l'Abbé G.... le fait de l'Idolâtrie du peuple de Dieu avant sa sortie d'Egypte: il l'a fort bien prouvé dans l'article de la Religion des Egyptiens; mais nous ne pouvons lui passer la maniere, dont il parle dans son discours préliminaire au sujet de la loi donnée aux Enfans d'Israël.

» Le peuple, dit-il, connoissant
» peu sa foiblesse, & présumant de
» *ses forces*, s'engage à observer

» religieusement les loix qu'il vient » d'entendre » L'Auteur y a-t-il bien pensé en taxant de présomption la soumission avec laquelle les Israëlites reçurent les ordres, que Dieu même venoit de leur donner ? N'est-ce pas accuser le divin Legislateur, d'avoir imposé à son peuple un joug, qu'il ne pouvoit pas porter, & que par conséquent il ne pouvoit accepter qu'en se rendant criminel ? Le Seigneur ne vouloit-il que tendre un piege à une nation cherie, ou prétendoit-il se l'attacher par un culte plus spécial ? Lui laissoit-il la liberté d'accepter ou de rejetter sa loi, lorsqu'il lui faisoit ces terribles menaces qui sont rapportées au 26. chap. du Levitique, au cas qu'il la transgressât ? Et pouvoit-elle craindre que celui, qui exigeoit d'elle une soumission si parfaite à ses ordonnances, lui refusât les secours nécessaires pour les observer ?

Si les cataractes du Nil ne font pas plus de bruit que le Sault de Montmorenci, lequel est, non pas à l'entrée du Canada, mais à deux lieuës

de la Capitale, on ne les entendroit pas de trois lieues, & les Perses n'en auroient pas été effrayés au point de ne pouvoir reposer ni le jour ni la nuit, comme le dit notre Auteur, qui paroît n'avoir pas lû les Auteurs originaux au sujet des sources de ce même fleuve. Il est étonnant que dans un ouvrage où il entre dans un si grand détail, il passe si legerement sur un article de cette conséquence, & qu'il ne dise rien d'une découverte si vainement tentée par les Anciens, & qui a fait tant d'honneur au siécle précédent.

Ce qui concerne les mœurs des Egyptiens est fort bien traité. Le parallele que fait l'Auteur des Prêtres Egyptiens & de ceux du Peuple de Dieu, est fort curieux; il convient de la difficulté de décider chez lequel des deux peuples ces usages ont pris leur naissance. Il incline cependant à croire » Que Dieu voyant » son peuple accoûtumé aux céré» monies de l'Egypte, a bien vou» lu condescendre à sa foiblesse, & » *lui laisser une* partie de ces usages

» pour ne le pas dépaïser si abso-
» lument. Car les Israëlites avoient
» été élevés dans toutes ces prati-
» ques, & y tenoient par le respect,
» la prévention, & l'attachement
» que l'on a toûjours pour les prin-
» cipes de l'éducation ». Cela nous paroît un peu dur, & il y auroit sans doute moins d'inconvenient à dire que Dieu en donnant sa Loi à un peuple instruit que les Prêtres Egyptiens étoient dans l'obligation de se purifier, de jeûner, & de garder la continence lorsqu'ils devoient entrer en fonction, a jugé qu'il ne convenoit pas que ceux, qui lui offroient des sacrifices, y apportassent moins de précautions, que des idolâtres pour sacrifier au démon Au reste nous pensons avec l'Auteur qu'il est vraisemblable que le Sacerdoce Egyptien avoit toute sa forme & sa constitution avant que Jacob entrât en Egypte, puisque deslors cette Monarchie étoit dans tout son lustre & toute sa splendeur.

L'article de la Religion est traité avec soin. » C'est ici, dit l'Auteur,

» la tache de l'Egypte, & la honte » de la sagesse humaine. Cette na» tion si habile dans les arts & les » sciences, si prudente pour com» poser ses Loix, si fidele à les ob» server, qui sçut la premiere lire » dans les Cieux; se montra néan» moins la plus insensée de toutes » dans l'article essentiel &c. Il fait voir ensuite que l'idolatrie a commencé dans l'Egypte, & que c'est de *là* qu'elle s'est communiquée aux autres nations. Les Egyptiens eux-mêmes se vantoient d'avoir les premiers connu les douze grandes Divinitez, & d'avoir revelé ce mystere aux Grecs. » Je ne doute pas, ajoûte M. l'Abbé G.... que Menés » petit-fils de Noé n'ait conservé » pendant toute sa vie le culte du » vrai Dieu... ce ne fut qu'après » sa mort que ses descendans inno» verent. Sa douceur, ses travaux, » son empressement à procurer le » bonheur de ses sujets, ses voïa» ges, ses conquêtes rendirent son » nom glorieux, & sa mémoire res» *pectable à la posterité.* La vene-

» ration se renferma premierement
» dans les bornes d'une reconnois-
» sance legitime, le zele en fit sor-
» tir, le défaut d'instruction confir-
» ma dans l'erreur; un siecle ou
» deux firent perdre Menés de vûë;
» enfin ce ne fut plus un homme.
» Alors on le confondit avec Cham
» son pere: ce nom fut même dé-
» signé par quelques-uns, qui le
» nommerent *Ham*, *Ammon*, *Tha-
» mur*, *Adonis*, *Osiris*... à combien
» de Divinitez n'appropria-t-on point
» ces titres?... vraie tour de con-
» fusion, qui s'élevoit contre le Ciel...
» Le culte des hommes enfanta ce-
» lui des animaux, puis celui des
» legumes & des plantes.

Notre Auteur, après avoir fait un précis exact des progrès & des principales circonstances de ces délires d'un peuple si sage sur tout le reste, apporte deux raisons, qui l'ont empêché de laisser tant d'abominations dans le honteux silence qu'elles méritent. La premiere est de prévenir ses lecteurs contre le sentiment pernicieux de quelques Ecrivains, qui

ont

ont osé dire que le culte des idoles étoit relatif aux perfections du Créateur, que l'on adoroit sous differens symboles sa puissance dans Jupiter &c. » Qu'on me dise donc, » ajoûte-t-il, par quel effort d'es- » prit, ou d'une charité mal enten- » duë, on pourroit excuser Helio- » polis, Memphis, Mendés, Cy- » thére & tant d'autres? Et com- » ment un Auteur moderne, res- » pectable d'ailleurs par sa vaste éru- » dition, peut s'ecrier: *Eh que ne* » *puis-je excuser tous mes freres!* »
» La seconde est de rappeller le lec- » teur à son propre cœur, & de ré- » veiller en lui les sentimens de la plus » juste reconnoissance, en ouvrant sous » ses yeux le précipice, d'où il a été » tiré. Car malheur à ceux qui n'écri- » vent ou qui ne lisent que pour » contenter l'esprit: la Religion est » le terme, où il faut tout amener &c.

Tout ce que l'Auteur nous dit en suite sur les funerailles, les loix civiles, les usages, la succession de l'Etat, l'ordre & la succession des Dinasties, *est dans le* même goût, &

toûjours femé de réfléxions très-judicieufes. On verra avec plaifir dans le dernier de ces Articles les vraies fources de l'obfcurité, qui eft répanduë fur l'ancienne Hiftoire d'Egypte; les vains efforts qu'on a fait jufqu'ici pour percer ces ténebres, & comment en établiffant des points fixes par le moyen des autres Hiftoires, & fur tout de celle du Peuple de Dieu, on peut parvenir à voir un peu plus clair dans une matiere fi embroüillée. L'Abbé G.... place l'irruption des Pafteurs au tems de la XVII. Dinaftie & refute folidement l'Hiftorien Jofeph, qui pour faire des Hebreux une des plus anciennes nations du monde, prétend que les Rois Pafteurs ont précédé Abraham de deux fiécles, & qu'ils étoient eux-mêmes Hebreux. » Quand le fait auroit été » veritable, conclut-il, où eft le ju» gement de vouloir citer en fa fa» veur un témoignage, dont il de» vroit plutôt enfevelir jufqu'aux » moindres traces?

Livre I. Dieu ayant confondu le langage des hommes, les obligea de

...rer, & les dispersa sur toute
... Cham passa en Egypte, que
...ré appelle la *Terre de Cham.*
...s les fils de ce Patriarche le
...esraïm resta dans ce païs, &
...na aussi son nom, qu'il a con-
...quelque tems. Dans la suite
...a fut changé en celui de *Me-*
...e seul, qui ait été connu des
...rs profanes. Ceux-ci regardent
... comme le premier Roi d'E-
..., & le confondent avec son
Mesraïm doit avoir commen-
...regner du vivant de Cham, &
... centiéme année de son âge;
...que suite des Rois, qui lui suc-
...nt, ne permet pas de le retar-
...avantage. Notre Auteur décrit
...e ses vertus, ses talens, ses
...s, ses travaux pour resserrer
...aisser le cours du Nil, la ma-
dont *Thyphon* son frere le fit
...ir, la vengeance que sa sœur
qui étoit aussi sa femme, tira
fratricide par les mains d'*Orus*
..., connu dans la Fable sous le
d'*Apollon*. Ce jeune Prince défit
le Tyran dans la plaine d'*An-*

tée, & cette victoire est, selo
bé G.... l'origine de la F
Serpent *Python*, de *Typhon* à
il n'y a qu'une transposition d
Menés devenu un objet
ce & de vénération, fut
du avec Bacchus; & comme
plusieurs Bacchus, avec le t
n'en fit qu'un. Tout cet end
ce qui est dit de la Déesse I
fort curieux. Les quatre fils
nés partagerent ses Etats, & c
quatre Royaumes. Telle est l
des quatre premieres Dinastie
tis Roi de Thebes est, selc
Auteur, le *Copt* des Egypti
Tot ou *Taut* des Grecs, le
des Latins, & le *Teutat* des
Les éloges que les Anciens
donné, ses observations, so
cée, son éloquence, ses loi
culte, ceux avec qui on l'a
du, l'histoire de ses freres,
des Rois de cette Dinastie,
Siphoas, qui est le *Trisme*
Grecs, ses livres, les honneu
leur a rendus, l'entrée d'A
en Egypte, l'origine du n

Pharam, l'invaſion des Paſteurs ; toutes ces choſes ſont racontées d'une maniere nette, préciſe, & où il y a du moins beaucoup de vraiſemblance.

La défaite des Rois Paſteurs eſt attribuée au ſeptiéme Roi de la dix-huitiéme Dinaſtie, appellé *Thmoſis* vers le milieu du dix-neuviéme ſiécle avant J. C. » Et à cette époque » on voit diſparoître ces épaiſſes té- » nebres, qui ont enveloppé juſ- » qu'ici le commencement de cette » Monarchie, les difficultés chrono- » logiques, qui pourroient reſter ; » ſont de peu d'importance, & elles » ſeront reformées par la liaiſon que » cette Hiſtoire aura déſormais avec » celle du Peuple de Dieu, qui doit » faire la regle & la bouſſole de tou- » tes les autres.

Livre II. Le Succeſſeur du Liberateur de l'Egypte fut *Amenophis I.* autrement appellé *Mnemon* & *Oſimandez*, que les Grecs par un anachroniſme de plus de 600. ans font mourir au Siege de Troyes par la main d'*Achilles*. Ce fut ſous *Rameſſés* ſon

huitiéme successeur, que Joseph fut vendu & conduit en Egypte, & sous *Amenophis II.* son fils, que mourut ce saint Patriarche. Ce regne est celebre par la fondation de l'Empire des *Ethiopiens.* Ce peuple étant parti des environs du fleuve *Indus*, obtint d'Amenophis la permission de traverser l'Egypte pour aller s'établir au midi de son Roïaume.

Après lui regna le fameux *Sethos*, ou *Sesostris*, que quelques-uns ont mal-à-propos confondu avec le *Sezac* de l'Ecriture. Ce héros a terni la gloire des grandes choses, qu'il avoit faites, par son intolerable orgueil, & par l'injuste persecution, qu'il commença contre les enfans de Jacob à son retour en Egypte, environ l'an 1630. avant la naissance de Jesus-Christ. *Rampsés*, qui succeda à Sesostris, continua les grands travaux, que son pere avoit laissés imparfaits, ce qui lui donna occasion de surcharger les Hebreux. La naissance de Moïse suivit de près, & M. l'Abbé G.... nous rapporte fort au long toute l'Histoire de ce saint hom-

me, & ses victoires sur les Ethiopiens. Ce second Livre finit par le passage de la mer rouge, & la mort funeste d'Amenophis IV. 1491. ans avant nôtre Ere Chrétienne.

LIVRE III. L'Egypte se ressentit long-tems des plaies, dont Dieu l'avoit frappée à l'occasion des Israëlites, & de la perte de son Roi avec une armée de 250000. hommes; aussi ne sçait-on rien de ce qui se passa dans ce Roïaume tout le reste du tems, que cette dix-neuviéme Dinastie occupa le trône. Tous les Historiens conviennent: » Que le grand » Empire de Sesostris ne passa pas » la quatriéme generation, les étran» gers aïant aisément secoué une do» mination, qu'on n'étoit plus en » état de défendre. Il est vrai que » les Historiens profanes ne disent » rien sur la raison de cette impuis» sance; mais comme ils n'ont puisé » leurs mémoires que dans les An» nales des Prêtres, il n'est pas éton» nant qu'ils n'y en aïent trouvé » aucun vestige; ces faits étant trop » odieux, pour qu'on en eût voulu

» transmettre le souvenir à la po
» rité. »

Le neuviéme Roi de la vingti
Dinastie fut *Protée* si célebre
la Fable. Il est connu sous d'au
noms, celui d'*Athotis* lui fut de
à cause de sa prudence & de sa
gesse : le premier est de la façon
Grecs, aussi-bien que ses préten
Metamorphoses. Notre Auteur
apprend tout ce qu'on a rapport
l'origine de cette Fable, & tou
qui se passa entre ce Prince, do
fait un très-bel éloge, Paris, He
& Menelas. *Psusennés* dernier
de la vingt-uniéme Dinastie fu
beau-pere de Salomon. M. l'A
G.... paroît avoir démontré co
le Chevalier *Marsham* que S
son successeur, qui prit Jérusal
n'est pas le même que Sesostris
croit que c'est l'*Asichis* d'Herod
Il soutient après Joseph, contr
sentiment d'Usserius, de M.
deaux & de plusieurs autres
vans, que le troisiéme Roi de la
nastie des Ethiopiens fut *Taraca*
Thargise, avec qui Ezechias fit

liance, & sous le regne duquel Isaïe prophetisa les ravages de *Sennacherib* en Egypte.

Psammeticus chef de la vingt-sixiéme Dinastie, est célebre par le commerce qu'il établit avec les Grecs, par la fabrique des Portiques de Vulcain, par la maniere, dont il se persuada que les Phrygiens étoient la plus ancienne nation du monde, par le Siege d'Azoth, qui dura 29. ans, par d'autres expeditions, dont on n'est pas instruit, & que l'on conjecture de ce que les Egyptiens l'ont comparé à Sesostris pour l'étenduë de ses conquêtes. *Necao* son fils & son successeur fut aussi un très-grand Prince. Ce fut lui qui défit *Josias*, que notre Auteur justifie solidement du reproche de s'être opposé, en marchant contre le Roi d'Egypte, à un ordre de Dieu, qui lui avoit été signifié par ce Prince. Parlant ensuite de la prise de Jerusalem par Necao, il prouve que cette ville est la *Codytis* d'Herodote. A la verité ce nom ne se trouve, ni dans l'Ecriture, ni dans Joseph, *mais M. G....* prétend que

celui de Jerusalem étoit absolument inconnu aux Syriens & aux Arabes, qui appelloient cette capitale de la Judée *Alkuds*. Or *Alkuds* signifie la même chose que *Cadytis*, c'est-à-dire, *la Sainte*, épithete, qui fut communément donnée à Jerusalem depuis que Salomon y eut bâti un Temple.

Necao fut défait à son tour par *Nabuchodonosor* le Grand, ainsi que Jeremie l'avoit prédit. *Apriés* son petit-fils eut le même sort en marchant au secours de *Sedecias* dernier Roi de Juda, & verifia par sa défaite & par une suite étonnante de malheurs les propheties de Jeremie & d'Ezechiel, que l'on trouve ici tout au long, aussi-bien que toutes celles, qui regardent l'Egypte. Elles remplissent fort bien les vuides, que les Auteurs profanes ont laissés dans l'Histoire de cet Empire pendant ces tems de calamité. Le beau regne d'Amasis suivit celui du malheureux Apriés, mais *Psammenite* son fils en montant sur son trône ne succeda point à ses prosperitez. Il avoit à peine tenu six mois le Sceptre, que Cam-

bise le lui enleva, & peu de tems après le fit empoisonner.

Ce Roi de Perse, si peu semblable au grand Cyrus son pere, commença la vingt-sixiéme Dinastie, & la deshonora par ses cruautés. Il semble n'avoir conquis l'Egypte que pour la ravager. Ses successeurs acheverent de la ruiner, & elle ne fit plus que de foibles efforts pour se relever. *Tacos* seroit peut-être venu à bout de lui rendre son premier lustre, s'il eût sçu profiter du secours & des conseils d'Agesilas, mais il offensa ce grand homme, voulut malgré lui faire le conquerant, lorsqu'il s'agissoit de défendre sa patrie, fut trahi par *Nectanebe* son neveu, pour qui Agesilas se déclara; & *Ochus* profitant de ces désordres, remit sans peine l'Egypte sous le joug.

ARTICLE LXIII.

OEUVRES DE Mr CLERMONT, contenant l'Arithmetique Militaire & la Geometrie pratique de l'Ingenieur. L'Arithmetique divisée en trois

parties, troisiéme édition corrigée & de beaucoup augmentée, in 4°. de 170. pages. La Geometrie pratique en huit livres in 4°. La Préface de 20. pp. l'Ouvrage de 262. avec des Planches : par le sieur Clermont Commissaire d'Artillerie. Imprimé à Rouen, *& se vend à* Paris *chez* P. Witte, *ruë saint Jacques, &* Didot, *Quai des Augustins.* 1733.

IL est étonnant à quel point depuis un certain tems les Livres d'Elemens, de Grammaires, de Principes, de Méthodes, d'Alphabets même se multiplient en France. Depuis trente ou quarante ans il s'est imprimé plus de cinquante nouveaux Elemens de Geometrie, autant d'Algebre, autant d'Arithmetique, autant de Toisé, Jaugeage, Arpentage ou Nivellement. Depuis quinze ans il y a plus de cent Grammaires Françoises ou Latines, sans parler des Greques & Hebraïques, Italiennes & Espagnoles, Angloises & Allemandes. Les Dictionnaires nouveaux & renouvellés vont leur train. Les Prin-

cipes & les Abregés de Geographie, de Chronologie & d'Hiſtoire, les nouvelles Méthodes, & les Méthodes nouvelles de Plein-Chant, de Muſique, de tout fourmillent de toutes parts. Enfin c'eſt un ſaſſement & un reſaſſement éternel des mêmes choſes, mêmes idées, mêmes découvertes, mêmes vérités, mêmes fauſſetés, mêmes fautes, mêmes erreurs. On diroit qu'il n'y a pas d'Auteur des ſiécles précédens qui n'ait fondé vingt, trente & cinquante éditions pour le nôtre.

Encore ſi c'étoit de nouvelles éditions des bons Livres qui ont précédé notre tems. Ce ſont bien, ſi l'on veut, les mêmes Livres qu'on redonne, mais découſus, mis en lambeaux, & tout défigurés. Car le nouvel Editeur veut toujours paſſer pour Auteur & pour ſeul Auteur : & le véritable Auteur du fonds de la choſe eſt toujours celui dont il fait le moins de mention, ou qu'il maltraite le plus. Il n'y a pas juſqu'à l'*A*, *B*, *C*, qui depuis quelques années s'eſt mis ſur les rangs des nouvelles

Méthodes, Grammaires & Elemens; & qui y tient ſon coin & fait bonne contenance. Voilà avec les Hiſtoriettes, les Gazettes & les Romans, ce qui partage le Public. Car ſi les Libraires ne trouvoient des acheteurs; les Auteurs ou Editeurs ne trouveroient point de Libraires; les Lecteurs faiſant les Auteurs, bien plus que les Auteurs ne font les Lecteurs.

Les vrais Lecteurs, qui liſent pour s'inſtruire, préferent toujours les originaux, & ils font bien. Un Copiſte ajoûte toujours des fautes à ſon original. On comprend bien cependant qu'il y a quelques exceptions à faire; y aïant des Copiſtes qui embelliſſent quelquefois leur Original, comme il y a des Diſciples qui s'élevent au-deſſus de leurs Maîtres. Mais ſi c'eſt là l'exception, le reſte eſt donc la regle la plus ordinaire.

Voici donc une nouvelle Arithmetique, mais qui porte avec ſoi un préjugé aſſez favorable. Elle reparoît pour la troiſiéme fois ſous le même nom, aïant été imprimée d'abord à *Strasbourg* il y a plus de 40. an-

sées ; de sorte qu'elle n'est pas dans le cas du déluge qui nous inonde depuis sur tout 20 ou 30. ans.

A la prendre même en elle-même, elle a bien du bon. Elle est d'abord d'un stile & d'une méthode fort claire & fort aisée, ce qui n'est pas si ordinaire dans les Livres d'Arithmetique, sur tout dans ceux qui regardent la pratique, & qui sont faits par des Praticiens. On sent dans celle-ci un Auteur qui a de la theorie, & qui a même long-tems enseigné de vive voix ce qu'il met par écrit. Car la nécessité de se faire entendre à des personnes à qui on parle & qui parlent pour dire s'ils entendent ou non, fait trouver la meilleure maniere d'enchaîner les préceptes, les regles, & de les énoncer. M. Clermont a été long-tems Maître des Cadets pour les Mathematiques.

Outre cela les applications que l'Auteur fait de ses regles à la pratique, n'ont rien d'embarassé ; ce qui est pourtant le grand écueil de la plûpart des Arithmeticiens de pratique. *Ils ne s'expliquent* ordinaire-

ment que pour ceux qui sont déja praticiens, & qui sçavent les termes & les valeurs de toutes choses.

Dans la premiere Partie M. Clermont donne les quatre Regles simples, avec celle de Trois, & celle de la Racine quarrée. La seconde Partie traite des fractions ou nombres rompus. Et on doit avoüer que ce Traité, si épineux dans la plupart des Arithmeticiens modernes, surtout des Praticiens, est ici d'une grande méthode & d'une grande clarté.

La troisiéme Partie traite des Regles vulgaires, usuelles & de commerce : de la Regle de Trois inverse: de la Regle de societé soit avec, soit sans tems : de la Regle double ou composée de trois directe & indirecte : de la Regle du cent & du millier : des Regles qui concernent l'Extraordinaire des Guerres : des Regles des comptables, du troc, de la maniere de dresser un bordereau de païement, tant par la Multiplication que par la Division : de la Regle du *sol la livre* ou du marc la livre : de

la Regle d'interêt, d'excompte, testamentaire : de la Regle d'alliage : enfin de celles de fausse position simple & double.

Toutes ces Regles ne doivent pas cependant étonner : ce ne sont presque que la Regle de Trois appliquée à divers cas du commerce ou de la vie civile.

Après l'Arithmetique l'Auteur vient à la Géometrie pratique, qu'il traite, on peut dire, avec la même facilité, la même netteté de methode & de stile. Dans le premier Livre après toutes les définitions nécessaires, il donne la pratique la plus simple de la regle & du compas, tant pour les lignes, angles, cercles, ovales, ellipses, paraboles, & hiperboles, que pour la construction de toutes sortes de polygones réguliers & irréguliers sur une ligne droite, & pour l'inscription & la circonscription des figures. Il passe au changement, à l'augmentation & à la division des figures, rapportant tout à l'usage & à une solide pratique.

Le second Livre traite de la Trigo-

mométrie rectiligne. Il est absolument bien, quoiqu'il ne laisse pas d'être un peu embarassé par le mélange des Sinus & des Logarithmes, dont l'Auteur ne fait pas assez connoître la nature & la démonstration.

Le troisime Livre qui traite du Nivellement, paroît meilleur, parce qu'il est moins dépendant d'une certaine theorie qui demande des démonstrations geometriques, précises & raisonnées. Le quatriéme Livre du Toisé est aussi fort pratique & fort bien. La Planimetrie qui est le sujet du cinquiéme Livre, n'est peut-être pas si bien, tenant de plus près à la Geometrie speculative, dont l'Auteur suppose les démonstrations. Il en est de même du sixiéme Livre où l'Auteur donne la Stereometrie ou la mesure des corps.

Mais le septiéme qui est tout de pratique est fort bon. Il s'y agit du Toisé de la Charpente ou de la mesure des bois mis en œuvre dans les bâtimens. L'Auteur donne d'abord en forme de dictionnaire par ordre

alphabetique l'explication de tous les termes de la Charpente & de toutes les pieces de bois qui y entrent.

Il explique ensuite ce qu'on doit observer sur le choix & la coupe des bois. De tous les bois le plus propre à la charpente & à toutes sortes de bâtimens, c'est le chêne, qui n'est ni au dessous de cent ans, ni au dessus de deux cent : ceux-là n'étant pas trop exposés à l'air durent jusqu'à 500. ans, étant coupés à propos : & dans des pilotages des fondations, ils durent des 1500. ans. Le chêne qui a plus de 200. ans s'échauffe.

On connoît l'âge du chêne par le nombre des cercles concentriques à sa moële.

Les bois exposés au Soleil levant & au Nord sont les meilleurs. On le voit par les arbres d'une forêt qui ont ces expositions. Celle du couchant est la plus mauvaise.

Le chataignier est aussi très-propre aux bâtimens : l'aune bon au pilotage : l'orme au charonage.

La *saison la plus* propre pour aba-

laiſſe le bois ſecher un peu a
après l'avoir abatu avant que de
ploïer.

Le bois vieux & le bois ve
valent rien en charpente. Le
qui a beaucoup d'aubier ne vaut
Il ne faut pas qu'une poutre
immédiatement ſur le mortier
l'échauffe.

La charpente ne ſe meſure
la toiſe cube, comme les terr
la groſſe maçonnerie, ni à la
quarrée comme les murs ordina
le lambris ou le parquet. Lorſ
veut toiſer les bois d'un édific
compte les cent de ſolives ou p

La ſolive ou piece contient

Il donne un devis d'un corps de logis ou de caserne, pour servir de modele aux devis des autres bâtimens. Le devis de la charpente d'un pont de bois sur une riviere, avec le toisé de la charpente du premier devis. Tout cela est de pratique, & fort utile pour les praticiens.

Mais c'est le huitiéme Livre que l'Auteur paroît donner comme son chef-d'œuvre; parce qu'il traite en effet du toisé particulier de chaque piece servant à la construction d'une Place forte.

Par exemple, pour toiser ce qu'on appelle un *Attelier*, c'est-à-dire une excavation de fossé; il faut ajoûter ensemble toutes les hauteurs particulieres, tous les *témoins* d'excavation, les diviser par leur nombre, & multiplier le quotient par la base moïenne de l'excavation &c. Cela demande quelques égards dans la pratique.

Le Toisé des terres d'un rempart se fait par quelques-uns en multipliant la hauteur par une épaisseur moienne. M. Clermont préfere de

multiplier la hauteur par la petite épaisseur, & ensuite d'év: les taluds prismatiques en multip le triangle du profil par l'étendu rempart. Il a égard aussi aux ta des angles saillans & rentrans aux inégalités du terrain. C'est ce qu'il y a de plus exact en matiere.

Le Toisé d'un parapet se fait quelques-uns en multipliant son fil par la longueur de l'ouvrage au milieu du talud. Cette prat n'est pas juste selon l'Auteur; plus forte raison celle de multi la base entiere du parapet par la l teur moïenne en ajoûtant la l quette. M. Clermont mesure d'al le corps régulier de l'ouvrage puis les taluds à part.

Le toisé d'un glacis se prat par plusieurs en multipliant le fil par la ligne moïenne du cont Cela est peu exact, parce que *aretes* sont rarement égales aux *tieres*, & le contour de la *queue* glacis n'est pas toujours égal ni rallele à celui de la *tête*, ni même que jamais.

L'Auteur croit que la maniere certaine de toiser les terres d'un glacis est de mesurer chacun de ses pans ou faces séparément, y en aïant peu d'égales, & n'étant pas possible de toiser juste un pareil ouvrage par une seule opération.

M. Clermont aiant en vûë une solide pratique, toise en détail une rampe, une barbette, uu cavalier, une traverse, un revêtement, un contre-fort, un flanc à orillons, un placage de gazon, une pallissade, uue fraise, un corps de cazerne, un escalier, un plancher, une cheminée, un lambris, un toit, un puits, une voute, une porte, une guérite, un magazin à poudre, un souterrain, une redoute, enfin une écluse.

Il faut croire que tous ces détails sont bons pour les praticiens qui ont besoin de toutes sortes d'explications & d'applications. Et il est bien certain qu'au moins un Maître qui instruit de vive voix ne sçauroit trop expliquer ni appliquer ses leçons à des exemples, & à des exemples réalisés & sensibles.

Cependant comme un Livre ne peut ni ne doit tout dire, & que la seule étenduë du discours rebute d'abord bien des gens, sur-tout les praticiens qui ne sont pas communément de grands lecteurs ; le plus convenable pour se mettre à la portée de tout le monde, & ne rebuter personne, est de ramener le détail à des regles générales, & surtout à des principes généraux bien expliqués par un discours simple & aisé, avec une petite application à quelque détail : car il en faut toujours un peu pour rendre les explications & les principes sensibles.

Dans cette matiere il y a deux manieres générales de mesurer parfaitement toutes sortes d'ouvrages. Après avoir lû l'Ouvrage de M. Clermont & toutes fortes d'Ouvrages pareils, après avoir même vû les choses un peu de près, on comprend facilement, que toutes les difficultés & tous les défauts d'exactitude en cette matiere ne sçauroient venir que des inégalités & irrégularités de lignes & de figures

qui se rencontrent dans des ouvrages aussi grossiers que le sont ceux qu'on fait sur un terrain avec de la terre, de la charpente ou de la maçonnerie : sur quoi il n'y a que deux partis à prendre pour surmonter les difficultés.

Le premier seroit après avoir bien étudié la matiere & s'être mis au fait de toutes les compensations nécessaires pour attraper le juste milieu entre les excès & les défauts, d'éviter dans la pratique toutes sortes de discussions qui emportent bien du tems, & dont le détail donne lieu à des fraudes réciproques, dont le Roi est toujours la victime pour le païement : car les Particuliers, Entrepreneurs, Ingenieurs, Travailleurs sont toujours là pour veiller à leurs propres interêts. Comment donc éviter ces discussions ? on les évite en faisant tous les ouvrages à forfait sur un bon devis qui regle toutes choses d'avance, sans qu'on soit obligé de rien mesurer ensuite en détail, en convenant de tant pour

un tel parapet, de tant pour &c. u
peu en gros.

L'autre maniere, si on n'appr
pas cette maniere générale, doit
d'entrer absolument dans tous
petits détails des parties, les m
surant chacune en particulier. C
il faut ou faire ses conventions e
gros, ou tout-à-fait en détail, n
ayant nulle sûreté, nulle exacti
de dans des mesures generales
qu'on ramene ensuite au vrai, par
des compensations, modifications,
estimations &c. toûjours fautives &
qui vont au détriment de quelqu'un.

ARTICLE XLIV.

Arithmetique démontrée par un Prêtre de l'Oratoire, ancien Professeur de Mathematiques dans l'Université d'Angers. in-12. pp. 216. à Rouen, *& se vend à* Paris *chez* P. Witte, *ruë saint Jacques. ann.* 1733.

L'Auteur qui se nomme ensuite dans le Privilege, est le Pere J. B. Adrien de Mercastel Prêtre

de l'Oratoire. Son premier Chapitre explique ce que c'est qu'Arithmetique & en donne les premieres idées & les Axiomes. Le second traite du Calcul des entiers, de la Numeration, Addition, Soustraction, Multiplication, Division.

Le troisiéme Chapitre, est sur les Fractions, sur leur Numeration, leur Réduction, leur Addition, Soustraction, Multiplication, Division, &c. Cela fait la premiere partie du Livre.

La seconde partie, explique les Proportions avec les principaux usages du Calcul. Le premier Chapitre est intitulé, de la Logique ou des manieres d'argumenter par Proportions. L'Auteur entend par là ce que les Anciens appelloient *alternando*, *invertendo &c.*

Suivent les Regles de Trois, & de Compagnie, celles de Trois inverse & d'alliage.

Le troisiéme Chapitre, traite de la Multiplication des Rapports; des Progressions Geometriques, des Puissances, & de l'extraction des Racines.

Le quatrieme Chapitre, est
les Logarithmes. Le cinquiéme
les nombres premiers & com
& les incommensurables. Enfi
Livre contient quelques autres
gles moins necessaires. En gé
la maniere de l'Auteur est fa
nette & débarassée.

ARTICLE XLV

Memoires du Sieur Jean A. Ecuyer, contenant principale les Caracteres de la Cour d'A terre, sous les regnes de Gu me III. & d'Anne I. tracés requisition de S. A. R. Sop Electrice de Hanovre & pi sur le Manuscrit Original de l' teur, traduits de l'Anglois. in à la Haye *chez P.* Gosse *&* Neaulme. 1733.

SI l'on se plaint que la pl des Historiens font passer que toûjours dans leurs ouvr les préjugés de leur esprit & le clinations de leur cœur, ce re

che convient-il moins à ceux qui, sous le nom de *Mémoires*, d'*Anecdotes*, de *Relations*, donnent au public le récit de leurs propres actions, où le détail des évenemens considérables dont ils prétendent avoir été témoins ? A quelques uns près, qui conviennent quelquefois de leurs fautes, & qui par là même, trompent peut-être plus sûrement; leur sincerité sur un Article, semblant répondre de leur fidelité sur tout le reste, tous ne font pour l'ordinaire que l'apologie de leur conduite, de leurs idées, & qu'une censure générale de quiconque n'a pas pensé ou agi comme eux. Le pinceau varie au gré de leurs passions; les caracteres qu'ils tracent, sont infideles; leurs écrits substituent à la naïve verité des Satyres injustes, ou des éloges aussi peu merités. On rendroit un grand service à ceux qui viendront après nous, si l'on s'appliquoit à examiner scrupuleusement ces sortes d'ouvrages, & à les réduire à leur juste *valeur; surtout lorsqu'ils* traitent

de ce qui s'est passé sous nos yeux. Quelles erreurs n'épargneroit-on pas aux Auteurs futurs, en les empêchant par ce moyen de recourir avec trop de confiance à ces sources suspectes ? Ces réfléxions ne conviennent pourtant qu'en partie au livre dont nous allons parler. L'Auteur quoique passionné, n'a pas prétendu cacher ses sentiments. Et dès lors il ne peut tromper personne : ses portraits ne paroîtront ressemblans, qu'à ceux qui auront interêt de les trouver fideles. L'ouvrage n'est point comme il seroit naturel de l'imaginer, une suite d'avantures personnelles à Mr. Macki, où une histoire de ce qu'il a vû. Il ne contient que les caracteres des principaux Acteurs de la Cour d'Angleterre, sous les regnes de Guillaume & d'Anne. C'est, si l'on veut, une galerie où l'on a prétendu representer ces hommes celebres, dont les passions, les conseils, ou les démarches, décident de la fortune des Peuples. Ce dessein fut executé en 1703. à la requisition de

Sophie Electrice de Hanovre. Tout le monde sçait la part que cette Princesse devoit prendre aux affaires d'Agleterre. Un projet de cette nature, s'il étoit bien digéré, seroit sans doute d'une grande utilité pour l'éclaircissement des faits publics, & pour la sûreté de l'Histoire, surtout dans un pays où le passage si fréquent des titres, d'une maison à une autre, & la diversité des partis apportent presque inévitablement beaucoup de confusion dans les noms comme dans les affaires. Mais il faut pour y réussir, des qualités dont apparemment M. Macki a cru pouvoir se passer, ou qu'il n'a pas connuës. On trouve à la tête du Livre, un Mémoire des services de l'Auteur, & c'est par cette piece que l'on jugera principalement de l'esprit, qui a conduit sa plume.

Mr. Macki n'a pas joué les premiers rolles sur le Theatre de son pays. Les siens ont toûjours été subalternes ; mais ils ont servi *fortement, si l'on* veut l'en croire, de

dénoüement à d'importans évenemens. Son zele pour la Religion Anglicane, & pour les privileges de la Nation, le fit entrer de bonne heure dans les mesures, qui produisirent la révolution de 1688. Né avec un genie inquiet, actif & propre aux découvertes, il connut son talent, & il l'exerça avec succès. Le metier d'Espion est peu séant, lorsqu'on le fait par des vües particulieres d'interêt ou de fortune. Plusieurs prétendent qu'il devient honnête, lorsqu'on ne se propose, en s'y livrant, que le bien de la Patrie. Mr. Macki est dans ce sentiment; ainsi il ne rougit point d'exposer dans le détail tout ce qu'il entreprit pour évanter les desseins de la Cour de Saint Germain, & pour surprendre les relations qu'elle entretenoit au delà de la mer. Ce fut lui qui donna les premiers avis de la descente, que le Roy Jacques devoit faire en Angleterre, & qui fut cause, par là, de l'heureux succès de la bataille de la *Hogue*. Ce service & quantité d'au-

la même espece valurent ...ement à Mr. Macki une ins... sur les côtes & l'intendance ...quebots en France. La guerre ...commença après la mort du Guillaume, ayant fait cesser ...veau la communication en... deux Royaumes, cet emploi ...if fut perdu pour l'Auteur, & ...une en souffrit considérable... ...Heureusement la bataille de ...lies, en rendant les Alliés ... de la Flandre, le remit lui... dans son chemin favori. Une ...spondance directe fut établie l'Angleterre & Ostende, & ...rd Godolphin en donna la di...n à M. Macki. Dès lors, ...eaux travaux de sa part dans ...ême genre, & nouveaux suc... ...lans ce metier, malgré tous ...cidens qui le rendent si diffi-

1708. il fit manquer la fameuse ...prise du Roi Jacques III. Che...r de saint Georges, sur l'Ecosse, ...on activité à en faire passer des ...certains à la Cour de Londres.

Quelques autres découvertes fi
aussi heureuses. Mais enfin M. I
ki éprouva qu'il est très-dange
quelquefois de trop prévoir, & qu
pénétration qui va au-delà du l
n'est souvent pas moins fun
qu'un défaut de lumieres. Aïant
çu avis de Calais qu'un Angl
étoit arrivé venant directement
Tamise, & qu'il étoit parti s
champ en poste pour Paris, l'Au
en fit part aussi-tôt à Milord
linghroke. Il en reçut ordre d
pas rendre la chose publique,
d'attendre l'inconnu à son retou
vigilant M. Macki prit si bien
mesures, qu'il fut instruit à p
nommé du débarquement de c
ci, & qu'il l'atteignit à Canterb
où il fut très-surpris de le recon
tre pour M. Prior accompagné
François, que l'on sçut être de
l'Abbé Gaultier. Jusques-là tout
dans les regles, & M. Macki n'a
rien à craindre, s'il avoit cont
de s'adresser au seul Secretaire
tat; mais son zele lui fit imag
de dépêcher un Exprès en Flan

au Duc de Malboroug, pour l'informer de cet évenement intéressant, & de le communiquer directement à plusieurs autres Seigneurs de la Cour. Le pas étoit glissant dans les dispositions où se trouvoit alors la Reine. L'indiscret donneur d'avis éprouva presque aussi-tôt l'indisposition du Ministere ; on révoqua sa Commission, on l'abandonna à ses créanciers, il fut jetté dans une prison, d'où il ne sortit qu'à l'avénement de Georges I. au Trône. Ses services étoient oubliés, on en avoit perdu la trace : ainsi il sollicita inutilement & long-tems les récompenses qu'il se flattoit de mériter. Il obtint pourtant au bout de quelques années d'être emploïé dans les Païs étrangers, & il y reçut des gratifications considérables jusqu'à sa mort, qui arriva à Rotterdam en 1726. Un homme du caractere dont nous venons de representer M. Macki d'après lui-même, étoit-il propre à nous donner une esquisse bien prise de la Cour d'Angleterre, & tout lecteur sensé ne concluëra-t-il pas que ce

Burnet étoit orateur. Il parla, &
écouté; l'affaire se conduisit dai
silence; mais enfin le hazard l'
fait découvrir, le sçavant Chap
fut obligé de prendre la fuite
elle & de se retirer en Anglete
où il l'épousa, & changea de p
s'attachant au Duc de Lauder.
C'est ainsi que le caprice, la pass
l'interêt décident souvent m
que les raisons les plus fortes,
causes que nous embrassons. Ce
y a de reprehensible dans ce tra
la vie du Docteur, a été réparé
doute avantageusement par
d'ouvrages qu'il publia depui
faveur de la Réforme.

On a joint à la fin des Caract
un Supplément en deux article
tous deux regardent encore le
me Evêque de Salisburi. Le pre
contient son testament, deux
ciles dont il fut augmenté, &
liste des biens qu'il distribua
ses trois fils & ses deux filles. On
par l'énumération qu'il fait, qu
travaux ne furent pas infructu
& qu'il gagna à soutenir le pur

..e, autant au moins que la plûpart ..ceux qui ne se seroient occupés tou.. ..eur vie que d'interêts profanes. Il ..orte les vrais Protestans *à réunir ..zèle & leurs efforts contre l'Atheïs.. ..& l'Incrédulité qui ont fait*, dit-il, *..de progrès parmi nous, & con.. ..le Papisme le plus grand ennemi de ..tre Eglise, plus à craindre que tous ..s autres adversaires.* Il se déclare ..ans un autre endroit *plein d'affec..ion & d'amour fraternel pour tous ..eux qui ont reçu la Religion Réformée; ..uoique differens*, ajoûte-t-il, *de notre Eglise en quelques points.* Ainsi tout est bon à ce Théologien célebre; pourvû qu'on ne soit ni Athée, ni Papiste. On peut penser du reste ce que l'on voudra. N'aïez point, selon lui, l'impieté de nier un Dieu, ni la simplicité de reconnoître l'autorité du Pape, vous êtes dans la bonne voie, quelque parti que vous preniez d'ailleurs. Le moien est admirable pour concilier les esprits. Il ne sera plus question de prendre les armes, ni de se faire une guerre cruelle, comme au tems de Charles I. pour

une Liturgie, pour quelques cérémonies extérieures. On pourra sur le fonds même de la Religion, sur les mysteres, choisir son systême, le soutenir, & vivre pleins d'affection & d'amour fraternel les uns pour les autres. Cette décision auroit-elle été souscrite par le Synode de Dordrecht?

Le second article nous revele un fait important, & que l'on a affecté de supprimer dans ce que l'on a publié de l'Ouvrage de l'Evêque intitulé *Histoire de son tems*. Charles II. n'avoit point d'enfans de la Reine Catherine de Portugal. La succession appartenoit incontestablement au Duc d'Yorck. Le parti opposé à ce Prince étoit au désespoir. Dans cet embarras on s'adressa au Docteur Burnet, il y pensa, & produisit enfin des argumens en faveur du divorce en cas de stérilité, & de la polygamie en général. Ces papiers furent mis entre les mains de Milord Lauderdale & de quelques autres. *J'ignore*, dit l'Editeur, *pourquoi ces anecdotes n'ont pas trouvé place dans l'Histoire de notre Prélat; mais ce que je*

sçais bien, c'est qu'il les y a lui-même inserées ; feu l'Archidiacre Echard m'aiant assuré qu'il les a lûës dans le Manuscrit de ce Seigneur. Or comme j'ai obtenu de fidéles copies des décisions du Docteur Burnet sur les deux points en question, je me crois obligé en justice, tant envers la mémoire de l'Evêque, qu'envers la République des Lettres d'en conserver le souvenir, non seulement pour notre tems, mais aussi pour les siécles à venir.

Ces papiers, continuë l'Editeur, *ont pour titre : Décisions de deux Cas de conscience très-importans, par le Docteur Gilbert Burnet.* Premiere question : *La stérilité d'une femme est-elle un juste fondement de divorce ou de polygamie ?* Seconde question : *Y a-t-il quelque cas qui puisse rendre la polygamie légitime sous l'œconomie de l'Evangile ?* On fait observer ensuite que *l'autenticité de ces copies est attestée par le sçavant Docteur Paterson Archevêque de Glascow, & que les originaux en sont présentement entre les mains d'Archibald Campbell Ecuyer, chez qui on pourra les voir, s'il est nécessaire.*

On voit à la suite de ce
position les deux décisions,
sont telles que le sujet le pror
que l'interêt le dictoit, &
peut l'attendre d'une raison c
leuse, qui ne reconnoît en fait
ligion, comme dans tout le
d'autre guide qu'elle même. I
cheux qu'un trait de cette na
été ignoré dans son tems de l
Evêque de Meaux. L'Editeur
ce noble exemple, en fait de l
penser. Ce Prélat, dit-il, *s'é*
posé seul au torrent de l'Antiqui
Decrets de l'Eglise, & au sentim
nime des Jurisconsultes, des Ca
des Casuistes, & des Theolog
tous les siecles. Pour nous, nc
mirons en finissant, avec le trè
nombre, la hardiesse & la pr
tion de l'Evêque Anglois.

ARTICLE XL

SUITE DE L'HISTC
de l'Académie Royale des S
& des Mémoires pour l'anné
A Paris *de* l'Imprimerie R

NOus avons donné ce qui regarde la Physique générale, l'Anatomie & la Geometrie. *Article XIII. Fevrier* 1734. Il reste l'Astronomie, la Mechanique, la Chimie, la Botanique & des éloges.

Astronomie.

Il y a d'abord des observations d'Eclipses, de l'Eclipse totale de Lune du 13. Fevrier 1729. par Mrs. Maraldi, Cassini, Godin & le Chevalier de Louville, de celle du 8. d'Août par Mrs. Cassini & Godin.

Nouvelles Conjectures sur la cause du mouvement diurne de la Terre sur son Axe d'Occident en Orient par Mr. de Mairan. L'Auteur remarque fort bien, que dans le systême du Plein, il est naturel que tous les Astres suivant le mouvement du même tourbillon, se meuvent dans le même sens, au lieu que dans le systême Newtonien, qui rend les espaces celestes parfaitement libres & dégagés de matiere, on ne voit

nulle raison pourquoi l'un ne tourne pas d'Orient en Occident, l'autre d'Occident en Orient, ou même du Midi au Septentrion, & du Septentrion au Midi.

Mais cela même produit une nouvelle difficulté que M. de Mairan entreprend de lever. Car les couches inferieures du tourbillon allant plus vîte que les superieures, il semble que l'Astre que ce tourbillon entraîne, & la terre en particulier, devroit avoir son mouvement diurne autour de son Axe dans la direction contraire de l'Orient à l'Occident, ce qui donneroit au Soleil une direction apparente d'Occident en Orient. Cette difficulté n'est pas petite pour ceux, qui ne reconnoissent pas dans la terre & dans les autres corps celestes, comme dans les roues d'une montre, une structure méchanique propre à déterminer d'un certain sens le mouvement général du tourbillon, & qui veulent tout expliquer par ce simple mouvement général.

Quelques Philosophes ont eu re-

cieux à l'inégale pesanteur des deux hémisphères de la terre, M. de Mairan sans adopter tout-à-fait cette idée, en profite d'une maniere ingenieuse. Il remarque que la partie perihelie de la terre, est par sa seule position perihelie, plus pesante que la partie aphelie. Le tourbillon doit donc, selon lui, emporter plus vîte cette partie aphelie, & la partie perihelie par sa pesanteur doit rester en arriere, & comme toute partie qui se trouve perihelie devient par cela seul plus pesante & plus tardive, les parties superieures de la terre, allant toujours plus vîte que les inferieures, la terre tourne sans cesse au gré du courant par sa partie superieure & contre le courant par l'inferieure. L'Auteur s'oppose lui-même de bonnes difficultés; celle qui vient de l'inégalité des circonferences décrites par les deux parties aphelies& perihelies de la terre merite peut-être quelque attention.

Mémoire sur l'inclinaison de l'orbe du second Satellite à l'égard de l'orbe de Jupiter, par M. Maraldi. Perfec-

tionner la théorie des
Jupiter, c'est perfectio
gation. Le second Sat
point un avantage sur
car étant plus éloigné
centrale on peut que
la même révolution vo
sion & son émersion,
premier ne laisse jam
l'une des deux. D'un
second Satellite a ses di
qu'on veut calculer ses
Après bien des obse
M. Cassini n'avoit jam
rer ni d'une varieté d'i
orbes des quatre Satelli
sur l'orbe de cette Pla
cun mouvement des n
orbes. Il n'osoit cepend
de cette double uniforn
sant en habile observat
diversités de la nature.
a commencé de décou
variation dans l'inclina
du second Satellite. M
que inégalité qu'il a p
qu'ici, encore même
Astronomes à s'en bie

Mémoire sur la Comete qui a commencé à paroître à la fin de Juillet de 1729. par M. Cassini. Ce fut par une Lettre écrite de Nîmes au P. Castel par le P. Sarabat Jésuite premier observateur de cette Comete qu'on en eut des nouvelles à Paris. Cette Lettre fut ensuite imprimée dans nos Mémoires. L'observation du P. Sarabat étoit du 31. Juillet. Celle de M. Cassini commença le 26. d'Août. Rien n'étoit si petit que cette Comete, elle se fit voir cependant bien du tems ; & ce qui est aussi fort singulier, c'est que son éclat & sa grandeur n'ont presque point diminué pendant un si long cours. L'avantage de cette Comete a été de se faire voir retrograde, stationaire & directe, ce qui anéantit la grande objection des Newtoniens contre le systême du Plein, comme le voyent assez ceux qui sont au fait de ces choses-là.

Observations Astronomiques faites en divers lieux de l'Amérique Méridionale, comparées avec celles qui ont été faites en France, par M. Cassini. Outre ces observations, ce volume en con-

tient encore quelques aut
ses de Lune par Messieur
Cassini, Godin, le Cheval
ville.

Méchanique.

Mémoire sur la poussée *par M. Couplet.* Tous le dont une voute est compo dent à tomber, & tenden une égale force selon les l'art. Les plus inclinés, étan tenus ont moins de tend relle à la chûte, & doiv maintenir l'équilibre, av pesanteur que les voussoirs Ceux-ci poussent les inf dehors, & de plus en pl sure que l'assise des vousso horizontale & qu'il y en grand nombre au dessus. ment l'équilibre rendroit soirs plus grands, & leur plus en plus distans en s'él la clef. Mais en rendant également éloignés les un tres, & les voussoirs égal ges, ce qui fait un meill

la vûë, il faut les rendre plus longs, ce qui produit dans l'*extrados* de la voûte une courbure fort differente de celle de l'*intrados*; & qui lui est d'autant moins parallele que l'intrados est un moindre arc du cercle. Sur ces principes M. Couplet détermine geométriquemeut la poussée des voûtes, & la grandeur des bases des pieds droits qui doivent leur résister.

Remarques sur les aubes ou palettes des moulins, & autres machines muës par les courans des rivieres, par M. Pitot... Comparaison entre quelques machines muës par le courant des fluides &c. par le même. L'Histoire de l'Academie remarque qu'*on peut apprendre par beaucoup d'exemples à ne pas rejetter les paradoxes sur leur premiere apparence.* En effet *la matiere du remontage s'éclaircit toujours*, & en s'éclaircissant, le paradoxe qu'elle présentoit d'abord, se dissipe, comme nous l'avions bien prévû dans ces Mémoires en y prenant la juste défense des propositions de M. Duquet en faveur de ce remontage. Il étoit naturel que la promesse de remonter

un courant par le moïen du même courant, comme celle d'aller contre le vent par le moïen du vent, parût un peu téméraire & *trop magnifique*. On crut d'abord la chose impratiquable, & le calcul geométrique même sembla s'y opposer : mais depuis que l'expérience a parlé secondée de la raison, le calcul s'accorde à merveille avec la verité, comme on à la satisfaction de le voir dans les deux Mémoires de M. Pitot, & comme nous l'avions prédit. Voïez ces Mémoires an. 1729. Juin, & 1730. Septembre.

Problême Physico-Mathematique, dont la solution tend à servir de réponse à une des objections de M. Newton contre la possibilité des tourbillons celestes, par M. l'Abbé de Molieres. Comme les Planetes décrivent des ellipses autour d'un foïer, qui est comme le centre de leur révolution, M. de Molieres suppose qu'en effet les tourbillons vecteurs de ces Planetes sont elliptiques, & par conséquent plus allongés d'un côté de ce foïer central que de l'autre côté ; & qu'il

y a par consequent plus de matiere & de matiere globuleuse de ce côté là que de celui-ci. L'Auteur croit encore qu'il faut que tous ces globules tournant commme tout d'une piece, ou circulairement, du moins il faut que tous ceux d'un côté passent de l'autre côté, dans le même tems que ceux-ci passent pour les remplacer ; ce qui ne se peut sans un redoublement de mouvement qui se présente assez naturellement, mais qui détruiroit la fameuse regle de Kepler. Comment donc sauver cette regle ? Des globules durs de la façon de Descartes s'y opposent. M. de Molieres trouve les globules fluides de Malebranche plus commodes. Sans redoubler de vîtesse, ils redoublent de masse, & se gonflent en passant de la partie resserrée du tourbillon dans celle qui est plus étenduë, & se desenflent au retour. La force centrifuge des petits tourbillons globuleux fournit une raison de ce gonflement suivi periodiquement de desenflement. Tout cela est au moins fort ingenieusement imaginé.

mens variés, c'est-à-dire qui so
tinuellement accelerés ou retardés
la maniere d'estimer la force de
en mouvement, par M. le Chev
Louville. Cet Auteur refute fi
ici le principe de M. Leibnis
par M. Bernoulli & par la
des Geometres d'Allemagne,
force du mouvement est en
composée *muu*, & non *mu*,
l'a prétendu Descartes, & co
prétendent encore les Geomet
glois & la plupart des Franç
Outre ces Mémoires, l'Acad
approuvé quelques inventi

la gelée, par M. Geoffroy le cadet. On connoît la bonté ou la force du vinaigre par la quantité plus ou moins grande de tartre qu'il absorbe. Les vinaigres de Paris sont foibles, ceux d'Orleans & sur-tout de Bordeaux ont plus de qualité. M. Stahl nous avoit appris que la gelée la plus forte du vinaigre nous en donnoit l'esprit le plus fort. M. Geoffroy l'a verifié par bien des recherches, & il a trouvé que la concentration du vinaigre par la gelée produit un vinaigre très-fort, puis par la distillation sans addition, un esprit de vin très-inflammable; ensuite un premier vinaigre très-fort, un second vinaigre beaucoup plus fort; par la terre foliée un esprit encore plus actif, un esprit volatil urineux, un sel volatil sec, une huile épaisse & fétide, enfin un sel alkali.

Mémoire sur la précipitation du Sel marin dans la fabrique du salpêtre, par M. Petit le Médecin. Cet Auteur a observé plusieurs fois que l'eau de Seine toute chaude ne dissout par une plus grande quantité de sel marin,

mais chaude elle en dissout d
tage, & bouillante encore plus
que cette eau a pris sa charge
commun, elle en peut prendre e
autant de salpêtre; & si cet
s'évapore, le sel commun se
pite, mais non le salpêtre. E
arrive quand on fait le salpêtre.
me il est mêlé de sel commun,
ci se coagule & se précipite l
mier dans la cuisson. Cela ar
tous les Salpêtres de tous les p
il est si connu que la fabriq
salpêtre donne toujours un sel
mun, qu'il est défendu par le
donnances aux Salpétriers de c
tir ce sel à leur usage.

poussiere blanche très-fine qui ne se lie pas. Plus elle s'évapore, plus elle jaunit, & laisse tomber des crystaux parfaitement cubiques & d'un sel marin, & en même tems la pellicule s'épaissit, & forme une croute saline mêlée de deux sortes de cristaux, les uns de sel marin, les autres d'une sorte de sel de glauber, ou acide vitriolique enté sur le sel marin. M. Boulduc ne croit pas que jusqu'à present on ait trouvé dans aucune eau minérale un véritable acide nitreux. Quand l'évaporation est poussée il ne se fait plus de crystaux, & on retire du résidu un sel alkali fixe, & une matiere bitumineuse; la derniere résidence est inflammable Elle contient une terre d'où on tire un peu de fer. Ces eaux sont fort semblables à celles de Passy.

Second Mémoire sur le Borax, par M. Lemery. Il est singulier que les acides du vinaigre, les plus faciles de tous les acides à enlever par le feu ne s'élevent plus lorsqu'ils sont unis avec l'alkali bitumineux du Borax; & les autres acides de sel, de

ſingularité : l'eau diſſout di
ment le Borax & ne le tient
gueres long-tems ſuſpendu. El
ſout encore plus difficilement
ſtal de tartre:mais leur réunion
un tout aſſez diſſoluble. On
prend facilement que ces deu
en s'uniſſant s'entremêlent ſai
ſe lier. C'eſt par ſa partie gr
alcaline que le Borax fond l
ſtructions & l'épaiſſiſſement
liqueurs, & qu'il aide à la fuſi
métaux, & à leur malléabilité,
me à leur vitrification.

Second Mémoire ſur la Bor

M. de Reaumur. La porcelaine n'étant qu'un demi verre, un verre imparfait, l'Auteur conclut que pour faire de la porcelaine, il faut faire des vitrifications imparfaites, soit en ne cuisant qu'à demi les matieres vitrifiables, soit en mêlant des matieres non vitrifiables avec des vitrifiables; & cette derniere maniere est celle de la Chine, comme le P. d'Entrecolles nous l'a nettement appris. M. de Reaumur a trouvé aussi qu'il étoit mieux & plus court de se servir d'une matiere toute vitrifiée que d'une simplement vitrifiable. Nos ouvriers se servent à la verité de cette matiere vitrifiée, mais quelques-uns en font un grand mystere. *Il y en a pourtant*, dit l'Auteur, *qui ne font nulle difficulté de laisser voir la matiere cuite dont ils composent leur pâte.* M. de Reaumur a fait beaucoup de recherches, & son Mémoire contient d'utiles observations sur la maniere dont les porcelaines se fabriquent en Europe, & sur-tout à Paris depuis les connoissances distinctes qui nous sont venuës de la Chine par le secours

rie, un de M. du Hamel où
cherche la cause du promt a
sement des Plantes dans les
pluie. Un de M. de Reau
l'altération de la blancheur d
res & des plâtres dans les bâ
Les vapeurs, la pluie, les f
les poussieres en sont la vrai
Mais tout cela se trouve sou
de matieres végetales qui g
& endurissent les murs, com
toirs & des arbres d'une ma
d'un [illegible] jaune, verd, gris
[illegible]
[illegible] M. de Reaum

une nouvelle maniere d'opérer
ftule lacrymale.

: Partie hiftorique du même Vo-
·finit par l'éloge de trois Aca-
ciens, le P. Sebaftien Truchet
ne, connu par fon génie pour
ention des machines & par fa
erité à les executer, eft le pre-
: il étoit né à Lyon & eft mort
ris en 1729. Tous les curieux,
ent lui rendre vifite & à fon ca-
, orné de mille ingénieufes &
lufieurs utiles curiofités.

s deux autres fujets d'éloge font
Bianchini & & Maraldi, tous
Italiens, tous deux habiles Af-
omes, & dont le dernier allié
. Caffini à vêcu & eft mort à
en 1729.

RTICLE XLVII.

INTERESTS PRESENS
s Puiffances de l'Europe, fondés
r des Traités conclus depuis la Paix

des Sciences à Berlin, in 4°. 2. vol. 1. vol. pp. 608. sans compter la Préface, les Tables & l'Epître Dédicatoire à M. le Prince d'Orange. A la Haye chez Adrien Moetjen *Libraire, 1733.*

SI l'art de gouverner les hommes suppose dans ceux qui l'exercent des talens extraordinaires, celui d'annoncer les évenemens politiques, de fixer les intentions des Souverains, & de statuer sur les véritables interêts des Nations, demande dans l'Ecrivain qui s'y livre beaucoup de génie, une étude pénible, & une confiance peut-être encore plus grande. On compareroit volontiers cette derniere profession à l'Astrologie. Dans l'une & dans l'autre rarement les calculs sont exacts, on est dans la nécessité de recommencer les opérations plus d'une fois, & communément elles se font toutes avec la même inutilité. Les volontés des Princes ou de leurs Ministres, ne sont pas sujettes à moins de variations que les observations des Astres d

ur cours. Les vapeurs qui embaraſſent l'athmoſphere, la foibleſſe ou imperfection des inſtrumens dont on ſe ſert, mille incidens que nous gnorons dans la nature, dérangent les ſupputations les plus longues & les plus réfléchies, en ſuppoſant même certains les principes ſur leſquels ſe fonde cette ſcience d'ailleurs ſi frivole. Ceci a ſon application dans la Morale, & encore plus dans la Politique. La même affaire ſe preſente ſous cent faces differentes, & l'on n'enviſage preſque toujours que celle qui s'aſſortit à notre caractere, à l'eſpece de notre eſprit, à nos inclinations; tous conviennent du principe, très-peu ſont d'accord ſur les conſéquences; on tend au même but, on prend pour y arriver des routes ſouvent contradictoires. Le labyrinthe de la Fable n'eſt qu'une légere ébauche de celui où l'on ſe jette, quand on veut ſe mêler de pénetrer dans les intentions des hommes, & de découvrir ce qu'ils feront, c'eſt-à dire ce qu'ils ignorent ſouvent eux-mêmes. Les hommes publics ont

pourtant en cela un grand avantage sur les particuliers. Les Princes & ceux qu'ils honorent de leur confiance maîtres de leur secret, & souvent de ceux des étrangers, instruits de leurs forces, de leurs ressources, & de la nature des obstacles qu'on leur opposera, ont pour se conduire des regles presque sûres. L'avenir en quelque façon se dévoile à leurs yeux, ou du moins son obscurité diminuë. Ils font plutôt qu'ils n'annoncent les évenemens. Un particulier n'a pour se guider dans ce chemin mystérieux que des comparaisons presque toujours sujettes à l'erreur par des oppositions délicates que les tems, les circonstances, les caractéres mettent entre des actions qui paroissent les mêmes. Il fait des raisonnemens solides, si l'on veut; mais qui malheureusement portent sur un fondement qui n'exista jamais; ou, ce qui n'est guéres different, qui n'est pas avoüé par ceux qui sont en place. Il consulte les divers Traités, mais ces monumens publics, bien loin de diminuer son

embarras, ne peuvent pour l'ordinaire que l'augmenter. La néceſſité dicta les uns, un interêt preſent forma les autres. Preſque tous ne ſubſiſtent qu'avec les motifs qui les ont mis au jour. Il paroît que ces réfléxions devroient modérer l'ardeur des Politiques ſpéculatifs, ou déconcerter cet air de confiance avec lequel ils ſe flatent de maîtriſer le ſort & d'en regler les mouvemens. A combien plus forte raiſon conviendroit-il à un Ecrivain d'en être touché ? Ses écrits ſubſiſtant, dépoſeront contre lui, & le plus doux des reproches qu'il aura à eſſuïer, ſera d'avoir emploïé ſon tems & ſes lumieres à l'execution d'un projet chimérique : diſons tout pourtant. S'il n'étoit queſtion que de bien établir en quoi conſiſtent les forces de chaque Puiſſance & d'indiquer les moïens les plus naturels d'affermir entre elles ce repos floriſſant qui doit être le but de tout bon gouvernement, le deſſein ſeroit plus raiſonnable ; & quelque grandes encore que fuſſent les difficultés, on conçoit qu'avec de la ſa-

gesse, de l'élevation, de la droiture, on pourroit y réussir, ou du moins faire un Ouvrage solide & durable. Mais écrire d'après des dispositions qui sont abandonnées à present par les Parties contractantes, ou détruites par des arrangemens posterieurs, remonter dans les siécles les plus reculés pour rappeller des prétentions imaginaires ou prescrites, prouver que ce qui feroit le bonheur des uns, est essentiellement la ruine des autres, tomber par une suite nécessaire dans des contradictions continuelles, retracter dans un endroit ce que l'on aura eu la confiance d'avancer dans un autre, prononcer avec témerité entre le Sacerdoce & l'Empire, confondre ce que tous les Sages s'accordent à distinguer, ouvrir enfin indiscretement les yeux à la multitude, toujours aussi bizarre dans ses idées, qu'emportée dans ses jugemens, & la constituer en quelque façon arbitre de la conduite de ses Maîtres; Non, quoi qu'en dise M. Rousset, ce n'est point composer un *cours entier de saine Politique qui ait*

pour base le droit, la justice & le bien public. C'est graver sur le sable & réaliser un fantôme. Ce n'est point, comme il s'en flate dans sa Préface, le moïen *d'établir & de confirmer la paix & la tranquillité au dedans & au dehors de chaque Etat.* Ce seroit plutôt éterniser les haines & les querelles des Nations, si le monde se gouvernoit par ces sortes d'écrits, ou si les Rois & leurs Ministres n'avoient d'autres maximes dans le maniement des grandes affaires. Après ce préambule que nous avons cru nécessaire pour donner au public une idée de cet Ouvrage dont le titre excite assez généralement la curiosité, disons que l'Auteur dans sa Préface rend un compte exact de son travail. On ne peut qu'applaudir aux regles qu'il déclare s'être prescrites, elles seront du goût des honnêtes gens, mais les a-t-il suivies ? Son esprit a bien pensé, mais son cœur a été pour lui, ce qu'est une mer inconnuë pour un pilote même habile : il en ignore les courans, & malgré sa vigilance il en est entraîné. On est tenté de rire

quand on le voit assurer froidement qu'il a tâché de ne rien dire qui pût découvrir à ses lecteurs ni sa patrie ni sa Religion. Pour le premier article il a réussi. On ne se doutera point qu'il soit François. Il a échoüé pour le second. On ne reconnoitra pas à la vérité laquelle des Sectes Protestantes a l'avantage de le posseder. Elles lui sont toutes apparemment également bonnes. Mais on conclura dès les premieres pages que la communion Romaine est l'objet de son mépris & de ses emportemens. Nous avons un Traité des Intérêts des Princes, du fameux Duc de Rohan, le premier qui ait travaillé sur cette matiere. Il y en a un second de Gatien Courtils de Sandras, Auteur de tant de Livres qui ont amusé pendant un tems, & qui sont aujourd'hui décredités par les mensonges dont ils sont remplis. Mais les changemens arrivés dans l'Europe ont anéanti les maximes sur lesquels ils se fondoient; *outre qu'on peut dire*, ajoûte M. Rousset, *que le Duc écrivant en grand Sei-*

neur étoit trop concis, & que l'autre
:rivant en Auteur étoit trop prolixe,
r se jettoit souvent dans des digref-
'ons ennuyeuses. C'est à-dire que M.
Rousset croit fermement avoir évi-
é ces deux extrémités, être tout
à la fois étendu sans verbiage, & précis
sans obscurité. Il imagine enfin que
ses maximes sont durables, & qu'elles
vont fixer, au moins pour un tems
considérable, nos irrésolutions & nos
incertitudes dans les matieres Poli-
tiques. Il est triste que la guerre pré-
sente en ait déja dérangé une partie,
& que telle chose qu'il envisage com-
me impossible & que nous pourrons
faire remarquer dans la suite, se soit
executée presqu'au moment que son
Livre a paru. M. Rousset nous aver-
tit encore que pour exposer les pré-
tentions de chaque Puissance, il a
eu recours constamment à Messieurs
Schewder, & Glaffey, l'un Référendai-
re du Tribunal de la Poméranie Bran-
debourgeoise, l'autre Conseiller de la
Cour de Saxe & Archivaire de l'Ele-
ćteur, & qu'il a copié tout ce que leurs
Ouvrages renferment de meilleur.

On est bien éloigné de contest
le mérite de ces deux illustres Sç
vans. Mais enfin ils sont Allemand
& dans des procès qui interessoie
toutes les Nations, & où l'Em
en particulier est presque toujo
commis avec les Puissances qui l'
vironnent ; il n'étoit pas conven
de les entendre seuls en quelq
çon à l'exclusion des autres. M
les recherches les plus penibles
ne s'instruit qu'imparfaitement des
loix & des prétentions étrangeres.
On ignore la verité, ou l'on ne par-
vient qu'à la sçavoir en partie. Les
préjugés d'ailleurs inséparables de
l'éducation & de l'amour si naturel
à tous les hommes pour leur patrie ;
l'altérent imperceptiblement. Dans le dessein qu'avoit M. Rousset, il falloit lire de tout côté : mais le travail auroit été immense, & il étoit pressé de dégager sa parole & de remplir les engagemens qu'il avoit pris avec le Public. L'Auteur finit sa Préface en répondant à une objection qu'on n'auroit pas manqué de lui faire. Pourquoi n'a-t-il pas traité des

interêts & des prétentions des Provinces-Unies ? C'est que *cette sage République ne souffre point, pour le bien & la tranquillité de l'Etat, que ses habitans s'ingerent de parler de la Religion & des affaires du Gouvernement. La prudence m'auroit donc imposé silence*, conclut M. Rousset, *quand même je n'aurois pas senti que la matiere étoit au dessus de mes forces.* Il pouvoit se dispenser d'apporter cette derniere raison. Il est singulier qu'il ait eu assez de courage & de lumieres pour approfondir, comme il le croit, ce qui regarde toutes les autres Nations, & qu'il ne confesse sa foiblesse, que lorsqu'il s'agit d'entamer le chapitre des Provinces-Unies. L'aveu seroit glorieux pour les Etats Généraux & humiliant pour le reste de l'Europe, si les personnes sensées ne s'accordoient pas toutes à faire aussi peu de cas du blâme que des éloges des Ecrivains mercenaires. L'ouvrage est divisé en autant de chapitres qu'il y a de Puissances. L'Auteur devoit épuiser la matiere dans ce premier volume. Elle a grossi contre son in-

tention ſous ſa plume. Il n'a pû raſſembler ici que les Têtes couronnées, la République de Veniſe & celle des Suiſſes. Les Electeurs & les Princes Souverains ſuivront dans un ſecond tome, ou pour mieux dire, dans la ſeconde Partie de celui-ci: car ce qu'il appelle le ſecond volume & que nous avons actuellement devant les yeux, n'eſt que le Recueil des Traités conclus depuis la Paix d'Utrecht, & de quelques autres ſur leſquels il fonde ſon ſyſtême de Politique; il ſeroit inutile d'en donner l'extrait. C'eſt au premier que nous allons nous attacher: malheureuſement nous ſommes forcés d'abreger dans ces Mémoires. Peut-être en dirons-nous aſſez pour engager d'habiles gens à s'exercer ſur un ſujet auſſi intereſſant.

Le premier chapitre eſt une eſpece de Frontiſpice placé judicieuſement pour décorer l'Ouvrage & prévenir les Lecteurs en ſa faveur. Il roule ſur *le changement arrivé dans la ſituation des affaires de l'Europe par la derniere Guerre & par les Traités d'Utrecht*

trecht. Les idées en sont séduisantes, & nous convenons qu'il est écrit avec art. Loüis XIV. *élevé*, dit-on, *dans des principes qui le portoient en toutes occasions à la Monarchie universelle*, étonna de bonne heure l'Europe par la grandeur de ses projets & par l'éclat de ses victoires. Le danger commun réunit contre lui les principales Puissances. Elles ouvrirent leurs trésors & prêterent leurs forces à la Maison d'Autriche ; mais celle-ci toujours insatiable de grandeur, & conduite par l'esprit qui anima Charles V. Philippe II. & la plûpart de ses Princes, ne manquoit pas d'envie de s'emparer du poste qu'on vouloit arracher au Monarque François. *De-là*, dit M. Rousset, *l'origine d'un troisiéme parti nécessaire pour veiller sur les démarches des Bourbons & des Autrichiens, & telle fut la base du systême de l'Europe pendant tout le regne de Louis XIV.* Nous ne nierons pas que ces attentions n'occupassent quelques-uns des Princes ennemis de la France, mais ce troisiéme parti fut-il fidele au plan qu'on veut qu'il se fût tracé,

suffit pour justifier cette ré
Telle est la foiblesse de l'hu
quelque éclairée qu'elle soit. E
fuir une extrémité. Elle don
une autre aussi dangereuse. E
chant à humilier la France
tour, en prescrivant les fa
conditions de Gertrydemberg
s'exposoient les Alliés? Ils se
moient eux-mêmes, & trava
à élever autant sur leurs prop
nes que sur celles de l'ennem
mun, une Puissance encore pl
midable. L'idée des deux Mon

? Si les Puissances mêmes qui
le plus contribué à l'aggrandis-
ent de la Maison d'Autriche,
pû voir plus d'une fois, sans
allarmer, les maximes & les en-
rises du Conseil Aulique depuis
six, que n'auroient-elles pas ap-
ehendé, si le même génie eût gou-
é Vienne & Madrid, si la France
e & hors d'état de réparer ses
es, n'avoit pû que gémir & les
frir ? C'est donc en vain que
Rousset nous dit en déclamateur,
les Alliés vainqueurs de tous côtés,
deux Couronnes réduites à l'ex-
ité, annonçoient la délivrance pro-
ne de l'Europe & la puissance ex-
ve de la Maison de Bourbon ren-
e dans de justes bornes. Les vic-
es que la Providence accorda aux
mis de ce Roïaume, écarterent,
qu'il le veut, une servitude dont
toient menacés; mais sans la mort
l'Empereur Joseph, sans les au-
circonstances qui rétablirent l'é-
libre alors comme détruit, elles
ient donné commencement à un
lavage dont ils éprouveroient au-

jourd'hui tout le poids. Supposition pour supposition, je maintiens celle-ci dans toutes les regles de la critique aussi raisonnable que la premiere: nous n'avons garde d'approuver davantage ses pensées sur la Paix d'Utrecht, & ses invectives contre le ministere Britannique qui en fut l'occasion ou le principal instrument; il nous dispensera même de le suivre dans ses raisonnemens sur l'anéantissement de cette égalité pour laquelle on avoit combattu tant d'années. C'est la matiere d'un Livre, & nous ne faisons qu'un Extrait. Quoiqu'il en soit, ce Traité fameux tira l'Europe du cahos le plus affreux où elle se fût vûë. Si les défiances ont subsisté en partie, si de nouvelles brouilleries sont survenuës, si une portion de l'ancien levain fermente encore, tel est le sort des arrangemens humains. Les inconveniens auroient été les mêmes, & peut-être plus grands dans tout autre systême.

Les interêts de l'Europe, continuë M. Rousset, n'ont pas moins changé dans le Nord que dans le Midi. *Une*

guerre aussi cruelle, que celle qui donna lieu à la grande Alliance contre la France, y a comme créé un nouvel ordre de choses. Un Prince Conquérant tout à la fois & Législateur, y a fondé un grand Empire, soit par ses victoires sur ses ennemis, soit par son application infatigable à civiliser ses peuples, & à transporter chez eux le génie, l'ame, les talens des nations les plus florissantes. Les fondemens sur lesquels il a bâti n'ont pas péri avec lui; l'ouvrage s'affermit tous les jours. Les Puissances du Nord dans la crainte sont réduites à partager l'Empire de la Mer Baltique avec ces nouveaux hôtes, & n'ont que trop d'idée de la valeur & du nombre de leurs troupes. Dans cette situation il n'est pas difficile de prononcer sur leurs intérêts presens, mais c'est un point que nous examinerons dans son lieu avec M. Rousset. Passons au second Chapitre.

Il est emploïé à exposer les intérêts présens & les prétentions de la Cour de Rome. L'Auteur a craint qu'on ne lui fit un crime d'avoir placé

le Pape dans le premier rang. Il s'est justifié en faisant dès le commencement, sa profession de Foi sur cette matiere ; si elle n'est pas d'un Theologien habile, elle est au moins d'un homme hardi que rien n'arrête, & qui dévore les absurdités, au lieu de s'amuser à les éviter. Il ne l'a fait, nous dit-il, que pour s'accommoder au *respect que tous les hommes ont pour ceux que leur dignité place entre la Divinité & ses créatures.* Car il n'ignore pas d'ailleurs que *le Pontificat n'est qu'une branche de la Roïauté, & que le Pontife & les autres Ecclesiastiques n'ont de droit & d'autorité que celle qu'ils tiennent de la bonne volonté du Souverain, dont ils ne sont que les substituts pour les fonctions Religieuses, le Souverain se déchargeant sur eux des choses de la Religion, comme il se décharge sur ceux qui forment les Tribunaux, du soin de l'administration de la Justice.* Un pareil début suffit pour juger de l'esprit qui regne dans tout ce Chapitre. On doit donc s'attendre à retrouver ici ce que les Protestans ont publié depuis deux sié-

cles de plus injurieux contre la Cour de Rome. On y a répondu cent fois, & les plus modérés parmi les Réformés en reconnoissent aujourd'hui dans quantité de points l'injustice & l'emportement. M. Rousset n'en est pas encore à ce point de perfection. L'irreligion grossiere, les fades plaisanteries, les redites aussi miserables qu'ennuïeuses, lui paroissent supérieures aux Ecrits les plus solides, & aux autorités les plus respectables. Cette façon de penser ne lui est pas particuliere, & il a l'humiliation de la partager avec tant d'autres que l'amour des plaisirs & de l'indépendance a retiré des Cloîtres & conduit dans les Païs étrangers. Tout ce qu'il débite de la conduite qu'il convient à Rome de garder dans les circonstances présentes, est quelquefois bien pensé & plus souvent hazardé. Voici sur ce sujet la substance de ses idées. L'Empereur maître de la plus grande partie de l'Italie, en volonté de faire revivre les anciennes prétentions, executant presque aussi-tôt qu'annonçant ses résolu-

tions, a dû depuis long-tems persuader au Saint Siege, qu'il n'avoit point de ressource plus sûre que l'Espagne. Ainsi au lieu d'incidenter avec acharnement sur la féodalité de Parme & de Plaisance, il falloit se contenter d'nne simple protestation contre l'Article des Traités qui assûroit ce droit à l'Empereur, attendre à soutenir le sien, des tems plus favorables, concourir à l'introduction des troupes Espagnoles en Toscane, & ménager à cette Couronne le recouvrement de ses anciens Domaines. Autrefois lorsque l'Espagne les possedoit, outre qu'elle n'avoit pas les mêmes titres sur lesquels l'Empereur s'est appuïé en tant d'occasions depuis qu'il est maître de l'Italie, & qu'à Madrid les résolutions étoient plus douces qu'à Vienne, la France établie dans Pignerol & dans Casal, offroit au Pape un secours toujours certain. Les dernieres Guerres lui ont enlevé cet avantage; cette Puissance ne pourroit l'aider aujourd'hui que par une diversion en Allemagne ou dans les

Païs-Bas, & ce projet trouveroit des contradictions immenses. Le Roi de Sardaigne tient les passages; & *il est indubitable*, dit M. Rousset, *qu'il gardera une exacte neutralité, pour ne pas s'exposer au sort de ses ancêtres, qui ont toujours été la victime de leur alliance avec la France ou avec la Maison d'Autriche, lorsque ces deux Puissances ont été en guerre dans l'Italie.* Ce dernier point & quelques autres dans ce même Chapitre, seront selon les apparences, adoucis, retranchés ou corrigés dans une nouvelle édition, ou plutôt dans le nouvel Ouvrage que les révolutions que nous voïons depuis un an, inviteront M. Rousset à nous donner. Encore une fois, c'est un triste métier pour des hommes bornés & particuliers que de se mêler de prévoir & d'afficher leurs prédictions. Nous n'insisterons pas sur la Geographie que l'Auteur nous trace des Etats du Saint Siége, sur l'histoire de leurs acquisitions, sur la conduite du Pape avec les autres Princes d'Italie. Tout cela est connu, & se trouve ailleurs avec

plus d'ordre & de fidelité communément que dans son Livre. Ce qu'il nous dit encore des artifices de cette Cour pour dominer les Souverains de sa communion & présider à leurs Conseils, ne mérite pas plus d'indulgence, que les regles qu'il lui prescrit pour l'avancement de ses desseins ambitieux & le maintien de ses usurpations. Ces exaggerations calomnieuses exciteront l'indignation des sages lecteurs, instruits par la connoissance qu'ils ont des Etats Catholiques, que l'on y sçait accorder les deux Puissances, que l'on y soutient leur indépendance réciproque, que l'on y est enfin soumis aux décisions spirituelles de l'Eglise, sans cesser un instant d'être fidele au Souverain. Il étoit donc inutile de faire un étalage odieux de ces anciennes prétentions des Papes sur tous les Païs de l'Europe, comme si nous étions ménacés d'en voir revivre prochainement l'usage. Il ne réussira pas à nous faire prendre l'allarme. Les tems ne sont plus les mêmes, les objets sont distingués, les principes éclair-

cis, les possessions séparées. Les Princes mettent leur gloire à proteger l'Eglise, & à conserver l'autorité qu'elle tient de l'Evangile, & l'Eglise à son tour n'est occupée qu'à donner aux sujets des exemples touchans & des leçons continuelles de la soumission qu'ils doivent à leurs Princes.

Le troisiéme Chapitre traite de l'Empereur, de l'Empire & de leurs intérêts respectifs & communs. Si M. Rousset écrit pour affermir la tranquillité dans le Corps Germanique comme dans les autres Etats, il faut avouer qu'il prend pour arriver à ce but, des routes bien extraordinaires. A-t-il cru sérieusement qu'on éteignoit le feu en l'allumant, ou qu'on rapprochoit les esprits en les divisant & en semant parmi eux les craintes & les défiances? Il agite la question dans tous les cas, & il est difficile de deviner s'il a plus de zele pour l'aggrandissement de l'Empereur, ou plus d'attachement pour la liberté de l'Allemagne. Il ne parle pas de lui-même pour l'ordinaire, il ne fait que copier les Au-

teurs, mais il les choisit dans différens partis; leurs longs passages se réfutent mutuellement. Si les uns sont emploïés à relever les prérogatives de la dignité Impériale, à indiquer à celui qui en est revêtu les moïens de les conserver, de les augmenter même; d'autres presque aussitôt sont cités pour effraïer les membres de l'Empire, pour leur montrer le joug prêt à les accabler, pour ranimer dans eux les sentimens de leur ancienne grandeur. D'abord il nous avertit qu'il ne s'agit pas ici de *l'Empereur pris dans le sens général de cette expression. Il faut considerer*, pour raisonner juste dans les matieres présentes, *l'Empereur comme le Souverain de tous les Etats de la Maison d'Autriche & le Chef de l'Empire.* Or quelle difference entre un Empereur qui regne avec tant de puissance, & ces anciens Empereurs, qui n'avoient pour soutenir la Couronne qu'ils portoient, que quelques patrimoines souvent médiocres, & que ce qu'ils retiroient de leurs droits légitimes. Ils étoient en quelque façon dépen-

dans des Etats de l'Empire; leur conduite étoit comme dictée dans les délibérations régulieres qui se faisoient; aujourd'hui les Conseils qu'ils paroissent demander aux Diettes, sont presque des ordres qu'ils intiment. *L'Empereur n'a plus de ménagemens à garder pour executer les entreprises les plus importantes. Qu'on feuillete les Registres de la Diette ; ce qui s'y est passé dans les mois de Janvier & de Fevrier de* 1732. *en fait preuve pour n'en pas citer d'autres.* Ceux qui connoissent bien l'ancienne Histoire d'Allemagne, ne trouveront peut-être pas, au moins toujours, la difference aussi grande qu'elle paroît à M. Rousset. L'Empire est-il une Monarchie ? Theodore Reinking le soutient, & l'on apporte ses preuves ; mais il est traité d'adulateur par d'autres, & selon ceux-ci, *l'Empire est Aristocratique ; mais temperé du Monarchique, & tombe sous cette espece d'Aristocratie que l'on peut appeller Principauté.* Si l'Auteur expose ensuite les droits de l'Empereur, tels qu'ils sont reconnus par les monu-

ſur ſes Prérogatives, l'Emp
tour doit il veiller avec moi
tention *à ce que celui qui port*
ronne Imperiale n'étende pas ſ
torité au delà des Capitulati
l'on a coûtume de dreſſer dan
élection, c'eſt-à-dire au delà
nes qui lui ſont preſcrites.
uns & les autres s'en ſont-ils
tenus, & s'en tiendront ils à
à des regles ſi ſages? L'Emper
eſt trop puiſſant, ne ſera-t-il
té d'envahir? S'il eſt trop foi
n'aura-il pas à craindre de
puiſſans vaſſaux? Il faut d
milieu. M. Rouſſet auroit n

exactement, par deux Extraits qu'il fait de deux Ouvrages célebres. Le premier est attribué au Duc Charles de Lorraine. *Ce grand Prince*, dit notre Auteur, *peut passer pour Prophete en Politique, puisqu'une partie de ce qu'il a écrit est déja arrivé.* L'autre connu sous le faux nom d'*Hyppolitus à Lapide*, attribué d'abord à Puffendorff, & plus communément donné à présent à un M. Transfie Ministre du Roi de Suede à la Cour de Brandebourg, discute les intérêts de l'Empire & des Princes d'Allemagne. On forme dans celui-là le plan d'une domination absolue pour l'Empereur: dans celui-ci on sonne le tocsin en faveur de la liberté publique, on en fortifie les remparts, on en cimente la conservation. Tout cela est curieux, mais trop long pour ceux qui ne veulent que s'amuser, & trop court pour l'importance de la matiere. Les differends qui se perpetuent dans l'Allemagne au sujet de la Religion, occupent aussi beaucoup M. Rousset. Ils occuperont encore plus long-tems les Princes & leurs Ministres. Les

ſuites de ces diviſions peuvent être, continuë l'Ecrivain, d'autant plus funeſtes, qu'il n'en eſt pas de l'Allemagne comme de l'Angleterre, où tous les partis, quoiqu'acharnés les uns contre les autres, ſe réüniſſent contre l'étranger, contre la France, par exemple; au lieu que dans l'Empire, les Princes oubliant ce qu'ils doivent à la Patrie, & pour leurs querelles particulieres, introduiſent jusque dans ſon ſein des ſecours qui la déchirent. Nous n'examinerons pas ſi la réfléxion eſt bonne en elle-même; mais l'eſt-elle pour M. Rouſſet? A-t-il donc déja oublié la ſévérité avec laquelle il a traité ailleurs les derniers Miniſtres de la Reine Anne, qu'il accuſe *d'avoir dirigé la balance ſuivant qu'ils étoient païés, ſans aucun égard ni pour l'équité, ni pour la liberté, ni pour les raiſons d'Etat; d'avoir préferé à tout, l'interêt particulier qu'ils avoient à ſe ſoutenir dans un poſte où la brigue & les cabales les avoient placés.* Ce n'eſt pas la ſeule contradiction qui arrêtera les lecteurs dans cet Ouvrage. Enfin la Pragmatique Sanction

est aujourd'hui un objet si important, soit pour l'Empereur, soit pour l'Empire ; que M. Rousset n'a pû refuser à son zele d'en parler dans cet endroit. Il pouvoit renvoïer aux pieces qu'il a inserées à la fin de ce volume, & où l'on trouve tout ce qui s'est écrit pour & contre cette disposition: mais il a jugé que ce n'étoit pas assez. La matiere étoit à la verité délicate, & il en a senti la difficulté. Qu'a-t'il fait ? il propose differentes questions directes & indirectes, sur les convenances de cette Loi; & quoiqu'il n'en donne point les réponses, il les présente sous un tel jour, que quiconque les lira, ne balancera pas un instant à conclure que la liberté de l'Empire periclite infiniment, si la Pragmatique a jamais son effet. Cette décision au moins insinuée, feroit honneur à M. Rousset auprès du Corps Germanique, si dès le commencement du Chapitre suivant, il ne prononçoit avec un ton bien plus affirmatif, que de l'indivisibilité des Etats de la Maison d'Autriche dépend absolument le repos de l'Em-

rope; mais si cela est, si d'un autre côté l'Empire ne peut accepter cet arrangement sans s'exposer à perdre pour toujours sa précieuse liberté, que va devenir la tranquillité publique, objet unique des veilles de notre Auteur. L'Empire doit donc se réunir contre son chef, combattre comme pour les Autels, chercher un appui solide chez les autres Puissances que leurs intérêts particuliers engageront à courir à sa défense. L'objet qui attira Gustave en Allemagne étoit-il plus important ? Cette Loi nécessaire pour le repos de l'Europe, va donc la replonger dans les horreurs d'une guerre dont nos derniers neveux verront à peine la fin. Telles sont les conséquences naturelles des principes de M. Rousset. De quoi se charge-t-il ? la conciliation n'est pas son talent. Il doit s'en reposer sur d'autres. L'article des prétentions de l'Empereur & de l'Empire est très-étendu; il ne faut pas s'en étonner: outre qu'elles sont réellement très-nombreuses, on transcrit presque tout ce qui s'en est écrit de part & d'au-

tre. La compilation a été laborieuse ; mais elle a augmenté l'Ouvrage, & les gros Livres font les grands Auteurs. De ces prétentions il y en a qui ne sont point contestées, & dont l'Empire jouit sans contradiction : il y en a que des Traités solemnels & de longues possessions, ont absolument éteintes. Les unes & les autres sont assez connuës dans l'Histoire. Quelques-unes enfin sont litigieuses. Telles sont, par exemple, celles qui regardent indistinctement tous les Etats d'Italie. Elles exerceront longtems l'érudition des Jurisconsultes, & dans les occasions l'adresse des Négociateurs. En général, le principe favori des Allemands est de nous rappeller à tout propos aux droits de Charlemagne. Où ne conduiroit pas cette spéculation outrée ? il seroit aisé de retourner contre eux-mêmes le bouclier dont ils se couvrent : car enfin l'Empereur François n'a dû sa gloire & ses conquêtes qu'à ses braves Sujets : & la nation a-t-elle prétendu renoncer au prix de son sang au fruit de ses travaux ? S'il n'y a

çois ; pourquoi le même m
roit-il plus de force dans
Allemand ? Nous n'en voi
raison. Il faut donc en re
cerement à un point fixe,
les changemens que le tem
dans le monde moral & p
comme dans le physique
connoître la nécessité, les
quand on le peut, s'y
quand ils trompent nos pr
& nos efforts, ou y réme
toutes les regles de la prude

Le quatriéme Chapitre e
intérêts & droits de l'Em
comme chef de la Maison
che. La situation où nou

l'Empereur, elle ne comp-
que le seul Charles VI. glo-
ment regnant. La Pragmatique
encore ici, & la même mé-
que nous avons déja blâmée,
ploïée de nouveau. *Tous les*
, dit-on, *doivent se faire un*
garantir cet arrangement;
jurer l'execution à l'Empereur.
dequoi effraïer les Maisons
& de Baviere; & les Etats
onnes renduës héréditaires,
n'adoucissoit la rigueur de
, en proposant les objections
fortes pour faire douter de la
de cette Loi, ou de la possi-
de son effet. Est-ce éclaircir la
ou l'embroüiller? Il nous par-
suite des intérêts de l'Empe-
comme Roi de Hongrie, Roi
ohême, Souverain des Païs-
&c. Que ces Païs séparés sous

Républiques indépendantes f
un Corps ; ce Corps n'a po
Chef ; les membres sont indép
les uns des autres. C'est ce qu
teur appelle *un Paradoxe en P*
Ce paradoxe existe pourtant
quatre cent ans. Cet Etat s'e
jours soutenu avec gloire ,
tous les efforts qu'ont fait d'an
Princes pour le subjuguer , ou d
pour le partager après y avoir
discorde. La République Helv
a des intérêts domestiques ,
intérêts étrangers. Les uns &
tres sont nécessairement liés.
union dépend sa sûreté : el

oussent, *tout bien considéré, elle*
n tenir aux maximes des Fon-
s de sa liberté, & entretenir une
te alliance avec la France &
la Maison d'Autriche. Il est
: d'expliquer plus amplement
on. Ces Messieurs la feroient à
main sur ce sujet & sur bien d'au-

; intérêts de la République de
e & de quelques Princes d'Ita-
nt la matiere du sixiéme Cha-
Quelque respectable que soit
lement Venise, ce n'est plus
ant cette Puissance célebre qu'un
nerce necessaire à toute l'Euro-
endoit si opulente, qui donnoit
ix à l'Archipel & à tant de beaux
lans l'Orient, qui joüoit un rolle
ipal dans les grandes querelles
Princes Chrétiens. Son person-
est subalterne. *Dans la situation*
à present l'Italie, dit l'Auteur,
nitiens n'ont que deux ennemis à
dre, le Turc, & le Chef de la
on d'Autriche. On conçoit qu'il
a ajoûter ou retrancher desor-
i cet article. Contre le Turc, elle

a besoin de l'Empereur. Quel embarras ! elle est réduite à attendre & à mériter le secours d'un Prince, dont les Etats presque de toutes parts, assiégent ses Domaines, & qui conserve sur plusieurs de ceux-ci, des prétentions d'autant mieux fondées, qu'il a la force & peut-être la volonté de les faire valoir. Il ne faut pas moins que la politique consommée du Senat, pour ajuster deux objets, si peu susceptibles, en apparence au moins, de temperamens. Ce qui est arrivé depuis six mois, en rendra probablement l'accord plus facile. En attendant, le Baïle de la République doit prodiguer les sequins dans le Divan, soit pour acheter la continuation de la Paix, soit pour pénétrer les desseins de la Porte & éviter les surprises. Il paroît étonnant à M. Rousset *que depuis l'éloignement de la Maison des Stuarts, les Venitiens n'aïent pas eu d'Ambassadeur à Londres, & qu'ils n'aïent en Hollande ni Envoyé ni Résident.* Ces deux Puissances, pourroient par leurs bons offices ou autrement, les mettre en sureté dans l'occasion,

vasion, contre les entreprises de la Cour de Vienne.

Le septiéme Chapitre est rempli par les interêts de l'Empire Ottoman. Une longue suite de prospérités pour l'Empereur, a reculé les Turcs au-delà de la Hongrie : il ne leur reste des conquêtes du grand Soliman & de tant de leurs victorieux Sultans que le triste souvenir de les avoir perduës, & que le desespoir peut-être de les recouvrer. La Russie autrefois barbare est policée, ses Frontieres sont fortifiées, ses Armées nombreuses & agguerries. Les Venitiens & les Polonois sont plus foibles, à la verité, mais l'Empereur volera toujours au secours des deux Etats. La Russie ne manquera dans aucun tems de secourir les Polonois. Malthe est une barriere au-delà de laquelle on ne consentira jamais à voir les Sultanes de sa Hautesse. Quelle comparaison d'ailleurs de l'état présent de cette Isle, à celui des premiers tems où l'Ordre s'y établit ! La valeur de Dragut & d'Occhiali y échoua, quoique la Ville ne fût que l'ombre de ce

:s entreprises de la

Chapitre est rempli
'Empire Ottoman.
le prosperités pour
lé les Turcs au de-
ne leur reste des
l Soliman & de
ieux Sultans que
: les avoir per-
espoir peut-être
Russie autrefois
ses Frontieres
mées nombreu-
Venitiens & les
bles, à la veri-
olera toujours
tat
ffie
ic
de
ne
ne
nes
on
ette
où
Dra-
quoi-
de ce

...être content de conſerver ceux q... ſede en Europe dans l'état où ... à préſent. Le conſeil eſt bon, ... ſouhaitons que la Porte le ſui...

La ſuite pour le mois proch...

ARTICLE XLV...

DIANE, OU LES ... de la Chaſſe du Cerf, Po... *octavo. pp.* 14...

C'Eſt ici une ſeconde Pa... volume dont nous avons ... (*Avril* 1734.) Mais une ſecon... ie dont le ſujet eſt tout diffé...

dominant pour la Musique, faisant graver les Airs de Trompe ou de Trompette, qui conviennent à la Chasse & aux Chasseurs; c'est ce qu'il appelle *Tons de Chasse & Fanfares à une & deux Trompes; composées par M. de Dampierre Gentilhomme des Plaisirs du Roi.* Ces chants servent à faire connoître aux Veneurs le Cerf que l'on court, ses divers mouvemens, & les différentes opérations de la Chasse : mais avant que de nous arrêter à l'accessoire venons au sujet principal.

Comme l'Auteur avoit travaillé son premier Poëme de la Musique sur le fond du Poëme Latin du P. Lefevre; il a travaillé son Poëme *de la Chasse* sur le plan général du Poëme Latin composé par *Savari*, & imprimé à Caen en 1655. Avant celui-ci plusieurs avoient déja composé des Ouvrages sur la Chasse. Gaston-Phebus Comte de Foix avoit écrit sur le sujet *des différentes Chasses*; son Ouvrage fut imprimé en Lettres gothiques vers l'an 1518. un tiers est en vers & le reste en prose. Notre

Roi Charles IX qui aimoit passionnément la Chasse, composa lui-même un petit Ouvrage plein d'érudition & de recherches touchant la nature des Cerfs, à quoi il avoit fait travailler de sçavans hommes. Un Gentilhomme Poitevin nommé Jacques du Fouilloux dédia à ce Roi un *Traité complet de Vénerie*, avec de grands détails, mais avec peu d'ordre. Comme on s'attache naturellement à ce qu'affectionne le Prince, *Gaucher* Aumonier de ce même Roi fit encore un Poëme sur la Chasse intitulé *les Plaisirs des Champs*, mais qui ne fut imprimé qu'en 1583. L'Ouvrage du Roi Charles IX le fut encore plus tard, & seulement en 1625. Enfin *Robert Salnove* aïant dédié en 1655. à Louis XIV. sa *Vénerie Royale*, Jacques Savari imprima la même année un Poëme *de la Chasse du Liévre* intitulé *Album Dianæ Leporicidæ*, titre un peu alambiqué, mais qui s'explique par les mots suivans *sive venationis leporinæ leges*; il fut imprimé l'an 1659. & augmenté sous le titre de *Venationis Cervinæ, Capreolinæ,*

Aprugna & Lupina leges: Savari travailla d'après le Poëme de Salnove avec beaucoup de précision & beaucoup de succès : il le dédia à Mrs de Longueville qui aimoient fort la Chasse, & à qui il étoit attaché, ce qui put servir à les animer dans leurs études qu'ils faisoient alors. Son stile noble & clair rend heureusement des termes de Chasse qui sembloient inexplicables en Latin, & qui sont très-intelligibles à qui entend bien le Latin & la Chasse. Notre Auteur en a suivi le plan, à quelques circonstances près qu'il a accomodées à notre Langue, aux conjonctures du tems & à son propre génie. Il a employé autant qu'il l'a pu les termes propres de la Chasse, même quelquefois, dit l'Auteur avec vérité, *aux dépens de l'harmonie* du vers ; mais il falloit aux Chasseurs *parler leur langage* ; comme il n'est pas entendu de tous, on ajoûte à la fin du Poëme qui est en six chants un Dictionnaire des termes de la Chasse : & même pour ne point trop suspendre l'imagination du Lecteur, on met des notes fréquentes

Muse viens de Diane annoncer les

La Fille de Latone exige tes homm

Retrace de ses dons les nobles av

L'image de la Guerre & les trav

Rois

Prens un nouvel essor & dicte

loix,

Qui déterminent l'art & la regle

De *détourner* le Cerf & d'en *forcer*

Tout le monde assurémen tend pas ce que c'est que *d le Cerf & en forcer l'haleine :* cette notte pour l'expliquer : *couvrir le lieu où le Cerf s'e la reposée avant le jour, & par ceinte faite avec le Limier,*

c'est que la *repaſée.* 4°. Ce que c'est que *Limier.* Il faut donc avoir recours au Dictionnaire, où l'on trouve que les *Limiers* ſont *des chiens de trait dont on ſe ſert pour détourner le Cerf*; & quand on cherche ce que c'eſt que *trait*, on trouve dans le même Dictionnaire que c'eſt *la corde de crin qui eſt attachée à la botte du Limier & qui ſert à le tenir, lorſque le Veneur va aux bois.* Comme le mot *Limier* ſignifie *un chien de trait*, & que ceux qui ne ſont point Chaſſeurs n'entendent pas trop ce que c'eſt que *la botte d'un chien* n'aïant jamais vû des chiens qui fuſſent *bottés*, on apprendra dans le même Dictionnaire que *la botte eſt le collier qu'on met au chien* (dit Limier) *quand on le mene aux bois.* La botte eſt donc ici pour le cou, au lieu qu'ailleurs elle eſt pour les jambes. On voit de quelle néceſſité eſt un Dictionnaire des termes de l'art, pour entendre le langage des chaſſeurs, qui en ſont mieux inſtruits en un jour de chaſſe, qu'on ne l'eſt en pluſieurs jours de lecture. *Par cet endroit* l'Ouvrage ſera plus

de plaisir à ceux qui ont l'usage de la chasse, qu'à ceux qui ne la connoissant point sont obligés de suspendre leur lecture par le besoin de chercher la signification des mots inconnus qu'ils rencontrent frequemment. Ainsi

Je veux chanter les loix d'un plus noble exercice
Retracer du Limier l'ingénieux *indice*
Qui conduit le Veneur par le *trait* attiré
Aux lieux où sans effroi le Cerf s'est retiré.

Le Lecteur impatient de sçavoir ce qu'on lui veut raconter, a un petit dépit de ne pas entendre aussi-tôt qu'il le souhaiteroit ce que c'est que l'*ingénieux indice du Limier*, & le *Veneur* qui est *attiré par le trait*; de même aussi dans les deux vers suivans.

Apprendre à le connoître & comment on l'entoure
L'ordre des chiens courans, le temps du *laissecourre*.

C'est pourquoi au bas de la page, on trouve ces deux nottes, 1°. On

lit *un bel ordre de chiens* pour en exprimer l'espece & la qualité. 2°. *Laisse-courre est le lieu où on lâche les chiens après que le Cerf y a été détourné.* Mais avec le secours de ces interprétations un Lecteur qui n'est point Chasseur regrette d'en avoir besoin, & de ne pas satisfaire sa curiosité aussi-tôt qu'il le voudroit.

Le Poëte commence les leçons qu'il donne au Chasseur par lui apprendre l'obligation & la maniere de discerner la bête fauve ou *le fauve qu'on attaque*, pour ne pas prendre une biche au lieu d'un cerf; car Diane prend *les biches sous sa protection*, & défend qu'on les tue. Il s'agit encore de discerner un *faon*, un *daguet* &c. d'avec un *cerf dix cors* qu'il faut particulierement s'attacher à poursuivre. Comme c'est au bois du cerf & à ses *cors* dits aussi *andouilliers*, qu'on reconnoît la différence de ces animaux, on trouve ici des planches où ce bois est representé. La premiere indique des particularités fort inconnuës à qui n'est pas Chasseur: comme 1°. *les meules*, 2°. *la fraize* ou *pierrure* à

3°. le *merrain* ou *perche*, 4°. les *gouttieres*, 5°. les *andouillers* ou *cors*. Je ne sçais si les chasseurs ont des idées bien précises de *merrain* ou *perche*. Le Dictionnaire définit ici le *merrain* par *matiere du bois & de la perche*; & on definit la *perche* ou *merrain* en ces termes : *Bois du Cerf qui porte plusieurs andouilliers*. Nous ne parlons de ces mysteres qu'avec circonspection ; n'y étant pas suffisamment versés pour les faire valoir leur juste prix.

Le second Chant indique encore la maniere de discerner les cerfs & leurs divers états selon les saisons. Il faut que les chasseurs comptent fort sur les *fumées* (ce sont les fiantes des cerfs) puisqu'on trouve ici une planche gravée exprès pour représenter la figure de ces diverses fumées nommées dans les vers suivans , & dans un détail dont ne seroient pas si curieux d'autres que des chasseurs.

Il n'importe pas moins de fixer les rapports
Entre le jeune Cerf & le Cerf de dix cors.
Le jeune en quelque temps qu'il rende ses
fumées,

oir en *bouzart*, *plateaux*, ou *torches* ou *formées*

ette une masse unie ou l'aliment plus cru s'

aroît quand on le rompt mal broyé, mal moulu

Mais celle du vieux Cerf est *plombante* & *dorée*

Huileuse sous le doigt semble plus digerée.

Après plusieurs leçons de ce cara-ctere on vient au lieu & au tems de la Chasse. Le tems où le cerf est en ut donne occasion de marquer en ui les violens effets de la passion de l'amour, la peur l'aïant rendu soli-taire & retiré dans les forêts pendant x mois, au tems de son *prélude*, c'est-à-dire au commencement de son rut & de sa passion.

n plein jour sans alarme il erre dans les champs

Traverse les chemins attaque les passans e

fit plus d'une fois au voyageur paisible

ressentir de ses coups la pesanteur terrible.

A l'occasion des combats qu'il li-vre pour l'objet de ses feux, dont les autres cerfs viennent, dit-on, être

les spectateurs, même les *grands vieux cerfs*. On nous apprend dans une notte que *Phébus Comte de Foix* donne aux cerfs 300. ans de vie. Chaque particulier seroit ravi de vérifier l'expérience par lui-même. On prétend encore qu'ils ont le secret de renouveller leur sang par le moïen des viperes qu'ils avalent après les avoir irritées & mises en fureur.

Le troisiéme Chant commence par marquer le caractere des chiens, dont la meute doit être composée, & sur tout du Limier dont voici les qualités.

> Qu'il soit *bas*, *court jointé*, *renforcé* dans l'échine
> A gros poil hérissé jusques dans la racine &c.

On montre ensuite comment il le faut dresser; on parle de ses allures; puis du *Questeur* (c'est le Valet qui mene les Limiers,) ensuite des *Piqueurs* (gens qui suivent les chiens de près & conduisent la Chasse) & qui sont les premiers *Veneurs*. On décrit

nſuite quel doit être le rendez-vous?

aque Queſteur d'un ſtile & net & laco-
nique
ra de ſon rapport le détail méthodique,
arquera le pays où le Cerf s'eſt trouvé:
il l'a vu par le corps; s'il eſt bas, élevé:
; pour donner enfin des preuves renom-
mées,
main aux yeux ſçavans offrira les fu-
mées.

Là-deſſus on décide du choix du
erf qu'on doit pourſuivre: on doit
référer celui qui eſt *aux aculs*, (c'eſt-
-dire au bout des forêts.)

Dans le quatriéme Chant on mon-
re la regle des Chaſſeurs pour leur
arche: voici le devoir de celui d'en-
e eux qui apperçoit le cerf dès qu'il
obſervé ſon *corſage*.

'eſt à lui d'affirmer ſa hauteur, ſon *pelage*,
'il eſt blond, tire-au-brun, comme un Faon
moucheté.

Ceux qui ne ſçavent pas les ter-
res apprendront par le Dictionnaire
ue le *corſage* ſignifie la forme du

te de la Chaile ; on expoie a c
casion la maxime *Point de pla*
peine.

Les soucis & les soins, les peines, le
Prêtent un aiguillon nécessaire au
L'ame dans les tourmens dont elle
batue,
Se rend ingénieuse & l'esprit s'éve
Les travaux, le besoin, la faim &
zards
Sur un mont épineux éleverent le

Les diverses odeurs des fl
Printems, l'inconstance des
l'artifice du cerf qui se mêle
avec d'autres cerfs ou avec de

ur à qui trop près osera l'insulter.
:viendra le coup qu'on voudra lui porter;
; le cercle des chiens sa rage se concentre,
que coups d'andouiller étourdit, brise, éventre, &c.

Ces termes un peu durs convient aux accidens fâcheux, qu'on vu arriver en pareille occasion.

Le sixiéme Chant décrit la mort du cerf, & le partage qui s'en fait entre les Chasseurs.

Pour délivrer les parts & les droits anciens
Dus à Diane, au Maître, aux Ministres, aux chiens.

Dans un char éminent la victime montée
Sera jusques au temple en triomphe portée.

On concevra aisément que les termes de *Victime*, de *Temple* & d'*Autel*, sont ici employés très-poëtiquement : ainsi parlant de la Victime, on dit :

De son sein entr'ouvert avec un fer sacré
On détache à Diane un tribut préparé.

C'eſt-à-dire que l'on brûle le cœur & la *croix* du cerf (c'eſt un petit os en figure de croix qui ſe trouve dans le cœur du cerf.) La poudre de cette croix miſe dans du vin eſt un reméde excélent pour les femmes en travail, auſquelles la Fable fait préſider Diane, appellée par rapport à ces conjonctures, *Lucine*. Dans la diſtribution la rate & le foie ſont reſervez aux *Limiers*, les filets, le cimier, la croupe du cerf, les cuiſſes, &c.

Sont des droits de tout temps reſervés aux
Seigneurs.

Le reſte de la cérémonie vénale eſt expoſée tout au long : on n'oublie pas les chiens qui y ont ſi grande part. Le Piqueur leur offre le *forhu*, qui ſont les parties internes du cerf, qu'on leur donne au bout d'une fourche pour derniere proie.

Le Veneur dont la main l'éleve & la régit
Par des jeux irritans trompe leur apétit :
En vain à ſes côtés ils ſautent, ils bondiſſent,
Un détour les ſéduit, des feintes les trahiſſent,

Jusqu'à ce qu'élevés par un saut mesuré
Ils dérobent le prix qu'ils ont tant désiré.

Autre regle importante. Nul des Chasseurs ne peut impunément assister à la curée aïant des gands à la main ; car alors les Valets de Chiens seroient en droit de lui demander de quoi boire. L'inconvenient du moins ne tombe pas sur la soif des Valets, ni sur la liberalité du Chasseur. On finit par décrire le grand repas du retour de la Chasse, où l'on ne parle que des avantures que chacun y a eues.

Tous propos étrangers seroient une indécence
Où Diane doit seule inspirer les esprits, &c.

Voilà comme on voit des loix bien prudentes & fort exactes pour l'illustre Confrérie de S. Hubert : elles plairont ici d'autant plus aux zelés de l'Ordre, que tout le Pöeme subsiste sans nulle fiction (excepté la divinité de Diane) dans une suite de discours toujours didactique en termes *propres de l'art* : mais qui accommodent

moins ceux qui n'y sont pas familiarisés.

On ajoûte à ce Poëme selon le goût de l'Auteur un *Divertissement* en musique intitulé *Nouvelle Chasse du Cerf*. Il est composé de plusieurs airs parodiés sur les Opéra d'Angleterre avec differentes simphonies tirées de divers Auteurs Italiens : les airs chantans sont parodiés sur des airs de la composition du fameux M. Hendel : on a ainsi voulu essaïer si des paroles Françoises *sous un masque étranger* pourroient avoir des graces.

On a vu le caractere de la versification de ce Poëme par les morceaux que j'en ai déja rapportés : il en faut ajoûter un exemple pour le caractere de sa Poësie lyrique. Dans la premiere Scene Diane réveillant ses favoris leur dit :

Un jeune Roi qui de la terre
Doit un jour combler les souhaits
Sous une image de la guerre,
De mes sçavans travaux chérira les attraits,
Dévoilez-lui tous mes secrets, &c.

Nous ne trouvons pas en cette Poësie lyrique, non plus que dans plu-

rs autres qui ont suivi celles de Quinaut une pratique observée un si habile Maître en ce genre Poësie. Il observoit que deux vers riment ne fussent point d'un nbre de sillabes *pair* dans l'un, & *ir* dans l'autre : la pratique en droit la versification plus coulante lus sonore, mais elle ne peut avoir quand on fait les vers d'après un quel il faut asservir le nombre sillabes, indépendemment de touitre regle. C'est apparemment la trainte des airs qui aura encore éché qu'on ne gardât la césure s un vers de dix sillabes comme i-ci.

Non rien n'égale tes amusemens.

n ajoûte des parodies faites par rs Auteurs sur les fanfares comes par M. *de Dampierre* & sur ques autres : on en trouve aussi hants notés à la fin de ce vo-. Voici un de ces couplets :

Louis vient de paroître,
ja les chasseurs suivent de toutes parts;
On reconnoît leur Maître
A la douceur de ses regards.

ARTICLE XLI

ELOGE HISTORI[QUE] de M. l'Abbé le Grand. En in-douze.

CE petit Ecrit intéress[ant] République des Lettres [ne] pas trouver sa place dans [nos Mé]moires. Joachim le Grand [naquit à] S. Lo dans le Diocese de [Coutances] le 6. de Février 1653. Ap[rès avoir] fait ses études à Caën, il [entra en] 1671. dans la Congrégation [de l'O]ratoire, où il avoit été préc[édé par] le célebre Pierre-François de l[a Tour], son ami & son condisciple. Il [sor]tit en 1676. & vint à Paris[, où il] s'attacha fort au P. *le Cointe*, [qui tra]vailloit aux Annales Ecclésia[stiques] de France : ce sçavant homm[e trou]vant dans son disciple une m[émoire] sûre, un jugement exquis, un[e sagaci]cité merveilleuse pour la di[scussion] des faits, & un grand amou[r de la] vérité & du travail, lui persu[ada de] s'appliquer uniquement à l'H[istoire]

voulut bien être son guide dans
e pénible carriere. Avec un tel
urs, & de si belles dispositions,
l'Abbé le Grand acquit une gran-
connoissance des anciens titres &
chartes. En 1681. aïant perdu
illustre Maître le P. le Cointe,
t son éloge, qui fut inseré dans
ournal des Sçavans au mois de
rier de la même année. Celui de
chel de Marolles Abbé de Ville-
, qui parut au mois d'Avril sui-
t, est aussi de sa façon.
L'éducation du Marquis de Vins
elle du Duc d'Estrées, dont il fut
rgé successivement, ne dérange-
t rien à ses études. En 1683. il
essa à M. Thevenot de fort belles
servations, qu'il avoit faites sur la
formation d'Angleterre composée
le Docteur Burnet. Ce Docteur
nt venu à Paris deux ans après,
ulut avoir une conférence avec son
itique. Elle se tint à la Bibliothe-
e du Roi en presence de Messieurs
evenot & Auzout. L'Abbé le
and y fit voir au Docteur qu'il s'é-
t *trompé en plusieurs points essen-*

tiels, faute de bons mémoires. Il lui offrit tous ceux qu'il avoit entre les mains, s'il vouloit corriger son Ouvrage. Mais Burnet s'en excusa, & l'année suivante il publia une nouvelle édition de son Histoire avec un discours apologetique de la Réformation, où après avoir comblé de louanges l'Abbé le Grand, il sembloit le prendre en garantie de son ouvrage.

L'Abbé crut qu'il ne lui étoit pas permis de garder le silence en cette occasion, sans trahir ce qu'il devoit à sa Religion & à son honneur. Il mit donc au jour une *Histoire du divorce d'Henri VIII. Roi d'Angleterre, & de Catherine d'Arragon : la Défense de Sanderus, & la Réfutation des deux premiers livres de l'Histoire de la Réformation de M. Burnet avec les Preuves. A* Paris *chez* Martin *&* Boudot 1688. 3. *vol. in-douze*. Quoique dans cet Ouvrage l'Auteur semble se restraindre à la réfutation des deux premiers livres de l'Ouvrage de M. Burnet, il ne laisse pas d'en examiner tous les articles essentiels. L'Historien Anglois répli-

ans une Lettre adressée à M.
enot, & M. le Grand rendit
Lettre publique avec un Avertis-
it à la tête, & des Remarques au
es pages. En 1689. le Docteur
t mit au jour une *Critique de*
oire des Variations. L'Abbé le
l écrivit à ce sujet trois Lettres;
miere *sur les Variations*, la se-
e *sur la Réformation*, la troisiéme
Histoire du divorce. Il les donna
ublic en 1691. avec une longue
ce contenant des observations sur
oire des Eglises Réformées de Bas-

1692. il accompagna M. l'Ab
Etrées en Portugal avec le titre
ecretaire de l'Ambassade. Il y
eura jusqu'en 1697. & y ramassa
tité de mémoires ou relations
egardent les conquêtes des Por-
is. Et 1701. il fit imprimer à Tré-
in 12. *l'Histoire de l'Isle de Cey-*
du Capitaine Jean de *Ribeyro*,
nentée de plusieurs chapitres sous
m d'Additions, tirées des manus-
, qui lui avoient été communi-
par le Marquis de Fontès, le

Comte d'Ericeyra, & plusieurs autres. Il entreprend d'y prouver que l'Isle de Ceylan est la *Taprobane* des Anciens.

En 1702. il suivit encore l'Abbé d'Etrées en Espagne, & y fit les fonctions de Secretaire d'Ambassade, d'abord sous le Cardinal d'Etrées, & puis sous l'Abbé. De retour en France en 1704. MM. les Ducs & Pairs le choisirent pour leur Secretaire général. Cette place n'avoit point été remplie depuis la mort de l'Abbé le Laboureur arrivée en 1675. L'année suivante M. de Torci commença de l'emploïer aux Affaires Etrangeres, & depuis ce tems là jusqu'à la mort de Loüis XIV. il n'y eut point d'affaires de conséquence, ausquelles il n'ait eu part. Il a paru dans cet intervalle plusieurs mémoires dans le public, dont on sçait certainement qu'il fut l'Auteur, comme *le Mémoire touchant la succession à la Couronne d'Espagne*, prétenduë traduction de l'Espagnol, *Réflexions sur la Lettre à un Milord sur la necessité & la justice de l'entiere restitution de la Monarchie d'Espagne*;

pagne, avec les Exraits de divers eurs servant de preuves au Mé- e. Le tout imprimé en 1711. in- vo. *Le Discours sur ce qui s'est passé l'Empire au sujet de la Succession pagne. L'Allemagne menacée d'ê- bien-tôt réduite en Monarchie ab- e.* Ces Pieces furent imprimées in- cto la même année 1711. *Lettre M. D.... à M. le Docteur M.... hant le Royaume de Bohême* in 4°. elques autres Ouvrages sortis de nême plume, qui sont demeurés uscrits, concernent *les Assem- des Etats Généraux, les Regen- l'habileté à succeder à la Couronne.*

1717. M. le Chancelier Daguesf- chargea en partie M. l'Abbé le nd de travailler à une Collection érale des Historiens de France. beaucoup de Mémoires pour cet rage, qui n'a point été executé. ustre Magistrat avoit aussi donné tre Abbé une place de Censeur al, mais il y renonça bien-tôt, e que cette occupation lui enle- presque tout le loisir qu'il desti- à ses propres Ouvrages. En 1720.

il fut choisi pour travailler à l'Inventaire du Trésor des Chartes : & comme ce travail se lioit à ses autres études, il s'y livra avec toute l'application & le zele possibles. Cela ne l'empêcha pourtant point de mettre la derniere main à l'Histoire de Loüis XI. son ouvrage favori, lequel est demeuré manuscrit, quoiqu'il ait été approuvé. Des raisons particulieres déterminerent l'Auteur à changer la résolution qu'il avoit prise en 1728. de le rendre public. On n'omet rien ici pour donner une grande idée de cette Histoire, & pour faire connoître tout ce qu'il en a coûté à l'Auteur avant que de le conduire à sa perfection.

En 1728. il publia une *Relation historique d'Abissinie du R. P. Jerôme Lobo de la C. D. J. traduite du Portugais en François, continuée & augmentée de plusieurs Dissertations, Lettres & Mémoires &c.* C'est le premier Ouvrage où l'Abbé le Grand ait mis son nom. Nous en avons parlé dans nos Mémoires. La même année il fit imprimer en un volume in-douze

Martin & Guerin un Traité *de*
ccession à la Couronne de France
es Agnats, *avec un Mémoire tou-*
la Succession à la Couronne d'Es-
, qui avoit déja paru en 1711.
in en 1732. il publia dans le
ure du mois de Mars l'éloge de
e Marquis de Vins, auquel il
très-attaché depuis qu'il avoit
oin de l'éducation de son fils
ue. Il ne lui survécut pas long-
. Une seconde attaque d'apo-
e l'emporta le premier de Mai
3. dans la maison de MM.
lérambaut Généalogistes des Or-
lu Roi ses anciens amis, qu'il fit
xecuteurs testamentaires. C'est à
Messieurs que nous sommes re-
bles de ce petit éloge; & la haute
ssion qu'ils font d'une équité in-
ble fera souscrire tout le monde
qu'ils ajoûtent en finissant cet

abbé le Grand, disent-ils, « étoit
. homme plein d'honneur, de
obité & de Religion, & des plus
biles du Roïaume sur le Droit
blic, *d'une* vaste érudition, d'une

» geoit des expediens pour
» chir. Rien de plus judici
» sa conduite, rien de plu
» ctif que sa conversation;
» il sçavoit beaucoup, & qu
» beaucoup voyagé, sa mén
» fournissoit à propos sur to
» tes de sujets des faits curie
» téressans : aussi la droitur
» cœur, la solidité de son ju
» & la sagesse de sa con
» avoient-elles acquis l'estir
» mitié & même la confia
» grand nombre de person
» plus distinguées, soit par l
» sance, soit par leurs empl
» par leur mérite.

itables, derniere édition corrigée
M. Nicolas-Antonin ô Kenny,
re, Docteur en Theologie de la
ulté de Paris, Notaire & Pro-
taire Apostolique. A Cologne
7. Brochure in 4°. 12. *pages.*

petit Ecrit est assez curieux ;
: rien n'y est avancé qui ne soit
é par un Bref du Pape, ou par
crit de quelque Congrégation,
le témoignage d'un Ecrivain de
a premiere institution des No-
postoliques est très-ancienne :
e Pape saint Clement qui en
un dans chacun des sept quar-
e Rome, pour recueillir les
les Martyrs. Le Pape S. Authere
à cet établissement une forme
lide ; & comme il étoit pres-
nbé, dans la suite Jules I non

qu'eſt venu le titre de Protonotaire qu'ils portent aujourd'hui, & qui leur a été confirmé par un Bref de Paul II.

Dans les Chapelles Papales ils précedent pour la préſéance & pour les honneurs tous les Prélats (hors ceux qui ſont Evêques, le Gouverneur de Rome, & le Tréſorier de la Chambre) les Auditeurs de Rote, & les Députés de Boulogne & de Ferrare. Ils ont auſſi une place diſtinguée dans les Conſiſtoires, & des fonctions honorables; l'autentique de tous les actes qui regardent le Saint Siége, doit être de leur main, ce qui a fait dire à quelques Auteurs qu'ils avoient ſuccédé aux Evangéliſtes, & leur a fait donner par d'autres le nom de Secretaires du Souverain Pontife. Autrefois ils précédoient les Evêques & même les Archevêques; mais Pie II. leur a ôté cette prééminence, ce qui n'a pas empêché qu'on ait ſouvent vu des perſonnes de très-grande diſtinction, des Princes même de Maiſons Souveraînes porter le titre de Protonotaire Apoſtolique, & cette dignité a été plus d'une fois un degré pour parvenir aux plus éminente

Il y a aujourd'hui deux sortes de Pro-
motaires Apostoliques, les uns qu'on
omme Ordinaires, ou *Participans*,
es autres qui sont Extraordinaires, ou
urement Honoraires : tous ont les
nêmes prérogatives & les mêmes im-
munités. Mais dans l'article où l'Au-
eur parle des derniers, il fait mention
le certains usages qui ne sont pas trop
en leur faveur, & de certains Rescrits,
qui ont beaucoup dérogé à leurs an-
ciennes prérogatives. C'est tout ce
que nous pouvons dire d'un Ouvrage
le la nature de celui-ci, qui ne fournit
ucune matiere à un Extrait.

ARTICLE LI.

LES VERITE'S CAPITALES de la Religion établies par la raison & par l'Ecriture Sainte, avec un abregé des Loix morales, en forme de Catechisme, par Jacques Plantier, à Geneve, *chez Marc-Michel* Bousquet, *& Comp.* 1733. *Vol. in* 8°. *pages* 370. *sans compter la Preface, qui est de* 40 *pages.*

UN Catechisme est une espece
d'ouvrage qui fait assez peu

d'honneur à son Auteur. Comme c'
le premier de tous les Livres q
l'on met entre les mains des enfan
& que les Catechismes les plus éte
dus & les plus sçavans doivent êtr
s'ils sont bien faits, à la portée
personnes les plus simples ; on
persuade assez communément q
cette sorte d'Ouvrage ne deman
ni beaucoup de science ni beauco
de talent ; mais ce n'est pas leur re
dre assez de justice ; car s'il en f
croire ceux qui ont été chargés d'
pareil travail, il n'y a point d'O
vrage plus difficile à bien faire.
effet un Catechisme doit renferm
en abregé tout ce qui regarde la R
ligion, soit par rapport aux veri
qu'il faut croire, soit par rapport a
loix & aux mœurs. Or il n'est gue
possible de bien faire un abregé, lo
qu'on ne possede pas parfaiteme
toute la matiere, & on sçait que
matiere de la Religion est d'une éte
duë immense. On doit d'ailleurs o
server qu'un Catechisme n'est pc
ainsi dire qu'une suite de définitio
& qu'il est necessaire, sur-tout
matiere de Religion, que les défi

ctions soient très-exactes. Or il faut convenir qu'il n'y a rien de plus difficile que de définir avec exactitude & précision. C'est aussi en partie pour cette raison que dans un si grand nombre de Catechismes, il y en a si peu de bien faits.

Celui que nous annonçons ici au Public bronche dès le premier pas. *Qu'est-ce que la Religion ?* demande l'Auteur. R. *C'est une solide connoissance des verités divines, avec une obëissance sincere aux Loix de Dieu.* Si l'Auteur n'a prétendu donner la définition que de toute Religion en général; on pourroit lui demander pour qui il a composé son Catechisme; si c'est pour des Juifs & des Mahométans, ou des Chrétiens; mais il est évident qu'il s'agit ici de la Religion Chrétienne, ou du moins de la seule vraie Religion; & par conséquent cette définition n'est pas juste, parce que la Foi doit entrer necessairement dans la définition de la vraie Religion. Supposons même qu'il n'ait en vûë que de donner une définition générale *qui convienne* à toutes les Reli-

gions, sa définition est encore fausse; car l'*obéïssance sincere aux Loix de Dieu*, ne suffit pas. Outre l'obéïssance aux Loix, toute Religion exige encore necessairement un culte, tant interieur qu'exterieur; culte interieur d'adoration, d'amour, de resignation, culte exterieur de sacrifices, ou du moins de prieres, de loüanges, & de cérémonies saintes: Mais nous allons rendre compte de tout l'Ouvrage.

Il est fait à Geneve, & pour Geneve. Il sembleroit dès-là qu'on devroit y trouver beaucoup d'erreurs, mais l'Auteur les a évitées, en ne traitant que des Points généraux, sur lesquels Geneve est d'accord avec Rome. Dieu, la verité de la Religion Chrétienne, la Loi naturelle; voilà les trois objets ausquels il s'attache uniquement, parce qu'il y a, dit-il, assez d'autres Catechismes qui traitent des matieres particulieres. Il faut l'en croire, mais il est vrai que d'un choix de matieres si bornées il resulte un effet assez singulier, qui est que ce Catechisme peut convenir égale-

nient à toutes les Sectes, aux Lutheriens, comme aux Calvinistes, aux Anglicans, aux Anabaptistes, aux Nestoriens, aux Ariens mêmes, qui nient la divinité de J. C. Pour les Catholiques ils n'en pourront faire aucun usage, par la raison qu'il n'y est pas dit un mot de la foi chrétienne, de la grace, ni des vertus surnaturelles, mais en recompense, si on rétranchoit la seconde Partie, qui traite de la divinité de la Religion chrétienne, les Deïstes recevront sans peine les deux autres, & les Philosophes de l'antiquité Païenne y auroient souscrit sans difficulté : Aussi M. Plantier les cite-t-il frequemment.

Ce n'est point à S. Irénée, à S. Augustin, ou à S. Jerôme qu'il a recours pour autoriser sa doctrine ; c'est Platon, Ciceron, Plutarque, & le Dictionnaire de Bayle, qui sont les garands des dogmes qu'il établit. Il faut avoüer que cette méthode d'enseigner la Religion chrétienne est nouvelle & singuliere. Mais comment faire autrement ? lorsqu'on a abandonné les Peres de l'Eglise, & qu'on

veut pourtant s'autoriser de quelques noms illustres, il faut bien avoir recours aux Payens.

La premiere Partie de l'Ouvrage est emploïée à faire voir les avantages que la Religion procure à ceux qui la professent de bonne foi. On y fait quelques reflexions sur les difficultés par lesquelles les incredules l'attaquent. On n'y répond pas ; mais on fait voir qu'un esprit raisonnable doit passer par dessus ces difficultés, pour s'attacher à la verité connuë & certaine d'ailleurs. Cette matiere n'est pas bien approfondie, mais elle l'est suffisamment pour un Catechisme qui ne convient qu'à de jeunes personnes, & à des Chrétiens mediocrement éclairés. Les attributs ou les perfections de Dieu y sont traitées assez en detail. On est seulement un peu étonné de voir presque toujours des Payens cités pour garants des plus sublimes verités. *Dieu*, demande-t-on, *a-t-il quelque part aux pechés ?* R. Non. *Les pechés viennent uniquement des hommes qui abusent volontairement des lumieres & des forces suffisantes qu'ils*

ont reçûës de Dieu pour se conduire en gens de bien........ Plutarque, par exemple, s'est exprimé là-dessus d'une maniere assez claire. Sur l'amour de Dieu, immediatement après Jesus-Christ, & S. Paul, on cite Seneque, pour prouver qu'il faut aimer Dieu; & l'Auteur est si attaché à cette méthode, qu'il semble ne l'abandonner que lorsque son érudition profane lui manque au besoin. Nous ne sçavons pas ce que Messieurs les Reformés peuvent penser d'une méthode si nouvelle d'enseigner le Christianisme; mais nous autres Catholiques Romains nous ne sçaurions nous en accommoder.

En parlant de la justice de Dieu, l'Auteur après avoir cité l'exemple de la destruction de Sodome, & celle de Jerusalem, ajoûte, que chaque siécle fournit beaucoup de pareils exemples publics & particuliers, & il met dans ce nombre la ruine de *Pleurs*. C'étoit une petite Ville du Comté de Chiavenne, dans le Païs des Grisons; elle étoit située au pied d'une *Montagne*, qui s'étant ouvert-

te & renversée, à l'heure du souper, au mois d'Août 1618. accabla & ensevelit sous ses ruines toute la Ville avec tous ses Habitans. Cet évenement est rapporté dans le Mercure François de cette année, & dans Lotychius, *Rerum german.* Mais nous ne voïons pas sur quoi fondé l'Auteur fait envisager cet accident naturel, comme une punition de la Justice Divine, semblable à l'embrasement de Sodome & de Gomorrhe.

Dans le Chapitre *de la verité ou de la veracité de Dieu.* Il seroit à souhaiter que l'Auteur eût eu lui-même plus d'égard à la verité dans l'imputation qu'il fait au Concile de Constance.

D'ou vient, demande-t-il, *que certaines personnes ont pour maxime, qu'on n'est point obligé de tenir sa parole aux hérétiques ?* R. *Cette maxime abominable .... fut inventée au Concile de Constance.* Et ensuite il ajoûte dans les notes, que la seconde chose que fit le Concile de Constance, fut *d'établir la maxime déteſtable qu'on vient de rapporter*. Il y a de l'apparence que l'Auteur, au lieu de verifier cette ac-

n qu'il y a long-temps que ces
:urs, font ce reproche à l'Egli-
e au Concile de Constance ;
ce n'est pas la seule erreur où
it par rapport aux dogmes &
:ntimens de l'Eglise Romaine.
qu'il en soit, accuser le Concile
onstance d'avoir établi la maxi-
qu'on n'est point obligé de tenir
ole aux hérétiques, c'est une
accusation. Le Concile de
ance a bien dit qu'aucun sauf-
nit ne devoit empêcher le Con-
e condamner les erreurs & la
ine des hérétiques, & cette ma-
est certaine ; mais on n'y trou-
nulle part la maxime que M.

qui justifient l'Empereur. 2°. Quand il seroit vrai qu'il auroit en cela violé le droit des gens & les loix de l'équité naturelle, c'est un fait à part, dont le Concile n'est pas responsable, parce qu'il n'a donné aucune décision qui puisse l'autoriser. Nous n'ignorons pas que quelques Théologiens Catholiques ont soutenu la maxime qui fait tant de peine à M. Plantier; mais si Messieurs les Reformés étoient plus équitables, ils sçauroient distinguer des sentimens de l'Eglise, les opinions particulieres de quelques Docteurs. A combien d'excès *abominables* n'a-t-on pas vû quelquefois des Docteurs de la Réforme se livrer? Ce sont des écarts de quelques particuliers, dont le corps ne doit pas être garant.

Rien de plus rebatu dans l'Ecriture Sainte, & entr'autres dans S. Paul, que la necessité de la grace actuelle pour resister aux tentations, & vaincre les passions criminelles. Mais l'Auteur en traitant ce Point dans le Chapitre de la liberté de Dieu, & de celle de l'homme, n'en dit pas le moindre

mot. Nous pouvons, dit-il, resister, *si nous le voulons bien, & si nous mettons en usage les lumieres & les forces que nous avons reçûës de Dieu*; & il le prouve par l'exemple de Socrate, qui, *par la force de sa raison corrigea heureusement* toutes ses mauvaises inclinations. Il est encore dit dans l'Evangile, & c'est Jesus-Christ qui le dit; *Priez, afin de ne pas succomber à la tentation*. Mais ce n'est point là le Catechisme de Geneve. Tout ce qu'on y conseille aux Chrétiens, c'est de differer quelque temps pour déliberer si les conseils de la Passion sont bons ou mauvais, & de pancher toujours vers les raisons contraires à la Passion. Nous ne pouvons pas disconvenir que ce conseil ne soit bon, nous croïons pourtant que celui de Jesus-Christ est plus sûr. Nous aurions plusieurs autres semblables remarques à faire encore sur cette premiere Partie; mais un détail suivi nous meneroit trop loin.

Dans la seconde Partie M. Plantier démontre par sept moyens la divinité de la Religion chrétienne. Ces

moyens sont, 1°. Les Propheties de l'Ancien Testament, au sujet du Messie promis à la Nation Juive, exactement accomplies en Jesus-Christ. 2°. Les Propheties de Jesus-Christ lui-même. 3°. Le témoignage incontestable que les Apôtres ont rendu à la Resurrection du Sauveur. 4°. Les miracles de Jesus-Christ, & de ses Apôtres. 5°. La maniere miraculeuse dont l'Evangile s'est établi dans le monde. 6°. Les effets célestes qu'il produisoit dans le cœur des Chrétiens. 7°. Les caracteres de divinité qui brillent de toutes parts dans le corps de la Religion chrétienne. Cette seconde Partie sembleroit ne devoir avoir aucun rapport aux Auteurs Payens; mais l'Auteur a pour les Sages du Paganisme un goût si déterminé qu'il ne peut les abandonner. Il en fait presque des Prédicateurs de la Religion chrétienne.

La troisiéme Partie contient en abregé tous les devoirs de la Loi naturelle, devoirs envers Dieu, devoirs envers les autres hommes, devoirs envers nous-mêmes. Cette Partie ye-

ît plus travaillée & plus approfon-
e que les deux autres ; une chose
i peut paroître singuliere, c'est
'au lieu de rapporter le Décalogue
l'Ecriture Sainte, qui est un abre-
de la Loi naturelle, l'Auteur aime
ieux en donner un de sa façon. En
ı mot nous ne pouvons nous em-
cher de le répéter encore en finis-
nt cet Extrait. Cet Ouvrage est un
atechisme presque tout profane, où
ı ne trouve que des sentimens d'une
ıilosophie abstraite, & une morale
ute humaine, qui peut bien con-
incre l'esprit, mais qui bien diffé-
nte en cela des maximes de l'Evan-
le, ne change jamais les cœurs : mo-
le & doctrine fort propres à faire des
ıilosophes en speculation, & de très-
auvais Chrétiens dans la pratique.
S'il est vrai, comme dit l'Auteur
la fin de sa Preface, que Geneve,
ır les soins de ses Magistrats, & le
le de ses Pasteurs, devient une
conde Athenes, il n'y a plus à de-
er qu'un second saint Paul pour
êcher dans le nouvel Aréopage.

ARTICLE LII.

EXAMEN DU PYRRHONISME ancien & moderne, par M. de Crousaz de l'Académie des Sciences, Gouverneur de Son A. S. le Prince Frederic de Hesse-Cassel &c. A la Haye chez Pierre de Hondt, 1733. in-fol. pp. 776. sans les Tables.

Mr de Crousaz après s'être distingué dans la République des Lettres par ses œuvres de Philosophie & de Mathematique, entreprend de réunir la Theologie à l'un & à l'autre, & de sapper les fondemens du Pyrrhonisme soit antique soit nouveau. Pour n'en pas faire à deux fois, il en attaque les chefs les plus célébres, Sextus Empyricus, M. Bayle & M. Huet. Le premier nous a transmis les sentimens des plus anciens Sceptiques dans ses *Hypotyposes Pyrrhoniennes*. M. Huet a eu le malheur de composer un Traité Pyrrhonien sur la foiblesse de l'esprit humain ;

'il l'eût condamné à l'oubli, mis en lumiere après sa mort; preuve de la foiblesse hu- A l'égard de Bayle, son im- Dictionnaire & ses nombreux ges sont malheureusement en- mains de trop de personnes abusent, & il est inutile de ntir à nos Lecteurs que c'est ticulierement que M. de Crou- présente & réfute comme le langereux Pyrrhonien qui ait paru dans le monde. Il ne fait, ainsi dire, que s'escrimer avec ux premiers, mais il emploie es efforts contre le dernier. Ain- s trois parties qui composent *Examen*, la troisiéme qui regar- iquement Bayle est la plus éten- par rapport à la brieveté des autres. La premiere roule en gé- sur les définitions, les causes remedes du Pyrrhonisme &

qu'il prétend fonder son Pyrrhonisme sur quelques vérités, & qu'il feint de n'en admettre aucune. Par ce moyen l'on force Sextus jusques dans ses retranchemens, & l'on met toujours Bayle de la partie quand il se trouve sur le même chemin. Mais ce ne sont là que des coups d'essai pour en venir à attaquer de front ce fier Athlete; c'est ce que fait M. de Crousaz dans la troisiéme Partie, où M. Huet n'occupe qu'une seule Section.

Nous nous bornerons à ce qui concerne Bayle, & nous observerons auparavant, que s'il est vrai, comme le prétend l'Auteur, que l'amour propre, l'abandon aux conjectures, le goût des disputes, l'empressement pour la fortune, les prétendues mauvaises méthodes des écoles, les études superficielles, la dissipation, la legereté d'esprit, le peu de courage, l'impatience d'appren-[illegible] l'indolence, l'envie, la vanité, [illegible] de l'indépendance &c. sont [illegible] infaillibles du Pyrrhonis-[illegible] il s'ensuivra, selon le raisonne-

le M. de Crousaz, que cette
e est presque universelle, ou
ins qu'il est à craindre qu'el-
e devienne. S'il est vrai d'un
côté que l'amour de la vérité,
dre, de la raison, & la possi-
que l'homme par la force de
onnemens se rende sensé, ju-
x, attentif, exempt de passion,
tial sur des dogmes contestés
ont les seuls remédes qui puis-
rrêter le progrès du Pyrrhonis-
ne s'ensuivra-t-il point que les
les s'appliqueront difficilement
l, & que si le monde est Pyrrho-
par tant de causes vraies ou sup-
s, il court risque de ne pas gué-
-tôt d'une maladie dont les re-
es sont si peu aisés? N'est-ce point
ne si l'on disoit, voulez-vous
ir de l'avarice ou de l'yvro-
ie, il ne tient qu'à vous d'être
al ou sobre.

nons au point délicat sur quoi
tout le systême de M. de Crou-
il s'agit de deux moyens de s'as-
que l'on est dans la bonne voie,
gré l'étrange diversité des opi-

nions en fait de Religion. Ces deux moyens sont l'examen & l'autorité. M. de Crousaz dit (*p.* 44, 6, *& suiv.*) » J'ai connu de bonnes gens, qui » frappés des disputes dans lesquel- » les on voit les Sçavans s'échauffer » & s'opiniâtrer, & toujours plus » *embarrassés* & plus *troublés* à me- » sure qu'*ils* s'informoient de leurs » contestations, craignoient de se » trouver enfin accablés de doutes » & d'incertitudes; & dans cette ap- » préhension & celle de voir le Pyr- » rhonisme se répandre sur le genre » humain, & le désoler comme une » espece de déluge, s'imaginoient » qu'on ne pouvoit pas lui opposer » de plus sûres barrieres que celles » de l'autorité. Il faut, disoient-ils, » que les Supérieurs à qui l'on doit » du respect, & qui sçavent se faire » craindre, décident eux-mêmes les » questions sur lesquelles les gens de » Lettres ne sçavent pas convenir. » Il faut qu'ils dressent des formu- » les de doctrine, pour servir de re- » gle à ceux qui doivent enseigner. » Alors on ne disputera plus que

de

r condamner ceux qui errent ;
chacun sçaura à quoi s'en te-
, sans se donner la peine équi-
ue de faire des examens qui
rroient mal réussir ». A cela
Cr. répond: » L'expérience ren-
se ces espérances , & fait voir
itilité de ce remede prétendu.«
voit par-là & par tout le reste
uvrage que l'Auteur est Prote-
mitigé & porté à la tolérance
l esprit de conciliation. A cha-
as il se décele malgré le soin
apporte , dit-il , à ne paroître
partial sur la différence des
nunions Chrétiennes.

es *bonnes gens* qu'il fait parler
nent à une autorité démontrée
ible par la revélation , M. de
artisan zelé de l'évidence ne
iviendra pas que ces *bonnes gens*,
qui la Religion est faite aussi-
que pour les Docteurs, ne soient
isonnables , & n'aïent trouvé
i secret de forcer le Pyrrhonis-
la certitude. S'il s'agit au con-
d'un tribunal qui ne puisse
er son infaillibilité surnaturel-

le, M. de Cr. remarque très-bien que les simples & les sçavans y gagneront peu de chose. Ce sera une police purement extérieure. Que répond-t-il donc au sujet du Corps des Pasteurs de l'Eglise Romaine? le voici. » Un tribunal qui peut alléguer » des preuves de cette nature (d'infaillibilité surnaturelle) & les exposer dans une évidence propre » à établir la certitude de ses prétentions, sera bien capable d'établir » avec la même évidence les raisons » sur lesquelles il se fonde dans tout » le reste de ses décisions «. Ce raisonnement d'un homme qui donne tout à l'évidence, & rien à l'autorité, ne seroit pas tout-à-fait geométrique, si l'on concluoit, comme on semble vouloir conclure, de l'infaillibilité supposée de l'Eglise Romaine, *la nécessité d'établir avec évidence les raisons de ses décisions.* La nécessité est de trop. Voici le raisonnement du simple fidelle (Catholique Romain,) l'Eglise est infaillible. Donc ses décisions sont justes, & je dois m'y soumettre sans qu'il soit nécessaire

le m'en explique les raisons. Elle
ient la place de Jesus-Christ, &
nous ordonne de croire la Tri-
, l'Incarnation &c. sans nous ex-
ier ces Mysteres. Je suis obligé
n'y soumettre quoiqu'ils soient
essus de ma raison, de l'aveu de
le Cr. Donc l'Eglise peut faire
décisions irrévocables, sans ré-
e à l'évidence immédiate pour
que particulier les raisons de cha-
: de ses décisions.
e raisonnement si simple semble
r embarassé M. de Cr. Il ne veut
toutefois paroître prononcer sur
lise Romaine, ni sur aucune Com-
iion Chrétienne. Il ne prétend,
il, qu'attaquer l'ennemi commun,
-à-dire, le Pyrrhonien; on ne
iroit trop louer son dessein. Rien
: plus digne d'un homme d'es-
, d'un honnête homme, & d'un
étien. Il seroit seulement à sou-
er que M. de Cr. eût tout l'avan-
e d'Abadie, qui réunit nécessai-
ient tous les Chrétiens, en leur
nant les mêmes intérêts & les
nes armes pour soutenir l'éviden-

ce & la certitude de la révélation. Mais M. de Cr. obligé de se déclarer pour une Communion particulière, & contre toute autorité visible, donne lieu d'examiner le principe qu'il veut établir contre le Pyrrhonisme de Bayle ; & c'est ce que nous allons faire. Car il est juste que chaque Religion voïe de quelles armes elle peut se servir contre un ennemi également opposé à toute sorte de Religion.

La 1re, la 2^{e}, & la 3^{e} Section (*Partie* 3.) tendent à faire voir que Bayle n'a rien crû, qu'il s'est joué du Synode de Dordrecht pour se mettre à couvert de son autorité, & des Theologiens ausquels il avoit intérêt de plaire, & pour se jouer ensuite impunément de la Religion, des mœurs, de la raison & de l'évidence: qu'enfin il a été Pyrrhonien de dessein formé pour rendre ses lecteurs Sceptiques & incrédules comme lui.

Les Sections suivantes concernent le Pyrrhonisme de Bayle : 1°. sur la Logique ; 2°. sur l'Histoire ; 3°. sur la Physique ; 4°. sur l'existence de

Dieu ; 5°. ſur la queſtion ſçavoir ſi la conſervation eſt une création continuée ; 6°. ſur l'ame humaine ; 7°. ſur la liberté ; 8°. ſur le bonheur de l'homme ; 9°. ſur la Providence ; 10°. ſur l'efficace de la Religion par rapport à la ſociété & aux mœurs. M. de Cr. traite toutes ces matieres ſur des extraits qu'il a tirés de divers endroits des Oeuvres de Bayle, & qu'il rapproche ſous différentes claſſes. La 15ᵉ Section eſt un examen des Entretiens de Maxime & de Themiſte (c'eſt à-dire de M. Bayle) contre ſes adverſaires MM. Jacquelot & le Clerc. Dans la ſeiziéme Section l'on réfléchit ſur quelques remarques au ſujet des perſonnages de l'ancien Teſtament, dont il eſt parlé dans le Dictionnaire de Bayle.

Que Bayle ait eu le deſſein formé de renverſer toute Religion & toute vérité, ou qu'il ait été ſimplement entraîné par le feu de ſon imagination & par divers motifs, à éprouver juſqu'où pouvoit aller ſon génie, c'eſt ce que nous n'examinerons pas. Cet examen importe peu, puiſqu'il n'eſt

trop impofés à l'Irreligion,
bien de perfonnes foibles pe
les lifant, de leur fimplicité
innocence & de leur foi. M
auteur des Lettres fur les A
les François a bien raifon de
rer Bayle à un Charlatan,
prêt à entretenir avec hard
fpectateurs enclins à l'écouter
Deïftes, Calviniftes, Lutheri
tholiques, tout lui eft bon,
qu'il réuffiffe à les divertir
amufer. Il compare la raif
foire & à un marché; & il a
ritablement un marché &
de raifonnemens à perte de

Car quel eſt le ſecret de la conciliation qu'il propoſe ? Seroit-ce le tolerantiſme ſpéculatif ou pratique ? mais la raiſon ſeule que l'Auteur aime uniquement, le proſcrit. La raiſon ne ſçauroit admettre des contradictions palpables, elle veut que l'on ramene les eſprits à l'unité. Mais à quelle unité ? D'ailleurs la raiſon a ſes bornes. M. de Cr. en convient. Ce ſecret ne ſeroit-il point une autorité ſurnaturelle fondée ſur la raiſon même ? En parlant d'autorité nous arrivons au point de vuë où M. de Cr. ſe place pour enviſager Bayle. Le but de Bayle, à l'en croire lui-même, étoit d'humilier la raiſon à deſſein de faire triompher la Foi. Etrange maniere de ſervir la Foi que d'inventer des ſophiſmes contre la Foi méme ! Mais ſi l'on en croit M. de Cr. Bayle va bien plus loin. Il veut non ſeulement humilier, mais anéantir la raiſon, & cela étant, le principe de Bayle conſiſte à dire que l'anéantiſſement de la raiſon fortifie la foi, au lieu que l'uſage libre de la raiſon ne fait qu'affoiblir la foi : &

il suppose en effet que la foi est souvent en contradiction avec la raison : d'où il conclut la nécessité de l'autorité.

M. de Cr. pour refuter une proposition si témeraire, tâche d'en établir une autre toute opposée ; sçavoir que l'usage libre de la raison est l'unique moïen de fortifier la foi, puisque l'une & l'autre ne sont jamais en contradiction. D'où il conclut que toute autorité est inutile, & l'examen uniquement nécessaire. Enfin selon lui, Bayle donne tout à l'autorité, rien à l'examen ; au lieu qu'il faut tout donner à l'examen, & rien à l'autorité.

Bayle entend par autorité les Canons du Synode de Dordrecht. Sur quoi M. de Cr. dit que cet Auteur si soumis en apparence, s'en mocque assez nettement, aussi-bien que des Théologiens rigoristes. Mais laissons cet incident, & ne perdons point de vûë les deux Propositions opposées. Si la premiere est insoutenable, la seconde sera-t-elle universellement vraïe ? Pour prouver à M. Bayle qu'il

est faux qu'on ne doive rien donner à l'examen & à la raison, M. de Cr. demande s'il ne faut pas faire usage de la raison & de l'examen, pour l'interprétation de l'Ecriture. Voilà l'esprit particulier établi, les Protestans en sçavent les tristes effets ; & par conséquent voilà déja trop d'étenduë que l'on donne à l'examen. Qu'il en faille user pour examiner les motifs de credibilité avant que de recevoir la révélation, cela est sans difficulté ; & cette unique observation bien développée auroit suffi pour confondre Bayle, & pour restraindre l'universalité de sa Proposition. Que nos principaux Mysteres loin d'être contraires à la raison, lui soient infiniment superieurs, cela est encore hors de doute, & c'est une suite necessaire de la soumission de notre entendement sous le joug de la Foy. M. Bayle est encore confondu par cet autre endroit. Mais de dire, comme le fait M. de Crousaz, que l'usage de l'examen, de la raison, de l'évidence, est uniquement & absolument necessaire pour juger des dogmes con-

testés, du sens des Passages de l'Ecriture, &c. N'est-ce point fournir des armes à M. Bayle ? Ne pourroit-il pas repliquer que, la révelation une fois reçûë, il faut admettre l'autorité par raison même ; que l'autorité seule peut fixér la verité des dogmes & le sens des divins écrits, sans laisser lieu à l'examen du simple fidelle ; qu'autrement on flottera toûjours au vent des nouveautés & des incertitudes ; qu'il y aura en un mot, *quot capita, tot sensus.* Que M. Bayle se mocque, ou non, du Synode de Dordrecht, cela n'ôtera rien à la force de sa replique. Mais elle seroit entierement victorieuse, s'il parloit en Catholique Romain, comme il l'a fait quelquefois. Il est fâcheux que l'argument tiré de l'autorité entre Protestans soit seul capable de maintenir en partie la Proposition de Bayle contre celle de M. de Cr. car l'on ne sçauroit trop souhaiter que Bayle soit réfuté sans ressource.

Si Bayle s'étoit contenté de dire, comme il l'a dit, *La grandeur, l'autorité, la souveraineté de Dieu deman-*

» que l'on chemine ici par foi, & non par vûë. Seroit-il après tout si blâmable ? M. de Cr. dit toutefois à ce sujet, (p. 336.) » D'où sçait-il cela ? S. Paul dit bien que, *nous che-» minons par foi & non par vûë.* Mais » que la grandeur, l'autorité, & la » souveraineté de Dieu le deman-» dent ainsi ; c'est un Commentaire » que M. Bayle ne trouvera dans au-» cun endroit de l'Ecriture en termes » exprès. » L'on peut répondre, que la raison prouve la verité de ce commentaire ; car 1°. Puisque Dieu l'a voulu ainsi, il faloit que sa grandeur, son autorité, & sa souveraineté le demandassent. 2°. Il est bien plus digne de Dieu, comme Créateur des hommes, d'être librement servi par foi, que par vûë. Appliquons ceci à une autorité fixe & visible par comparaison à l'examen particulier & perpetuel. Plus il y aura de docilité sans examen, plus l'hommage sera libre & digne de l'autorité surnaturelle. La raison ne perdra rien de ses droits, & elle ne courra point le risque de s'égarer, en étendant ses vûës

au delà de sa portée. On a beau vanter la raison en général, on avoûera du moins que sa portée n'est pas égale dans chaque particulier : si donc la raison est le seul guide en matiere de Religion, la Religion ne sera plus la même pour l'ignorant, & pour le sçavant, pour le simple, & pour l'homme éclairé, pour le Philosophe, & pour l'homme rempli de préjugés & de passions.

Nous nous sommes étendus sur ce Point capital, parce que c'est, si l'on peut parler ainsi, le premier mobile de l'Ouvrage dont nous rendons compte. Nous ne dirons qu'un mot des détails, ils commencent à la Section 4. On y montre qu'il y a de l'évidence, & qu'elle ne se trouve point en opposition avec les verités révélées. Il est vrai pourtant qu'on y maltraite extrêmement, comme ailleurs, les Théologiens scholastiques au sujet de leurs expressions sur nos Mysteres. Comme on n'épargne pas non plus les Catechismes, & les Formules, il est à craindre qu'on ne veüille insinuer des idées contraires aux expres-

ſions orthodoxes, ſous pretexte de concilier les eſprits, & de pacifier les diſcordes entre les Chrétiens. M. de Cr. loüe avec bien de la juſtice l'article de Bayle ſur Spinoza ; Il eſt porté à croire que l'Auteur avoit compoſé ce morceau avant que d'entreprendre ſon Dictionnaire. Et il termine ſa quatriéme Section, par ces paroles. » Il nous ſuffit d'avoir vû qu'en » matiere de Logique & de regles, » les Pyrrhoniens eux-mêmes, & M. » Bayle très-particulierement, ſe por- » tent à des raiſonnemens qui vont » à établir l'uſage des regles, & à » renverſer la neceſſité d'un doute » univerſel. » Ces preuves, *ad hominem*, ſont aſſûrément les meilleures.

Les autres Sections dont nous avons indiqué les titres, n'ont rien de particulier, ſi ce n'eſt l'application détaillée des preuves connuës aux articles que l'on y traite. La plus importante de ces Sections, eſt celle où l'Auteur renverſe avec ſuccès l'étonnant paradoxe de Bayle, en faveur des Athées, par rapport à la ſocieté

Le mérite de l'Auteur, sa naissance, la singularité des matieres qu'il traite, ont assuré le débit de son Ouvrage. C'est dommage que ses préjugés, & sa façon de penser en plusieurs Points importants, ne s'accordent pas avec les principes les plus incontestables de la Religion & de la Morale.

ALLEMAGNE.

DE LIPSIK.

On a publié ici les Livres suivans. *Lotteri* (Georgii) *de vita Ber. Telesii commentarius, ad illustrandas historias Philosophicam & Litterariam sæculi* XVI. *in* 4°. *Lipsiæ* 1733.

Antiquitates Germanorum, potissimum Septentrionalium selectæ, quibus multa ad rem sacram & domesticam spectantia illustrantur atque explicantur. Francofurti & Lipsiæ, impensis Viduæ B. Pauli, Authore Joan. Christophoro Cleffels. in 8°.

Christoph. Michaëlis Adolphi Philosophi, & Medici Doctoris Facultatis Medicæ Assessoris Societatis Lepold. Carolinæ, &c. Tractatus de Fontibus quibusdam Soteriis. 1°. *De Thermis Hirschbergensibus.* 2°. *De Fonte Sote-*

sio Kukussensi in Bohemiâ. 3°. *De Fonte sic dicto Molari ad Carolinas Thermas, quarum descriptionem Auctor antea in Academia Lipsiensi tribus Dissertationibus tradidit. Lipsiæ & Uratislaviæ. Sumptibus Joh. Jacobi Kornii Bibliopolæ* 1733.

ITALIE.

DE VENISE.

Corona a déja publié 10. Volumes de la Traduction en Italien de l'Histoire Romaine, des Peres Catrou & Roüillé.

DE FLORENCE.

Paperini a mis en vente le troisiéme des huit Volumes *in folio*, qui composeront l'*Orbis sacer & profanus illustratus*, du Pere François Orlandi.

Le Pere *Alexandro Politi*, de l'Ordre des Ecoles pies, a fait une Traduction latine, avec des Notes, du Commentaire d'Eustathe, sur l'Illiade. *Paperini* a déja publié deux Volumes *in folio* de cet Ouvrage.

DE MILAN.

P. Ant. Montani a imprimé *in* 4°. un Livre intitulé *Euclides ab omni nævo vindicatus, sive conatus Geome-*

tricus quo stabiliuntur prima ipsa universa Geometriæ principia, autore Hieronymo Sauherio, Societatis Jesu in Ticinensi universitate Matheseos Professore.

DE TREVISE.

On a fait une nouvelle Edition de Potter, en deux Volumes *in* 4°. Voici le titre ; *Archæologia Græca sive veterum Græcorum, præcipuè verò Atheniensium ritus civiles, religiosi, militares, & domestici fusiùs explicati per Joannem Potterum. Venetiis Typis Petri Bassaleæ.* 1734. on a mis *à Venise*, quoique l'Edition se fasse à Trevise.

Gaspard Pianta, Libraire de Trevise, propose d'imprimer par Souscription une Traduction Italienne de l'Histoire de la Medecine, par MM. le Clerc & Freind. Elle sera en deux Vol. *in fol.* très-bien imprimés, & ornés de figures gravées avec soin.

DE ROME.

Giuseppe Vaccari, a mis en vente les deux premiers Tomes *in folio* des *Dilucidazioni Fisico-Medico-Chirurgiche*, du Docteur *Sancassani.*

DE GENEVE.

Les Freres de Tournes viennent d'achever une Edition des Oeuvres de D. Ludov. Velasques de Avendano célebre Jurisconsulte Espagnol. Elles contiennent deux Traités, dont l'un est *de Censibus Hispaniæ*, & l'autre *in Leges Tauri.* Le titre nous annonce que cet Ouvrage est également utile aux Theologiens & aux Jurisconsultes. Il avoit été imprimé en Espagne au commencement du siécle passé.

Les mêmes Libraires ont aussi réimprimé les Commentaires sur les Decretales de DD. Antonio Graña-Nieto, jadis Professeur dans la célebre Université de Salamanque. Les différentes éditions qui se sont faites de ce Livre en marquent la bonté. Ces Ouvrages se trouvent à Lyon & à Geneve chez les Libraires ci-dessus.

PAYS-BAS.

D'AMSTERDAM.

On débite ici avec succès la nouvelle édition des *Entretiens Physiques d'Ariste & d'Eudoxe*, ou *Physique*

nouvelle qui renferme ce qui s'est découvert de plus curieux & de plus utile dans la nature, en 4. volumes in-12. enrichis de beaucoup de Figures, par le P. Regnault D. L. C. D. J. *A* Amsterdam *aux dépens de la* Compagnie, *4. vol. in-12.*

FRANCE.

De Paris.

Ceux qui aiment à se nourrir de chimeres, en trouveront à souhait dans les Livres suivans.

La constance des promptes Amours; avec le Jouet de l'Amour, 2. vol. in-12. chez André Morin, Nyon *fils, Alexis* Mesnier. 1733. On retrouve dans cet Ouvrage un nouvel Hyppolite jusqu'alors insensible à la passion dangereuse de l'amour, & une autre Aricie écueil fatal où son indifférence & sa liberté font naufrage.

Les Avantures de Clamadés & de Clarmonde, in 12. chez Nyon *fils, Quai de Conti* 1733. Il paroît dans celui-ci encore moins de vraisemblance que de vérité. C'est le goût de ces petites Historiettes qui inondent depuis peu le public François;

toujours avide de ce qui amuse son imagination aux dépens même de son esprit & de son cœur.

Les Mille & une Heure Contes Peruviens, 2. *volumes in* 12. *A* Paris *chez* Huart *&* Clousier. Tout le merveilleux des autres Ouvrages qui ont paru dans le même goût, se trouve réuni dans celui-ci.

Ces sortes d'Ouvrages sont excellens pour enrichir la Bibliotheque des esprits oisifs ennemis de la réflexion, & de ce qu'on appelle penser, qui préferent à des lectures sérieuses & utiles, celles qui sont de pur amusement. Encore faut-il sçavoir gré aux Auteurs de ces Livres Romanesques lorsqu'ils y respectent les bonnes mœurs & l'honnêteté publique. Car il n'en paroît que trop où l'on choque ouvertement la pudeur & les bienséances.

DE LYON.

Valfray vient de publier sous les ordres & sous les auspices de Mgr notre Archevêque, un Ouvrage (du P. de Colonia Jes., sur le Jubilé périodique qui se gagnera cette an-

née 1734. dans l'Eglise Primatiale de S. Jean de Lyon, à l'occasion du concours de la Fête-Dieu avec celle de S. Jean-Baptiste. L'Ouvrage a trois Parties, & se trouve à Paris chez Chipier.

1°. L'origine & l'antiquité de ce Jubilé, invinciblement prouvée par les Mandemens des Archevêques de Lyon, par les Actes capitulaires de MM. les Comtes de Lyon; par les Médaillons frappés à cette occasion; par les Brefs ou Directoires de l'Office, par le témoignage des Historiens; enfin par une possession immémoriale & paisible.

2°. Dans la seconde Partie, après avoir établi les Indulgences en général, on s'attache singulierement au Jubilé de l'Année Sainte, dont celui de Lyon est une participation & une extension.

La troisiéme Partie est une Instruction sur ce qu'il faudra faire pour gagner le Jubilé; & contient des réponses à tous les cas qu'on peut proposer là-dessus.

A la suite de cette Instruction explique le dessein de la magni

Décoration préparée par ordre de MM. les Comtes de Lyon, du Médaillon qu'ils font frapper, des Images symboliques qui feront partie de la décoration, &c.

Voïez les Mémoires de Juillet 1735. *Art. LVI. sur le Jubilé de Lyon.*

FIN.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise.

LEROUGE.

Supplément à l'Errata du mois d'Avril.

Page 616. lig. 23. reperitur, *lis.* reperiatur.
Pag. 622. lig. 2. de fuir Caïn, *lis.* de tuer Caïn.
Pag. 624. lig. 12. qu'on appelle, *lis.* qu'elle appelle.
Pag 138. lig. 12. Desses, *lis.* Déesses.
Pag. 639. lig. 12. Syirenne, *lis.* Syrenes.
Pap. 672. lig. 1. contribuits, *lis.* contribuent.
Pag. 686. lig. 26. prend, *lis.* prenne.
Pag. 744. lig. 11 pouroit, *lis.* pouvoir.

TABLE
DES ARTICLES

ART. XLII. Histoire des Empires & Républiques, &c.
ART. XLIII. Oeuvres de M. Clermont, tenant l'Arithmetique Militaire, &c.
ART. XLIV. Arithmetiq. démontrée, &c
ART. XLV. Mémoires du Sr J. Macki, &c.
ART. XLVI. Histoire de l'Academie Sciences, &c.
ART. XLVII. Les Intérêts présens des P sances de l'Europe, &c
ART. XLVIII. Diane, ou les Loix d Chasse du Cerf.
ART. XLIX. Eloge historique de M. l'A le Grand.
ART. L. Institutio Notariorum, &c.
ART. LI. Les Vérités capitales de la R gion établies par la raison, &c.
ART. LII. Examen du Pyrrhonisme, &c.
ART. LIII. Nouvelles Littéraires.

Fin de la Table.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Juin 1734.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trevoux, & dediés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le DUC DU MAINE.

Juin 1734.

A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Augustins, du côté du Pont S. Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XXXIV.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15. ſ. le mois, en blanc, & brochés 16. ſ.

Années.

1701.	9. vol.	1718.	12. v.
1702.	12. v.	1719.	12. v.
1703.	12. v.	1720.	5. v.
1704.	13. v.	1721.	12. v.
1705.	12. v.	1722.	12. v.
1706.	12. v.	1723.	12. v.
1707.	12. v.	1724.	12. v.
1708.	12. v.	1725.	12. v.
1709.	12. v.	1726.	13. v.
1710.	12. v.	1727.	12. v.
1711.	12. v.	1728.	12. v.
1712.	12. v.	1729.	12. v.
1713.	12. v.	1730.	12. v.
1714.	12. v.	1731.	12. v.
1715.	12. v.	1732.	12. v.
1716.	12. v.	1733.	12. v.
1717.	12. v.	1734.	6. v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Juin 1734.

ARTICLE LIV.

LES TEMOINS DE LA Résurrection de Jesus-Christ examinés & jugés selon les regles du Barreau; pour servir de réponse aux objections du Sr Woolston & de quelques autres Auteurs, traduit de l'Anglois sur la sixiéme édition. On y a joint une Dissertation historique sur les Ecrits de M. Vvoolston, sa condamnation & les Ecrits publiés contre lui, par A. le Moine, Ministre

Mémoires pour l'Histoire de l'Eglise Anglicane & Chapelain du Duc de Portland. A la Haye *chez P.* Gosse *& J.* Neaulme 1732. *in* 8° *de 260. pages.*

IL n'est point étonnant qu'un petit Maître, pour se donner un je ne sçais quel air d'esprit fort, qui tient lieu de mérite dans certaines compagnies, traite d'erreur populaire la Religion, qu'il n'a jamais examinée. On disputeroit en vain avec un homme de ce caractere, il ne sent pas la force des preuves les plus convaincantes, il n'a jamais pensé. Il est incrédule par goût, par intérêt, par caprice, par fantaisie, & non par principes. Il ne sçait que plaisanter agréablement. Lui proposer de suivre le fil d'un discours sérieux & raisonné, d'arranger ses idées, de les combiner, d'en tirer des conclusions, c'est le transporter dans un païs nouveau, où il n'a ni connoissances ni habitudes. Quoi de plus méprisable ? Cependant il est quelque chose encor de plus honteux & de plus humilia

pour l'esprit humain : C'est qu'on puisse être impie par systême, c'est que des hommes accoûtumés à réfléchir par profession & par habitude, ne sentent pas la force des preuves les plus évidentes. Leur égarement ne peut venir que d'une opiniâtreté à l'épreuve de la verité la plus manifeste. Ainsi on n'ose se flater de les convaincre, mais il faut au moins s'efforcer de les confondre.

Tel a été le dessein du Docteur *Sherlock* à présent Evêque de Bangor, qui passe pour l'Auteur de l'Ouvrage, dont nous rendons compte au Public. Le Traducteur nous apprend dans une Dissertation préliminaire les égaremens du sieur Woolston Bachelier en Theologie & ci-devant membre du College de Sydney à Cambrige. Le sieur Woolston commença en 17.7.. à faire imprimer à Londres des Discours sur les Miracles de J. C. dans lesquels il révoquoit en doute la réalité de ces Miracles, & tâchoit de les expliquer dans un sens figuré & allégorique. Cette impiété fit du bruit, & l'on

crut qu'il étoit de l'intérêt de l'Etat d'arrêter le cours de ces *opinions diaboliques*. Ce sont les termes de l'accusation intentée contre le Sr Woolston. Son procès fut jugé définitivement le 28. Novembre 1729. La Sentence condamnoit le sieur Woolston à païer 150. liv. st. d'amende, à tenir prison pendant un an, & à fournir ensuite pour être élargi deux cautions de 1000. liv. st. chacune, ou quatre de 500. liv. st. N'aïant pû satisfaire à cette Sentence, il étoit encore dans *la Prison du Banc du Roi* lorsqu'on imprimoit cet Ouvrage.

Le reste de la Dissertation roule sur les défenses du sieur Woolston & sur les differens Ecrits publiés contre lui. Celui dont nous allons parler, passe pour le plus solide, qui ait été composé sur cette matiere Au moins on ne pourra pas se plain dre que les objections y soient a foiblies. Pour les réponses nous avo lieu de craindre que les bornes d' Extrait, qui nous empêche de l donner une étenduë convenab ne diminuent cette évidence,

enleve le suffrage de tout esprit raisonnable. Il ne faut donc les regarder que comme des principes abregés mais solides, qui médités avec attention, feront sentir la foiblesse des preuves du sieur Woolston. Du sein de ces principes bien approfondis sortiront des traits de lumiere, qui dissiperont en un instant les nuages, dont les impies s'efforcent d'obscurcir notre foi.

Le plan de l'Ouvrage répond parfaitement au titre. On examine selon les regles du Barreau les témoins de la Résurrection de J. C. On introduit deux Avocats, qui parlent alternativement, l'un pour le Sr Woolston, & l'autre contre lui ; un Juge, qui fait la fonction d'Avocat Général, & qui après avoir exposé nettement l'état de la question, résume les preuves alléguées de part & d'autre, les compare, les balance, & par de courtes réfléxions les met dans un nouveau jour ; enfin des *Jurés*, qui déliberent & qui décident.

La question générale est de sçavoir si les témoins de la Résurrection

de J. C. sont coupables de faux témoignage, ou non. L'Avocat du Sr Woolston prétend que le témoignage des Apôtres est faux, ou du moins insuffisant. L'Avocat de la Partie adverse prétend que ce même témoignage est veridique & convaincant. Il faut distinguer trois différens tems ou périodes, qui répondent à autant de chefs d'accusation. Le premier période comprend le ministere de J. C. & finit à sa mort; c'est alors, selon l'Avocat du sieur Woolston, que la fraude fut concertée. Le second période s'étend depuis la mort de J. C. jusqu'à sa Résurrection; c'est alors que la fraude fut executée. Le troisiéme commence à la Résurrection, & renferme tout le ministere des Apôtres; c'est alors que la fraude fut publiée de toutes parts & répanduë avec un succès étonnant. Voilà l'idée générale du Plaidoïer fait en faveur du sieur Woolston: voici maintenant les preuves de la premiere Partie & leur réfutation. Car nous croïons devoir suivre le plan de l'Auteur, & mettre les réponses à chaque

article immédiatement après les objections, qui y ont rapport.

Jesus-Christ étoit un imposteur, dit l'Avocat du sieur Woolston, il vouloit profiter des fausses idées, où étoient les Juifs, qui attendoient sous le nom de Messie un grand Prince & même un Conquérant. Mais l'exemple de quelques autres imposteurs qui avoient échoüé dans la même entreprise, lui avoit appris que le rôle d'heureux guerrier ne pouvoit pas se soutenir par la fraude. Il prit donc une route opposée. Il affecta du désintéressement, il déclara que son Roïaume n'étoit pas de ce monde. Cependant il travailloit sourdement à se faire des partisans. Il choisit pour principaux disciples des hommes grossiers, qu'il pouvoit aisément tromper par des prestiges. Mais les Chefs de la Nation ouvrirent enfin les yeux, J. C. fut arrêté, il vit bien qu'il n'éviteroit pas le dernier supplice; & pour se donner la triste consolation de perpétuer la fraude après sa mort, il prédit publiquement qu'il ressusciteroit le troisiéme jour.

Quand cette premiere preuve seroit détruite, l'Avocat du Sr Woolston ne se rendroit pas encore. Il se prépare un second retranchement, en disant que si J. C. n'a pas été un imposteur, il se peut faire au moins qu'il n'ait été qu'un enthousiaste.

L'Avocat du sieur Woolston a raison de se ménager une ressource, car sa premiere preuve n'est pas difficile à ruïner. En effet sur quels fondemens est-elle appuïée? uniquement sur des conjectures. Trouveroit-t-on sur toute autre affaire que c'en fût assez pour démentir la foi d'une histoire authentique. Après cette réfléxion générale qui ruine tout le systême impie du sieur Woolston, on entre dans un examen détaillé des objections, & l'on démontre que J. C. bien loin de vouloir abuser de la crédulité des Juifs, ne travailla qu'à dissiper leurs préjugés & à combattre leur superstition. Delà vient que ses ennemis lui reprocherent, quoique sans raison, qu'il renversoit la Loi & les Prophetes. Si la grossiereté des Apôtres les rendoit propres à être

trompés par des prestiges, ne les rendoit-elles pas en même tems incapables de seconder avec adresse & avec succès les desseins de leur Maître ? A-t-on jamais vû aucun imposteur se choisir des sectateurs d'un tel caractere ? Si J. C. aspiroit à la couronne, pourquoi ne la pas recevoir des mains du peuple, lorsqu'il la lui offrit dans le desert ? Pourquoi ne se pas déclarer, lorsqu'il fut reçu à Jérusalem avec tant de pompe ? On sent bien que ce qui embarasse le plus l'Avocat du sieur Woolston est la prédiction que fit J. C. de sa résurrection. C'est, dit-il, un projet de désesperé, qui vouloit perpétuer la fraude après sa mort. Mais J. C. avoit fait cette prédiction avant qu'il fût entre les mains de ses ennemis. De plus, pouvoit-il penser que des hommes qu'il avoit choisis exprès grossiers & timides, seroient capables de l'action la plus hardie, qui se puisse imaginer. Enfin J. C. auroit-il fait publiquement cette prédiction, ce qui étoit avertir tout le monde de se tenir exacte-

ment en garde contre l'imposture.

A ne consulter que la raison, pour traiter un homme d'imposteur, il faut trouver dans ses vûës, dans ses desseins, dans sa conduite quelque chose de pareil à ce qui se remarque dans les fourbes reconnus. Sans ce principe la malignité pourroit impunément noircir la vertu la plus pure. Or nous avons fait voir que J. C. n'a ressemblé à aucun imposteur dans ses projets, dans le choix de ses disciples, dans sa maniere d'agir. On ne pourroit donc l'accuser tout au plus que d'enthousiasme. Cette accusation détruite déja par la sainteté de sa vie, la pureté de sa doctrine & l'éclat de ses miracles, l'est encore plus pleinement par la réponse, qui va être faite à l'article suivant; car s'il est prouvé que J.C. est ressuscité réellement, il s'ensuivra qu'il n'étoit rien moins qu'un enthousiaste.

Mais est-il ressuscité véritablement? Non, dit l'Avocat du sieur Woolston; & c'est ici la seconde Partie de son Plaidoïer, qui a rapport à la se-

conde époque marquée plus haut. Les Apôtres enleverent le corps de leur Maître, voilà tout le mystere. Quelle preuve en apporte-t-il? La pierre du Sepulcre fut scellée, c'étoit là une espece de convention entre les Apôtres & les Chefs de la Nation. Ces derniers s'accordoient à reconnoître J. C. pour le Messie, si en levant le sceau avec les cérémonies accoûtumées, le corps de J. C. ne se trouvoit point, ou se trouvoit vivant; & de l'autre côté les Apôtres s'obligeoient à reconnoître l'imposture de leur Maître, si les sceaux étoient rompus, ou si à leur levée le corps se trouvoit sans vie. Or les sceaux furent rompus. Il s'ensuit donc que les Apôtres craignant la découverte de tout le complot, enleverent le corps, qui réellement après trois jours ne se trouva plus dans le tombeau, & publierent qu'il étoit ressuscité.

Cette objection n'a pas même pour soi la vraisemblance. Où le S. Woolston a-t-il pris la convention prétenduë entre les Juifs & les Apôtres? C'est une pure imagination. Si outre

la garde de soldats, on apposa le scellé au Sepulcre, c'étoit pour assûrer le corps, qui y étoit en dépôt, contre les Gardes mêmes. C'est donc aux Gardes qu'il faut demander compte de la rupture du scellé. On sçait qu'ils voulurent faire croire que les Apôtres étoient venus pendant leur sommeil, & avoient enlevé le corps. Mais des gens sensés voïent le foible & le ridicule de cette fable, & nous aurions honte de perdre du tems à la réfuter. Des témoins endormis peuvent-ils se donner pour témoins oculaires ? Il ne reste que deux partis à prendre ; l'un de dire que l'on fit violence à la garde, & que malgré sa résistance on enleva le corps ; l'autre de dire que les soldats furent gagnés & conniverent eux-mêmes à l'enlevement. Un seul mot démontre la fausseté de ces deux allégations. Les Juifs n'accuserent les soldats, ni de s'être laissé corrompre, ni de s'être laissé forcer ; & certainement pour peu qu'il y eût eu d'apparence à l'un ou à l'autre de ces faits, ils les auroient publiés plus volontiers que

la fable qu'ils s'efforcerent d'accréditer. Il y a plus. Les Apôtres furent traînés peu de tems après devant les tribunaux des Juifs, on leur fit un crime de leur attachement à J. C. mais on ne les accusa pas d'avoir enlevé son corps.

Réduisons en deux mots cette démonstration. On convient que J. C. fut veritablement mis à mort, que son corps fut enfermé dans un tombeau qui fut exactement gardé, & que cependant il ne s'y trouva plus le troisiéme jour. Nous avons prouvé que les Apôtres ne l'avoient enlevé ni par eux-mêmes, ni par le moïen des soldats; donc J. C. étoit sorti du tombeau par ses propres forces; donc J. C. s'est véritablement ressuscité. Nous ne pensons pas qu'il soit possible de porter plus loin l'évidence sur un fait de cette nature. Au reste nous n'oublierons pas une réfléxion, qui a échapé à l'Auteur, & qui nous paroît importante. C'est que le second chef de l'accusation étant solidement refuté, le premier & le troisiéme tombent d'eux-mêmes: car si J. C. est

véritablement ressuscité, donc il n'étoit ni imposteur ni enthousiaste. Il s'ensuit encore que les objections contre le témoignage des Apôtres sont de pures chicanes, puisque le fait principal, dont ils se disent les témoins, est incontestablement vrai.

Mais voïons en détail quelle est la force de ce qu'on objecte contre les témoins de la Resurrection. C'est ici le troisiéme chef d'accusation ; il a rapport au troisiéme période, qui commence à la resurrection de J. C. & qui comprend tout le ministere des Apôtres.

Ces témoins, dit l'Avocat du sieur Woolston, sont 1°. des Anges, qui apparoissent à des femmes. 2°. Des femmes, qui croïent voir J.C. même. Quoi de plus sujet à l'illusion ? Supposons-le avec l'Avocat du Sr Woolston, il n'en pourra rien conclure contre nous, puisque ce n'est ni sur le seul témoignage des Anges, ni sur celui des femmes seulement qu'est fondée notre foi, mais encore sur le témoignage des Apôtres. Or il seroit ridicule de refuser de croire ce

que des hommes ont vû, parce que des femmes ont vû la même chose; & que des Anges leur ont apparu.

L'Avocat du sieur Woolston voudroit faire douter de la réalité du corps de J. C. après sa resurrection, parce que quelquefois il disparoissoit tout à coup. Mais qui ne sçait qu'un corps peut cesser d'être visible, sans cesser d'exister? Le sieur Woolston n'avoit-il pas lû lui-même que J. C. étant encore vivant disparut un jour tout à coup de la vûë d'un grand peuple.

Si J. C. étoit véritablement ressuscité, pourquoi ne se montra-t-il pas aux Chefs de la nation, pourquoi les Apôtres seuls le virent-ils? Cette objection paroît embarrassante du premier coup d'œil, mais une réfléxion bien simple la renverse absolument. Quand un homme produit, pour attester un fait, un nombre de témoins suffisant, est-il Tribunal au monde qui lui demande, pourquoi il n'en produit pas davantage? Il faut donc examiner si le témoignage des Apôtres est recevable, & non pourquoi il

n'est pas soutenu par un grand nombre d'autres témoins. Il est faux d'ailleurs que les Apôtres seuls aïent vû J. C. ressuscité, il se montra à plusieurs personnes. Mais comme les Apôtres étoient les témoins choisis sur la parole desquels le monde devoit croire, c'étoit eux qu'il falloit spécialement convaincre de la Resurrection ; & J. C. en effet par de fréquentes apparitions les en convainquit si parfaitement, qu'ils ont scellé de leur sang le témoignage qu'ils en ont rendu.

Foible preuve, répond l'Avocat du sieur Woolston, toutes les Sectes ont eu leurs Martyrs. Nous en convenons. Beaucoup de gens sont morts pour soutenir une fausse doctrine, mais y en a-t-il jamais eu aucun, qui soit mort pour attester la vérité d'un fait qu'il sçavoit être faux ; sur-tout est-il croïable que douze hommes complottent un pareil mensonge & le soutiennent jusqu'à la mort ?

Chaque nation, dit l'Avocat du sieur Woolston, a cru sur le témoignage d'un seul Apôtre. Ce témoi-

gnage étoit-il suffisant?Oui sans doute, parce qu'il étoit soutenu du témoignage de l'Esprit saint qui se manifestoit par des miracles & par les autres choses surnaturelles, nécessaires pour changer entierement les idées d'une nation. Si cela est, dit le même, ceux qui ont vû ces prodiges, ont dû croire ; mais pour nous, rien ne nous y oblige. Voilà le dernier retranchement où la vérité pousse enfin le défenseur d'une cause désesperée. Le vrai est-il donc sujet au changement, & un homme raisonnable peut-il nier comme faux ce qu'il avouë qu'on a dû croire comme indubitable pendant un certain tems.

Les personnes instruites s'appercevront aisément que nous avons omis plusieurs réponses très-solides ; mais les bornes d'un Extrait ne nous permettant pas de recueillir tout ce qui se peut dire en faveur de la Religion, nous avons tâché d'en dire assez pour fermer la bouche à l'impieté. Il est douloureux pour nous d'avoir à rendre compte au Public d'en-

reurs aussi monstrueuses que celles du sieur Woolston ; mais on en tire du moins l'avantage de montrer aux personnes non prévenuës que de pareilles opinions sont aussi insensées qu'elles sont impies.

ARTICLE LV.

HISTOIRES DES EMPIRES & des Républiques depuis le Déluge jusqu'à J. C. où l'on voit dans celle d'Egypte & d'Asie la liaison de l'Histoire sainte avec la profane, & dans celle de la Grece le rapport de la Fable avec l'Histoire. Tome II. Assyriens, Babyloniens & Medes. A Paris &c. *pp.* 520.

Voyez le mois de May Art. XLII.

L'Histoire des Assyriens, des Babyloniens & des Medes occupe une partie de ce volume. L'autre est remplie par une Dissertation sur les Propheties.

Histoire des Assyriens. L'Auteur, que ne perd point de vuë son plan de redresser les Histoires anciennes par celle du Peuple de Dieu, fait sentir

. que la confusion, qui regne
s premieres, vient uniquement
aut d'une chronologie fixe &
:. Mais est-il bien vrai qu'avec
rs qu'on tire des Livres saints,
uit plus aucune difficulté sur
e des premieres Monarchies ?
oins il est sûr que ceux, qui at-
it la fondation de l'Empire
yriens à *Nemrod*, & ceux, qui
t honneur à *Assur* s'appuyent
passage de Moïse (Gen. 10. 11.)
*à illâ egressus est Assur & edi-
Ninivem.* Les uns soutenant
aut traduire : » Il (Nemrod)
t de cette contrée, alla en Assy-
& y bâtit Ninive ». Et les au-
rétendant au contraire qu'il ne
point ici de Nemrod, & qu'il
ire : » Assur sortit de cette ter-
& bâtit Ninive ». Les deux opi-
ont des partisans célébres, par
quent la chose demeure incer-
Notre Auteur se déclare pour
niere. M. Rollin a adopté la
ere. Tout consiste à sçavoir en
as est Assur : l'Abbé G.... cite
Abbé Villefroy, qui le lui a fait

voir au nominatif en toutes les langues Orientales.

Le fils de Sem est donc, selon lui, l'auteur de la Monarchie d'Assyrie: non pas, dit-il, qu'il ait été le maître absolu & le Roi des premiers Assyriens, il ne fut que leur Chef, & il n'eut sur eux d'autre autorité, que celle, que lui donnoit sa sagesse; il n'avoit, ajoûte-t-il, quitté la plaine de *Sennaar*, que parce qu'il ne pouvoit plus supporter les manieres impérieuses de Nemrod; comment ceux, qui le suivirent, se seroient-ils exposés au même inconvenient, qui leur avoit fait quitter Babylone? Ce raisonnement n'est rien moins que convainquant; pour le fortifier notre Auteur y joint le silence des Anciens, dont aucun ne nous a donné une suite de Rois Successeurs d'Assur. » Ainsi, » conclut-il, on doit tenir pour » constant, que depuis sa mort le » Gouvernement fut Démocratique, » ou Aristocratique; si toutefois il » eut une forme reglée. Il y a toute » apparence que les Peuples y vi- » voient sous la division de plusieurs

» Cantons, ou Tribus, distinguées
» par Famille, avec des Juges parti-
» culiers pour décider les differends,
» qui pouvoient naître parmi eux.

Suivant ce systême, ce ne fut que 543. ans après le Déluge, qu'un nouveau Nembrod, surnommé comme le premier, *Belus*, c'est-à-dire, *Seigneur*, ou *Puissant*, usurpa la souveraine autorité sur les Assyriens : Son fils *Ninus*; encore plus ambitieux que lui, étendit son Domaine, & se rendit maître de Babylone. Ce Prince, dit l'A.... G.... n'ayant commencé sa conquête que les dix-sept dernieres années de son regne, qui fut de cinquante-deux ans, il devoit avoir succedé à Belus trente-cinq ans auparavant, & cette époque, où commence le grand Empire des Assyriens, doit faire la regle de sa durée. Ainsi il aura subsisté 1094. ans, depuis ce tems-là jusqu'à la destruction de Ninive, ou 1179. en commençant à Belus. L'Auteur convient que par cette datte il s'éloigne du sentiment de tous les Chronologistes; mais il se fonde : 1°. Sur ce que, sui-

vant les meilleurs Historiens, Nembrod n'a usurpé la souveraine autorité dans Babylone, que cent ans après le Déluge. 2°. Sur ce qu'il y a eu deux Dinasties de Rois ses successeurs, qui ont regné en tout 528. ans, » Que » l'on réunisse, dit-il, ces deux nom» bres, & l'on trouvera le terme que » je marque.

Moyse nous apprend qu'Assur bâtit Ninive, c'est-à dire, une Ville, à laquelle Ninus donna son nom, après l'avoir fort agrandie, mais on n'en connoît pas même aujourd'hui l'emplacement. *Hérodote* dit qu'elle étoit située sur le Tygre, *Ctesias* prétend qu'elle étoit sur l'Euphrate. » Voilà, remarque » l'A.... G...., comment s'évanoüit, » jusqu'aux pierres mêmes, ce que le » Seigneur veut détruire. Ce miracle » de punition paroîtra dans sa juste va» leur lorsque l'on connoîtra l'étenduë » prodigieuse de ce chef-d'œuvre d'ar» chitecture, c'étoit un quarré long, &c.

Semiramis, femme de Ninus, fournit les plus beaux traits de cette Histoire : Notre Auteur y démêle parfaitement le vrai du fabuleux, &

que ce qui devoit distinguer
Princesse de toutes les autres
eines, n'a servi qu'à la confondre
vec plusieurs ; par la raison que
ès qu'une Princesse faisoit paroître
es talens superieurs à son sexe, ses
ateurs ne manquoient pas de la
omparer à Semiramis, & lui en
onnoient le nom. Ainsi *Atossa* fille
le *Belochus*, & *Nitotris*, mere de
Balthasar, furent nommées *Semiramis*; d'où il est arrivé que la Fable,
qui confond tout, & qui infecte l'Histoire même, ont mis sur le compte
le la premiere Semiramis les Conquêtes de la seconde, & les fameux
Jardins de Babylone, qui furent
l'ouvrage de la troisiéme.

Depuis *Ninias*, fils & successeur
de Ninus, les Rois d'Assyrie, jusqu'à
Sardanapale, ont si peu mérité l'attention des Historiens, qu'on n'en
sçait pas même au juste le nombre;
Eusebe n'en compte que trente-six;
Jules Afriquain en nomme quarante;
Diodore de Sicile semble n'en reconnoître que trente. Hérodote reduit la durée de cet Empire à 520.

ans ; Ctesias le fait subsister 1360. Diodore plus de 1400. Emilien Sura 1070. & Castor, suivi par Eusebe, 1280. L'Histoire Sainte ne dissipe pas entierement ces obscurités, mais il suffit de sçavoir, dit notre Auteur, que Ninias mourut quatre-vingt-quatre ans après le Patriache Jacob, & que ce n'est que vers le milieu des Rois de Juda & d'Israël, que l'on commence à voir clair dans l'Histoire d'Assyrie. Il ajoûte que sous des Rois plongés dans la plus honteuse molesse, il n'est pas difficile de concevoir comment d'âge en âge cet Empire a perdu quelque chose de sa puissance & de sa force, & même sa liberté pendant quelque temps ; car il prétend que *Sesostris* en fit la Conquête, & il doute si Ninias ne fut pas du nombre de ces Rois, que le Conquerant Egyptien emmena captifs, & qu'il faisoit atteler inhumainement à son Char.

Il est du moins constant que Sesostris se trouve sous le nom de Sethos, dans une Liste des Rois d'Assyrie ; mais M. l'A.... G.... auroit bien

dû nous apprendre en quel tems l'Egypte étoit devenuë tributaire des Assyriens, & l'on est un peu surpris, que n'en ayant pas dit un mot, ni dans son Histoire d'Egypte, ni en parlant des Conquêtes de Ninus & de Semiramis; il avance que Sesostris ne pouvant voir son Roïaume tributaire de l'Assyrie, il resolut, non seulement de l'affranchir, mais encore de soumettre les Assyriens.

Sous le regne de Sardanapale les Médes se revolterent, mais est-ce à cette revolte, qu'il faut fixer l'époque de la fondation de leur Empire? C'est sur quoi les Historiens ne conviennent pas. Notre Auteur croit que ces Peuples vécurent dans une espece d'Anarchie, ou de Republique. Il paroît même certain qu'ils n'étoient pas encore tout à fait indépendans des Rois d'Assyrie, puisque Salmanazar éxila les Israëlites en Médie: Il est constant du moins que Ninive subsista long-temps après Sardanapale, & l'Ecriture fait mention de plusieurs Rois d'Assyrie posterieurs à ce Prince. M. Prideaux a écrit le con-

traire ſur l'autorité de Cteſias ; l'A... G.... le réfute d'une maniere, qui paroît ſans réplique.

Mais ſi Arbacés, en ſe revoltant contre le Roi d'Aſſyrie, ſe contenta d'avoir procuré aux Médes une ſorte d'indépendance; les Babyloniens, qui s'étoient joints à lui, ne firent que changer de maîtres : Ils offrirent la Couronne à *Béleſis*, qui l'accepta. Ici notre Auteur refute le ſentiment de ceux, qui ont prétendu que Ninive fut détruite dans le tems de cette revolte, & que Sardanapale ſe fit brûler avec tous ſes tréſors. En effet, *Phul*, ſucceſſeur de ce Prince, & que *Caſtor* appelle *Ninus*, ſecourut *Manahem*, Roi d'Iſraël, & ce fut lui, qui touché de la prédication de Jonas, fit pénitence pour fléchir la colere du Ciel. L'Ecriture le diſtingue formellement de *Theglatphalaſſar*, qui fut ſon ſucceſſeur, ſelon l'A.... G.... & commença la captivité du Peuple de Dieu. *Salmanazar*, fils de ce dernier, prit Samarie, *Sennacherib*, ſon petit fils, attaqua Ezechias avec le ſuccès que tout le mon-

de ſçait. Il fut tué par ſes deux fils aînés, qui par leur fuite laiſſerent la Couronne à *Aſſaraddon* leur cadet, que le quatriéme Livre d'Eſdras, nomme *Aſenaphar*. Ce Prince remit Babylone ſous le joug, acheva de détruire le Roïaume d'Iſraël, prit Jeruſalem, & emmena *Manaſſés* captif à Babylone. Son fils *Saoſduchinus*, eſt le Nabuchodonoſor du Livre de Judith. Il défit & prit priſonnier *Dejocès*, Roi des Médes, & eut pour Succeſſeur *Chinaladan*, ſurnommé *Sarac*, avec lequel finit l'Empire des Aſſyriens par la priſe de Ninive, que *Cyaxare*, petit fils de Dejocès, réduiſit en cendres.

Hiſtoire des Babyloniens. Cet Empire eſt ſans contredit le plus ancien du monde, ſelon notre Auteur, puiſqu'il eut pour Fondateur Nembrod, fils de *Chus*, & petit fils de *Cham*. M. l'Ab.... G.... oublie, ce ſemble, que Cham lui-même & Menès ſon fils, ont établi le Roïaume d'Egypte, & les Chinois ne conviendront peut-être pas que le premier de leurs Monarques ait été poſterieur à l'arriere

petit-fils de Noé. Quoiqu'il en soit, les Historiens profanes ne connoissent Nembrod, que sous le nom de *Belus*, & s'accordent tous à dire, qu'il bâtit la Ville de Babylone. Jules Afriquain nous a conservé les noms & les dattes de ses Successeurs, qu'il partage en deux Dinasties, lesquelles ont regné l'espace de 528. ans. Ctesias, dont l'autorité n'est pas grande parmi les Sçavans, prétend que Babylone après avoir été conquise par Ninus, surpassa beaucoup en étenduë & en magnificence Ninive même, à qui elle étoit soûmise. Notre Auteur observe que la méprise est venuë de l'équivoque du nom de *Semiramis*, & attribuë avec Hérodote & Berose les miracles d'architectures, qui ont rendu Babylone si célébre, au grand *Nabuchodonosor*, & à *Nitocris*, sa bruë, mere de *Balthazar*.

On voit ici une très-belle Description de cette superbe Ville, & des mœurs de ses Habitans. L'Auteur reprend ensuite l'Histoire de cette Monarchie à la revolte de Belesis, contre

Sardanapale, sous le petit fils d'Assaraddon Roi d'Assyrie. Babylone que ce Prince avoit réconquise, se revolta de nouveau. *Nabopolassar*, conjointement avec le Roi des Médes, prit & ruina Ninive, l'Empire d'Assyrie fut partagé entre ces deux Conquerans, *Necao* Roi d'Egypte enleva la Syrie au nouveau Roi de Babylone, qui fut vengé par Nabuchodonosor son fils, lequel porta la gloire des Babyloniens à son plus haut point. L'A.... G.... s'étend beaucoup sur l'Histoire de ce Héros, & en emprunte les plus beaux traits des Livres Saints.

Evilmerodac son fils ne marcha point sur ses traces, sa propre famille le fit assassiner, la seconde année de son regne. *Nériglissor*, beau-frere de ce malheureux Prince, & un de de ses meurtriers, fut declaré Regent du Roïaume, pendant la minorité de son propre fils : Il fit la guerre aux Médes, & fut défait par Cyrus. Son fils, devenu Roi, n'eut pas plus de bonheur, & fut tué par ses Sujets, qui ne purent souffrir ses cruautés &

ſes injuſtices. *Nabonadius*, qui eſt le *Balthazar* de Daniel, fils d'Evilmerodac & de Nitocris, fut mis ſur le trône du grand Nabuchodonoſor ſon ayeul, & l'occupa mal, mais ſa mere regna pour lui, & regna long-temps avec beaucoup de gloire. Elle ne put néanmoins empêcher le grand Cyrus de ſe rendre maître de Babylone, après avoir défait & pris *Creſus*, qui avoit armé pour la ſecourir. Le recit de cette grande Révolution, orné de l'expoſition des Propheties qui l'avoient annoncée, & de toutes les circonſtances, que fournit l'Hiſtoire de Daniel, eſt un des plus beaux endroits de ce Volume.

Hiſtoire des Médes. Quelques anciens Auteurs ont avancé que les Médes ſe nommoient autrefois Ariens, & que par eſtime pour Médée, qui s'étoit refugiée chez eux, après avoir été chaſſée par Theſée, ils avoient pris le nom de cette Princeſſe : mais Joſeph aſſûre avec plus de vrai-ſemblance, qu'ils ont été appellés *Médes* de *Madaï*, troiſiéme fils de Japhet, dont ils deſcendoient. Cteſias prétend

qu'ils avoient un Roi nommé *Faunus*, lorſque Ninus les aſſujettit. Après la révolte d'Arbacés contre Sardanapale, ils furent environ ſoixante ans ſans Rois, mais cette Anarchie produiſit parmi eux des déſordres, qui les obligerent d'élever *Déjocès* ſur le trône. La maniere dont ſe fit ce grand changement, la fondation d'*Ecbatanes*, le caractere de Déjocès, ſes Loix, ſa ſeverité, ſa fin tragique, les victoires & la mort de ſon fils *Phraorte*, tué au Siége de Ninive, l'irruption des Scythes en Aſie, tout cela eſt écrit avec ordre, préciſion, & ſimplicité.

L'Auteur s'étend beaucoup plus ſur Aſtiage, fils de Cyaxare, que Daniel & Tobie, dit-il, nomment *Aſſuerus*, (il a voulu dire, ſans doute, Daniel & Eſther,) Hérodote & Xenophon nous ont peint ce Prince avec des couleurs bien differentes : Le Pere Tournemine, dont le ſentiment a été ſuivi par l'Abbé Lenglet, s'eſt attaché au premier, & regarde *Cyaxare* II. qu'on lui a donné pour Succeſſeur, comme un Roi chimerique. M. l'A... G... au contraire, prétend que tout cet

endroit d'Hérodote est un Roman, & qu'il faut s'en rapporter à Xenophon, qui fait d'Astiage un très-grand Prince, & soutient que Cyaxare II. son fils, est le *Darius le Méde*, de Daniel, auquel succeda Cyrus son neveu. On verra avec plaisir les preuves dont il appuïe son opinion ; mais il est assez étonnant que dans un Ouvrage, où l'on fait profession de raprocher, autant qu'il est possible, l'Histoire profane de celle du Peuple de Dieu, on ne nous dise pas un seul mot de la fameuse Esther. En récompense on y trouvera tout le commencement de la vie de Cyrus, d'après Xenophon, elle est trop connuë, pour que nous nous y arrêtions.

Dissertation sur les Propheties. Il ne faut pas s'attendre a trouver ici out ce que ce titre semble nous annoncer. Il ne s'y agit nullement de l'explication des Propheties, & il n'y est point du tout parlé de celles, qui ont le plus exercé les Critiques. Cependant l'Auteur déclare qu'il ne veut rien laisser sur cette matiere, qui puisse n'être pas entendu ; mais c'est unique-

ment par rapport à l'Hiſtoire des Aſſyriens, des Babyloniens, des Médes, & des autres Peuples, qui ont eû quelque choſe à démêler avec les Hebreux. Il ſe contente de nous faire obſerver que les Prophetes, en prédiſant le retour de la captivité, ont porté leur vûës plus loin, & avoient devant les yeux l'Egliſe de Jeſus-Chriſt, » & le retour final des Juifs; » mais avec cette difference, qu'ils » marquoient au juſte le temps du » premier (de ces deux évenemens,) » & qu'ils ne nous donnent aucune » lumiere préciſe pour connoître le » moment du ſecond. Secret que » Dieu s'eſt reſervé, & ſur lequel il » nous eſt par conſequent défendu de » porter notre jugement.

Ainſi, l'Auteur, après avoir rapporté en peu de mots tous les crimes des Juifs, qui leur ont attiré cette foule de malheurs, dont la captivité fut le comble, nous apprend les menaces que les Prophetes leur firent en divers tems; puis il vient à la ſituation de ce Peuple pendant la captivité, ſoit dans la Paleſtine, où pluſieurs

demeurerent ; soit en Egypte, où un grand nombre se retira ; soit à Babylone, soit à Ninive, & en Médie. Suivent les Propheties sur le retour de la captivité ; enfin le retour même. Delà l'Auteur passe aux Propheties contre toutes les Nations, dont Dieu s'étoit servi pour châtier son Peuple.

Quelques explications accompagnent cette longue suite de citations ; elles sont ordinairement assez justes ; mais nous ne répondons pas que toutes les conjectures de l'Auteur soient également bien reçûës. Ainsi, lorsque sur le 49e Chapitre de Jeremie, où il est dit que les Caldéens réduiront l'Idumée en solitude, il se fait cette objection, que cette Partie de l'Arabie a été depuis, & est encore aujourd'hui très-peuplée, trouvera-t-on qu'il réponde bien, en disant, que cela se doit entendre du défaut de justes & d'adorateurs du vrai Dieu ? Et n'étoit-il pas plus naturel de faire remarquer que l'effet de ces menaces n'a qu'un tems limité ? L'A.... G.... persuadera-t-il aussi à beaucoup de ses Lecteurs que les magnifiques expressions

du 34^{e}. Chapitre d'Iſaïe, ayent eû pour objet les Conquêtes de Mahomet, & de ſes Succeſſeurs. Au reſte nous ne pouvons nous diſpenſer de lui rendre cette juſtice, qu'il s'éloigne rarement des ſentimens les plus reçûs & les plus conformes à la plus ſaine tradition dans l'explication qu'il nous donne des Propheties, & dans l'application qu'il en fait.

ARTICLE LVI.

ENTRETIENS PHYSIQUES d'Ariſte & d'Eudoxe, ou Phyſique nouvelle, en Dialogues; par le Pere Regnault, de la Compagnie de Jeſus, à Amſterdam, 1733. *aux dépens de la Compagnie*, 4. Vollumes *in* 12.

LES différentes Editions d'un Livre, faites en diverſes Langues, en divers Pays, à Paris, à Londres, à Amſterdam, font un préjugé favorable, & qui ne trompe guére. Ces Entretiens parurent à Paris en trois Volumes à la fin de 1729. En 1731. l'Ouvrage vint de Londres, traduit en Anglois par M. Dale, & dédié à

M. le Chevalier Sloane, Président de la Societé Roïale. En 1732. la Compagnie des Libraires d'Amsterdam l'imprima sur la premiere Edition Françoise de Paris. Bientôt après il s'en fit une nouvelle Edition à Paris, chez Jacques Clousier & Claude Thiboust, sous les yeux de l'Auteur, & augmentée par l'Auteur même de la valeur d'un Volume, inséré dans le corps de l'Ouvrage. Enfin, nous avons l'Ouvrage entier avec les additions, de l'impression d'Amsterdam. On parla de la premiére Edition dans nos Mémoires de 1730. La Traduction Angloise est accompagnée de quelques notes, dont la plûpart exposent précisément la pensée de M. Newton, dans certains endroits où le Pere Regnault ne pense pas comme le sçavant Anglois. Nous n'avons point rendu compte des additions qui se trouvent dans la nouvelle Edition de Paris, & dans celle d'Amsterdam; & c'est ce que nous allons faire.

La nouvelle Edition est considérablement enrichie. Ces richesses phy-

fiques & nouvelles ſont des Tables, des Planches, des changemens, des éclairciſſemens, des notes, des obſervations, des expériences, des réflections nouvelles, de nouveaux Entretiens. Une partie des additions eſt repanduë dans les Entretiens qui avoient déja paru : l'autre, eſt la matiere des Entretiens nouveaux. Les unes & les autres ſont faites pour les endroits où elles ſe rencontrent. La ſuite des Entretiens n'en eſt pas moins naturelle ; & quoiqu'ils ſoient beaucoup plus longs, ils ne le ſont pas trop ce ſemble.

Les additions s'étendent ſur toutes les parties de la Phyſique ; ſur la petiteſſe des corpuſcules, ſur la dureté des Corps, ſur la Sphere, ſur l'Hiſtoire naturelle, ſur le Mouvement, ſur la Méchanique, ſur l'Hydroſtatique, ſur l'Air, ſur la Poudre à Canon, ſur le Feu, ſur les Fermentations Chymiques, ſur l'Anatomie, ſur l'Optique, ſur les Couleurs, ſur la Botanique, ſur les Animaux, ſur les Metéores, ſur l'Aſtronomie, &c.

er Sloane, Préſident
e Roïale. En 1732.
le des Libraires d'Am-
nprima ſur la premiere
ançoiſe de Paris. Bien-
il s'en fit une nouvelle
Paris, chez Jacques Clou-
Claude Thibouſt, ſous les
l'Auteur, & augmentée
uteur même de la valeur d'un
e, inſéré dans le corps de
rage. Enfin, nous avons l'Ou-
entier avec les additions, de
preſſion d'Amſterdam. On par-
le la premiére Edition dans nos
emoires de 1730. La Traduction
ngloiſe eſt accompagnée de quel-
ues notes, dont la plûpart expoſent
préciſément la penſée de M. Newton,
dans certains endroits où le Pere Re
gnault ne penſe pas comme le ſça
vant Anglois. Nous n'avons po
rendu compte des additions qu
trouvent dans la nouvelle Editio
Paris, & dans celle d'Amſterd
& c'eſt ce que nous allons fair
La nouvelle Edition eſt con
blement enrichie. Ces richeſ

& nouvelles sont des Tables,
inches, des changemens, des
issemens, des notes, des obser-
s, des expériences, des réfle-
nouvelles, de nouveaux En-
ns. Une partie des additions est
duë dans les Entretiens qui
nt déja paru : l'autre, est la ma-
des Entretiens nouveaux. Les
des Entretiens sont faites pour les
, & les autres sont faites pour les
roits où elles se rencontrent. La
e des Entretiens n'en est pas
ins naturelle ; & quoiqu'ils soient
ucoup plus longs, ils ne le sont
s trop ce semble.

Les additions s'étendent sur tou-
s les parties de la Physique ; sur
. petitesse des corpuscules, sur la
ureté des Corps, sur la Sphere,
ur l'Histoire naturelle, sur le Mou-
vement, sur la Méchanique, sur
l'Hydrostatique, sur l'Air, sur la
Poudre à Canon, sur le Feu, sur
les Fermentations Chymiques, sur
l'Anatomie, sur l'Optique, sur les
Couleurs, sur la Botanique, sur les
Animaux, sur les Meteores, sur l'As-
tronomie, &c.

vient ; dans quelles circonſtance
dans quelle eſpéce de propoı
l'excès de vîteſſe vaut l'excè
maſſe. Nous y voïons des effets
guliers du Reſſort, des Anneaux
étoient juſtes au doigt, deveni
Braſſelets, des Colliers, des Ceinı
puis redevenir des Anneaux juſt
doigt, ſans rien perdre de leur re
Nous y voïons l'origine des Mı
gnes, & la hauteur des Monta
célébres ; le ſecret de ſéparer le
fre de la terre ; la maniere de
du Cuivre d'un mélange de V
& de Fer, de l'Argent & de l'Oı

quoi quelquefois une partie d'un Aiman est plus forte que l'Aiman entier; de quelle façon une verge de fer s'aimante, sans le secours, sans l'action de l'Aiman, & change de pôles en changeant de situation, quelle a été la déclinaison de l'Aiman à Paris depuis 1600; l'Art de discerner, si une piece d'Or ou d'Argent est bonne ou fausse; de tirer l'air de l'eau froide, de juger de la bonté de la Poudre à Canon, de varier les jeux des Feux d'Artifices, & de faire voler des Oiseaux artificiels, de produire de la Glace même avec le feu, de connoître la différence des chaleurs soûteraines & de celles du Soleil, en Hyver & en Eté, de prevoir des Tremblemens de Terre, d'aller chercher de l'eau douce au fond de la Mer, & d'y pêcher les Perles, d'empêcher que l'eau ne se gâte sur Mer dans les Voyages de long-cours, de découvrir les sources, &c.

Comment le sang des veines peut-il passer par les Artéres, quoique les Artéres prises ensemble aïent moins d'étenduë que les veines qui leur ré-

& avantageuse, ou une faute ex
dinaire? Comment le sang de l
porte-t-il la nourriture & la vi
le Fœtus? Comment la Mémo
forme-t-elle, se perd-elle, se
vre-t-elle? Tout cela se trou
pliqué, ce semble, avec une
qui caractérise l'Ouvrage & l'A

L'Auteur répand l'éruditio
ses Entretiens, sans y répan
langueur. S'agit-il des Mémoir
prenantes? » Le merveilleux T
» dit Eudoxe, que la Mémoi
» passé s'y retrouve en un insta
» un instant mille objets div
» reviennent au gré de vos

oses si à la main, pour ainsi dire,
s'il lisoit, écoutoit, écrivoit, &
ctoit au même temps. Que dis-
, il dictoit jusqu'à sept Lettres
a fois. L'Empereur Adrien avoit
lû les Livres ? il les sçavoit par
œur. Saint Augustin parle d'un
: ses amis, qui sçavoit Virgile à
réciter à rebours, &c. Les im-
essions successives des objets font
ans la substance molle du Cerveau,
s traces plus ou moins liées, qui
mmuniquent plus ou moins,
us ou moins profondes, selon
tissure du Cerveau même. Les
prits qui trouvent plus d'accès
ans ces traces, plus de passages
bres pour couler des unes dans
s autres, y réproduisent plus
'agitation, y réveillent successi-
ement plus d'idées. Delà ces Mé-
oires surprenantes.

On donne aux esprits animaux
ucoup de part aux mouvemens
'Ame, quand on fait dire à Ariste,
lus jeune des Interlocuteurs. » Je
e m'étonne plus, si tant d'hom-
nes d'une petite taille ont été les

ont leurs maladies. Les Gens
tres verront ici, & les maladi
quelles ils sont sujets, & le se
s'en garantir. Pourquoi les
cins ne sont-ils jamais plus in
sés, que tandis que tout le mo
porte bien ?

Il est vrai, dit Eudoxe, qu
le tems des maladies, ils son
exposés au mauvais air ; mais
cice qu'ils font, & la joïe de
vailler jamais inutilement, le
vent d'Antidore. Le plaisir, n
de nous voir languir, mais
l'occasion de nous rendre se
contribuë beaucoup à la santé d

quefois les Poissons ; comment il
luit des penchans divers, plus
noins forts ; pourquoi le Rossi-
: à des sons si doux, si forts, si
:s ; d'où vient au Perroquet le ta-
d'articuler & de parler ; ce qui
que tel sourd écoute attentive-
t & avec fruit la parole de Dieu,
lis que ceux qui ont l'oreille plus
& plus délicate, dorment au
non.

riste, jeune Interlocuteur, aime
:gayer dans ses réflexions sérieu-
Des paroles, qui me réjoüiroient,
il, en démêlant ce qui fait qu'un
paroît rude & blesse, ce seroient
:s qu'on dit sérieusement se glacer
ver dans le Nord en sortant de la
iche, & rétentir dans l'air au Prin-
ps, lorsque le Soleil vient les dége-
& leur rendre la liberté. J'ai regret
ce soit un conte débité gravement.
entendroit à la lettre dans le Nord
oix des Zéphyrs. Leurs plaintes &
s soupirs ne seroient plus des idées
tiques.

Ce sont ensuite de nouveaux Phos-
res, des Réflexions Physiques sur

ce qui regarde le Verre. Les Réflexions Physiques sont quelquefois accompagnées de Réflexions Morales. C'est le caractére du Microscope, dit-on, de défigurer ce qu'il y a de plus beau, d'embellir ce qu'il y a de plus hydeux ; Il donne à des Chenilles, à des Insectes qui font horreur, de la dorure, les plus belles écailles, des couleurs inimitables, & il fait de la peau la plus fine, du plus beau coloris, d'une beauté follement idolâtrée, une bigarrure & un assemblage de rides à faire peur. Si l'on se voyoit au Microscope, comme on se regarde dans une Glace, l'amour propre feroit moins d'estime d'un bien aussi fragile que la Glace même.

Les découvertes étonnantes qui sont dûës au Microscope, ont conduit l'esprit à des systêmes qui ne surprennent guére moins. Eudoxe dit, qu'il a vû plus d'une fois un homme d'esprit, qui attribuoit également à de petits Insectes & les maladies & la guérison. A l'entendre, ce seroient de petits animaux qui corromproient la masse du sang, & causeroient les

maladies, & ce feroient de petits animaux qui tueroient les animaux fiévreux, & nous rendroient la fanté. Les corps les plus durs ne feroient que des amas d'infectes étroitement liés enfemble ; & la flamme, qu'un effain de Vermiffeaux aîlés, libres, developés, qui s'envoleroient rapidement en l'air. Ces animaux ignées, ces feux folets animés font faits pour réjoüir l'imagination : Et c'eft à l'imagination apparemment qu'ils doivent leur naiffance.

» Vôtre Philofophe, demande A-
» rifte, voyoit-il les animaux bien-
» faifans & falutaires tuer, pour nous
» guérir, les animaux venimeux. Il
» les voyoit, répond Eudoxe, il me
» l'affuroit du moins. Il me difoit
» même que je les voyois auffi, mais
» je n'en croyois rien.

Après tout, il y a long-temps que l'on a vû de petits vers dans le fang des malades ; mais ces petits animaux qui tuënt les autres, pour nous guérir, ne font pas encore affez manifeftes.

Que d'obfervations fur les cou-

leurs ! Comme les couleurs font le chaime des yeux, les obſervations ſur les couleurs ont je ne ſçai quoi qui pique encore plus que les autres. On voit volontiers dans ces obſervations de quelle maniere les Rayons peignent les objets de diverſes couleurs, en rouge, par exemple; c'eſt, ajoûte t-on, un vermillon ſur le viſage, un çoloris qui ne gâte rien ; il n'eſt pas durable: mais il en fait voir plus vîte, que l'on fait vanité d'un bien qui ne nous appartient guére, & qui n'eſt, pour ainſi dire, qu'un jeu de la matiere ſubtile.

Il s'offre un phénomene aſſez ſingulier. Il y a dans le Jardin du College de Loüis le Grand, une Fontaine où le marbre noir paroît blanc, où le plâtre blanc paroît noirâtre. On a expliqué ce phénomene différemment. L'Auteur avoit dit ſa penſée là-deſſus, & il penſe encore de même. Son explication eſt fondée ſur pluſieurs obſervations, & ſur pluſieurs expériences qu'il a faites. Elle eſt naturelle, mais trop ſerrée pour être abregée, & trop étenduë pour

: mise ici toute entiere.
L'Entretien sur les couleurs, expli-
es dans le Systême de M. Newton,
'Entretien sur les couleurs expli-
es dans un autre Systême sont
ucoup augmentées. L'Entretien
les Plantes & l'Entretien sur les
maux le sont encore plus.
'agit-il d'expliquer comment l'al-
native d'un tems froid & d'un
s chaud contribuë à l'accroisse-
t des Plantes, soit terrestres, soit
atiques ? La chaleur ou le froid,
Ariste, passe de l'Atmosphere dans
interieur des Plantes aquatiques
terrestres. Le froid le condense,
chaud le raréfie. L'air condensé
place à la seve ; l'air rarefié la
sse. Delà, l'action des sucs hâte
s les vicissitudes de froid & de
ud, l'accroissement des Plantes.
Passons à l'Entretien sur l'ame des
es. C'est un Entretien nouveau,
ne veut pas dans cet Entretien
les Bêtes soient soumises comme
Montre, aux loix d'un pur mé-
nisme. On leur refuse l'intelli-
ce ; mais on pretend que le plai-

un principe de sentiment, sui
ble precisément de perceptions
bles. La perception des chos
lui sont nuisibles, est accomp
de douleur. Le plaisir accompa
perception des choses qui lu
utiles. Le plaisir fait naître le
ou l'amour de l'objet agréab
douleur produit la crainte & la
de l'objet doulouleux. L'amou
haine font des efforts contrair
pour saisir son objet, l'autre
fuir le sien. Les esprits anima
ciles aux efforts de la passio
domine, suivent les loix de l
de l'ame & du corps, coulen

forts de la machine, & ce jeu porte la brute vers l'objet qui lui plaît, ou l'éloigne de l'objet qui lui déplaît. Ce jeu s'éxecute & varie à l'infini, selon que les impressions indeliberés de plaisir & de douleur dans l'ame, sont plus ou moins vives, & que le mechanisme du corps est plus ou moins délicat. Pourquoi voyons-nous les Abeilles voltiger de Parterres en Parterres ? C'est que la douce odeur de la cire, du miel, des parfums, les attire de fleurs en fleurs, jusqu'à ce que rassasiées & chargées de sucs, elles soient plus vivement touchées par la perception, par le souvenir de la ruche, qui les rappelle, que par l'odeur même des fleurs qui leur presentent de nouveaux sucs, &c.

Parmi les additions sur les méteores, on trouve de nouvelles Aurores boreales observées par l'Auteur. Enfin après plusieurs observations & sur les Planetes & sur les Etoiles, on finit par une difficulté qui regarde le systême de Copernic. Elle s'offrit à mon esprit d'elle-même, dit Eudoxe, il y a cinq ou six ans. ; je la proposai

dans une assemblée où elle fit quelque impression ; elle merite quelque éclaircissement. La voici.

Les Planetes, du moins Venus, Mars, Jupiter, ont un mouvement sur leur centre, un mouvement de rotation, qui porte l'hemisphere superieur de la Planete d'Occident en Orient, & l'hemisphere inferieur d'Orient en Occident. Or, dans l'hypothese de Copernic, l'hemisphere inferieur devroit ce semble, aller au contraire, d'Occident en Orient, & l'hemisphere superieur d'Orient en Occident : Car enfin, suivant la regle de Kepler, la couche ou le courant de matiere éthérée qui va d'Occident en Orient fraper l'hemisphere inferieur de la Planete, étant plus proche du centre du tourbillon, a plus de vîtesse. Un excès de vîtesse dans une masse égale, n'est-il pas un excès de force ? & un excès de force ne doit-il pas l'emporter ? Si la force de la matiere éthérée, qui va d'Occident en Orient fraper l'hemisphere inferieur, l'emporte, il doit obéïr, suivre la direc-

ion de la force victorieuse, & aller, omme elle, d'Occident en Orient ; : l'hemisphere inférieur ne peut al- er d'Occident en Orient, que l'he- nisphere superieur n'aille d'Orient en Occident.

Ariste essaye d'expliquer ce pheno- nene en Physicien. Voici sa conjec- ure : Le fluide qui frape l'hemisphere nférieur de la Planete, dit-il, a plus le vîtesse, il est vrai : mais le flui- le qui frape l'hemisphere superieur, st composé de parties plus solides & lus denses ; aussi a-t-il plus de for- e centrifuge, puisqu'il est plus éloi- gné du centre du tourbillon. Ces parties plus denses & plus solides ont des forces moins partagées, plus réünies, & qui conspirent davantage au même effet. Cette réünion de forces dans une masse égale fait dans le fluide superieur un excès de force, qui l'emporte sur l'excès de vîtesse, qui se trouve dans le fluide inferieur & plus délié ; & cet excès de force donne sa direction à l'hemisphere superieur de la Planete. Delà le mou- vement de rotation de l'Occident à

l'Orient dans la partie ſuperieure; de l'Orient à l'Occident, au contraire, dans la partie inferieure.

Nous ajoûterons preciſément, & dans les mêmes termes, ce que les Journaliſtes de la Haye ont dit de ces Entretiens : (1) » Ces Entretiens » ont pluſieurs avantages; c'en eſt » déja un grand que celui de la ma» tiere. Phyſique générale, Hiſtoire » naturelle, Hydroſtatique, Anato» mie, Botanique, Optique, Aſtro» nomie, les découvertes les plus cu» rieuſes & les plus utiles que les » Modernes, aïent faites dans ces » Sciences, les expériences les plus » certaines; Voilà en quoi conſiſte » cette matiere.

» L'ordre eſt le ſecond avantage » de ces Dialogues, en ce que le » premier y fait ſouhaiter le ſecond, » & aide à l'entendre.

» D'ailleurs les faits qu'on y rap» porte, attachent par leur ſingularité » & leur certitude.

» Il faut ajoûter que le ſtyle de

(1) Journal Litteraire de l'année 1733. I. Partie, p. 166: à la Haye, chez J. Swart.

» l'Ecrivain est clair, net, élegant,
» dépoüillé de ces termes obscurs
» sous lesquels les anciens Physiciens
» cachoient leur ignorance, & dont
» plus d'un Physiicen moderne sem-
» ble s'être exprès servi pour cacher
» sa science, & dérober son secret.
» En un mot, on peut entendre ce
» Livre sans être Physicien, & devenir
» Physicien en le lisant.

ARTICLE LVII.

AN ESSAY UPON SOLITUDE; &c. C'est-à-dire : *Essay, ou Traité sur la Solitude. Par M. A. seconde Edition.*

CE petit Traité accompagné de plusieurs autres, nous a été envoïé de Londres. La reconnoissance exige que nous fassions usage du présent.

Notre Anglois n'est ni le premier ni le seul qui ait écrit sur *la Solitude*. Sans parler des anciens, Messieurs de Racan & de S. Amant en ont fait le sujet de leurs Poësies.

Le Traité de M. A. ne perdra rien du merite de la nouveauté. Il examine les inconveniens d'une solitude où l'on se retranche tout commerce avec les hommes ; ensuite il apporte les temperamens qu'il estime necessaires a l'austerité d'une pareille retraite.

La solitude promet beaucoup, & offre un grand attrait aux esprits mélancholiques ; mais lorsque l'on la considére de sens froid, on ne se laisse plus éblouïr par cette apparence trompeuse. Il en est de la solitude, comme de cent autres choses dont l'idée nous annonce des avantages sur lesquelles la possession nous détrompe : c'est un nuage d'Eté, qui le soir represente de loin des figures agréables ; les regards en sont charmés ; mais à mesure que l'on approche, ces figures disparoissent.

L'homme n'est point sorti des mains de Dieu pour demeurer isolé. Adam fut créé dans la perfection propre de son Etre, sans éprouver les foiblesses de l'enfance : il goûtoit en paix les délices du Paradis terrestre.

moins, Dieu jugea qu'il man-
uelque chose au bonheur du
homme, *& qu'il n'étoit pas*
r lui d'être seul. Or, si le bon-
est pas complet sans quelque
dans le séjour même des plus
s plaisirs ; c'est vainement
chercheroit dans une austere

licité de l'homme renfermée
i seul, est comme une flamme
te d'air s'éteint tout-à-fait.
, *Epist. 6.* a dit que, si la
de toutes choses lui étoit of-
avec défense d'en rien com-
er à personne ; il en refuse-
présent.
ateur Romain, *premier Livre*
ices, va plus loin. Si un hom-
t-il, avec tous les avantages
rit, du corps, de la fortune,
ndamné à vivre seul, je croi-
il vaudroit mieux pour lui de
congé de ce monde que d'y
Notre Anglois n'est point de
ment, il le traite de fanfa-
, & il a raison.
richesses de l'esprit doivent

être miſes au grand jour, un talent enfoüi eſt un bien perdu. Germanicus s'affligeoit que ſes troupes euſſent été taillées en pieces ; parce qu'il perdoit autant de témoins de ſon courage, qu'il comptoit de Soldats, &c.

Cette vanité n'eſt pas l'unique raiſon, pourquoi l'on n'aime point à être ſeul : la ſolitude laiſſe trop de loiſir aux reflexions ; elle ouvre à l'homme une ſcéne fâcheuſe où il voit toutes ſes miſeres. En vain les dehors ſont beaux au milieu du tumulte, le tems de la retraite dévoile le fonds, où l'on n'apperçoit plus que des défauts.... L'homme le plus éclairé, exempt, ſi l'on veut, de grands vices, comprend alors combien ſes lumieres ſont bornées. Que ſi le Solitaire eſt vicieux, il eſt en proye à mille funeſtes ſouvenirs, à celui de la mort qui peut le ſurprendre, à celui de ſa deſtinée éternelle, &c. Enfin, la Religion ſeule fournit à l'homme des reſſources contre la ſolitude.

Quelques-uns ſont Solitaires pour

ᴀe à couvert leurs défauts, ou ᴀrs malheurs. Trop de lumiere dé- ɔuvre les rides, & trop d'attention s disgraces. Alors il est sage de dis- ıroître; d'autres se retirent sous pre- :xte d'être plus en liberté; comme ibere, ils fuyènt le grand jour, our n'être point interrompus ni re- ris dans leurs excès.

Il y a divers degrés dans la solitu- le; Les uns se dérobent aux emplois, :s autres au jeu, au plaisirs de la ıble, ou à des commerces scanda- :ux. Enfin une mortification de choix laît davantage qu'une penitence ommandée. Si le Cardinal *Volsey* voit pris le parti d'une sage retrai- :, il se seroit sauvé des orages de a Cour; mais sa hauteur & son faste ıors de saison le perdirent.

C'est une conduite loüable, que de : soustraire à mille visites frivoles, ›our penser. *Amici fures temporis*, dit e Chancelier Bacon. Ces Entretiens le bagatelles, sont autant de vols ιue l'on nous fait du bien le plus ›recieux; ils ne servent qu'à char- ;er la mémoire d'inutilités. Vivre

de la ſorte, c'eſt comme être ſans ceſſe occupé à donner audience, ſans avoir le moment de reſpirer. La retraite eſt alors l'unique reſſource, ainſi que l'émetique à un mal extrême. On eſt ravi de ſe voir tiré de la foule pour donner carriere à ſon eſprit.

De tous les motifs de retraite, le plus relevé eſt celui de la Religion. En effet il faut quelquefois s'interdire un commerce tumultueux avec les hommes, fermer l'entrée de ſon cœur à toute affaire du ſiécle. Ainſi debaraſſé, on examine de plus près ſes comptes. On ſe rappelle ſes engagemens, & ſes interêts éternels.... La mort eſt une ſolitude qui merite des reflexions; elle nous tranſporte dans une region qui nous eſt étrangere. Alors tout commerce avec les hommes eſt fini pour nous. Bien plus, elle nous diviſe pour un tems d'avec nous-mêmes. Travaillons donc à quitter le monde comme par degrez; puiſque les objets des ſens doivent nous manquer. Etudions-nous à affoiblir le rapport qu'ils ont avec

ous. Tournons-nous à des objets
urables ! Et plaçons-y notre bon-
eur. Se bannir soi-même du grand
onde par de tels principes, c'est
vantage incomparable de ce que je
omme solitude : Etre ainsi seul, c'est
moïen de se trouver un jour dans
plus desirable compagnie, &c.
L'excès de mélancolie fait tomber
ins l'excès de solitude. Le Cloître
ême paroît comme un lieu public:
n s'imagine que toute société est
ie maladie contagieuse. M. Barriere
obé de Feuillans résolut un jour de
cacher pour toujours, & de s'en-
velir dans un affreux desert : son
tention étoit bonne, il vouloit se
ettre à couvert de toute tentation;
ais ce divorce avec le monde nous
oproche trop de nous-mêmes. Ce
est pas toujours d'une cause étran-
re que naissent les idées; les ima-
s, les illusions; notre propre fonds
souvent la source de tout cela;
objets sont comme des hôtes fâ-
eux, ou comme des parasites-aus-
els on a beau donner leur congé,
reviennent tôt ou tard.

L'ame alors se voïant sans autre compagne que son corps, n'a plus rien à faire qu'à se parcourir elle-même ; elle a tout le loisir de se rappeller mille objets qui n'avoient fait sur elle qu'une légere empreinte. Par là les passions deviennent plus vives, l'humeur s'aigrit ; l'ennui & la tristesse investissent l'ame ; on n'a rien dans la solitude pour en distraire l'impression, & pour en affoiblir les traces, &c.

Cependant le vice n'est-il pas dans le commerce du monde, comme une maladie épidemique à laquelle presque personne n'échappe ? Ne devient-on pas pire par la société des mauvais avec qui c'est une nécessité ou du moins une bienséance de traiter ? On ne peut donc être en sûreté au milieu du monde. Il est vrai que de mauvaises compagnies donnent des impressions qui leur ressemblent, & portent à des pensées dangereuses. Mais peut-être que l'esprit de ténébres en suggere encore davantage. L'Apôtre nous apprend que nous avons des ennemis invisibles, qui

it plus redoutables que la chair & ſang. La ſolitude quand elle eſt ſive eſt, ce ſemble, comme leur hamp de bataille; c'eſt-là qu'ils dreſent plus volontiers leurs batteries. Jeſus-Chriſt lui-même fut tenté dans le déſert.

On avouë que le commerce du monde eſt dangereux pour la vertu, mais nous pouvons trouver des guides ſûrs qui nous faſſent appercevoir les piéges qu'on nous tend... Eſt-on donc infaillible quand on eſt ſeul? Et en cas de mépriſe, comment ouvrirons nous les yeux ſur notre erreur?

Que le vice ſe communique de l'un à l'autre, on en convient, & c'eſt ce que l'on ne ſçauroit trop déplorer. Mais enfin on ne manque pas d'excellens antidotes contre un ſi grand mal. Il y a tant de gens expérimentés, capables de nous ſoutenir dans les principes ſains que la nature a gravés dans notre ame, ou de nous y rappeller. Nous ſerions deſtitués de ce ſecours, s'il arrivoit que ſolitaires nous fuſſions tombés

dans un état de perpléxité, d'ignorance, de foiblesse... Combien de passions ont été guéries, tantôt par les conseils d'un ancien ami, homme de bien & éclairé ? tantôt par l'exemple d'un autre revenu des mêmes désordres, dont on lui a fait connoître la honte & la folie &c.

Voici d'autres considérations pour ne point rompre avec toute société civile. Après Dieu nous devons tout aux hommes; c'est entre leurs mains que le Créateur a déposé, pour le dire ainsi, l'être dont nous jouissons; il les a chargés du soin de nous nourrir dès l'enfance, de nous conserver, de nous élever, de nous instruire &c. Quand donc la solitude auroit des avantages, que certainement elle n'a pas, nous nous devrions du moins en partie à la société humaine & par justice & par reconnoissance....D'ailleurs, si tous les hommes suivoient ou leur mélancolie, ou leur dépit, pour s'enfoncer dans un desert; bien-tôt les Etats, les Arts, les Sciences, les Loix, la Religion, enfin la nature humaine

oitroient... De la faculté mê-
exprimer nos pensées, nous pou-
conclure l'institution de la so-
; car suppofé que nous eussions
its pour vivre tous séparément
is des autres, les organes de
role seroient inutiles.
nons les choses du bon côté.
a que nos propres vices qui doi-
nous contrister. Ce n'est point
nduite d'autrui, quelque mau-
qu'elle soit qui nous porte
nal : au contraire, puisque
onde est si pervers, c'est une
i, c'est une gloire pour nous de
ferme contre le torrent; le mé-
des bons augmente au double
sistant aux méchans.... Lorsque
emi assiege une Ville, quel est
le devoir de la garnison? de
r cacher en des souterrains? non;
de se montrer sur les remparts,
enir ferme à la breche, de re-
ser les assaillans &c. Si tous les
de bien prenoient le parti de
litude, les méchans qui reste-
it seuls en emble renverseroient
tôt l'économie de la société ci-
&c.

C'eſt par ces dernieres réfléxions que le Cardinal d'Oſſat détourna l'Abbé de Feuillans du deſſein de vivre en reclus.

Concluſion. Il n'eſt point permis de ſe laiſſer conduire par un eſprit de mélancholie, ou par une idée de dévotion mal entenduë pour ſe ſéparer de tout commerce avec les hommes. La ſolitude ne doit point être ſans quelque temperament; toutes les choſes de la vie en demandent; tous les ſages en admettent : outrer la nature, c'eſt la réduire à un état violent, & le changement qui ſuit de néceſſité cette contrainte, aboutit à deshonorer la raiſon.

ARTICLE LVIII.

CONSIDERATIONS SUR LES cauſes de la grandeur des Romains & de leur décadence. A Amſterdam *chez Jacques* Desbordes. 1734. *vol. in* 12. *pp.* 277.

AYant ici à donner l'Extrait d'un Livre qui n'eſt lui-même qu'un

Extrait, quoique plein & complet, de l'Histoire Romaine prise dans sa plus grande étenduë depuis la fondation de Rome par Romulus jusqu'à l'invasion de Constantinople par les Turcs, nous ne donnerons pas à l'éloge d'un Auteur illustre & assez connu, une ligne du terrain trop étroit auquel nous sommes bornés : & pour caracteriser l'Ouvrage, nous nous contenterons de dire que ce petit Livre contient dans son énergie le corps entier de l'édifice dont on trouve quelques materiaux ébauchés dans Saint Evremont & dans d'autres Auteurs estimés. Nous nous hâtons de commencer, après avoir averti que notre Analyse sera presque toute composée du propre discours de l'Auteur.

La plûpart des Monarchies ont été fondées par des Conquérans voyageurs, qui après avoir ravagé des Provinces, ont établi dans leur centre le siege de leur domination. Rome fut Rome dans son origine. Romulus en la fondant ne fit qu'établir un centre à l'Univers. Il n'y perça point de

ruës, mais il laissa tous les chemins y aboutir. Ce ne furent ni palais ni édifices publics, ni maisons mêmes qu'il prétendit faire : mais de bons magasins, comme sont aujourd'hui les Villes de la Crimée, pour renfermer le butin, les bestiaux, & les fruits de la campagne.

Un centre n'est qu'un point chez les Politiques comme chez les Spéculatifs : mais un point énergique & comme un foïer qui résulte de la réunion de tous les raïons qui partent de la plus vaste circonference. Jamais Romulus ni les vrais Romains n'eurent la pensée de fonder plusieurs Villes ni de s'y diviser : mais de plusieurs Villes, de plusieurs Peuples, de plusieurs Empires, ils penserent toujours à n'en faire qu'un. Rome étoit dans leur idée la Ville par excellence. *Urbem quam dicunt Romam*, la *Ville* tout court : le *Urbis & Orbis* qui est encore sa devise, marque que la *Ville* & l'*Univers* étoient deux mots ou deux idées synonimes chez les Romains.

Les Sabins aboutirent les premiers à ce

centre universel. Leurs façons,
.es coûtumes, leur caractere dur,
:lliqueux, tout Lacedemonien, leur
ouclier même large & ferré, Ro-
mulus appropria tout à son peuple:
c Numa ne l'imita peut-être que
trop par rapport à la Religion. Servius Tullius dans le même esprit obligea les Albains & toutes les Villes Latines qui étoient des Colonies d'Albe à avoir un Temple dans Rome pour être le centre de l'union des deux Peuples. Car les Romains, qu'Albe avoit mal à propos pris pour des transfuges, ne cesserent de regarder Albe comme un membre du même corps, rétabli à Rome sous de meilleurs auspices.

L'Italie étoit même un païs trop resserré pour n'être pas envisagé du même œil par les Romains. Dans sa petitesse cependant elle renfermoit des Peuples assez divers, Latins, Grecs, Toscans, Gaulois d'origine & qui vivoient sans aucune correspondance, sans presque sçavoir l'un l'autre qu'ils étoient là. Mais un vrai centre est lumineux: l'éclat de Rome naissante

tuës, mais il laissa tous les ch...
aboutir. Ce ne furent ni pal...
fices publics, ni maison...
prétendit faire : mais...
sins, comme son...
Villes de la Crim...
le butin, les...
de la campa...

Un cen...
les Poli... po...
latifs...
com... la g...
réu... us trop pr...
t... u *Centre.*
... emiques, les V...
... ns, & sur tout...
des efforts incon...
tenir leurs sphere...
Gaulois firent m...
à aller & à fair...
ils pénétrerent...
Rome même :...
connoître la st...
ble, & de ...
eux-mêmes, ...
l'anéantir. ...
ramena les F...

quelque ennemi
portes ; & de
atiser quicon-
tir ; ce qui
nibal. En
l'Italie
métier.
.er : métier
d'intelligence.
.ere Romain : ca-
.aractere intelligent,
.oujours au grand, & s'y
avec connoissance de cau-
ns jamais prendre le change,
mais perdre de vûë la conquê-
l'Univers. Peut-être ne l'envi-
ent-ils d'abord que de loin.
enfin leur projet constant fut
tous les tems de s'arrondir au-
lu centre fixé par Romulus.
rece dit que ce fut sans doute
eu qui leur inspira la Légion.
tifs à tout, & profitant de tout
'ils trouvoient de bon quelque
u'ils le trouvassent, les Romains
rent à cette ordonnance que
usage même nous a fait trou-
meilleure de toutes les ordon-

apprit à tous ces peuples à se connoître & à se réunir ; d'abord entre eux & en apparence contre Rome, mais uniquement dans le fond pour lui donner droit & occasion de les soumettre & de se les attacher.

Les Grecs au reste n'y pensoient pas de se liguer contre Rome, les Romains étoient Grecs d'origine : les Romains étoient tout. Aussi toute la partie orientale de l'Italie, les Tarentins, les Capouans, tout ce qu'on appelloit la *grande Grece* ne se firent pas trop prier pour recevoir *la Loi du Centre.* Mais les Latins, les Herniques, les Volsques, les Toscans, & sur tout les Samnites firent des efforts inconcevables pour maintenir leurs spheres particulieres. Les Gaulois firent mieux : toujours prêts à aller & à faire un coup de main, ils pénétrerent jusqu'au centre de Rome même : mais au lieu d'en reconnoître la stabilité fixe & immuable, & de s'y placer pour se fixer eux-mêmes, ils la ravagerent croïant l'anéantir. Un peu de constance y ramena les Romains, bien résolus de

is desemparer, quelque ennemi
presentât à leurs portes ; & de
ouer, d'anathématiser quicon-
roposeroit d'en sortir ; ce qui
n effet au tems d'Annibal. En
ant, toutes ces guerres d'Italie
ent aux Romains leur métier.
fut en effet leur métier : métier
de noblesse & d'intelligence.
oilà le caractere Romain : ca-
e élevé, caractere intelligent,
rtant toujours au grand, & s'y
nt avec connoissance de cau-
ans jamais prendre le change,
amais perdre de vûë la conquê-
l'Univers. Peut-être ne l'envi-
ient-ils d'abord que de loin.
enfin leur projet constant fut
tous les tems de s'arrondir au-
du centre fixé par Romulus.
gece dit que ce fut sans doute
ieu qui leur inspira la Légion.
ntifs à tout, & profitant de tout
u'ils trouvoient de bon quelque
qu'ils le trouvassent, les Romains
inrent à cette ordonnance que
usage même nous a fait trou-
a meilleure de toutes les ordon-

nances militaires. La Légion étoit une armée complette qui contenoit dans son sein toutes sortes d'armes & d'instrumens propres pour combattre, pour marcher, pour camper, pour se défendre, pour attaquer, pour toutes sortes d'expéditions & de manœuvres militaires.

La Légion avoit son Infanterie & sa Cavalerie : mais sa division principale étoit en armes pesantes & légeres. Nos soldats d'aujourd'hui pris au hazard & sans un certain *choix* qui caractérisoit la *Légion*, sont fort agiles, fort légers & fort débarassés. Pour l'attaque ils ont des armes de reste. Les Romains visant au solide & au vrai, étoient sur tout armés pour la défense : sçachant bien qu'absolument il est utile & glorieux de vaincre, mais essentiellement nécessaire de n'être pas vaincu ; & que quand un pied est fixé on porte l'autre où l'on veut. Le propre corps de la Légion consistoit dans les armes pesantes, & le propre emploi du Légionnaire étoit, selon Vegece, d'être inébranlable comme un mur de fer, sans suivre ni fuir l'ennemi, *nec fugere*

ui. C'étoit un mur de fer en
.e casque, la cuirasse, les bot-
. Légionaire, même Fantassin,
ent de fer.

De pareilles armes seroient insup-
ortables pour nos soldats. Mais l'u-
ige & l'exercice, selon Vegece, adou-
issent tout. Une armée Romaine n'a-
'oit d'autre nom que celui d'*exerci-
us*, d'*exercée*. Elle étoit si bien exercée
ju'en un jour de combat le soldat Ro-
nain trouvoit du soulagement dans
e poids même de ses armes. Hors delà
on l'exerçoit à porter & à manier des
rmes doublement pesantes, car pour
atteindre sûrement le but, les Ro-
mains visoient au-delà. Aussi étoient-
ls plus que des hommes : un travail
continuel les fortifioit, & leur don-
noit de l'adresse qui n'est qu'une juste
lispensation des forces que l'on a.
Le moindre travail épuise nos trou-
pes & fait périr nos armées. C'étoit
e qui conservoit les Romains en vi-
gueur & en santé. Aussi ne voit-on
pas dans les Auteurs que leurs ar-
mées transportées dans toutes sortes
le pais, & souvent d'un bout du

mon e à l'autre périssent beaucoup par les maladies. Le courage au reste n'étant gueres que le sentiment de ses propres forces & une espece de vigueur d'esprit qui résulte de celle du corps, étoit une vertu naturelle aux Romains. Nos soldats vis-à-vis d'un ennemi ou d'un travail pénible, sentent aussi-tôt leur foiblesse.

Quel étoit donc ce travail & cet exercice si Romain ? Il étoit tout simple, & tel qu'il pourroit l'être chez nous. On marchoit, on couroit, on sautoit, on franchissoit des fossés, on en creusoit. On portoit des fardeaux de 60. livres, on remuoit sans cesse des terres comme pour s'enterrer. C'est un grand secret à la guerre de s'enterrer tout vivant, pour se conserver en vie. On n'enterre pas moins nos soldats, mais c'est après leur mort. Ils sont délicats, le moindre remument de terres les empeste : c'est qu'aussi les terres remuées exhalent des esprits métalliques, sulfureux & grossiers. Un soldat Romain étoit une espece de

païsan endurci, plein de génie cependant & bien dressé, que ces esprits grossiers rendoient vigoureux, & qui survivoit à tous ces enterremens propres & volontaires, passant toutes les nuits dans un camp bien retranché, & presque dans une ville murée.

Quelquefois ces Romains redevenoient hommes, & à l'ombre d'une paix ou d'une victoire ils s'endormoient dans l'oisiveté. On les battoit donc. Alors le Général n'y sçavoit d'autre façon que de les secouer, de les faire marcher, sauter, courir, porter des fardeaux, remuer des terres, détourner des rivieres, construire des ponts, faire des chemins: & tout de suite ils passoient de la bêche, de la pioche, de la charuë à la cuirasse, à l'épée, au combat, à la victoire, à la conquête, au triomphe. Quelquefois il n'y avoit pas de leur faute, & ils étoient battus par un ennemi plus intelligent dans l'art, mieux armé, mieux monté: Ils ne connoissoient point ce petit esprit qui s'obstine à périr plutôt que de convenir de son tort & de chan-

ger. Ils n'oublierent rien pour avoir des chevaux Numides, des archers Crétois, des frondeurs Baleares, des vaisseaux Rhodiens. Pyrrhus, Annibal, Mithridate, les Grecs, les Gaulois mêmes les trouverent dociles à l'instruction. Comment les Romains n'auroient-ils pas conquis l'Univers? l'Univers combattoit pour les Romains.

Du reste tout Romain étoit soldat : aujourd'hui sur un million de sujets un Prince peut compter dix mille soldats, un centiéme ni plus ni moins, si ce n'est qu'on force un peu la nature des choses & en s'incommodant. Les anciennes Républiques sur huit citoïens comptoient un soldat, & chez les Romains le soldat & le citoïen furent d'abord le même homme. Cela venoit de ce que les terres étoient également partagées sans aucune disproportion de fortunes, de conditions, de cœur, d'esprit, de talens. On prenoit souvent le Soldat dans la Ville, & le Dictateur à la charuë, au Village.

Il n'en étoit pas de même à Car-

e, qui étoit une autre espece de
e, dont l'activité ceda enfin à
de Rome. Par malheur pour
Carthage au moment où les deux Empires se choquerent & se disputerent l'Univers, Carthage se trouva dans toute sa splendeur, & Rome dans toute sa force. Celle-là étoit faite, celle-ci en voie de l'être. Carthage étoit riche, l'or & l'argent s'épuisent. Rome étoit pauvre, la vertu ne s'épuise jamais. A Rome les fortunes étoient égales : à Carthage des particuliers avoient les richesses des Rois. Tout étoit venal dans celle-ci, dans celle-là la vertu seule donnoit la préférence, mais une préference aux fatigues. Deux factions irréconciliables divisoient Carthage ; les uns y vouloient toujours la guerre, les autres toujours la paix, & sans jamais bien faire la guerre, jamais on ne jouissoit de la paix. Les Romains toujours guerriers ne se divisoient qu'au défaut de vrais ennemis. Les troupes Carthaginoises battuës devenoient insolentes & punissoient leur Général de leur propre

lâcheté. Le Consul Romain décimoit des troupes qui avoient fui, & les ramenoit à l'ennemi.

Carthage mal établie dans son propre terrain, & environnée d'Alliés mal affectionnés, étoit à la moindre perte d'une bataille, forcée à la paix & à la soumission. Rome put perdre impunément trois grandes batailles contre Annibal, sans voir ses Alliés l'abandonner; & à la quatriéme elle étoit assez sûre d'elle-même pour mettre à l'enchere le champ de bataille occupé par l'ennemi. N'imaginant pas qu'elle pût exister si elle ne commandoit pas, il n'y avoit ni espérance ni crainte qui pût la forcer à la paix. Pyrrhus victorieux se croïant sans doute fort moderé d'offrir la paix, dut être bien étonné de s'entendre dire qu'il n'y auroit pour lui de paix que lorsqu'il auroit été battu & qu'il seroit hors de cette Italie qu'il croïoit tenir. Pour Annibal il a beau multiplier les victoires & enlever à Rome tous ses Alliés; en Afrique & sous les murs de Carthage; c'est-là que Rome envoye Scipion lui parler de paix, &

lonner après l'avoir chassé
, même avant que de l'avoir
Le battre étoit pourtant une
té sans laquelle le superbe
n ne lui auroit jamais accordé
. Il la lui refusa en ennemi
ce qu'il pût la lui imposer
ître.
ce seul coup l'Italie insépara-
ent unie à Rome, & ne for-
: plus qu'un même corps, un
e centre avec elle, l'Afrique &
pagne ne furent plus que com-
une demie circonference à l'Oc-
ent & au Midi, qu'il n'étoit plus
ection que d'arrondir un peu à
Orient & au Nord. Le Nord se dé-
ndit assez; mais l'Orient, la Grece,
Macedoine, la Syrie, l'Egypte dé-
énervées par le luxe Asiatique &
a politesse Attique, étoient fort pré-
parées à subir le joug. La Grece par-
tagée en plusieurs petites Républi-
ques, qui étoient comme autant de
petits tourbillons, trop agités pour
recevoir la loi les uns des autres,
trop foibles pour se la donner, vint
comme d'elle-même se perdre & re-

cevoir ſon point d'équilibre dans le centre du grand tourbillon qui venoit d'abſorber Carthage. Les Etoliens d'un côté & Philippe dans *la* Macedoine maintenoient bien une eſpece d'équilibre vacillant. Mais par l'arrivée des Romains tout équilibre fut rompu.

Philippe étoit un Prince habile, mais il manqua d'habileté en deux points. 1°. Il ſecourut Carthage, mais ſous main, & trop peu pour l'empêcher de ſuccomber, quoique trop pour ménager l'orgueil des Romains. 2°. Après avoir été long-tems aimé des Grecs, il les chicana dans un tems où il auroit dû être juſte par ambition : & au lieu de tourner ſa politique à réunir la Grece contre l'ennemi commun, il aigrit les eſprits en s'amuſant à diſcuter de petits intérêts quand il s'agiſſoit de ſon exiſtence. Les Etoliens furieux de ſes procédés & toujours fols en général, armerent les Romains contre lui ou contre eux-mêmes. Philippe vaincu à la journée des Cynocephales ſe réduiſit à un Traité qui fut moins un Traité qu'un abandon

ıes propres forces. Les Etoliens ¿crurent déformais le centre de tous ɜs Etats voifins, lorfqu'ils fentirent ɔut d'un coup tous ces petits nœuds : relâcher autour d'eux pour ne forıer plus qu'un nœud commun qui ɜs enchaînoit eux-mêmes au centre énéral, & les Grecs charmés de humiliation de Philippe & des Etoiens réduits à leur niveau, voulurent ɔien fe croire libres fur la foi des Roıains qui les déclarerent tels avec eaucoup de folemnité dans les jeux lympiques. Rome qui égaloit fes ciɔïens à des Rois, avoit affez bonne pinion d'elle-même pour croire auffi jue leur efclavage étoit une vraie iberté.

Les Etoliens au défefpoir & touɔurs extrêmes, appellerent Antiohus pour les fecourir, fans doute à orter le poids de leurs chaînes. Anıochus en Roi Afiatique fembla ne enir dans la Grece avec une petite artie de fes forces, que pour aver r les Romains d'aller à lui. Il fut attu & s'enfuit en Afie plus effraïé ue vaincu. Les Romains l'y fuivi-

s'agrandir par un détail de conquêtes, qui n'étoient pourtant que le dévelopement, l'arrondiſſement de celles de Carthage, de l'Eſpagne, de la Grece & de la Macedoine. Un certain éclat attaché deſlors au nom Romain, tint toute la terre en ſilence & tous les Rois en reſpect. Riſquer une guerre, c'étoit s'expoſer à ſe voir accablé du poids de tout l'Univers. Ces Rois Aſiatiques vivant dans les délices, aimoient mieux s'avouer vaincus que de l'être. Sous le nom d'Alliés ils étoient ſûrs qu'ils ne recevroient d'injures que des Romains, qui du reſte étant maîtres de tout, avoient dans le fond aſſez de modération, & les mettoient à couvert des entrepriſes de leurs voiſins: car leur protection étoit ſacrée de toute façon. Elle préſervoit les Rois & les Peuples de toute attaque paſſive & active: ils ne pouvoient ni être attaqués ni attaquer; toute la force partant du centre & ne faiſant que circuler aſſez doucement à la circonference.

Rome ne s'approprioit point ſes

conquêtes : elle n'en retenoit que le souverain Domaine, la haute jurisdiction. Elle n'entroit point dans tous les petits détails du Gouvernement : ses citoïens étant des Rois, elle ne vouloit commander qu'à des Rois : c'est la folie des Conquérans de vouloir donner à tous les peuples leurs loix & leurs coûtumes. Cela n'est bon à rien, car dans toutes sortes de Gouvernemens on est capable d'obéir. Ce n'étoit tout au plus qu'aux Chefs des Nations, des Républiques, des Roïaumes que Rome imposoit les mêmes loix, leur permettant du reste de maintenir celles de leur gouvernement particulier. Rome n'étoit pas proprement une Monarchie ou une République ; mais la tête du corps formé par tous les peuples ou par tous les Rois du monde. Pourroit-on dans un sujet aussi grave & aussi sérieux hazarder une expression frivole ? Rome étoit une espece d'oiseleur, qui se contentoit de couper les aîles à tous les oiseaux qu'il prenoit, sans en mettre aucun en cage. Elle désarma l'Italie, Car-

thage, Philippe, les Grecs, les Rhodiens, toute la terre, ôtant aux uns leur marine; aux autres le commerce, à d'autres leurs arsenaux, leurs fabriques, à quelques-uns tout cela ensemble; divisant les Etats en plusieurs parcelles, multipliant les Rois pour les anéantir, rompant toutes les confédérations, toutes les alliances, tous les traités, toutes les amitiés particulieres. Mettant son amitié, son alliance, sa protection à un si haut prix, qu'encore se persuadoit-on qu'être l'allié ou l'ami du peuple Romain, c'étoit assez & c'étoit tout. Cependant comme le cœur humain va toujours en avant, que l'orgueil n'est pas si éloigné des passions les plus basses & les plus sordides, & qu'enfin l'or & l'argent sont les grands nerfs de la guerre, Rome amolie & énervée par sa gloire même devint avide, avare, injuste, cruelle, & tout l'or & tout l'argent de l'Univers devinrent enfin aussi tout Romains.

Tout l'Univers encore une fois en détail & en gros le devint. Un cer-

tain esprit universel regnoit dans ce centre, & alloit se répandre par tout pour tout vivifier. C'étoit une circulation des hommes, des esprits, des cœurs, des pensées, des discours, de toutes choses, de tout l'Univers. Rome recevoit ces hommes esclaves & les renvoyoit Romains avec tous leurs attributs. A la lettre telle étoit la force vivifiante de ce centre fixé par Romulus. Ces maîtres du monde non seulement dans les commencemens, mais dans tous les tems, furent pour la plûpart d'origine servile, & le peuple Romain fut toujours presque tout composé d'affranchis.

La merveille, mais merveille aux yeux de la multitude, c'est que le feu de la sédition regna toujours dans ce centre. Il falloit bien, dit *M. D. M.* qu'il y eût à Rome des divisions; elles y étoient nécessaires : elles y avoient toujours été, & elles y devoient toujours être. Ces guerriers si fiers, si audacieux, si terribles au dehors ne pouvoient pas être bien modérés au dedans. Un systême de liberté est un systême d'agitation & de feu. Mais

le feu qui regne dans un centre n'est pas incompatible avec une certaine union de parties. Il peut y avoir de l'union dans un Etat où l'on ne croit voir que du trouble. *Il en est comme des parties de cet Univers éternellement liées par l'action des unes & la réaction des autres.* A Rome la division étoit dans le Peuple, & l'union dans le Senat. Or c'est ce feu, modéré par cette union, qui vivifie tout dans une sphere. Il n'y a point d'Etat qui menace si fort les autres d'une conquête, que celui qui est dans les horreurs d'une guerre civile, qui ne va pas jusqu'à sa destruction. La guerre civile est un mal & un très-grand mal. Mais il en résulte ce bien que tout le monde noble, roturier, bourgeois, artisan, laboureur y devient soldat; & lorsque par la concorde toutes les armes sont réunies un peuple de guerriers va tomber sur un peuple de citoïens mal disciplinés. Oter aux Romains les divisions du Tribunat, c'étoit ôter le feu central à la terre, & le soleil même au monde.

Cependant comme le principe de vie est tôt ou tard pour nous un principe de mort, & que le mouvement détruit tout après avoir tout produit, & qu'enfin les guerres civiles, les séditions, les divisions, mauvaises par elles-mêmes, ne sont bonnes après coup, que par un ordre particulier de Providence: Rome arrivée par leur moïen à son point de grandeur dut trouver dans cette grandeur même & dans ses causes, les causes de sa ruine & de son retour parfait à la petitesse de son origine.

Lorsque sa domination étoit bornée à son territoire ou au continent de l'Italie, on levoit aujourd'hui une Légion, demain elle entroit en campagne; elle partoit le matin, elle rentroit le soir ou peu après; & le citoïen devenu soldat, redevenoit tout de suite citoïen, ou plutôt étoit toujours l'un & l'autre. Mais quand César passe les Alpes, & Pompée les Mers, on les perd de vûë, ils perdent de vûë la Ville & Rome ne sçait plus avec le tems, si celui qui commande ses Armées est son Général ou son en-

nemi , & si ses Armées sont ses Armées, ou les Armées de Pompée, de César. Et ces Héros qui disposent des Armées & des Provinces, & des Peuples, & des Rois sentant leurs forces, ne sçavent plus obéïr ; & les centres du Gouvernement se multiplient au préjudice de l'unité & de l'union. Ajoûtez que le peuple Romain toujours d'origine servile, aïant eu d'abord le loisir de prendre l'esprit de la Bourgeoisie, de la République, de la Patrie, du nom Romain, n'en eut plus le tems, lorsque Rome aïant atteint son période de grandeur, les fortunes devinrent rapides, l'opulence extrême, le faste excessif ; les esclaves se multipliant, on multiplia les affranchis ; l'affluence des peuples accelera le reflux, la circulation fut précipitée, les nations vinrent se confondre dans Rome, les vrais Romains allerent comme se noïer chez toutes les Nations : & le centre ne fut plus qu'un cahos vague & informe, un boüillonnement tumultueux de tous les esprits, de toutes les manieres de penser, de toutes les mœurs,

de tous les vices, de toutes les folies de tout l'Univers.

La République devant donc nécessairement périr, il n'étoit plus question que de sçavoir comment & par qui. Marius & Sylla commencerent par tout bouleverser. Leurs guerres souflerent la discorde dans tous les cœurs. Sylla sur tout corrompit à jamais les soldats, en leur donnant les terres des citoïens; & tout fut divisé par les proscriptions dont il ensanglanta l'Empire. Ces procédés étoient outrés, on auroit pû en revenir. Mais deux hommes également ambitieux, Pompée & César effacerent par leur crédit, par leurs exploits, par leurs vertus mêmes, tous les autres citoïens. César avec plus de vices avoit moins de défauts, & Pompée avec plus de défauts avoit moins de vices. La vanité dans ces premieres places est peut-être un grand vice. Pompée caressa la multitude pour en devenir l'idole. Il rendit au peuple le pouvoir que les loix de Sylla lui avoient ôté, & le peuple le lui rendit avec usure en accu-

mulant sur sa tête tous les honneurs, tous les emplois, toutes les magistratures.

Il en usa avec modération : mais César s'en irrita, & Pompée en fut allarmé ; & avec cette modération ou cet esprit idolatrique d'avoir tous les suffrages, il acheva de tout perdre en partageant sa puissance avec César & Crassus sous le nom fatal de *Triumvirat*. César ne fit pas la même faute, & à l'aide de la part qu'on lui communiqua, il usurpa enfin à Pharsale tout le pouvoir de Crassus, de Pompée, du Peuple & du Sénat sans retour. On l'assassina, & il seroit bien mort tôt ou tard. Mais il étoit impossible que la République se rétablît. César ne l'avoit détruite, que parce qu'elle s'affaissoit naturellement sous sa propre grandeur, & qu'un tourbillon trop étendu ne demande qu'à se replier en une multitude de tourbillons. Antoine, Lepide ne parurent dans celui-ci qu'en passant & comme des Cometes, mais de très-sinistre présage. De quels désastres n'étoit point menacé

acé un Empire où de telles per-
ges pouvoient, même par ha-
d, se trouver à la tête des affaires.
Heureusement Ciceron se trouva ennemi particulier de ces ennemis communs. Mais malheureusement aussi Ciceron atteint du même défaut ou du même vice d'idolatrie de soi-même, que Pompée, ne put jamais sauver la République qu'à demi; & en ne la sauvant qu'à demi, il la perdit tout à fait. En détruisant Catilina, César lui avoit échapé; en écartant Antoine il éleva Octave: & César & Octave furent plus efficaces pour la destruction de la République que n'auroient jamais été Catilina & Antoine. Avec des parties admirables pour un second rôle, Ciceron étoit incapable du premier. Il avoit un beau génie, mais une ame souvent commune. Il vouloit sauver la République, mais pour s'en vanter: au lieu d'agir il haranguoit: il se voïoit toujours le premier dans toutes les affaires; il ne voïoit les choses qu'au travers de cent petites passions: outre la réussite principale il

cherchoit mille petits succès particuliers qui absorboient la réussite principale.

Octave en qualité de fils adoptif de César avoit des prétentions, mais qu'il sçavoit couvrir d'une grande souplesse d'esprit cachée, & d'une lâcheté de cœur apparente & même très-réelle. S'il avoit d'abord montré une grande ame, tout le monde se seroit méfié de lui. Il se conduisit avec Ciceron en homme habile; il le loua, le flata, le consulta, le gagna, & se mit à la tête d'un nouveau Triumvirat, dont Ciceron fut la premiere victime au gré d'Antoine, à qui Octave le sacrifia sans difficulté. Il s'étoit servi de lui pour faire le premier pas, mais il craignit de le retrouver au second pas qu'il méditoit pour l'entiere usurpation du pouvoir souverain. Ce premier pas n'étoit qu'une intrigue de Cabinet. Le second devoit être une grande guerre, une répétition de Pharsale. Octave eut assez de sçavoir faire au défaut des talens militaires, pour en faire encore une intrigue de

Cabinet. Il ne sçavoit pas gagner des batailles, mais il sçut gagner les troupes par mille petits artifices soutenus d'une grande quantité d'or & d'argent : & en gagnant les troupes il gagna des batailles, défit Antoine à Actium, dissipa toutes les conjurations, & sur la ruine irréparable de la République il fonda l'Empire & se fit Empereur sous le nom comme sacré de *César-Auguste.*

De quelle ressource ne sont point les talens de l'esprit, mais du grand esprit qu'on appelle génie, génie des affaires, génie du Gouvernement. Monté sur le trône par toutes sortes de crimes, de violences, de fureurs, Auguste sçut s'y maintenir en bon Prince, en Souverain magnifique, en Legislateur équitable, en Pere de la Patrie, & lui faire de tous les présens, le plus salutaire, qui est la paix. Tel fut le moment précis de la grandeur Romaine, qui ne fit désormais que décroître & s'anéantir. L'Empire fut comme stationaire dans ce passage de l'élevation à l'abaissement.

En *usurpant* toute l'autorité du

Sénat & du Peuple, Auguste mania les choses & sur tout les esprits avec tant de finesse, tant de légereté, tant d'égards, tant de respect, que le Peuple & le Sénat croïoient regner par lui, & que l'Empire porta toujours le doux nom de République, & l'Empereur celui de Pere commun. Mais Tibere vint brutalement dire à l'Univers qu'il n'en étoit rien, que le Peuple & le Sénat n'étoient plus rien, & que lui seul étoit tout. On entendit ce langage, parce qu'on étoit préparé pour l'entendre: il n'y avoit plus à en revenir, le pli de la servitude étoit pris. Tibere la rendit dure & rampante. Fier & absolu, il remplit Rome de flateurs. Timide & ombrageux, il sema par tout la défiance, le Sénat fut avili, & le Peuple Romain ne remporta de son ancienne splendeur, que l'amour frivole des spectacles & des largesses. Et par cet endroit les plus méchans Princes Caligula, Neron, Commode, Caracalla furent ses idoles, allant jusqu'à se donner eux-mêmes en spectacle, mandiant les

applaudissemens par les profusions, & multipliant du reste les revers de fortune & l'abaissement des grands noms toujours odieux au Peuple, qui trouve sa sûreté dans sa bassesse.

Ces Empereurs en firent trop cependant : Les Armées, à qui dans le fond César & Auguste devoient leur titre & leur pouvoir d'Empereur, connurent leur force, & les Généraux dédaignerent le titre de *Lieutenans, Legati*, & reprirent l'ancien nom d'*Empereurs, Imperatores*. Et comme il y avoit plusieurs armées, on vit en même tems plusieurs Empereurs : & comme aussi rien n'est si capricieux ni si capable de se jouer des fortunes & de la vie des hommes que le Peuple militaire, qui se mutine ; celui qu'une Légion élisoit aujourd'hui Empereur, étoit massacré le lendemain au gré d'une autre ou de la même Légion. Plusieurs eurent à peine le tems de s'annoncer à Rome, beaucoup moins de s'y établir : & le centre de l'Empire errant dans toutes les Provinces, ne formoit plus que des tourbillons paf-

ainsi au torrent, qui entraînoi
pire; & Constantin consomn
ouvrage d'excentricité schisn
en établissant le principal Si
l'Empire à Constantinople, poi
ler de plus près sur les Parth
Perses, & sur ce déluge de b
Goths, Huns, Alains, Vand
réalisoient enfin le projet du
Mithridate en venant fondre
les Romains de toutes parts,
par les Palus méotides. L'Empi
si irrévocablement sur le pencl
sa ruine, que ce double mou
de Diocletien & de Constant
détruisoit pour jamais son uni

vie des Empereurs commença
re plus assurée ; ils purent mou-
lans leur lit : leurs mœurs s'a-
cirent , les Armées devinrent
ns audacieuses , & le Gouverne-
t cessa d'être tout militaire.Mais
ırisprudence prenant la place des
ıes , il devint par le génie Grec ,
gagna la Cour & l'Etat , tout
n de formalités , de chicanes ;
justices , & on ne vit bien-tôt
regner que les vices des ames
les & des crimes réfléchis.
e fut bien pis lorsqu'aux chicanes
la Jurisprudence l'esprit sophisti-
des Grecs fit succéder celles de
ole , & que les Justiniens , les
ens , & pis que cela les Leon l'I-
ien , Constantin Copronyme &c.
tiplierent les Codes & les dispu-
le Religion jusqu'à les reveiller
-mêmes lorsqu'elles étoient en-
nies. La fureur des disputes de-
un état si naturel pour les Grecs,
ırellement parleurs & sophistes ,
lorsque Cantacuzene prit Con-
tinople,il trouva l'Empereur Jean
Impératrice Anne occupés à un

Concile; & quand Mahomet Second l'assiegea il ne put suspendre les haines de Religion au sujet du Concile de Florence.

Cependant l'esprit militaire des Romains fut tout-à-fait anéanti par ces diverses especes de petit esprit Attique. La discipline se relâcha tout-à-fait ; il n'y eut plus d'exercices, & tout de suite on trouva les armes trop pesantes, ces armes dont le poids même avoit subjugué l'Univers : on dépouilla le casque, la cuirasse, toutes les armes défensives, dans le tems qu'elles étoient le plus nécessaires, & que l'Empire attaqué de toutes parts, étoit par tout obligé de se défendre. On ne retrancha plus les camps, & le nom même de la Légion disparut. Enfin de toutes les guerres on ne connut plus que les guerres d'esprit. On acheta des Barbares la Paix à prix d'argent, & on n'eut pas honte de convertir cet argent en tribut. On acheta même la guerre ; c'est à-dire des troupes pour la faire. Et l'Empire tout-à-fait en proie aux Barbares, ne se défendit contre les

uns que par le moïen des autres. On fit plus, on racheta l'Empire par l'Empire ; on leur céda tout-à-fait celui d'Occident, l'Italie, Rome, à condition qu'ils défendroient celui d'Orient, si toutefois on peut regarder même comme un reste de l'Empire Romain celui qui survêcut à l'Empire de Rome, & que la perte de celui-ci ne soit pas l'extinction totale de celui-là.

Il survêcut donc à sa honte cet Empire Grec ou Romain, mais pour voir sa majesté flétrie chez toutes les nations. Défendu par les Barbares, qui l'avoient envahi à l'Occident, il fut investi de nouveaux Barbares, par les Avares d'un côté, & de l'autre par les Perses, & bien tôt encore par les Sarasins Mahometans. Mais la division qui se mit chez eux suspendit quelque tems leurs derniers efforts, & la Providence en ménageant cette division, sembla susciter en même tems deux Puissances aux deux extrémités de l'Empire pour le sauver. A l'Occident c'étoit toute l'Europe liguée pour le recouvrement

de la Palestine. Que ne devoient point attendre les Grecs de dix, de vingt, de trente formidables armées qui avoient à leur tête toute l'élite, toute la Noblesse, tous les Souverains de la Chrétienté, & qui combattoient pour les Autels, *pro Aris*. De l'autre côté c'étoient les Turcs que la même Providence armoit d'abord en petit nombre pour menacer les Grecs, ou même s'ils avoient sçu en profiter, pour les délivrer des Sarasins qui les appelloient contre eux-mêmes dans la fureur de leurs divisions.

Mais les Grecs étoient faits désormais pour périr. Tout-à-fait livrés au petit esprit de sophisme & d'heresie, qui les dominoit dans la conduite comme dans le discours, ils se méprirent au point de regarder les Turcs, devenus Mahometans, comme leurs amis, & les Europeans comme ennemis. Ceux-ci, il est vrai, conduisirent leurs expéditions avec assez d'étourderie & de licence. Ils se croïoient tout permis dans un Empire, que dans le fonds ils vouloient de bonne foi défendre & racheter.

Ils auroient eu beau ſe conduire avec le plus de modération ; quand les Grecs n'auroient trouvé dans leur propre conduite envers les Occidentaux, que le ſeul plaiſir de la ſophiſtiquerie, de la ſubtilité, du double jeu, ils auroient toujours ſous main favoriſé les Turcs, dignes déſormais de les avoir pour eſclaves.

Les Grecs volerent au-devant d'eux ; & pour s'en mieux rapprocher en s'éloignant tout-à-fait de corps, d'eſprit & de cœur, de Rome vrai centre de l'Empire, ils forcerent les Europeans à leur enlever Conſtantinople, & tranſporterent les miſerables reſtes de cet Empire défaillant au delà du Boſphore. Les Turcs le ruinerent en détail, le réduiſirent peu à peu à rien, & l'Empire errant, de retour à Conſtantinople & réduit aux Fauxbourgs de cette Ville, finit comme le Rhin, qui n'eſt plus qu'un ruiſſeau lorſqu'il ſe perd dans l'Ocean.

ARTICLE LIX.

LES INTERESTS PRESENS des Puissances de l'Europe, fondés sur des Traités conclus depuis la Paix d'Utrecht & sur les preuves de leurs prétentions particulieres, par M. J. Rousset membre de la Société Royale des Sciences à Berlin, in 4°. 2. vol. 1. vol. pp. 608. sans compter la Préface, les Tables & l'Epître Dédicatoire à M. le Prince d'Orange. A la Haye, &c.

Suite du mois de May.

CE que nous avons déja dit de cet Ouvrage suffiroit pour en donner l'idée ; & ce que nous en ajoûterons achevera de convaincre que la Politique a ses profondeurs comme la Métaphysique ; qu'il n'est pas donné à tout le monde de traiter ces sciences avec un succès égal ; que pour y réussir il faut moins de feu que de justesse, & plus de jugement que d'imagination. L'une &

autre demandent un esprit libre, dégagé des préjugés, & détaché des suppositions arbitraires. Que voïons-nous dans la plûpart de ceux qui s'y appliquent? On reconnoît la sagesse de ces régles, & l'on en prêche la nécessité: mais communément l'humanité ne perd rien à ces déclamations. Tel qui s'éleve avec le plus de force contre ce qu'il appelle opinions populaires (& à quoi n'étend-t-on pas cette dénomination?) S'asservit presque sans intervalle à d'autres sentimens plus puériles, aussi peu fondés, & souvent moins vraisemblables.

Le Chapitre VII. expose les intérêts & prétentions de la Couronne & République de Pologne. L'Auteur n'a pû deviner ce qui s'est passé depuis un an. Ainsi on ne doit pas lui faire un crime d'avoir manqué ce sujet, ou du moins de ne l'avoir pas rendu aussi intéressant, qu'il l'est à présent, par les évenemens qui sont survenus. Il nous avertit qu'il n'examine ici que les intérêts de la République; *Le Roi aïant si peu d'autorité*

en Pologne, qu'il n'a que le nom de Roi; les vûës particulieres du Chef ne devant rien déranger par conséquent à la conduite que l'Etat doit tenir avec ses voisins, & dans l'intérieur du Gouvernement. La maxime de la Pologne, ainsi que de toutes les Républiques, doit être de se conserver dans toute son étenduë naturelle & dans son ancienne constitution. Tous ses soins se réduisent donc à veiller d'un côté sur ses voisins, & de l'autre sur le maintien de ses libertés. La Russie demande ses principales attentions & de grands ménagemens. Le moindre démêlé peut engager la Cour de Petersbourg *à faire valoir ses droits sur la Lithuanie entiere, sur l'Ukraine Polonoise, sur la Russie noire*. Les Polonois naissent à la vérité soldats. On ne leur refuse ni le courage ni la fermeté; mais une armée presque toujours indépendante, quelque nombreuse qu'elle soit, tiendra-t-elle contre des troupes endurdurcies aux fatigues, & dociles au commandement jusqu'au prodige. Si des intérêts plus forts engagent la

République à négliger la Moscovie ; elle doit se lier avec les Suedois. Pultawa, tant d'autres défaites, & les désastres des dernieres Campagnes de 1719. & 1720. forment des perspectives bien tristes pour cette fiere Nation. Elle cherchera toujours à réparer ses anciennes pertes, & encore plus à en prévenir de nouvelles. Pour le Roi de Prusse, les Polonois, dit M. Rousset, n'ont *aucun intérêt de trop courtiser ce Prince, ni aucune raison de le craindre. Il est lié par tant d'alliances avec la Russie, qu'ils ne peuvent s'en promettre aucun secours* contre cette Puissance. *D'un autre côté il ne les attaquera pas, parce qu'il doit être persuadé qu'il ne conserveroit pas ses conquêtes qui lui coûteroient plus qu'elles ne vaudroient.* Ces maximes seront-elles adoptées dans la totalité & dans tous les tems par la Cour de Berlin? *Reste les plus fiers voisins*, continuë l'Auteur ; *ce sont les Turcs & les Tartares : car la Pologne ne peut plus avoir rien à craindre de l'Empereur comme chef de la Maison d'Autriche, ni même rien à démêler avec*

lui, à present sur tout qu'il n'y a point de Prince dans cette Maison pour qui on pourroit briguer la Couronne. En vérité nous avons peine à croire que le lecteur le plus indulgent fasse grace à M. Rousset sur ce dernier Article. Si l'on pardonne quelques fausses conjectures à un Auteur qui travaille sur des matieres problématiques, on exige du moins qu'il ait les connoissances ordinaires, & qu'il possede la superficie de son sujet. Ignoroit-il les arrangemens secrets que les deux Cours de Vienne & de Petersbourg avoient pris pour donner au dernier Roi un Successeur, qui convînt à leurs intérêts communs ? Indépendament même de cette disposition, qui pouvoit après tout être un mystere pour lui, ne devoit-il pas voir, en ouvrant seulement les yeux sur ce qui se passoit, que les vûës du Conseil de l'Empereur, alloient également à écarter de ce Trône, lorsqu'il seroit vacant, un partisan de la France, ou un ennemi naturel de la Pragmatique ? Si ce projet ne s'est executé qu'en par-

tie, si la Cour de Vienne s'est réconciliée avec celle de Dresde, on sçait le sacrifice que l'Electeur de Saxe a fait de tous ses droits. La Couronne s'est présentée à lui avec tous ses charmes; un bien présent l'a ébloüi; il s'est déchargé du reste sur l'avenir. Dans la conjoncture prochaine, dans le moment où M. Rousset écrivoit, il devoit donc appercevoir ce que la Pologne auroit bientôt essentiellement à démêler avec l'Empereur, soit à raison des propres intérêts de ce Prince, soit à cause de ses liaisons étroites avec la Russie? Imaginoit-il qu'une Nation si délicate sur sa liberté, se laissât donner paisiblement la loi, ou allât au devant du joug qu'on paroissoit vouloir lui imposer? Ne connoissoit-il pas l'attachement que la meilleure partie du Roïaume conservoit pour un Prince citoïen, qui ne pourroit avoir d'autre objet, que celui de rendre sa Patrie heureuse, qui n'apporteroit au Trône que des vertus éprouvées, & que la protecton d'une Puissance toujours alliée de la Pologne;

trop éloignée pour entreprendre sur ses droits, assez redoutable pour la rassurer contre ces ennemis que des querelles mal assoupies peuvent à tout moment armer contre elle? Nous ne faisons qu'ébaucher ces Réfléxions; les personnes instruites les étendront & en feront de nouvelles. La République, ajoûte M. Rousset, a deux intérêts domestiques de la derniere importance, elle doit veiller sur les démarches de son Roi. *Le peu d'union qui a regné entre le Roi Auguste & ses Sujets, est une preuve bien sensible de l'excès d'attention des Polonois à cet égard.* Nous respectons infiniment la mémoire de ce grand Prince, & nous n'aurons pas la témérité de prononcer sur les différends qui rendirent tant de Diettes infructueuses. Mais *ce fantôme*, qui effraïoit *ces nobles Polonois*, n'avoit-il pas quelque consistance? Ce que nous voïons justifie bien sensiblement leurs allarmes. Enfin l'autre intérêt regarde la Religion. M. Rousset prend le parti des Non-conformistes, connus sous le nom *de*

Dissidents : son zele s'allume à cette occasion, il annonce à la République les derniers désastres, si elle persiste à les priver des avantages dont jouissent les autres citoïens : il conclud en leur faveur d'une maniere digne de quelqu'un qui s'écrie ailleurs, en général & sans aucune restriction : * *Y a-t-il rien de plus inséparable de la liberté naturelle de l'homme, rien de plus conforme au droit de la nature & des gens, que de pouvoir servir Dieu suivant le dictamen de sa conscience ?* Le reste de ce Chapitre est emploïé à détailler les prétentions de la Pologne sur la Livonie, sur Kiow, Smolensko &c. & sur la Silesie.

Le Chapitre IX. qui regarde la Russie, mériteroit un examen aussi sérieux que le précedent. Nous ne pouvons dans un Extrait que présenter rapidement les objets. L'étenduë, les forces, les entreprises de cette Puissance nous instruisent assez de ses intérêts. Il s'agit pour elle d'assurer ses conquêtes & ses établis-

* Chap. 3. pag. 44.

femens dans le Nord, de conserver ses acquisitions sur la Mer Caspienne, de continuer son commerce soit à la Chine, soit en Perse, de fixer les inquiétudes des Tartares, de se faire respecter à la Porte, d'attirer enfin jusque dans son sein les richesses du nouveau Monde; son alliance avec l'Empereur lui procure une partie de ces avantages; les privileges qu'elle accorde aux Marchands Anglois & Hollandois, lui répondent de quelques autres. L'adresse, l'activité, la vigilance, l'art de se retourner suivant les circonstances, acheveront cet Ouvrage Politique; mais le ministere Russien sera troublé plus d'une fois probablement dans le cours de ses opérations. L'ordre des successions, presque arbitraire depuis le Czar Pierre, pourra causer un jour de fâcheuses révolutions. L'ambition des Grands croît avec l'extrême dépendance; en prenant les manieres des nations policées, ils en ont pris les sentimens; les traitemens inouis par tout ailleurs, dont on les accable pour des fautes, quelquefois mê-

me peu prouvées, révoltent plus qu'ils n'humilient leur courage ; ils seroient des sujets fideles. ; ils seront toujours de dangereux esclaves. La Perse jusqu'ici ou déchirée par ses guerres civiles, ou occupée contre le Turc, n'a pû songer encore à reparoître sur les côtes de la Mer Caspienne : ses malheurs lui forment des troupes excellentes, & feront sa force lorsqu'elle s'y montrera : un intérêt commun doit réunir les Princes du Nord. Si la Russie augmente ses forces, si elle s'affermit dans ce degré de puissance où nous la voïons, comment lui résisteroient-ils, puisque dès à présent elle s'explique & agit avec tant de hauteur ? l'Empire ne doit-il pas aussi redouter son ambition, & veiller sur ses desseins secrets ? Le Czar Pierre a desiré toujours avec passion de mettre le pied en Allemagne. Un Vassal de cette consequence feroit bien-tôt la loi à ses Maîtres. M. Roussel expose ensuite les prétentions des Czars sur la Livonie, & les raisons qu'ils ont de prendre le titre d'Empereur. Elles

fructueusement, parce que *ces Conquêtes lui coûteroient plus qu'elles ne vaudroient*, & inutilement, *parce qu'il ne les conserveroit pas*, & que *la Russie nommément ne l'aideroit point à s'agrandir aux dépens de la Pologne*. On croiroit volontiers que M. Rousset a voulu plaire en détail, en disant de chaque Nation ce qu'il a cru convenir à ses desirs particuliers ; il trouvera, nous en sommes fâchés, que c'est le moyen de ne plaire à personne ? Les Alliances réïtérées du Roi de Prusse avec l'Empereur, & la Czarine, augmentent encore sa considération dans l'Europe. M. Rousset gémit sur les divisions qui séparent les Cours de Berlin & d'Hanovre. Il voudroit aussi plus d'intelligence de la part de cette premiere avec les Provinces-Unies. Enfin il seroit content si l'on vouloit concevoir à Berlin combien une Marine seroit utile. *Rien ne seroit plus facile que d'en former une à Memel, ou dans la Pomeranie. Le Roi de Prusse feroit dans le Nord une bien autre figure, s'il pouvoit disputer du*

Dominium

Dominium maris avec la Russie, la Suede, & le Dannemarck. On peut lire ensuite le long article des Prétentions. Il n'y a point de Prince en Europe qui en ait un plus grand nombre. Ceux qui seront curieux de s'instruire de tout ce qui regarde la fameuse Succession de Berg & Juliers, pourront se contenter. L'Auteur a transcrit fidelement ce qui s'est publié des differens côtés sur ce Procès célébre.

Chapitre XI. *Des interêts & prétentions de la Couronne de Suede.* La situation de ce Roïaume a bien changé. *Au despotisme usurpé*, par les Princes de la Maison de Waza, a succedé un Gouvernement Monarchique, à la verité, mais temperé d'Aristocratie & de Démocratie; on n'osoit esperer une fin aux calamités du dernier Regne; on craignoit d'en voir les tristes restes se perpetuer long-tems; *Cependant le Senat & les Etats du Roïaume en sont venu à bout sous l'autorité paternelle d'un Roi & d'une Reine, nés pour la felicité des Peuples.* Aujourd'hui la Suede peut figurer dans les affaires de l'Europe,

avec un éclat à peu-près pareil ; quel doit-être sont principal objet ? Toute son attention doit se porter à prevenir l'agrandissement de la Russie, & à procurer son affoiblissement : il faut qu'elle se tienne pour y parvenir, unie avec la Pologne ; qu'elle évite de se broüiller avec le Dannemarck ; que Copenhague & Stokolm concourent à l'humiliation d'un Voisin formidable, & dont l'avidité croît tous les jours. Par le même principe encore, la Suede doit ménager le Roi de Prusse ; il n'a qu'un pas à faire, pour ainsi dire, pour s'emparer du reste de la Pomeranie. La prudence force donc cette Couronne à sacrifier à la conjoncture presente, les ressentimens, quoi que justes, qu'elle conserve de ce qui s'est passé dans la derniere guerre avec la Pomeranie, elle perdroit tout son credit dans l'Empire ; d'autant plus, ajoûte M. Rousset, que la Cour de Berlin *ne seroit point obligée*, comme autrefois, *par une force superieure de conserver les Places conquises.* Cette décision est précise, mais seroit-elle en dernier

ressort ? La Suede de tout tems attachée à la France, continuë à en retirer encore aujourd'hui de gros subsides. C'est le moïen, sans parler des autres avantages, de faire rentrer dans le Roïaume une partie des especes que la derniere guerre & le Ministere de De Gortz en ont fait sortir. Enfin les Anglois & les Hollandois peuvent servir utilement cette Couronne, c'est à elle d'imaginer un moïen de se les attacher, sans préjudicier à des engagemens plus anciens & plus indispensables. La Suede a aussi plusieurs prétentions. Les differends qu'elle a eu avec la Cour de Berlin, au sujet de la sequestration de Stétin, ont fait beaucoup de bruit; mais ils ont été terminés, du moins pour un tems, par la cession entiere que la Reine de Suede, aujourd'hui regnante, fit de ce Duché au Roi de Prusse, dès son avenement au Trône.

Chapitre XII. *Du Roi de Dannemarck.* Ce Prince, dit M. Rousset, *doit poser pour premiere maxime de sa conduite, de se maintenir dans l'état*

où il est..... Il conviendra toujours au repos de l'Europe, qu'un Roi de Suede ne possede rien en Dannemarck, & qu'un Roi de Dannemarck ne possede rien en Suede, vu le genie des deux Nations, dont l'antipathie est si grande, qu'on ne voit presque point de Suedois porter d'écarlate, parce que c'est la couleur des Danois, comme le bleu est celle des Suedois. Le Roi de Prusse, les Provinces Unies, la Maison de Brunsvik, ne chercheront point à empieter sur cette Couronne, elle doit donc cultiver avec soin l'Alliance de ses Etats, pour contenir la Suede, dont les moindres prétextes pourroient quelquefois rallumer l'animosité. Tout invite pourtant ces deux Nations à vivre dans l'union, & à agir de concert pour observer les mouvemens & les démarches de Petersbourg. *Leur désunion, que l'on a soin d'entretenir, donne le tems & l'occasion à cette troisiéme Puissance de se rendre formidable, si une fois elle contractoit une étroite Alliance avec quelqu'autre qu'un interêt de Commerce porte naturellement de ce côté-là..... le Sund*

pourroit bien perdre ses portes, & les deux buttans en être transportés à Londres, & à Petersbourg, d'où il ne seroit pas aisé de les retirer. Reste à sçavoir, si ce repos de l'Europe que M. Rousset cite à tout propos, pourroit se maintenir avec de pareilles entreprises. L'Auteur ne balance pas à désaprouver le dernier Traité de la Cour de Copenhague avec l'Empereur. *Le principal motif de ce Traité,* dit-il, *est la garentie des Etats respectifs. Qui a des prétentions sur ceux du Roi Chrétien VI? L'Empereur seul à tout à craindre contre sa Pragmatique Sanction. Il garentit des possessions qu'on ne dispute pas. On lui en garentit qui seront le sujet de mille procès, & de la guerre la plus affreuse qui aura jamais déchiré l'Europe. Pour qui cette Alliance est elle à pure perte? j'en fais juge tout Lecteur impartial.* Le raisonnement n'est pas exactement vrai, puisque l'Empereur de son côté garentit la possession du Duché de Sleswic, article qui interesse extrêmement, comme tout le monde sçait, le Roi de Dannemarck: Quand même cela

ne seroit pas, M. Rousset a-t-il déja oublié ce qu'il établit ailleurs comme un principe incontestable, que de l'indivisibilité des Etats de la Maison d'Autriche dépendoit la tranquillité de l'Europe. Pourquoi faire un crime aux Ministres de Dannemark d'avoir suivi ses maximes ? Nous ne prétendons pas, comme on le sent fort bien, justifier le Traité contre lequel M. Rousset s'éleve ; nous voulons simplement montrer que dans ses principes il ne peut être reçû à le combattre, il n'a pas connu la route qu'il entreprenoit ; chaque pas l'embarasse, & ne sert qu'à l'écarter cde son terme ; les subsides de la Franne, continuë-t-il, mettroient ce Monarque en état d'entretenir un certain nombre de Troupes & de Vaisseaux, sans charger ses finances ; en cela il a raison. Enfin il se plaint du peu de ménagement que l'on a à Copenhague pour les Etats Généraux ; la Maison d'Oldembourg n'auroit jamais dû oublier les bienfaits qu'elle a reçû de cette Republique, & cependant les Hollandois *sont à la*

veille de ne pouvoir passer le Sund qu'en payant plus de droits que les autres Nations. Le reste du Chapitre contient les prétentions sur le Domaine de la Mer Baltique, sur le Roïaume de Suede en général, sur la Scanie en particulier, sur l'Isle de Gothie, sur le Duché de Slesvic, &c.

Chapitre XIII. *des interêts & prétentions de la Grande Bretagne.* M. Rousset n'a pû traiter ce qui regarde les Provinces-Unies, pour les raisons qu'il nous a expliquées dans sa Préface. C'étoit un sacrifice; il se dedommage de ce silence forcé par les éloges qu'il prodigue au present Gouvernement d'Angleterre; en cela il imite & il surpasse peut-être quelques Auteurs récens, chez qui l'esprit est en divorce avec la raison, & dont les plumes hardies qui publient tous les jours sur le même sujet tant de loüanges outrées, & autant d'injustes Satyres en même tems sur quelques autres matieres, à peu près comme ces Peintres, qui dans la dispensation des couleurs, chargent d'ombres quelques endroits du Tableau pour en rendre

les jours plus brillants ; leur intention n'est pas équivoque, & on la devineroit, quand même ils auroient plus d'attention à l'envelopper. Ils loüent d'un côté pour invectiver plus sûrement de l'autre : ils ont beau s'écrier que nos Voisins ont eu le courage de noyer dans un déluge de sang l'idole du pouvoir despotique, & qu'ils ont réüssi par le plus violent de tous les moyens à fonder la constitution d'état la plus parfaite qui fut jamais. Ces enthousiasmes politiques, ces déclamations aussi vuides de raisonnemens que destituées de preuves, ne pourroient séduire que ceux qui n'auroient jamais réflechi. Les personnes sensées & vertueuses distingueront toujours entre la liberté & l'esclavage, & ne confondront point la bassesse, la superstition, l'indolence avec un amour tendre pour ses maîtres legitimes, un respect constant pour la Religion, un attachement fidéle aux loix qui nous gouvernent. Nous n'avons garde de suivre M. Rousset dans tout ce qu'il nous dit à ce sujet, ce seroit donner

ans l'excès que nous lui reprochons. Nous respectons nos usages, nous n'examinons pas ceux des autres Nations. Nous nous donnerons encore moins la liberté d'en faire le sujet de nos plaisanteries ou l'objet de nos mépris. Que l'on nous permette seulement une reflexion qui paroîtra peut-être naturelle. Si l'origine de cette constitution que l'on nous vante avec tant d'affectation, se perdoit dans l'obscurité des tems; si un repos constant pendant une longue suite de siécles avoit succedé aux dissensions cruelles, & aux scenes plus que tragiques, auxquelles on convient qu'elle doit sa naissance: si les noms des partis presqu'ignorés ne subsistoient que dans de vieilles chroniques; si le même esprit enfin animoit la Nation Britannique sans aucune distinction de principes, de sentimens, d'interêts, & de religion, les éloges dont nous nous plaignons, seroient à leur place, & il seroit difficile de n'en pas reconnoître la justice; mais les choses en sont-elles à ce point? & peut-on se persuader qu'el-

les y soient de long-tems, pour peu que l'on connoisse dans les hommes la force de certains ressorts ? Quoi qu'il en soit, ce que M. Rousset veut nous apprendre ensuite des interêts de la Grande Bretagne, n'est ni clair ni bien suivi, & nous croyons pouvoir avancer, que le ministere le plus habile seroit bien embarassé à se conduire par les principes qu'il établit ; car enfin le moïen de détruire & d'édifier tout à la fois ? On veut que l'Angleterre demeure unie à l'Empereur, & qu'elle ait eu raison de garantir la Pragmatique ; c'est fort bien ; mais on prétend aussi qu'elle doit tout faire pour ôter à ce Prince les deux Siciles, & les rendre à la Couronne d'Espagne, & cela est vrai, mais en ce cas elle doit donc tout à la fois concourir à dépoüiller l'Empereur, & à lui assurer la conservation de tous ses Etats. On recommence les invectives contre les Ministres qui firent le Traité d'Utreck, mais on ne leur fait plus la guerre, d'avoir renoncé à l'objet principal de la grande Alliance, & d'avoir réüni les deux

Couronnes dans la Maison de Bourbon. On les accuse à présent d'avoir détruit l'équilibre, en rendant l'Empereur trop puissant en Italie, où il pouvoit en formant une marine considérable dominer toute la Méditerrannée, & ruiner le Commerce des Anglois dans le Levant. L'Espagne sous Philippe V. maîtresse de ces Pays, n'auroit-elle pas eu les mêmes avantages? Non, répond-t-on, & il n'y a qu'à en juger par sa conduite sous les Rois de la Maison d'Autriche. Mais pourquoi nous rappeller à ces tems-là, lorsqu'on n'est occupé d'un autre côté qu'à nous effrayer sur la grandeur des projets que Madrid a formés depuis dix-huit ans; & qu'à relever l'usage que cette Cour fait de ses trésors, & l'abondance de ses ressources? M. Rousset insinue encore que Gibraltar possedé par les Anglois, sera toujours dans l'Europe une pomme de discorde, & il voudroit que Londres s'arrangeât insensiblement pour rénoncer à cette Forteresse; mais il nous apprend que son importance est telle qu'elle tient les deux Mers

en respect, qu'elle peut prévenir ou empêcher la jonction des Vaisseaux que la France équiperoit dans le Levant, avec ceux qu'elle entretient dans l'Ocean : est-ce le moyen de faciliter la cession qu'il vient de conseiller ? Dans un autre endroit l'Auteur loüe la moderation de la Cour d'Angleterre, qui par amour pour la paix ne s'est point ressentie, comme il lui étoit aisé de le faire, des deprédations commises sur ses Sujets dans le nouveau Monde ; & dans celui qui suit immediatement, il reconnoît qu'elle ne l'auroit pu sans s'exposer à des malheurs plus grands, comme à perdre les privileges immenses dont la Nation joüit pour son Commerce, & à les voir passer à d'autres, & à ruiner *la chancellante Compagnie du Sud, dû sort de laquelle dépend celui de tant de Familles.* Nous ne pousserons pas plus loin la révûë de ces contradictions ; il n'est pas juste que nous en ayons seuls le plaisir : Ceux qui feront à M. Rousset l'honneur de le lire, verront que nous avons eu l'attention de leur réserver

meilleure partie de cet agrément.
y auroit bien d'autres choses à dire
sur les interêts de la Grande Bretagne
avec la Republique de Holande, les
Puissances du Nord, le Portugal, &c.
aussi-bien que sur ses vieilles prétentions à la Couronne de France & à
l'Empire de la Mer ; mais nous sommes pressés de faire place à d'autres
matieres. Les gens habiles sçavent ce
qu'il en faut penser ; ceux qui ne le
sont pas, ne perdront pas beaucoup
à ignorer ce qu'en écrit M. Rousset ;
si cependant on excepte ce qu'il a copié ailleurs, & qu'on pourra consulter
aussi-bien qu'il l'a fait lui-même.

Chapitre XIV. *Des interêts & prétentions de la France.* Ce Chapitre
très-étendu, vaut encore moins que
les autres la peine que nous nous y
arrétions. L'Auteur d'un bout à l'autre y blasphême ce qu'il ignore, &
répete fastidieusement les clameurs
dont les François réfugiés, & les Apostats de la Religion Romaine ont
fait retentir si long-tems toute l'Europe. Même hardiesse dans les traits
qu'il lance sans pudeur sur les pre-

mieres Têtes de l'Etat; mêmes fauſſetés dans ſes plaintes, mêmes travers dans ſes maximes, mêmes inconſequences dans ſes idées. Il faudroit pour lui plaire, réfondre tous les principes de notre Gouvernement; mais il n'oſe ſe flatter qu'on ait jamais cette déference pour ſes lumieres, & il a raiſon. Il eſt étonnant que le tems n'ait pas encore ouvert les yeux à ces Meſſieurs, ſur le ridicule de leurs préventions! A quels excès n'ont-ils pas porté l'audace ſous le Regne du grand Loüis XIV? leur haine n'eſt pas éteinte, l'aveuglement eſt toujours le même; la manie d'annoncer la deſtruction de la France n'a pas été entierement enſevelie avec le Miniſtre Jurieu, ils attendent le retour de la captivité. Tous ces traits impuiſſans retombent contre eux-mêmes, & le mépris des honnêtes gens, eſt l'unique fruit que produiſent leurs pitoyables déclamations. Nous ne nous attacherons donc ni à parodier ni à extraire ce que M. Rouſſet nous dit des interêts de ce Roïaume; nous l'aſſurerons ſeulement que

l'évenement contredira toujours ses pensées, & que le Trône François, l'asile des Princes malheureux dans tous les tems, & le recours des Nations opprimées, subsistera sur les mêmes fondemens dont il voudroit procurer la ruine: l'autorité absoluë de nos Monarques, n'effraïera jamais une Nation, qui fait consister sa liberté à obéir avec joïe, & à concourir de toutes ses forces à la gloire de son Maître, & au bien commun de la Patrie. Nous la soutiendrons independante des volontés, des passions, des conseils de la multitude; mais nous la verrons avec admiration toujours subordonnée à la Religion, à la raison, à la justice; nous serons par là autant d'enfans d'un Pere compatissant, & Sujets soumis d'un grand Roi, tels sont nos principes. Ils ne feront jamais parmi nous le germe de la licence ni de la désunion dans les cœurs & dans les esprits. C'est dans ces ressorts precieux de confiance d'une part, & de bonté d'une autre que la France trouvera sa sureté; son opulence, qu'elle sera heureuse

au dedans, & formidable au dehors.

Chapitre XV. *Des interêts & prétentions du Roi de Sardaigne.* M. Rousset n'est pas trop d'accord ici avec ce qu'il a dit dans d'autres endroits, mais n'y auroit-il pas de la rigueur à exiger d'un Auteur qui fait un gros Livre, qu'il se ressouvînt à la fin de l'Ouvrage de ce qu'il a pensé au commencement ? Il examine qui le Roi de Sardaigne doit le plus ménager, ou du Roi de France, ou de l'Empereur ? La discussion est inutile, la Cour de Turin a pris son parti, l'Auteur ne le prévoyoit pas, car il trouve fort à redire au dernier Traité du Roi regnant avec Vienne; il convient que *la balance des maux l'emportant de beaucoup sur celles des esperances*, c'est-à-dire, Turin ayant beaucoup plus à craindre de la France qu'à esperer de l'Empereur; *les interêts de la Maison de Savoye sont pour son alliance avec la France.* M. Rousset doit s'applaudir; il donne pour la premiere fois peut-être un conseil qui a été suivi, avec cette restriction pourtant, que ce n'est point la crainte

precisément qui a enfanté cette union, & qu'elle a été formée sur des esperances qui n'ont pas tardé à se réaliser, & cent fois plus flateuses, que celles dont le Conseil de l'Empereur auroit pu amuser le Roi de Sardaigne : La conduite que M. Rousset prescrit à ce Prince avec les Suisses, & les autres Souverains d'Italie, souffrira quelque alteration. Le changement considerable qui vient de s'operer, obligera d'y ajoûter ou d'y retrancher. On connoît assez les prétentions de la Maison de Savoye sur le Portugal, sur le Roïaume de Chipre, sur la Morée, l'Achaïe, &c.

Chapitre XVI. *Des interêts & prétentions de l'Espagne.* Un très-long Passage du Duc de Rohan, est cité par M. Rousset, pour *donner une idée de la difference qui se trouve entre la situation de l'Espagne, telle qu'elle étoit au tems du Cardinal de Richelieu, & celle où elle est aujourd'hui.* Il n'y en a pas une moindre entre ce que pensoit l'Auteur quand il composa ce Chapitre, & ce qu'il doit actuellement penser. Il se plaignoit que l'Espagne

malgré tous ses empressemens, n'eût pu parvenir à une bonne union avec la France, les vûës particulieres des Ministres y ayant toujours mis obstacle ; à ses plaintes doivent succeder la joye & les éloges. Ce qu'il vouloit, ce qu'il proposoit, ce qu'il craignoit peut-être plus cependant qu'il ne le souhaitoit, s'est heureusement conclu ; il soutenoit que le bien de l'Europe exigeoit que la Monarchie Espagnole s'étendît, comme auparavant, jusqu'aux deux Siciles ; mais il n'y voyoit point de disposition prochaine. On a compris ce principe, & pour s'y conformer on a forcé la nature en quelque maniere;une armée entiere, au cœur de l'hyver, a traversé la Mediterannée, le Roïaume de Naples est déja soumis, & la Sicile impatiente, se dispose à recevoir ses anciens Maîtres. M. Rousset admire avec complaisance tout ce que cette Couronne a entrepris, depuis que le puissant génie du Cardinal Alberoni a travaillé à en relever l'éclat. *Le Ciel*, dit-il, *leur envoya un Alberoni, c'est tout dire.* Philippes V.

fut obligé *de se défaire d'un Ministre si necessaire*, pour des raisons que personne n'ignore, mais *l'Eminence, semblable à Elie, laissa en partant, non son manteau...... mais son esprit, qui depuis ce tems-là a gouverné l'Espagne.* Nous sommes persuadés que ce qu'il a vû depuis six mois, augmentera l'idée qu'il avoit déja des lumieres de l'illustre Italien, & des forces de l'Espagne, tandis qu'elle se conduira par les mêmes maximes. Cette Cour doit bien vivre avec les Provinces-Unies, aussi fait-elle; elle doit de grands égards à l'Angleterre; il n'y a qu'à lire le dernier Manifeste de la Cour d'Espagne contre l'Empereur, pour juger qu'on en est persuadé à Madrid. Il faut tout dire pourtant, M. Rousset crie un peu trop haut contre les vexations que les Vaisseaux Espagnols Gardes-côtes font aux Anglois dans l'Amerique. Les Espagnols à leur tour, ne se plaignent pas moins des *interlopes*, de l'éternité, pour ainsi dire, du vaisseau de concession, & des autres ruses imaginées, pour étendre le

multiplier les privileges déja si considerables, dont l'Angleterre joüit pour son Commerce. C'est donc un procès entre les deux Nations ? M. Rousset n'a pas de caractere pour le decider, & on le recusera, au moins à en juger par son Livre; les principales prétentions de l'Espagne sont sur le Portugal & sur le Roussillon.

Chapitre XVII. *Des interêts & prétentions du Portugal.* Dans la situation de ce Roïaume, à l'extremité de l'Europe, *que peut-il avoir à démêler avec la France, avec l'Empire, avec l'Italie, avec les Etats du Nord?* L'Espagne seule doit attirer la principale attention des Portugais. L'antipathie entre les deux Nations sera éternelle, les anciennes haines sont plus suspenduës qu'étouffées. Les vieilles prétentions subsistent; le mariage de l'Infante avec le Prince des Asturies, peut en fonder un jour de nouvelles. La Cour de Lisbonne doit donc conserver la bonne iutelligence avec celle de Madrid, mais elle doit s'en faire respecter. Elle y réüssi-

ra, en ſoutenant ſon Commerce aux Indes, & dans le Breſil, en fortifiant avec ſoin ſes Places du côté de l'Eſtramadure, & du Roïaume de Leon, & ſur-tout en cultivant l'amitié des Puiſſances Maritimes, les ſeules dont elle pût eſperer des ſecours efficaces, au cas qu'elle fût attaquée par ſa voiſine. Celle-ci n'a pas pu oublier encore que c'eſt par le Portugal que tant de Troupes étrangeres ont été introduites dans la derniere guerre juſqu'au ſein de la Caſtille, & ce ſouvenir ſe conſervera & fera ſon effet, tandis qu'on ſçaura Liſbonne en liaiſon avec la Haye & Londres. Enfin le Roi de Portugal feroit un grand Prince, s'il vouloit après l'aboliſſement de l'Inquiſition, *introduire dans ſes Etats la Tolerance*. Jamais la Tolerance n'eut un Apôtre plus vif que M. Rouſſet. Il la prêche à propos & hors de propos. Les meilleures choſes ſont mauvaiſes quand elles reviennent trop ſouvent. Que penſer des mauvaiſes, lorſqu'on en eſt continuellement accablé? les prétentions du Portugal, regardent les Côtes

d'Afrique, les Philippines, & les autres Pays que cette Couronne a perdus dans les Indes Orientales.

Le XVIII. & dernier Chapitre, est totalement consacré à la Pragmatique Sanction. Cette loi y est d'abord rapportée dans toute son étenduë. On expose ensuite ses progrès & ses contradictions. On y joint à cela les pieces principales qui se sont publiées dans l'Empire pour l'établir, ou pour la combattre. Il est probable que les Jurisconsultes en seront pour leurs frais, & qu'ils n'auront pas la gloire de décider sans appel ce point important. Au reste, cette collection est le morceau le plus precieux & le plus pur sans comparaison de l'Ouvrage de M. Rousset, aussi a-t-il eu l'attention de n'y rien mettre de lui, & nous l'en remercions.

ARTICLE LX.

ELOGE DU MARQUIS Jean-Joseph Orsi.

CEt illustre Sçavant merite à si juste titre le tribut de tous les

états de la republique des Lettres, que nous nous croirions coupables de differer plus long-tems celui que nous lui devons. Il nâquit à Boulogne le 19. de Juin de l'année 1652. Il étoit fils du Marquis Mario Orsi Patrice Boulonnois, & de Donna Girolama Castiglioni, Demoiselle Mantoüanne. Comme il eut le malheur de perdre dès son enfance un pere qui l'aimoit passionnément, & dont il étoit fils unique ; sa mere lui tint lieu de pere, & le fit élever avec beaucoup de soin par des maîtres particuliers, qui lui apprirent les Elemens des Lettres, & de la Rhetorique. Il étudia la Philosophie ancienne sous M. Magnani, Professeur estimé dans l'Université de Boulogne, & la Jurisprudence sous M. Cavazzi. La delicatesse de son temperamment lui fit interrompre ses études reglées, & lui donna lieu de lier un commerce particulier avec un homme rare ; ce fut le Docteur Geminiano Montanari Modenois alors Professeur des Mathematiques à Boulogne, & depuis à Padoüe, où il

laissé après sa mort une réputation digne de ses Ouvrages. Il introduisit son éleve dans les mysteres de la Physique & de la Mathematique du tems; mais le Marquis privé de son nouveau maître, qui passa à Padouë, se livra à un autre goût qui avoit son merite en ce tems-là. Il se mit à composer & à reciter des Comedies dans des cercles où les Cavaliers & les Dames s'assembloient, & se faisoient un plaisir singulier de cet amusement.

Il le quitta bien-tôt, pour établir dans sa maison une espece d'Academie, où se trouvoient entr'autres gens de Lettres, Messieurs le Comte Angelo Sacchi, Charles-Antoine Bedori, Gregorio Malizardi, Antonio del Frate, Francesco Simoni, Eustache Manfredi, & Pier-Jacopo Martelli; ils imitoient les anciens Dipnosophistes, en finissant leurs exercices serieux par un repas assaisonné de science & de gayeté.

Devenu veuf en 1686. il passa en France avec son Medecin M. Malizardi, qui ne le quittoit jamais, & il

il fit beaucoup de connoiſſances parmi les Sçavans de Paris. A Turin il lia une étroite amitié avec le Pere Valli J. Il s'arrêta encore plus à Milan, où il connut particulierement le célébre M. Maggi, & le P. Pantaleon Dolera Croiſier. Le Cardinal d'Eſt le pria de ſe tranſporter à Rome, pour y traiter auprès de cette Cour des affaires de confiance. Le Marquis s'étant remarié, revint ſur la fin de 1690. à Boulogne ſa Patrie; où il demeura juſqu'à ce que le Cardinal d'Eſt devenu Duc de Modene, l'appella à ſa Cour, il y fit quelque ſéjour; mais ſes affaires & ſes amuſemens Litteraires l'aïant rappellé chez lui, il rétablit ſon Academie. Sa principale vûë étoit d'examiner & de confronter la morale de Platon & d'Ariſtote, avec celle des Ecrivains Catholiques; car la morale étoit principalement de ſon goût, & il trouvoit que cette ſcience un peu trop negligée, meritoit l'attention de tous les honnêtes gens. Il en raſſembla pluſieurs, outre ceux que nous avons déja nommés, & il en reçût de dif-

ferens ordres, tant (*a*) Docteurs, que jeunes Gentilhommes, les derniers n'aïant d'autre tâche que celle d'examiner la morale en tant qu'elle concerne les maximes, nommées en Italie, *Cavallerefche*, c'est-à-dire, *les maximes de la Noblesse.*

Ces occupations academiques durérent constamment jusqu'à l'année 1712. durant laquelle il se détermina à se fixer à Modene, il n'y eut pas moins d'Academiciens qu'à Boulogne. Leur occupation étoit d'étudier assiduement les anciens Auteurs Grecs & Latins, Historiens & Poëtes, sans en excepter même les Saints Peres, pour en rendre compte à l'Assemblée. Il y prenoit un plaisir extrême, & comme il lisoit beaucoup lui-même, il rassembloit sous certains chefs les Passages dignes de remarque, qui regardoient ou la Philosophie morale,

(*a*) Voici ceux que l'on nomme, M. l'Abbé Lazzarini, le Pere Joseph Platina, Cordelier, tous deux Professeurs de Padoue; M. Andruzzi, Professeur de Langue Grecque à Boulogne, M. Mazza Chanoine, M. Soldati, Messieurs Zanoni, Forres,

ou l'Eloquence, ou quelqu'autre des ſujets qu'il aimoit le plus, afin de les éclaircir, & de les mettre par ordre dans ſes cahiers, dont il a laiſſé un nombre conſiderable.

Outre le tems qu'il donnoit à ces aſſemblées cheries, il trouvoit encore du loiſir pour exercer ſon génie & ſa plume; il aimoit extrêmement la Poëſie, & il entendoit ſur-tout l'art inimitable des beaux Sonnets Italiens. Il y a dans les ſiens une netteté, une legereté, un tour & une liaiſon de phraſes qui les font diſtinguer par les Connoiſſeurs. Quoiqu'il n'ait jamais voulu permettre qu'on en fît un Recueil pour les publier, il s'en trouve quelques-uns d'imprimés dans la ſeconde Partie, *della perfetta Poëſia*, de M. Muratori, & dans les Recueils de Gobbi, de Creſcimbeni, de Luque, de Ravenne, de Forli.

Il a traduit en Proſe Italienne quantité de Tragedies Françoiſes, qui ſe ſont trouvées peu à peu imprimées, & comme en cachete; car en fait de traduction il n'avouoit guere que celle qu'il avoit faite de la Vie du Comte

Loüis de Sales, Frere de S. François de Sales, composée en François par le Pere Buffier, J. Cette Traduction du Marquis Orsi a été imprimée à Boulogne chez Pisarri, l'an 1711. & réimprimée à Padouë chez Consatti, en 1720. Il publia en 1703. chez Pisarri, ses considerations *sur la maniere de bien penser du Pere Bouhours*, divisées en six Dialogues.

Comme cette Critique Italienne fit du bruit dans le monde litteraire, il la défendit en 1707. par quatre Lettres qu'il adressa à Madame Dacier, avec quelques autres Lettres qui n'étoient pas de lui, mais qui tendoient au même but. Et comme le Comte Fr. Montani avoit écrit auparavant au sujet des *Considerations*, & s'étoit attiré plusieurs réponses, il y eut en particulier trois Lettres publiées en 1706. à Padouë, par le Docteur Pier Francesco Bottazzoni, deux desquelles sont certainement de M. Orsi.

La même année 1706. il fit imprimer à Cologne, (du moins le frontispice le porte ainsi,) son Traité latin, *de moralibus criticæ regulis*; il

n'y mit point son nom ; mais on sçait que le motif de cet Ouvrage étoit de calmer les disputes renouvellées des célébres Medecins Boulonnois, Messieurs Marcel Malapighi, & Jean Jerôme Sbaraglia.

Il composa en faveur de ce dernier, qui étoit son ami, un petit Ouvrage intitulé, *Risposta alle opposizioni fatte da Theofilo Alerino.* L'on croit que ce Theophile Alerino étoit le fameux *Guglielmini.* L'écrit parut à Boulogne en 1711. sous le nom du Docteur Malizardi, Medecin de M. Orsi.

Enfin, il donna au public, mais sans nom d'Auteur, son Discours sur le Traité de Ciceron *de Senectute*, an. 1724. à Padouë.

Un des plus rares talens du Marquis Orsi, étoit la connoissance parfaite de cet art dont nous avons parlé, & que les Italiens appellent, *Arte Cavallerescа*, que nous traduirions mal aujourd'hui, en disant, *l'Art de la Chevallerie.*

On regardoit le Marquis Orsi, comme le plus grand maître qu'il y eût dans toute l'Italie, pour déci-

der des questions qui concernent cet art, c'est-à-dire, le point d'honneur; aussi le consultoit-on de toutes parts sur cette matiere. On l'a souvent emploïé, (sur tout le Duc de Modene) pour pacifier les differends entre Gentilhommes, & il avoit une merveilleuse insinuation pour y réussir. Nous ne devons pas dissimuler que M. le Marquis Scipione Maffei, qui fait tant d'honneur aux Lettres & à la France, sur tout par le dernier Ouvrage qu'il vient de publier à Paris, écrivit alors contre ce qu'on appelloit *Scienza Cavallerefca*. Son Ouvrage ne pouvoit manquer d'être reçû avec beaucoup d'applaudissement, & il le fut en effet; mais M. Orsi jugea qu'on devoit y répondre. Il parut une réponse imprimée à Milan, sous le nom du Comte Joseph Castiglioni, noble Milanois; mais l'on assûre qu'elle est de M. Orsi, quoiqu'il s'en soit toujours défendu; cette réponse a été réimprimée à Boulogne l'an 1727.

On a trouvé après sa mort des Manuscrits où il avoit rassemblé plus de

tent de ces maximes, ou accommodemens, qu'il appelle, *Pareri è aggiustamenti Cavallereschi*, & qui lui avoient réüssi dans les cas qu'il cite, & dont on l'avoit fait l'Arbitre. Il a aussi laissé une espece de *Repertoire*, ou de *Dictionnaire*, sur ces matieres, mais uniquement destiné à son usage, parce qu'il ne l'avoit pas, disoit-il, encore perfectionné. Ces Manuscrits sont entre les mains de M. Muratori auquel il a laissé tous ses Livres par Testament.

Un autre talent de M. Orsi, non moins rare que celui dont nous venons de parler, étoit sa facilité qu'il avoit à bien écrire des Lettres; rien de recherché ni d'étudié dans les siennes: Tout y est clair & naturel; tout y ressent ces graces naïves de l'éloquence, qui n'est jamais si belle que quand elle ne veut point le paroître. Il seroit, dit-on, à souhaiter que ceux qui ont reçû de ses Lettres voulussent les rassembler, on en feroit un Recueil qui pourroit servir de modele à ceux qui veulent écrire poliment & sans affectation.

La conversation de M. Orsi étoit également sçavante & gracieuse, deux qualitez rarement réüniës. La vivacité de son esprit, la prudence de ses réponses, l'usage qu'il avoit du monde faisoient trouver des charmes dans ses entretiens. La morale dont il les assaisonnoit, & qui étoit sa passion, partoit encore plus de son cœur que de son esprit. Il étoit affable, bienfaisant, ardent pour ses amis, jusqu'à prévenir, quand il le pouvoit, leurs desirs, par des services & des bienfaits. Il a porté la compassion envers les malheureux aussi loin qu'il pouvoit le faire à sa mort, en laissant tous ses biens meubles à un Hôpital de Modene.

Il étoit d'un temperament vif & bilieux, mais il avoit appris d'une morale & d'une pieté veritablement chrétienne à moderer sa promptitude naturelle. Il n'attendit pas aux derniers momens pour remplir ses veritables devoirs. Après avoir été vertueux jusqu'à l'exactitude la plus scrupuleuse, il se disposa de bonne heure à mourir aussi chrétien-

nement qu'il avoit vêcu. Sa vertu lui procura, malgré une santé très-foible, une vie très-longue, & une mort heureuse. Ce fut dans la maison même où étoit mort en 1584. le célébre Charles Sigonius, qu'il expira le 20. Septembre 1733. âgé de 82. ans, & trois mois. Si c'étoit ici le lieu d'un autre éloge different d'un Mémoire Litteraire, nous aurions beaucoup plus à dire sur le héros chrétien, que nous n'en avons dit sur l'excellent homme de Lettres.

ARTICLE LXI.

GREGORII MAJANSII Generosi & Antecessoris Valentini Epistolarum libri sex. C'est-à-dire, *Six livres de Lettres de Dom Gregorio Mayans Professeur en Droit en l'Université de Valence. A* Valence *en Espagne, chez Antoine Bordazar* de Artâzu. 1732. *in* 4°. *pages* 396. *sans l'Avertissement & la Table.*

IL y a bien de l'apparence que ce Volume ne sera pas le dernier, qu'on publiera de D. Gregorio Mayans sous le même titre. On ne s'arrête pas à vingt-huit ans dans une carriere, que l'on a commencée avec tant d'ardeur à seize, & où l'on sçait que l'on court avec honneur. Il est vrai que si l'on considere le nombre & la nature des Ouvrages, qui sont déja sortis de la plume de ce jeune Sçavant, & dont il rend un compte exact dans ses Lettres, aussi-bien que de tout ce qui le regarde, on ne lui disputera point le droit de jouir en repos du fruit de ses travaux; mais le zele, dont il paroît animé pour la gloire de sa patrie, ne lui permettra pas sans doute de la priver si-tôt de l'honneur qu'il peut lui faire, & sa réputation lui a acquis trop d'illustres amis, pour que nous ne devions pas esperer de profiter de tems en tems du commerce qu'il entretient régulierement avec une bonne partie de ce qu'il y a de plus habiles gens dans l'Europe.

Au reste on voit par son Avertissement au Lecteur, que quoiqu'il se soit dès sa plus tendre jeunesse entierement livré à l'étude de la Jurisprudence, & que depuis plusieurs années il soit chargé d'en donner des Leçons publiques ; il n'a négligé aucun genre de Litterature, & qu'il a sur tout compris combien de talens divers, quelle étenduë de connoissance, quelle pureté & quelle fléxibilité de stile il faut avoir pour assûrer à un Recueil de Lettres tous les suffrages du Public. Il en a même tellement connu les difficultés, qu'après en avoir fait une longue exposition, il ne craint point d'avancer, qu'il ne s'est encore trouvé personne qui les ait surmonté toutes. *Quis igitur speret Epistolarum librum conficere, & superiora omnia, ubi occasio postulat adimplere feliciter ? Sperent hæc ingenia multo feliciora præteritis. Certè post hominum memoriam, qui laudem hanc adeptus fuerit, adhuc inventus est nemo.* Et de peur qu'on ne s'imagine qu'il a prononcé sans un examen suffisant, il passe en revûë les plus il-

lustres Auteurs, dont on a publié les Lettres, & il n'en est aucun, en qui il ne trouve quelque défaut marqué.

Après un jugement si rigoureux il étoit bien naturel que Dom Gregorio craignît le sort de tant de grands hommes, & qu'on ne lui fît pas plus de grace, qu'il n'en a fait aux autres. Aussi a-t-il hésité longtems, avant que de se déterminer à publier ses Lettres. Il a enfin passé par-dessus ses craintes, & il s'est flatté de leur avoir assûré un accueil favorable, non seulement par le soin qu'il a eu de ne mettre au jour que celles, qui contiennent quelque chose de nouveau & d'intéressant, mais encore par son application à les écrire dans le stile le plus convenable. » J'ai, dit-il, toûjours été fort jaloux de la clarté du discours & de la propriété des termes. Si quelquefois je m'en suis écarté, on me fera plaisir de m'en avertir, afin que je ne retombe pas dans les mêmes fautes. Je sçais que j'écris dans une langue étrangere, pour laquelle je n'ai point eu de bons

» Maîtres ». La modestie l'empêche d'en dire davantage, mais il renvoïe ses lecteurs au témoignage, que rend de sa maniere d'écrire un de ses amis, dont il rapporte les paroles en Espagnol au bas de la page. Dans le vrai on ne peut lui contester un stile nourri par la lecture des bons Auteurs, sur tout des Poëtes, dont il cite souvent, fort à propos les plus beaux endroits; de la force, & des tours très-heureux. Il a crû devoir mêler quelques pieces de vers de sa façon avec sa prose, on trouvera peut-être qu'il auroit mieux fait de les retrancher.

Il convient que rien n'à plus contribué à lui perfectionner le goût de la Langue Latine, que le commerce qu'il a commencé de bonne heure d'entretenir avec tout ce qu'il a pû connoître de gens de Lettres en Espagne, & la reconnoissance l'oblige de publier qu'il est redevable d'une bonne partie de ce qui fait le mérite de son Recueil & de ses autres Ouvrages à *Dom Emmanuel Martin*, Doïen d'Alicante, dont il a imprimé la plû-

part des Lettres] qu'il en a reçûës : le nombre en feroit beaucoup plus grand, si l'un & l'autre n'avoient pas si-tôt discontinué de s'écrire en Latin. C'est ce même Dom Emmanuel, dont nous avons une Dissertation latine sur le théatre de Sagunte, que D. Bernard de Montfaucon a insérée avec la traduction qu'il en a faite en François, dans son grand Recueil des Antiquités. Dom Gregorio nous a aussi fait part de quelques Lettres que le Doïen d'Alicante a écrites à plusieurs Sçavans de l'Europe.

Une des plus curieuses est la vingt-troisiéme du premier Livre de ce volume : elle est adressée au Marquis Scipion Maffei, qu'on sçait être aujourd'hui un des principaux ornemens de la Litterature en Italie : M. Maffei avoit prié Dom Emmanuel de lui donner quelques lumieres sur les monumens, qui sont restés des Romains en Espagne : & celui-ci lui répond, qu'après l'Italie il n'est point de Roïaume en Europe, où il se trouve plus de ces précieux restes de l'Antiquité ; mais que l'état déplorable

où ils ſont, eſt bien moins un effet de l'injure du tems, que de l'ignorance, & du peu de goût des Eſpagnols. Il dit ſur cela des choſes bien fortes, & qui font voir que dans le Roïaume de Valence on penſe autrement, & on a plus la liberté de parler, que dans la plûpart des autres Provinces d'Eſpagne.

L'Auteur de cette Lettre l'aïant communiquée à ſon cher diſciple D. Gregorio Mayans, celui-ci y applaudit beaucoup; & en l'inſérant parmi les ſiennes, il y a ajoûté quelques traits en notes marginales, qui ſont du même ſtile. Il ne donne pas lui-même en pluſieurs autres endroits une idée fort avantageuſe du goût de ſes compatriotes pour les Sciences. *M. Menkens* l'aïant prié de lui faire connoître les Livres, qui s'imprimoient en Eſpagne, pour en faire mention dans le Journal des Sçavans de Leipſic: Il lui répond (*a*) qu'on n'y en a jamais imprimé un plus grand nombre; mais qu'à peine s'y en trouve-t-il un ou deux, qui mér

(*a*) Livre VI. lettre 9.

ritent d'être lûs. Ce n'est pas, dit-il ailleurs, qu'il ne se rencontre dans ce Roïaume de très-bons esprits, mais ils manquent de maîtres & de guides : la plûpart n'ont aucun secours, & ne sont pas même en état d'acheter des Livres ; d'ailleurs les Sçavans n'y sont ni protegés ni animés par l'espoir des récompenses ; enfin l'Inquisition gêne beaucoup les Auteurs par la rigueur avec laquelle on y examine leurs écrits, & par les défenses de lire & de débiter les Livres qui viennent des païs hérétiques, attachés aux opinions & aux maximes que ce Tribunal réprouve. Nous n'examinons pas si l'Espagne est réellement tombée dans une aussi profonde ignorance que le pretend notre Auteur ; mais il est certain que depuis l'établissement de l'Inquisition en Castille, ce Roïaume a produit un très-grand nombre d'Auteurs illustres en plus d'un genre d'érudition. Au reste quelque plainte que fasse ici notre Auteur de la sévérité de ce Tribunal, & du mauvais effet, qui en résulte selon lui

par rapport aux Sciences & aux Arts, rien pourtant n'eſt moins équivoque que la pureté de ſa foi, & ſon Recueil reſpire par tout la piété la plus tendre & la plus ſolide.

Nous avons parlé dans nos Mémoires (*a*) de la Continuation de l'Hiſtoire Latine d'Eſpagne de *Mariana* par le P. *Joſeph-Emmanuel Miniana*; D. Gregorio Mayans avoit été en grande liaiſon avec ce ſçavant Religieux, & on trouve ici quelques-unes des Lettres qu'ils s'écrivoient. Le P. Miniana avoit promis à ſon ami de le faire heritier de tous ſes Ecrits, mais pluſieurs furent détournés à la mort de l'Auteur; par bonheur l'Hiſtoire d'Eſpagne, qui étoit encore manuſcrite, avoit été confiée à des mains ſûres, & D. Gregorio a contribué plus que perſonne à l'édition, qui en a été faite à la Haye. C'eſt lui-même, qui nous inſtruit de toutes ces particularités, & il nous a donné ici le jugement qu'il a porté de l'Ouvrage du P. Miniana en qualité de Cenſeur public: car ſon Re-

(*a*) Avril 1734. Art. de

cueil ne contient pas seulement des Lettres, on y trouve aussi des Discours d'éloquence, des Préfaces, des Lettres Dédicatoires, des Eloges historiques &c.

Au reste nous sommes bien aises de remarquer ici que l'Auteur du Journal historique de la République des Lettres (*a*) semble faire mal-à-propos un procès aux Editeurs de Miniana de l'avoir donné pour le seul Continuateur de Mariana, ils n'ignoroient pas sans doute que l'Histoire Espagnole en a eu plus d'un; mais il s'agit ici de l'Histoire Latine à laquelle on n'avoit encore rien ajoûté depuis Mariana.

Dans une Lettre (*b*) que nôtre Auteur écrivit au mois de Decembre de l'année 1730. au Baron *Jean-Baptiste de Schomberg*, il lui envoïa toutes les Inscriptions qu'il avoit pû déchifrer dans les ruines de l'ancienne Sagunte, mais sans aucune explication. Dans une autre Lettre (*c*), qui

(*a*) Sept. & Oct. 1733. p. 214.
(*b*) Livre III. Lettre 25.
(*c*) Lettre 27.

suit de près celle-ci : il traite de diverses autres Inscriptions & de plusieurs monumens anciens, dont il parle en homme, à qui les traditions populaires n'imposent point. Cette Lettre est encore adressée au Baron de Schomberg, auquel le Doïen d'Alicante avoit envoïé en 1705. une fort belle description du theatre de Sagunte, que D. Gregorio a ici rapportée toute entiere.

L'onziéme Lettre du IV. Livre est une de celles, qui donne une plus grande idée de l'érudition de nôtre Auteur. D. *Joseph Finestrés* sçavant Jurisconsulte lui avoit demandé, si les Jurisconsultes *Caius Tertullianus*, *Hermogenianus*, *Licinius Rufinus*, & *Arcadius Charisius* avoient été Chrétiens. Il lui répond qu'ils ne l'ont pas été ; & les preuves, qu'il en apporte, lui donnent occasion d'entrer dans un grand détail sur les Ouvrages de ces Sçavans. Il fait voir que le *Caius* dont il s'agit, est ce *Caius Cassius Longinus*, qui fut Consul sous Tibere, & duquel Tacite fait mention en plusieurs endroits, sur tout aux

chapitres quarante-uniéme & quarante-troisiéme du XIII. Livre de ses Annales. Quelques-uns ont écrit qu'il avoit été Consul ordinaire, mais nôtre Auteur prétend qu'il ne fut que Consul subrogé (*suffectus*).

Il soûtient que le Jurisconsulte *Tertullianus* n'est pas le Prêtre de Carthage, quoique l'un & l'autre aïent vêcu en même tems, que celui-ci ait été très-sçavant dans la Jurisprudence, & qu'on ait reproché à tous les deux la dureté & l'obscurité de leur stile. Ce qu'il dit sur les trois autres n'est pas traité avec moins de critique & d'érudition.

M. Camusat, qui a eu le bonheur de mourir en bon Catholique, étoit aussi en commerce de Litterature avec D. Gregorio, & cette liaison nous a procuré plusieurs Lettres sçavantes de l'un & de l'autre. La plus digne de remarque est la cinquiéme du V. Livre. Elle renferme un catalogue des Livres de Jurisprudence de nôtre Auteur, avec le jugement qu'il porte de chacun. Les Ouvrages qu'il a composés en ce genre n'y sont pas

oubliés, même ceux, qui n'ont pas encore vû le jour. On y trouvera aussi un abregé de sa vie jusqu'à l'âge de vingt-sept ans, qu'il avoit alors. Il est en vers élegiaques, & il nous apprend que sa réputation lui a attiré bien des envieux.

. . . . Civilis notior orbis
Per me cognitio. Plura quid hic referam?
Opprimitur scriptis pluteus, vix sole viginti
Magnos septem orbes conficiente mihi.
Hinc in me rabies, hinc me non desinit unquam
Dente Theonino carpere livor edax.

Dans la même Lettre l'Auteur promet à M. Camusat de lui envoïer la suite du Catalogue de sa Bibliotheque, mais il le prie de ne la communiquer à personne, parce qu'il ne s'agit que des Livres, qu'il destine à ses heures perduës; & on juge, ajoûte-t-il, bien autrement des Ouvrages qu'on lit pour étudier, que de ceux qu'on ne lit que pour s'amuser.

Hauteur du bord inferieur de la Lune, à cette heure-là, de 25. d. 56. m. 30. s.

Jupiter au vertical . . . . . 7. h. 45. m. 9. s.

Hauteur de Jupiter à cette heure-là, 26. d. 16. m. 0. s.

Le bord de la Lune au vertical . . . . . 47. m. 5. s.

Hauteur du bord inferieur de la Lune, à cette heure-là . . . 25. d. 53. m. 0. s.

Jupiter au vertical . . . . 48. m. 18. s.

Hauteur de Jupiter à cette heure-là, 26. d. 14. m. 0. s.

Le bord éclairé de la Lune au vertical . . . . 49. m. 56. s.

Hauteur du bord inferieur de la Lune à cette heure-là . . 25. d. 50. m. 30. s.

Jupiter au vertical . . . . 51. m. 4. s.
. . . . . . *douteuse.*

Hauteur de Jupiter alors . . . . . 26. d. 12. m. 0. s.

Le bord de la Lune au vertical . . . . . 52. m. 42. s.

Jupiter

Jupiter au vertical . . 53. m. 44. ſ.
Le bord éclairé de
la Lune au vertical 8. h. 0. m. 42. ſ.
Hauteur du bord in-
ferieur de la Lune,
alors . . . . 25. d. 37. m. 0. ſ.
Jupiter au vertical . . . 1. m. 34. ſ.
Hauteur de Jupiter
alors . . . . . 25 d. 58. m. 0. ſ.
Le bord de la Lune
au vertical . . . . . . 5. m. 38. ſ.
Jupiter au vertical . . . 6. m. 25. ſ.
Hauteur du bord in-
ferieur de la Lune .. 25. d. 9. m. 0. ſ.
Hauteur de Jupi-
ter . . . . 25. d. 35. m. 0. ſ.
Ces deux hauteurs
ont été priſes à . . . 8. h. 14. m. 4. ſ.
Le bord éclairé de
la Lune au vertical . . . 17. m. 3. ſ.
Jupiter au vertical . . . . 33. ſ.
Le bord de la Lune
au vertical . . . . . . 18. m. 20. ſ.
Jupiter . . . . 39. ſ.
Le bord de la Lune . . . 19. m. 30. ſ.
Jupiter . . . . 56. ſ. *douteuſe.*
Le bord de la Lune . . 20. m. 45. ſ.
Jupiter . . . . 21. m. 10. ſ.

Hauteur du bord inferieur de la Lune . . . . . 24. d. 49. m. 30. f.
Hauteur de Jupiter dans le même tems. . . . . . 25. d. 11. m. 30. f.
Le bord éclairé de la Lune au vertical . . . 26. m. 0. f.
Jupiter au vertical . . 26. m. 16. f.
Le bord de la Lune . . . . . . 57. f.
Jupiter . . . . 27. m. 12. f.
Le bord éclairé de la Lune au vertical. . 8. h. 27. m. 38. f.
Jupiter au vertical . . . . . . 52. f.
Le bord de la Lune . . 38. m. 27. f.
Jupiter . . . . 40. f.
Le bord de la Lune . . . . 29. m. 2. f.
Jupiter . . . . 11. f.
Le bord de la Lune . . 30. m. 6. f.
Jupiter . . . . 16. f.
Le bord de la Lune . . . . . . 54. f.
Jupiter . . . . 31. m. 13. f.
Le bord de la Lune . . 31. m. 24. f.
Jupiter . . . . 31. f.
Le bord de la Lune . . . . . 57. f.
Jupiter . . . . 32. m. 4. f.
Le bord de la Lune . . . . . . 22. f.
Jupiter . . . . 29. f.

Le bord de la Lune . . . . . 59. ſ.
Jupiter . . . . 33. m. 5. ſ.
Le bord de la Lune . . . . . 56. ſ.
Jupiter . . . . 34. m. 0. ſ.
Le bord de la Lune . . 35. m. 39. ſ.
Jupiter . . . . 42. ſ.
Le bord de la Lune & Jupiter au vertical ensemble . . . . 36. m. 38. ſ.

Desormais Jupiter precede la Lune au vertical.

Jupiter au vertical . . . 37. m. 40. ſ.
Le bord éclairé de la Lune au vertical . . . . . 42. ſ.
Jupiter . . . . . . 38. m. 14. ſ.
Le bord de la Lune . . . . . 17. ſ.
Jupiter . . . . . . 39. m. 4. ſ.
Le bord de la Lune . . . . 8. ſ.
Jupiter . . . . . . 40. m. 1. ſ.
Le bord de la Lune . . . . 6. ſ.
Jupiter . . . . 57. ſ.
Le bord de la Lune . . 41. m. 4. ſ.
Jupiter . . . . 37. ſ.
Le bord de la Lune . . . . 46. ſ.
Jupiter . . . . 8. h. 42. m. 23. ſ.
Le bord de la Lune . . . . . 33. ſ.
Jupiter . . . . . . 43. m. 29. ſ.
Le bord de la Lune . . . . . 40. ſ.

Jupiter . . . . . . 44. m. 39. ſ.
Le bord de la Lune . . . . . 52. ſ.
Jupiter . . . . 45. m. 7. ſ.
Le bord de la Lune . . . 22. ſ.
Jupiter ſe cache derrier le bord éclairé Nord, de la Lune . . . 47. m. 50. ſ.
Le bord éclairé de la Lune au vertical . . . 48. m. 8. ſ.
La hauteur de Jupiter étoit à . . . 8. h. 47. m. 50. ſ.
. . . . de 23. d. 55. m. 30. ſ.
La hauteur du bord inferieur de la Lune à . . . . 8. h. 50. m. 14. ſ.
. . . . . de 23. d. 23. m. 30. ſ.

La hauteur meridienne de Jupiter, & de la Lune, que des nuages m'ont empêché de prendre, & l'émerſion de Jupiter, qu'une Brume aſſez forte m'a dérobé, quoique j'aïe emploïé pour la découvrir des lunettes de differentes grandeurs, auroient fourni matiere à bien des reflexions, ſur la longitude & la déclinaiſon de ces deux Planettes, & ſur la route qu'a tenuë Jupiter derriere le diſque de la Lune, pendant le tems de

son immersion : On pourra du moins comparer cette observation, faite d'ailleurs assez exactement, avec d'autres qui auront été faites en differens endroits, & en tirer quelque connoissance pour la perfection des longitudes, & de la théorie des mouvemens de la Lune.

La difference de l'observation, au calcul de Paris, réduite au meridien de Toulon, n'est que de 8. minutes & quelques secondes pour l'immersion : Les Ephemérides de M. Manfredy donnoient l'immersion à Boulogne à 9. heures 42. minutes, ce qui, réduit au meridien de Toulon, donne pour difference du calcul à l'observation plus de 32. minutes.

Les Horloges avoient été réglées à l'ordinaire par des hauteurs correspondantes, & des hauteurs meridiennes, prises à differens jours, & le jour même de l'observation.

ARTICLE LXIII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

MOSCOVIE.

DE PETERSBOURG.

LEs Sçavans qui composent l'Académie de Petersbourg ne se lassent point d'enrichir les Sciences & les beaux Arts. Leurs écrits & leurs découvertes, dans presque tous les genres d'érudition, forment déja trois gros volumes *in* 4°. Les deux premiers qui nous ont été adressés depuis peu, & dont nous rendrons un compte éxact : sont intitulés, *Commentarii Academiæ Scientiarum Imperialis Petropolitanæ, tomus primus ad annum* 1726. *Petropoli Typis Academiæ, ann.* 1728. *& tom.* 2. *a annum* 1727. *Typis Academiæ ann* 1729. Le premier volume est dedié Pierre II. Empereur des Russes. I second à Anne Impératrice d Russes.

ALLEMAGNE.

De Brieg en Silesie.

M. Hahn, Docteur en Medecine, vient de faire part au Public de ses sçavantes recherches sur l'origine de la petite vérole. En remontant de siécle en siécle il en trouve les premiers vestiges dans les plus célébres Auteurs de l'ancienne Grece. Il prétend sur tout que les Ἄνθρακες, ou *Carbunculi* d'Hippocrate, ne sont point differens de ces petites pustules qu'on appelle communement *variola*, ou petite vérole. Arétée de Cappadoce, fameux Medecin, qui vrai-semblement étoit anterieur au siécle de Jules César; Celse, Gallien; Pline le Naturaliste, & les Medecins Arabes, forment, selon M. Hahn, un concert de preuves sans replique, en faveur de son opinion.

Le titre de l'Ouvrage est conçû en ces termes; *Variolarum Antiquitates*,

nunc primum e Græcis eruta à Johanne Gothofredo Hahn, Phil. & Med. D. & naturæ curiof. focio. Accedit, de Mefva Syri fcriptis ad celeberrimum Fabricium Epiftola. Brigæ imprimebat. Gothofredus Trampius. 1. *vol. in* 4. 1733. La Lettre qui termine l'Ouvrage eft une Differtation adreffée à M. Fabricius, fur la naiffance, la perfonne & les écrits de Mefvé, célébre Medecin Arabe du neuviéme fiécle. M. Hahn après en avoir produit quatre du même nom fur la foi de Conringius, (*de fcript. XVI. poft C. N. Sæc. p.* 107.) croit retrouver celui qui fait l'objet de fa Differtation, dans le fameux Jean de Damas, dont Linden dit avoir vû les Aphorifmes traduits en Latin, & imprimés à Boulogne l'an 1489. On lui eft encore redevable des Livres, *De Methodo Therapeuticâ*, imprimés à Bâle en 1543. fans compter plufieurs autres de fes Ouvrages qui font perdus. Jean de Damas avoit été Medecin de Rafchid, Calife de Bagdad; & quoique Chrétien, il fut prépofé par ce Prince Mahometan à la Tra-

duction Arabe des plus illustres Ecrivains Grecs, & entre-autres de Gallien. Le même fait, presque avec toutes ses circonstances, est rapporté sur le conte de Mesvé, par Leon l'Africain, *De vitis Philosophorum Arabum.*) Ce n'est pas la seule raison de convenance dont M. Hahn s'autorise pour réunir dans un même Auteur les noms de Mesvé & de Jean de Damas.

Le present que M. Hahn fait au Public seroit complet, si en déterrant l'origine de la petite vérole, il en avoit indiqué le remede; une méthode sûre & bien éprouvée fixeroit peut-être les incertitudes de nos Docteurs en Medecine.

ITALIE.

La Littérature languit ici depuis quelque tems. Le bruit des armes a fait disparoître les muses. La politique, la guerre, & l'importance des nouveaux évenemens que l'on voit éclore chaque jour, sont les seuls objets qui partagent l'attention du

Public. Voici cependant quelques Ouvrages qui peuvent occuper une place dans vos Mémoires.

De Naples.

Vita Ven. Franſciſci Hieronymo *è Societate Jeſu Sacerdotis Authore* Carolo de Bonis, *ex eadem Societate. Excudendum opus Typis curabat Felix Muſca Typographus Neapolitanus, anno Æra Chriſt.* M, DCC. XXXIV. I. *vol. in* 4°. *pag.* 496.

Illuſt. ac Rever. D. Fr. Joſeph Maria Perrimezzi ex Ordine Minimorum Sancti Franciſci de Paula Sacræ Congregationis indicis in urbe Conſultoris, S. Rom. & univerſalis Inquiſitionis qualificatoris Sanctiſſimi Domini noſtri Prælati Domeſtici & Pontificio ſolio Epiſcop. aſſiſtentis, &c. In Sacram de Deo Scientiam Diſſertationes Selectæ, Hiſtoricæ, Dogmaticæ, Scholaſticæ, Pars tertia; ad Emin. Princ. Nerium-Mariam Corſini S. R. E. Cardin. &c. Neapoli 1733. *ex Typographiâ Januarii Mutii*, in fol. pag. 423. *Pars* 4. *ad Emin. Princip. Anton. Xaver.*

Gentili. S. R. E. Cardin. & SS. D. N. Clem. XII. Prodatarium. Neap. 1733. ex eadem Typographiâ.

Della vita del P. Antonio Torres Præp. Gener. de PP. Pii Operarii Libri 4. composte da Monsignor D. Giuseppe Maria Perimezzi de Minnimi di S. Franc. di Paola Consultore dell indice in Roma Vescovo d'Oppido Consecrati All. Illust. Monsignor Raniero Simenetti Arcivescovo di Nicosia, & Apostol. Nunzio in Napoli Nella Stamperia di Gennaro Mutio 1733. vol. in 4°. pag. 273.

DE VENISE.

Storia Romana dalla Fondazione di Roma con Annotazioni Storiche, Geographiche, è critiche con Tavole in Rame ; con Carte di Geografia è con molte Medaglie autentiche de RR. PP. Catrou e Roüillé, della Comp. di Giesu ; Tom. XI. Traslat. dal Franzese idioma da Fra Zannino Marsecco in Venezia 1733. Presso Giuseppe Corona, *in* 4°. pag. 642.

DE PLAISANCE.

Arte di raccomandarsi à Dio ossia la virtu dall' orazione ; C'est-à-dire, l'art de prier, par le Pere François Bellati, de la Compagnie de Jesus, à *Plaisance*, 1731. chez *F. C. Giacopazzi*, in 8°. pag. 219.

Obtenir des graces d'un Superieur, appaiser un maître irrité, tourner l'esprit d'un Juge en sa faveur, c'est un art qui a ses regles, dont la pratique est le fruit de l'étude & de la reflexion ; si cela est vrai par rapport aux hommes, pourquoi, dit le P. Bellati, ne le sera-t-il point par rapport à Dieu ? Tous les vœux qu'on lui adresse sont-ils également exaucés ? & tout le monde est-il également instruit de la maniere dont il faut les lui adresser ? Il y a donc un art de prier, & c'est ce qui fait le sujet de ce Traité.

D'abord l'Auteur declare que ce n'est pas seulement pour les ames saintes qu'il écrit ; il nous assûre qu'il a eu particulierement en vûë les plus grands pécheurs mêmes.

Il ne s'agit donc point ici de conduire les ames pures dans les su-

blimes voyes de la contemplation ; mais de tracer, & d'applanir à celles qui croupissent dans le peché, la route qu'il faut tenir pour rétourner à Dieu.

Tout l'Ouvrage est compris en six Chapitres divisés en plusieurs Paragraphes, dont chacun établit une proposition & en renferme la preuve.

Dans le premier Chapitre l'Auteur fait voir que l'on peut demander à Dieu des graces temporelles avec confiance, mais avec crainte, humilité & résignation ; & que les spirituelles se doivent demander avec une plus grande assûrance ; il explique surquoi cette assûrance est fondée, & comment elle s'accorde avec l'état du suppliant & la componction du cœur, qui ne doit jamais en être séparée.

Dans le second il établit la premiere condition que doit avoir la priere pour être efficace. Elle consiste à demander sérieusement, c'est-à-dire, avec une véritable envie d'obtenir, & une volonté déterminée de faire usage de ce qu'on aura obtenu. Il fait sur tout bien sentir que le dé-

faut de cette condition rend la plûpart de nos prieres inutiles ou criminelles.

Chapitre troisiéme. Seconde condition. La confiance. La néceſſité, la nature, & le motif de cette confiance ſont ici expoſés d'une maniere qui ne laiſſe rien à déſirer.

Chapitre quatriéme. Troiſiéme condition. La perſéverance. L'Auteur explique les raiſons qui engagent ſouvent Dieu à differer de nous exaucer : celles qui doivent nous porter à attendre patiemment le moment heureux, où il a réſolu de ſe laiſſer fléchir &c.

Le Chapitre cinquiéme nous fournit un moïen ſûr & facile de remplir toutes les conditions dont nous venons de parler, & par-là de faire une ſainte violence au Seigneur. Ce moïen conſiſte à conſiderer que malgré le nombre & l'énormité de nos crimes, Dieu ne ceſſe point de nous aimer; il y a ſur tout cela des choſes fort neuves & bien maniées.

Enfin le ſixiéme Chapitre contient trois réflexions également conſolan-

tes & instructives qui servent de conclusion à tout l'Ouvrage, & en sont une espece de récapitulation. Nous croïons pouvoir assûrer que ce petit Traité est véritablement digne de la plume d'un Ecrivain, qui passe depuis long-tems pour un des plus éloquens de toute l'Italie, & en qui la pureté du stile va de pair avec la force du discours.

ANGLETERRE.

De Londres.

On est redevable aux soins de M. Héarne de l'Ouvrage qui a cours dans ce Roïaume sous le titre de *Walteri Hemingford Canonici* de Chisseburne, *Historia de rebus gestis Eduardi I. Eduardi II. & Eduardi III.* A ces trois Histoires annoncées, l'Editeur a joint celle d'Edoüard III. par un Anonyme. Le procès de Renaud Péa-coke Evêque de Chichester accusé d'hérefie pendant le regne d'Henri VI. une ancienne Notice des Maisons Religieuses du Diocese de Bath & Wels, une Rélation de la Retraite

que fit Charles I. lorſqu'il ſe ſauva d'Oxford, & d'autres Pieces hiſtoriques empruntées d'un Ouvrage de Thomas Gaſcoyne. Ce dernier étoit un célébre Theologien Anglois qui floriſſoit vers l'an 1460. Il avoit été Chancelier de l'Univerſité d'Oxford. La Vie de ſaint Jérôme n'eſt pas un des moindres Ouvrages qu'il compoſa. Il ne faut pas le confondre avec un Jean Gaſcoyng, à qui on attribuë auſſi une Vie de ſaint Jérôme. Celui-ci s'étoit acquis une grande réputation par ſes profondes connoiſſances ſous le regne de Richard II. vers la fin du quatorziéme ſiecle. Il fut un des principaux Commiſſaires délégués pour connoître de la doctrine de Wicleff.

On trouve chez Bowier *Humfredi LLwid Armigeri Britannicæ deſcriptionis Commentariolum.* Des trois Pieces qui compoſent ce Recueil, la premiere eſt une deſcription de la Grande Bretagne. La ſeconde eſt une Diſſertation ſur l'Iſle du Man ſituée entre l'Angleterre & l'Irlande. C'eſt vraiſemblablement cette même Iſle

que Ptolomée, Pline, Bede & Gildas ont nommée, l'un *Monacœda*, l'autre *Monapia*, le troisiéme *Menavia*, & le quatriéme *Eubonia*. Les Comtes de Derbi en sont aujourd'hui possesseurs. Ces deux premieres Pieces sont attribuées à Humfredy LLwid, que Camden dit avoir été très-instruit des Antiquités Britanniques. Il avoit été Médecin d'un Comte d'Arundel vers le milieu du seiziéme siecle. La troisiéme Piece du Recueil est la Chronique d'un Auteur anonyme qui vivoit il y a environ 400. ans. Elle est écrite en Gallois, & traduite en Latin par Robert Vaughan. Celle-ci peut passer pour être nouvellement déterrée; il n'en est pas ainsi des deux premieres, dont l'une avoit paru fort défectueuse à Cologne, & l'autre avoit été publiée à Anvers par Ortelius.

PAYS-BAS.

DE LEYDE.

Ceux en qui la dépravation des

mœurs n'a pas étouffé toutes les ſemences du Chriſtianiſme, ont fort applaudi au Diſcours Latin que Monſieur T.H. Van Den Honert, Profeſſeur en Theologie à Leyde prononça ſur l'indifférence en matiere de Religion, lorſqu'il ſortit pour la ſeconde fois du Rectorat de cette Univerſité. Ce Diſcours Académique eſt compoſé en forme de Diſſertation. *Diſſertatio de Religionis indifferentiſmo recitata ix. Februarii* 1733. *cum ſupremo Academiæ Magiſtratu ſupremo abiret.* Lugduni *Batavorum apud Sam.* Luchtman, *Academiæ Typographum.*

Le tolérantiſme de nos jours, en banniſſant l'uniformité de culte, ſemble mettre toutes les Religions de pair & au même niveau. Delà cette funeſte neutralité dont le progrès devient ſi ſenſible, ſur tout parmi les Sectes, qui ne reconnoiſſent d'autres guides dans les routes ténébreuſes de la Foi, que leur raiſon, & des préjugés qui font illuſion, parce qu'ils favoriſent le libertinage de l'eſprit & du cœur. Du mépris d'une autorité viſible en fait de Religion, on paſſe

comme de plein pied à cette malheureuse indifférence qui met le comble à l'impieté.

D'AMSTERDAM.

L'Editeur ténébreux des Oeuvres posthumes du P. Hardouin a tiré de son Portefeuille la matiere d'un second volume *in-folio*. Le Libraire du Sauzet toujours d'intelligence avec lui, en annonce l'impression avec un air de confiance, qui donne lieu de croire que le Public sera plus content de celui-ci que du premier.

De tels Editeurs, qui n'ont pas honte de sacrifier ainsi la réputation des gens de Lettres à un gain sordide, méritent d'éprouver toute la rigueur de l'Arrêt prononcé par Monchenay de Losme contre une autre sorte de plagiaires, moins coupables que celui dont il s'agit, qu'on accuse depuis si long-tems de faire un indigne trafic de ses larcins littéraires.

Mais pour un tas grossier de froids Compilateurs,

Qui sur les grands chemins détroussent les
Auteurs ;
Il faut les attacher au carcan du Parnasse,
Si *** veut bien leur y céder sa place.

FRANCE.

De Lyon.

Le P. Alexandre Panel D.L.C.D.J. vient de faire imprimer chez Deville & Chalmette un Ouvrage in 4°. de 118. pages sur les Cistophores De Cistophoris, dédié à M. Alletti, Chancelier de la République de Raguse. Cet Ouvrage est rempli de beaucoup de critique & d'érudition ; & quoiqu'il semble d'abord ne traiter que d'une sorte de Médailles, l'Auteur y ouvre en plusieurs endroits de nouvelles routes, pour l'explication des monumens les plus obscurs de l'Antiquité. Le même Auteur promet à la fin un second Ouvrage de sa façon, d'un travail bien autrement long & d'une plus grande étenduë : voici l'idée qu'il en donne lui-même. *In eo numismata quæcumque vetera, Græca, Ægyptiaca, Latina, cujuslibet moduli ac metalli, Regum,*

virorum illustrium , populorum ac urbium , gentium seu familiarum Romanarum & Imperatorum , Cæsarum &c. accuratè & singulatim descripta , notis ad Historiam , Chronologiam , Geographiam &c. spectantibus illustrata , sub proprio possessoris nomine appellata , reperire erit.

De Paris.

Le P. Regnaut Jesuite , auteur de l'Ouvrage intitulé *Entretiens Physiques d'Ariste & d'Eudoxe , ou Physique nouvelle en Dialogues , réimprimé à Paris , à Londres , & Amsterdam ;* donnera incessamment deux nouveaux volumes in 12. qui ont pour titre *Origine ancienne de la Physique nouvelle*, chez Jacques Clousier. L'accueil favorable que le Public a fait au premier Ouvrage , forme un préjugé avantageux sur le mérite du second. L'Auteur se propose d'y montrer , 1°. Ce que la Physique nouvelle s'est approprié de l'ancienne. 2°. Les degrés de perfection de la Physique nouvelle sur l'ancienne. 3°. Comment

la Physique nouvelle est parvenuë à ce degré de perfection.

Le Public a honoré de ses suffrages les trois Comédies suivantes.

La fausse Antipathie, Comédie avec un Prologue & la Critique de cette Piece dédiée à Messieurs de l'Académie Françoise, par M. Nivelle de la Chaussée, le prix est de 30. sols. A Paris chez Prault pere, Quai de Gêvres, au Paradis. 1734.

L'Apologie du siecle ou Momus corrigé, Comédie de M. de Boissy, representée par les Comédiens Italiens pour la premiere fois, le 1. Avril 1734. le prix est de 24. sols. A Paris chez le même Libraire.

La Surprise de la Haine, Comédie de M. de Boissy, représentée pour la premiere fois par les Comédiens Italiens le 10. Fevrier 1734. le prix est de 24. sols. A Paris chez le même.

On nous dispensera de nous étendre sur le sujet & la conduite de ces Pieces dramatiques. C'est un genre de littérature qui semble appartenir de droit au Mercure François, depuis que Messieurs de la Roque se sont

chargés du ſoin d'en rendre compte, dans l'Article qui concerne *les Spectacles*. Il ſeroit difficile de rien ajoûter aux belles Analyſes qu'ils nous en donnent chaque mois. Avant eux cette partie intéreſſante qui regarde le Théatre François manquoit au Mercure ; elle eſt toute entiere de leur invention ; & graces à leur travail , elle fait aujourd'hui un des plus beaux ornemens de cet Ouvrage périodique. En ce point comme dans cette grande varieté de Sujets dont il eſt enrichi, on a le plaiſir de remarquer un choix judicieux & un goût de critique que les deux Auteurs ſçavent allier avec cette probité délicate qui ne les abandonne jamais , & qui ſe fait ſentir juſques dans leurs Ecrits.

FIN.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux le préſent *Journal*, dont il m'a paru que l'impreſſion pouvoit être permiſe.

LE ROUGE.

TABLE DES ARTICLES.

ART. LIV. LES témoins de la Resurrection de J. C. examinés & jugés selon les régles du Barreau,&c.*p*.965
ART. LV. Histoire des Empires & des Républiques depuis le Déluge, &c. 982
ART. LVI. Entretiens Physiques, &c. ou Physique nouvelle, &c. 999
ART. LVII. An Essay Upon Solitude. ou Essai sur la Solitude. 1019
ART. LVIII. Considérations sur les causes de la grandeur des Romains, &c. 1030
ART. LIX. Les Intérêts présens des Puissances de l'Europe, &c 1068
ART. LX. Eloge du Marquis Orsi. 1102
ART. LXI. Gregori Majansii Ep. &c. 1113
ART. LXII. Observation de l'Ocultation de Jupiter par la Lune. 1126
ART. LXIII. Nouvelles Littéraires. 1134

Fin de la Table.

Errata du mois de May.

Page 795. lig. 1. s'en séparer, *lis.* se séparer.
P. 013. l. 13. auttes, *lis.* autres.
P. 814. l. 14. uue, *lis.* une.
P. 917. l. 57. Authere, *lis.* Anthere.